



L'autre « Monde », tous les mois

UN NOUVEAU mensuel est en vente, jeudi 9 novembre. *Le Monde 2* est l'enfant d'une rencontre entre l'écrit et l'image, entre *Le Monde* et le photojournalisme. Publié en association avec la société GS Presse qu'animent François et Jean-Dominique Siéglé, il proposera chaque premier jeudi du mois, pour 20 francs, le meilleur d'un grand quotidien et la qualité d'un grand magazine photo. Une nouvelle manière de voir et de lire, de réfléchir et de découvrir.

Lire page 24

Bush-Gore, l'Amérique fait durer le suspense

● Attente interminable pour l'élection du quarante-troisième président des Etats-Unis ● Les médias ont successivement donné vainqueur le démocrate Al Gore, puis le républicain George W. Bush, avant d'annoncer un nouveau décompte des voix en Floride, Etat déterminant ● Les républicains gardent de justesse la majorité à la Chambre des représentants

JAMAIS les Etats-Unis n'auront connu pareille nuit électorale; jamais ils n'auront vécu scrutin présidentiel aussi serré. A l'aube du mercredi 8 novembre, les républicains croyaient pouvoir fêter la victoire de leur candidat, George W. Bush, sur celle du vice-président démocrate, Albert Gore. Tout dépendait de l'Etat de Floride, le quatrième plus peuplé de l'Union, dont les vingt-cinq grands électeurs devaient décider de l'issue d'un scrutin particulièrement incertain. Or la Floride aurait de justesse voté Bush, assuraient les télévisions, qui, quelques heures auparavant, avaient annoncé... Gore gagnant. Quelques minutes plus tard, rien n'était moins sûr et, mercredi avant midi, heure de Paris, aucun des candidats ne se disait en mesure de proclamer sa victoire ou de reconnaître sa défaite.

Tout était suspendu au décompte de quelques centaines de suffrages dans les circonscriptions du nord de la Floride et peut-être à celui de certains votes par corres-



- Une bataille pour la présidence indécise et à rebondissements p. 2 et 3
- Hillary Clinton gagne à New York et entre au Sénat p. 3
- La Floride, Etat clé d'un scrutin qui se joue à un millier de voix près p. 2
- Proche-Orient, commerce extérieur : les dossiers de la Maison Blanche p. 4
- Le Congrès reste à majorité républicaine p. 3
- La campagne la plus chère de l'histoire des Etats-Unis p. 5

pondance. Pour être élu président, un candidat doit obtenir 270 grands électeurs. Un seul résultat était certain, mercredi matin, celui des élections à la Chambre des représentants, où les républicains ont conservé leur courte majorité. En revanche, au Sénat, les républicains n'étaient pas assurés de rester majoritaires. L'élection sénatoriale la plus suivie était celle de New York, qui a vu la très nette victoire d'Hillary Clinton.

Peu avant midi, heure de Paris, M. Bush et M. Gore étaient à égalité, autour de 48 % des suffrages populaires, tandis que le candidat des Verts, Ralph Nader, rassemblerait près de 3 % des voix. M. Gore l'a emporté dans certains des Etats les plus peuplés et qui pèsent le plus en nombre de grands électeurs (la Californie, New York, la Pennsylvanie, le Michigan, l'Illinois et le New Jersey), tandis que M. Bush faisait une percée notable dans nombre de fiefs démocrates (Tennessee, Arkansas, Ohio, Kentucky ou Arizona).

La France reconnaît le génocide arménien

« LA FRANCE reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 » : le Sénat a voté, mercredi 8 novembre, cette proposition de loi, par 164 voix contre 40 et 4 abstentions. Un texte similaire avait été adopté par l'Assemblée nationale en 1998, mais le gouvernement ne l'avait pas soumis au Sénat par peur d'envenimer les relations avec la Turquie. Refusant d'épouser ces considérations diplomatiques et faisant droit aux revendications des associations arméniennes, les parlementaires ont fait le choix du travail de mémoire dû aux victimes. Mais les deux propositions de loi n'étant pas de même origine, ce texte n'est pas encore définitivement adopté.

Lire page 40
et notre éditorial page 19

Choses entendues sur la vache folle, au petit matin, à Rungis-la-colère

« CA, MONSIEUR, ce n'est pas de l'entrecôte de chômeur ! » : Bernard Leprovost, cinquantenaire, veut encore y croire. « Cette viande, elle a la couleur, elle est jeune, elle a un bon grain », dit ce boucher de Drancy en montrant la solide pièce de bœuf qu'il est en train de négocier. Pourtant, depuis trente-cinq ans qu'il vient tous les mercredis matin à Rungis pour s'approvisionner, c'est la première fois qu'il constate une telle déprime. « Samedi, je n'ai pas vendu un seul gramme de viande hachée. » « On ne vend rien, on est mort, renchérit Moussa Bomba, trente-six ans. Si les prix continuent à s'effondrer, je ne pourrai plus dire que je suis un vendeur de bœuf mais un donneur de bœuf. »

Un peu plus loin, le ton monte. On s'en prend autant aux médias « qui racontent n'importe quoi » qu'aux politiques « qui rajoutent ». L'intervention du président de la République ? « C'est bien ce qu'a dit Chirac, mais c'est plus facile de parler que d'agir. Voilà des années qu'on aurait dû interdire les farines animales. » Guy Eschalié, président du syndicat des grossistes commissionnaires de Rungis,

met en cause « les décisions insensées », comme celle du groupe Carrefour, qui avait retiré toutes les viandes de bœuf de ses étalages. Il estime aussi que Jacques Chirac « en a rajouté dans la psychose ». Il s'indigne : « Comment, nous qui avons des enfants et des petits-enfants, nous fournirions de la viande contaminée aux cantines des écoles ! »

« Hier, j'ai vendu 80 % de moins que d'habitude, si cela continue, je n'aurai plus qu'à demander des subventions au gouvernement », commente un négociant. Pierre, qui ne veut pas dire son nom, se fait le porte-parole du groupe : « Pourquoi s'acharne-t-on sur nous ? Les poulets belges à la dioxyne, tout le monde en mange, et tous les jours ! » « Il ne faut pas rigoler, ce n'est pas parce qu'il y a des cancers du poumon qu'on interdit la cigarette, ou des cirrhoses qu'il n'y a plus de pinard ! », ajoute son voisin.

« Et puis les poissons, les porcs, les volailles, ils mangent aussi des farines, alors pourquoi s'en prend-on seulement à la viande de bœuf ? » Constate-t-on un glissement des acheteurs vers d'autres viandes ou d'autres morceaux ? Réponse unanime : « Nous sommes tous tou-

chés ! » « Bientôt, on ne mangera plus que du pain, du lait et du fromage... ou des pilules américaines ! » Luc Lebreton, détaillant en Seine-et-Marne, est plus nuancé : « Les pièces à ros-bif continuent à se vendre, mais on a totalement arrêté la côte à l'os. » Personne n'en veut spécialement aux consommateurs : « Ce n'est pas de leur faute, on leur dit tout et le contraire, alors ils ne comprennent plus rien, il faut se mettre à leur place. »

Tous attendent le verdict des chiffres officiels, publiés dans l'après-midi. Mardi, 165 tonnes de viandes bovines avaient été commercialisées contre 265 tonnes habituellement, soit une baisse de 37 %. « Vous voyez ces entrepôts, conclut tristement un négociant en montrant l'immense pavillon des viandes de Rungis, on dit que ce sont les plus grands et les plus modernes du monde. Eh bien ! si cela continue, on pourra les transformer en terrains de basket ! »

José-Alain Fralon

Lire nos autres informations pages 8 et 9
et la chronique de Pierre Georges page 40

Les autoroutes de Benetton



GILBERTO BENETTON

L'HABILLEMENT, qui a fait la fortune de la famille Benetton, représente aujourd'hui moins du tiers de ses ventes. Le groupe a pris pied dans les autoroutes, la restauration rapide, les gares et le téléphone mobile. Une diversification menée par Gilberto Benetton, frère du célèbre Luciano.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1109 - 7,50 F



Reverso
Duoface

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme
Paris 1^{er}
Tél. 01 42 61 11 17
66, rue François 1^{er}
Paris 8^e
Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

POINT DE VUE

L'honneur du président

par Michel Hunault

DANS un réquisitoire dont la violence n'a d'égale que la haine qu'il lui porte (page Débats du Monde du 31 octobre), l'un de mes collègues, Arnaud Montebourg, s'est cru habilité à accuser le président de la République d'avoir dépassé le plafond légal autorisé de sa campagne victorieuse de la présidentielle et d'avoir commis des fautes passibles de la Haute Cour de justice de la République !

Jamais chef de l'Etat en exercice n'avait fait l'objet d'une si violente attaque de la part d'un représentant du peuple. Arnaud Montebourg n'en est pas à son premier coup d'éclat. La grave crise qui vient d'éclater entre Monaco et Paris doit beaucoup au rapport parlementaire de la mission d'information et la corruption en Europe dont je me suis désolidarisé. De quel droit, en effet, fondé sur quelle supériorité morale, un Parlement, fût-il français, peut-il se substituer à des organes internationaux pour classer un Etat souverain en fonction de sa volonté de lutter contre la criminalité financière ? L'attaque contre Jacques Chirac

s'apparente à un exercice de déstabilisation des fondements mêmes de notre démocratie. Là est la faute. A l'heure où le lien n'a jamais été si fragile entre le peuple et ses représentants, la suspicion, la calomnie, les affirmations fausses, aggravent davantage encore le fossé entre l'Etat et nos concitoyens. Dans un Etat de droit, la charge de la preuve appartient à l'accusation.

Le climat des « affaires » est tel qu'aujourd'hui, en toute impunité, le chef de l'Etat peut se voir attaquer par voie de presse, accuser des délits les plus graves et se retrouver dans la position de devoir s'expliquer !

Il y a quelques années, j'avais déposé une proposition de loi visant à interdire les recherches en paternité sur les défunts. Aujourd'hui, un défunt peut se voir « ressuscité » par des enregistrements dont le contenu est en parfaite contradiction avec ses déclarations et auditions faites de son vivant devant un juge !

Lire la suite page 21

Michel Hunault est député (RPR) de Loire-Atlantique.



MUSIQUES

Inrocks éclectiques

Le treizième festival Les Inrocks, qui se tient à Paris, Lille, Nantes et Toulouse du 9 au 14 novembre, se veut plus varié que jamais : la house jazzy de St Germain, le rock déprimé des Pernice Brothers, l'électro-rap des Mingus, les réveries de Sigur Ros, la chanson française... Avec en tête d'affiche le classicisme pop de Coldplay, jeune quatuor londonien (photo). p. 34



VOYAGES

Baleines de Samana

L'île de Samana, partagée entre République dominicaine et Haïti, se lance dans l'écotourisme et dévoile un rivage resté sauvage, au large duquel viennent, chaque hiver, s'accoupler les baleines. Elle tente ainsi d'améliorer son image, qu'elle juge ternie par un tourisme de masse plutôt bas de gamme. p. 30-32

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	33
Société.....	12	Culture.....	34
Régions.....	16	Guide culturel.....	36
Horizons.....	18	Carnet.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	39

ÉTATS-UNIS Aucun des deux prétendants à la Maison Blanche n'a pu être déclaré vainqueur à l'issue de la journée de scrutin, mardi 7 novembre. ● LA VIC-TOIRE du démocrate Al Gore dans l'Etat

crucial de la Floride a d'abord été annoncé par les chaînes de télévision sur la foi d'estimations de sortie des urnes avant d'être annulée. Le républicain George W. Bush a ensuite été donné



vainqueur, mais l'écart de voix est si faible qu'un nouveau décompte va être réalisé dans cet Etat. ● LES RÉPUBLICAINS conservent la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat.

● HILLARY CLINTON a été élue sénateur de New York. C'est la première fois qu'une épouse de président occupe une fonction élective. Elle l'a largement emporté face au républicain Rick Lazio.

George W. Bush et Albert Gore au coude-à-coude jusqu'au bout

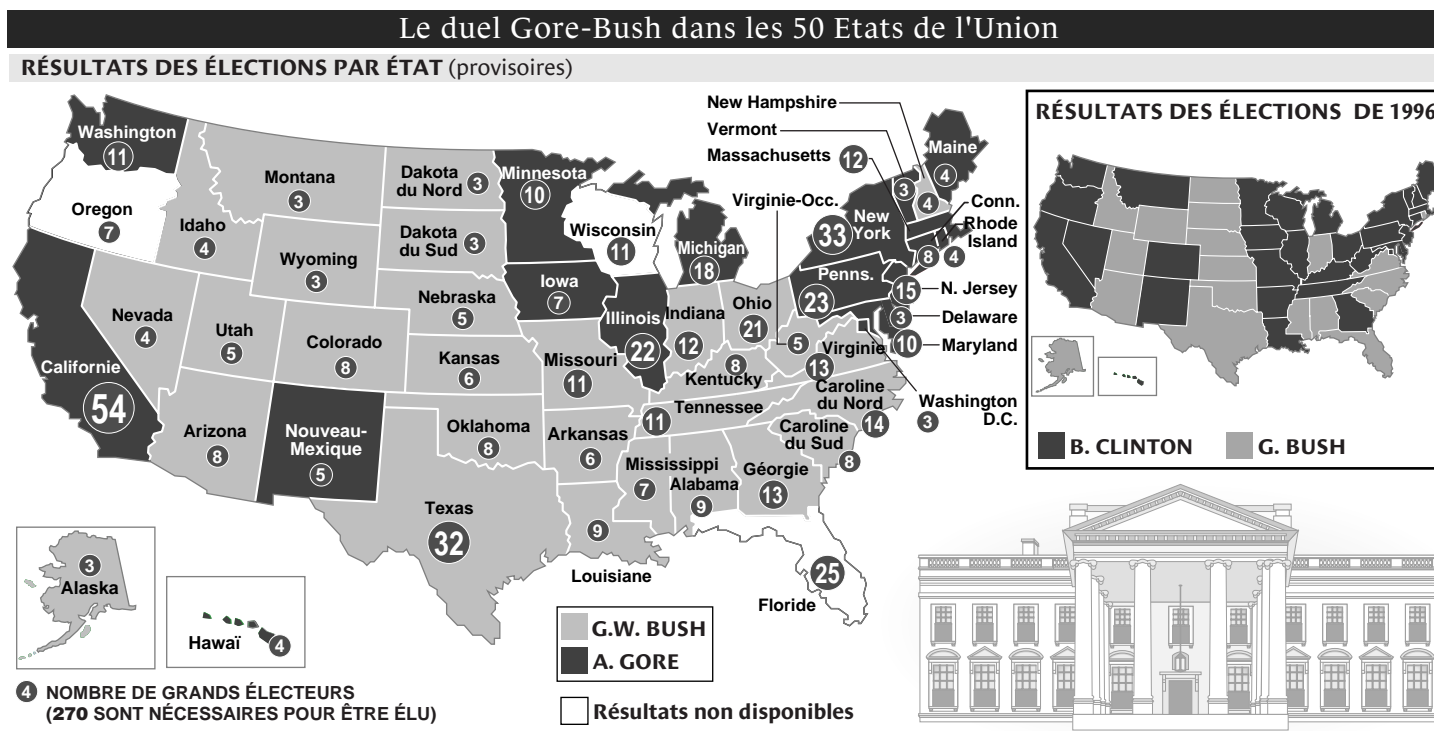
Comme le prévoient les sondages, la lutte pour la succession de Bill Clinton est serrée. Dans l'Etat crucial de Floride, quelques centaines de voix séparaient seulement, mercredi matin, les candidats, ce qui a conduit le démocrate Al Gore à réclamer un nouveau décompte

NEW YORK

de notre correspondante

Ce n'était pas tout à fait le scénario escompté : l'Amérique de l'an 2000, l'Amérique de la paix et de la prospérité qui ne rêve que d'équilibre et, disait-on jusqu'à Wall Street, de cohabitation, se réveillait mercredi 8 novembre avec un républicain, George W. Bush, à la Maison Blanche et un Congrès uniformément républicain. Avec la défaite du vice-président Al Gore, les démocrates étaient renvoyés sur les bancs de l'opposition où siègerait, seul vestige de l'ère Clinton, Hillary Rodham Clinton, élue mardi soir sénateur de l'Etat de New York.

C'était même si peu le scénario escompté que, à l'issue d'une nuit incroyablement riche en rebondissements, cette élection présidentielle n'avait plus ni vainqueur, ni vaincu : la marge de victoire de George W. Bush réduite à 1 210 voix en Floride, M. Gore, après avoir concédé la défaite, selon les télévisions, dans une conversation téléphonique privée avec M. Bush, se rétractait et, à quatre heures du matin, exigeait un nouveau décompte de la totalité de près de six millions de bulletins de vote en Floride. La confusion régnait encore sur le sort de quelque 2 300 votes d'électeurs résidant à l'étranger, qui ne seraient dépouillés que dans dix jours, mais le directeur de la campagne d'Al Gore, Bill Daley, annonçait aux supporters démocrates rassemblés devant le QG électoral à Nashville, dans le Tennessee, l'Etat de M. Gore, que le résultat de l'élection était trop



serré pour être officiel, qu'un nouveau décompte était entamé et qu'en attendant, la campagne électorale continuait.

On avait assez répété ces dernières semaines que cette élection ne ressemblait à aucune autre, ses deux principaux candidats au coude à coude jusqu'au dernier jour – elle a tenu ses promesses jusque bien après la clôture des bureaux de vote. A campagne sans précédent, résultats sans précédent : il a fallu un suspense de plusieurs heures et une succession

de chiffres contradictoires et de coups de théâtre pour finir par départager les deux adversaires et décerner, d'abord, la victoire, à 2 h 18 du matin, à George W. Bush, 54 ans, gouverneur du Texas et fils de l'ancien président George H. W. Bush, qui occupa la Maison Blanche de 1988 à 1992. Soudain, le scénario le plus étonnant apparaissait plausible : Bill Clinton n'était plus qu'une parenthèse de huit ans entre deux Bush à la Maison Blanche.

Mais en moins de deux heures,

tout était de nouveau bouleversé, et dans un pays où rien n'est jamais laissé au hasard, où la précision est reine, où des moyens extraordinaires ont été mis en œuvre pour calculer au plus juste les projections les plus exactes, on en revenait aux incertitudes et aux approximations.

UN VISAGE DIVISÉ

La seule chose que les Américains pouvaient savoir avec certitude en prenant leur café mercredi matin devant des journaux

forcément dépassés, c'est qu'il y aurait de nouveau, après le départ de Bill, un Clinton à Washington, le sénateur Hillary Rodham Clinton, que Mel Carnahan, le gouverneur démocrate du Missouri tué il y a trois semaines dans un accident d'avion était aussi élu sénateur et que sa veuve siègerait donc à sa place, et qu'un autre démocrate, Jon Corzine, déjà célèbre pour avoir financé de sa poche la campagne sénatoriale la plus chère de l'histoire (60 millions de dollars) était également élu sénateur

teur du New Jersey. Politiquement, l'Amérique offrait donc mercredi un visage remarquablement divisé. Les premières analyses des résultats montraient une Amérique masculine pour George W. Bush, une Amérique féminine pour Al Gore. Une Amérique rurale et des petites villes pour Bush, l'Amérique des grandes cités pour Gore. Le Sud, les petits Etats pour Bush, les grands Etats, le Nord-Est pour Gore. Une importante mobilisation de dernière minute de la NAACP, l'organisation noire de défense des droits civiques, et des syndicats pour Gore, une importante mobilisation de la NRA, le lobby des armes à feu, et de la Christian Coalition pour Bush.

Les uns après les autres, toute la nuit, experts et commentateurs, perplexes, se succédaient sur les chaînes de télévision pour tenter de trouver un sens à ces résultats électoraux. « Ed, y a-t-il quelque chose qui vous ait particulièrement surpris ce soir ? », demandait Larry King sur CNN à Ed Gillespie, un porte-parole de M. Bush. Eclat de rire de M. Gillespie : « Tout ! ».

Certains décidèrent de voir dans cette confusion le message d'une envie de politique modérée, d'un Etat dont le rôle serait réduit au minimum, d'un électoralat qui n'a pas réussi à départager deux candidats dont le discours avait fini par trop se ressembler. Et d'un vote de protestation des supporters de Ralph Nader qui, en Floride, pourrait bel et bien avoir fait la différence.

Sylvie Kauffmann

La Floride tient l'Amérique en haleine

NEW YORK

de notre correspondante

A 19 h 50 mardi soir, 7 novembre, au début d'une soirée électorale qui s'annonçait pourtant pleine de suspense et que l'on prédisait longue, NBC, la première, a annoncé qu'Al Gore remportait la Floride. C'était une information fondamentale et le premier signe solide d'une victoire du candidat démocrate. Dans l'heure suivante, sur toutes les chaînes, deux autres Etats clés tombaient dans l'escarcelle de M. Gore : le Michigan et la Pennsylvanie. A Austin, au Texas, dans le camp Bush, on faisait grise mine et George W. Bush quittait le grand hôtel où il pensait attendre la victoire avec des amis pour se retirer dans la résidence du gouverneur, avec sa femme et ses parents.

Mais peu avant 22 heures, coup de théâtre : la Floride, tous comptes faits, n'était pas tombée. M. Bush convoquait une équipe de télévision pour protester : « Je ne crois pas aux projections de la télévision, le décompte n'est pas fini en Floride. Je me sens très bien. » Les uns après les autres, les chaînes de télévision retraient la Floride de la colonne Gore pour la replacer dans celle des Etats encore indécis.

A une heure du matin, quatre des cinquante Etats américains (Iowa, Oregon, Wisconsin et Floride) étaient toujours dans la balance mais tout, finalement, était suspendu à la Floride et à ses vingt-cinq grands électeurs. Aux yeux des républicains, la Flo-

ride n'aurait jamais dû être un « champ de bataille », un de ces fameux « Etats en balance » qui se situent plus généralement dans le Midwest et qui, traditionnellement, oscillent à chaque élection entre démocrates et républicains. Non, la Floride n'était pas de ceux-là : la Floride était un Etat républicain, avec son étonnante composition démographique, son énorme communauté de retraités – réputés conservateurs – et son exigeante diaspora cubaine – réputée féroce de droite. Comme le Texas, la Floride était « Bush country », un fief des Bush où le frère cadet de George W., Jeb Bush, avait été élu gouverneur en 1998. Et Jeb Bush était censé verrouiller la Floride pour garantir l'ascension de son frère aîné à la Maison Blanche.

L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE RETRAITES

Mais rien n'est immuable en Amérique, la Floride pas plus que le reste. Les retraités ne sont pas forcément conservateurs : ils l'ont montré en renvoyant Bill Clinton à la Maison Blanche en 1996. Les Cubano-Américains ne sont pas éternellement d'extrême droite : les nouvelles générations sont moins politisées que les premiers exilés du castrisme. Les Hispaniques de Floride ne sont pas exclusivement cubains : comme dans le reste du pays, l'immigration hispanique d'Amérique centrale et du Mexique a progressé aussi en Floride, et cette immigration-là, lorsqu'elle acquiert le droit de voter, est plus favorable aux

démocrates. La composition démographique de la Floride n'est pas figée : les dernières années et le boom économique ont vu s'installer dans le centre de l'Etat des vagues de familles de classes moyennes venues du Midwest à la recherche d'un climat plus doux, au comportement politique plus indépendant que l'électorat traditionnel.

Les démocrates ont vu dans tous ces éléments un terrain d'autant plus favorable que les républicains semblaient dormir sur leurs lauriers, et Al Gore a sorti son arme secrète : Joe Lieberman, son candidat à la vice-présidence et le premier juif désigné à ce poste. M. Lieberman a fait tant de voyages en Floride ces derniers mois, il y a tenu tant de meetings qu'il ne vivait plus, plaisantait-il, sans son tube de crème solaire dans la poche. Ce travail a porté ses fruits auprès d'un important électoralat juif retraité. L'accent mis par l'équipe Gore-Lieberman sur les propositions démocrates pour l'amélioration du système de retraites et l'assurance-maladie des retraités a également contribué à leur montée dans les sondages en Floride.

Réalisant le danger, George W. Bush s'est ressaisi en fin de campagne, a dû retourner en Floride et surtout y dépenser des millions en publicités télévisées. Mais la Floride n'en a pas moins tenu l'Amérique en haleine cette longue, très longue nuit de dépouillement électoral.

S. K.

Ralph Nader, la participation et le vote par correspondance en trouble-fête

WASHINGTON

de notre correspondant

Le fait que George W. Bush et Al Gore se soient trouvés au coude-à-coude jusqu'au bout a mobilisé plus d'Américains que prévu. Cette participation inattendue, l'explosion des votes par correspondance (*absentee ballots*) et le phénomène Ralph Nader auront maintenu l'incertitude tout au long de la nuit.

Crédité d'environ 3 % des suffrages, le candidat du parti des Verts ne semble pas avoir atteint l'objectif de 5 % qui lui aurait permis d'obtenir un financement fédéral pour la prochaine présidentielle. Il n'en aura pas moins joué le trouble-fête en gênant jusqu'au bout la candidature d'Al Gore, qu'il menaçait sur sa gauche. S'il n'a pas obtenu le score escompté dans l'Etat de Washington, le Minnesota ou le Michigan, ses 4 % dans le Wisconsin, ses 2 % en Iowa, au Nevada et surtout son score en Floride – où on ne l'attendait pas – auront été un cauchemar pour les démocrates. En Floride, après dépouillement de 99,7 % des bulletins, le candidat vert obtenait 93 898 voix, soit beaucoup plus que les 6 000 voix qui séparaient Gore et Bush.

Dans la soirée, le militant consumériste a repris ses propos triomphalistes sur la renaissance d'un troisième parti aux Etats-Unis – celui de la Réforme de Pat Buchanan ayant mordu la poussière – et indiqué qu'il continuerait son combat contre « bonnet blanc et blanc bonnet », ainsi qu'il surnomme MM. Bush et Gore.

Autre phénomène original de cette élection, le vote par correspondance. Aux Etats-Unis comme ailleurs, il a longtemps été utilisé par ceux qui, en vertu d'obligations familiales ou professionnelles, ne pouvaient se rendre aux urnes. Cette année, il est devenu à la fois un vote pour convenance personnelle pour un grand nombre d'électeurs et un moyen de faire remonter une participa-

tion électorale qui était descendue en 1996 au-dessous de 50 % pour la première fois depuis 1924.

Ce nouveau phénomène est parti de la Côte ouest. Le quart des électeurs de Californie, la moitié de ceux du Washington State et la totalité de ceux de l'Oregon – Etat dans lequel les urnes et les bureaux de vote ont disparu pour la première fois au profit de boîtes à lettres – l'ont adopté. Il s'est étendu jusqu'en Caroline du Nord ou en Floride. Dans cet Etat crucial jusqu'au bout, le demi-million d'électeurs qui ont mis leur bulletin dans une enveloppe timbrée pourrait faire la différence. Les *absentee ballots* ne sont pas par ailleurs comptabilisés par les sondages à la sortie des urnes qu'utilisent les télévisions. D'où leur cafouillage à propos de la Floride.

LE CAS DU MISSOURI

La conséquence de ce phénomène en Oregon est éclairante : débarrassés de l'obligation de faire la queue dans un bureau de vote un jour ouvrable, ce sont environ 80 % d'électeurs qui ont voté, un record.

Dans le Missouri se déroulait l'élection la plus surprenante de ce scrutin, celle qui opposait un mort – le gouverneur sortant, Mel Carnahan, tué il y a trois semaines dans un accident d'avion mais dont le nom n'avait pu être ôté des bulletins – au sénateur républicain John Ashcroft. Alors que l'on attendait les résultats de l'Etat pour 20 heures, un juge ordonnait *in extremis* de garder ouverts jusqu'à 22 heures les bureaux de vote de Saint Louis, métropole favorable aux démocrates. Cette décision était cassée en appel peu après, mais le vote s'est néanmoins poursuivi encore un certain temps.

Furieux, John Ashcroft, qui a été donné battu, a dénoncé « la plus grave fraude électorale jamais perpétrée aux Etats-Unis ».

P. de B.

Hausse du dollar et des taux d'intérêt

L'ANNONCE de la victoire de George W. Bush, avant sa contestation par Al Gore, a provoqué des remous sur les marchés financiers mercredi 8 novembre en début de matinée. Le dollar s'est fortement apprécié, faisant reculer l'euro sous le seuil de 0,86 dollar, à 0,8545 dollar. De son côté, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans s'est tendu – les taux montent quand le cours des titres baisse –, passant de 5,79 % à 5,91 %.

Si, comme le relèvent certains économistes, l'annonce des résultats des élections américaines est traditionnellement saluée par une hausse du dollar, le net redressement du billet vert provient surtout des anticipations concernant la future politique de change d'une

équipe républicaine. Les opérateurs s'attendent, en cas de succès de Georges W. Bush, à la fin du soutien américain aux interventions de la Banque centrale européenne (BCE) en faveur de l'euro : Lawrence Lindsey, le conseiller économique de George W. Bush, souvent cité comme remplaçant possible de l'actuel secrétaire d'Etat au Trésor, Lawrence Summers, a récemment pris position contre les interventions sur le marché des changes.

« La victoire de Bush serait doublement négative pour l'euro à court terme, car elle véhiculerait également l'idée d'un relâchement budgétaire », explique Antoine Brunet, chef économiste chez HSBC CCF. Or, face au risque inflationniste ac-

tuel, une politique trop expansionniste pourrait conduire la Réserve fédérale à durcir sa politique monétaire. Une remontée des taux d'intérêt américains, en augmentant la rémunération du dollar, pénaliserait l'euro.

Les marchés d'actions américains étaient fermés au moment de la première annonce de la victoire de M. Bush. Les Bourses européennes ont ouvert en nette hausse, mercredi, Paris gagnant 0,7 %. Beaucoup d'observateurs s'accordent pour penser que Wall Street pourrait réagir positivement à l'élection d'un président républicain, fermement engagé en faveur des baisses d'impôts. Dans cette hypothèse, certaines valeurs pharmaceutiques et de l'industrie du tabac, qui

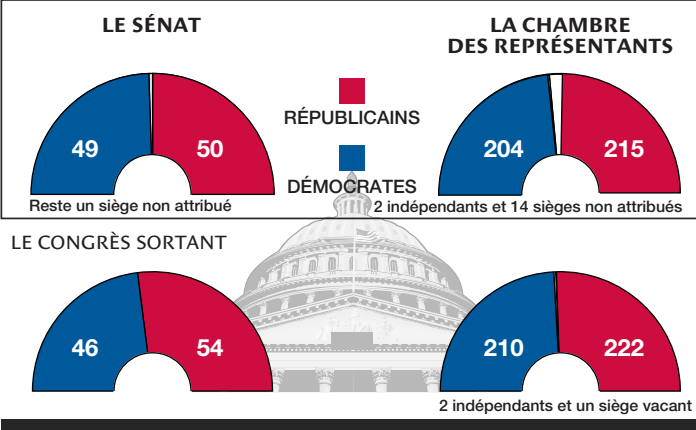
avaient baissé lors des dernières séances dans la crainte d'une victoire de M. Gore, pourraient enregistrer un rebond.

A moyen terme, les marchés d'actions américains pourraient bénéficier de la volonté de M. Bush, si son élection est confirmée, de placer la moitié du surplus de la sécurité sociale, soit 1 000 milliards de dollars, dans des plans de retraites privés dont une bonne partie devrait être investie en Bourse. Toutefois, les experts n'osent pas rêver que Wall Street sera aussi bien orientée que pendant l'ère Clinton. En huit ans, l'indice Dow Jones a presque triplé.

Joël Morio
et Cécile Prudhomme

Résultats des élections au Congrès mercredi à 10 h 45

LE NOUVEAU CONGRÈS AMÉRICAIN



A New York, Hillary Clinton triomphe malgré la mobilisation des républicains

NEW YORK

de notre correspondante

« Merci New York ! Du fond du cœur, merci de m'avoir ouvert vos cœurs et vos esprits ! » Même pour une ville habituée aux superlatifs, le moment est véritablement historique, ce mardi soir 7 novembre, et face à une foule qui l'acclame, son mari et sa fille derrière elle, radieuse dans son tailleur pantalon turquoise, Hillary Rodham Clinton le savoure intensément. Il est 23 heures et elle vient d'être élue sénateur démocrate de l'Etat de New York, la première femme sénateur de New York. A cinquante-trois ans, elle est aussi la première épouse d'un président à remporter une élection dans l'histoire des Etats-Unis.

Dernière marque de confiance à un président encore populaire malgré ses faiblesses, qui aurait tant aimé remplir un troisième mandat si la Constitution l'y avait autorisé ? Revanche de la femme humiliée par un mari dont elle avait efficacement et patiemment contribué à l'impressionnante ascension ? Triomphe d'une vraie vocation politique et d'une volonté de fer ? Il est trop tôt pour dire avec précision, sans doute, quel message l'électorat de New York a voulu adresser à Bill et Hillary Clinton.

Mais le résultat est là : Hillary Clinton est désormais une femme politique à part entière, au grand jour, pourvue d'un mandat légitime et sacrée par le suffrage universel. Hormis le poste de président, un siège au Sénat américain est le mandat électif le plus convoité et le plus en vue aux Etats-Unis, et M^{me} Clinton ne sera certainement pas la moins active des cent sénateurs : pour les téléspectateurs américains, à partir du 20 janvier, elle fera partie du paysage politique quotidien, mais sans son mari. « Elle ne tardera pas à remplacer Ted Kennedy, sénateur du Massachusetts, comme tête de turc de la droite républicaine au Congrès », prédit d'ailleurs David Luchins, proche conseiller du sénateur sortant Daniel Moynihan, dont Hillary Clinton reprend le siège.

Quel chemin parcouru ! Lorsque, il y a près de deux ans, fut suggérée l'idée d'une candidature de cette *First Lady* à la fois haïe et admirée, beaucoup la traitèrent comme un nouveau fantasme du couple Clinton. Mais ce soir, personne ne le lui conteste, pas même ses ennemis : cette élection, c'est elle qui l'a gagnée – elle s'abstint d'ailleurs de rendre hommage au président dans son discours victorieux.

UNE EXCELLENTE CAMPAGNE

Certes, le président est venu lui prêter main forte à plusieurs reprises en fin de campagne, mais c'est seule qu'elle a arpenté pendant quinze mois l'Etat de New York en long, en large et en travers, passant au crible les circonscriptions les plus reculées près de la frontière canadienne, posant ses valises dans une maison vide de la grande banlieue de New York, faisant du porte-à-porte dans les rues de Long Island, avec une obsession : travailler dur, se fondre dans le paysage, faire oublier son image de parachutée. Lorsque, épuisés et saturés de détails sur le plan de la candidate pour relancer l'économie dans les zones défavorisées du nord de l'Etat, les journalistes se sont désintéressés de sa campagne, elle s'en est félicitée : « Enfin, disait-elle, je suis devenue une candidate ordinaire ! »

De l'avis général, après les maladroites du début, M^{me} Clinton a mené une excellente campagne, énergique, minutieuse, cohérente, politique. New York, sa fascination pour les stars et sa légendaire tolérance, était en réalité le tremplin idéal pour elle : « Ici, à partir du moment où on est célèbre, on est new-yorkais d'office », explique un politicien local. Et les New-Yorkais n'accordent strictement aucune importance à la vie privée de leurs élus : la preuve, le maire a officiellement deux femmes, sa femme légitime et sa maîtresse, qui ont toutes deux des gardes-du-corps payés par le contribuable et personne ne trouve quoi que ce soit à y redire : » Hill-

WASHINGTON
de notre correspondant

Les démocrates n'auront pas réussi, alors qu'ils l'espéraient, à récupérer la majorité au Congrès. Les républicains semblaient avoir conservé, mercredi 8 novembre au petit matin, le contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants, dont ils s'étaient emparés en 1994. Et si le parti d'Al Gore a remporté quelques succès à la Chambre haute – en par-

ticulier celui d'Hillary Clinton à New York – ce ne sera pas suffisant. La division des Etats-Unis en deux camps à peu près égaux et la stabilité de l'électorat, qui ne souhaite guère donner une majorité confortable à un parti, quel qu'il soit, expliquent sans doute ce relatif maintien du *statu quo* au Capitole. La victoire de George W. Bush recréerait un cas de figure que l'Amérique n'avait pas connu depuis l'élection de Ike Eisenhower en 1952, avec la Maison Blanche et les deux chambres du Congrès sous contrôle républicain.

LA VIRGINIE AUX RÉPUBLICAINS

Au Sénat, où 34 sièges sur 100 étaient à renouveler, les républicains avaient 50 sièges contre 49 aux démocrates, le siège du sortant républicain du Michigan, Spencer Abraham, restant encore indéci. Mais l'élection de Mel Carnahan, gouverneur démocrate décédé du Missouri, face à John Ashcroft, sera certainement contestée. Ce qui signifie que le Grand Old Party a perdu trois ou quatre sièges sur les 54 qu'il détenait. S'il devait perdre celui du Michigan, la Chambre haute serait également divisée, donnant au futur vice-président la voix prépondérante. Les démocrates n'auront manqué leur objectif que de très peu. Il s'en est fallu avant tout de la défaite de Charles Robb en Virginie. L'ancien combattant du Vietnam et gendre du président Johnson, qui sollicitait un troisième mandat, n'a pas résisté à la vague républicaine qui a emporté ces dernières années cet Etat sudiste limitrophe de la capitale fédérale. Son vainqueur est l'ancien gouverneur George Allen. Les républicains l'ont aussi emporté au Nevada.

Aux portes de l'Etat de New York, où l'épouse du président sortant a conservé le siège du vétérinaire Daniel Moynihan, le milliardaire de Wall Street Jon Corzine a gardé un siège démocrate au New Jersey (lire aussi page 5). De son côté, le sénateur républicain du Delaware, William Roth, a été victime de son grand âge (soixante-dix-neuf ans) ; le gouver-

neur de l'Etat, Tom Carper, a profité des chutes du sortant devant des caméras de télévision pour mettre fin à une carrière de trente ans. Plus au Sud, en Floride, le commissaire aux assurances de l'Etat, le démocrate Bill Nelson, a repris aux républicains un siège laissé libre par le retrait du sénateur Connie Mack. Cette victoire sera d'autant plus chère au cœur des démocrates – et de Bill Clinton – que le vaincu n'est autre que l'ancien représentant Bill McCollum, qui avait été l'un des

Peu de changement chez les gouverneurs

Sur les 11 postes de gouverneurs à renouveler sur 50, un seul a changé de camp, celui de Virginie-Occidentale, passé aux démocrates. On assiste au niveau des Etats à la même stabilité qu'au Congrès, avec une majorité de postes de gouverneurs entre les mains des républicains (29 républicains, 19 démocrates, 2 indépendants). Le résultat le plus attendu était celui du Vermont : le premier magistrat sortant, le démocrate Howard Dean, a résisté aux assauts de la candidate républicaine, qui tentait de profiter de l'opposition suscitée par la récente adoption par cet Etat très libéral de Nouvelle-Angleterre d'une législation similaire au pacs. Le mariage entre homosexuels y est désormais légal, même s'il n'est reconnu ni par l'administration fédérale ni par les autres Etats. (Corresp.)

« managers » les plus acharnés contre le président lors de la procédure d'impeachment en 1998-1999.

A la Chambre des représentants, les démocrates ne sont pas parvenus non plus à gagner les huit sièges nécessaires pour permettre à Dick Gephardt d'occuper le poste de Spea-

ker, qui devrait rester l'apanage de Dennis Hastert. Ils avaient 209 sièges contre 222, avec 2 indépendants et 2 sièges vacants, un député de l'Ohio ayant annoncé que, dans tous les cas de figure, il accorderait son vote à M. Hastert. Mais ils n'ont pu arracher aux républicains les circonscriptions sur lesquelles ils comptaient sur la côte est. Ils espéraient aussi en prendre quelques unes, sur la côte ouest. En particulier celle de James Rogan, en Californie : cette campagne pour la Chambre a été la plus chère de l'histoire, d'un montant d'environ 10 millions de dollars. M. Rogan était une cible importante pour les démocrates, en raison de son rôle de « manager » lors du procès contre Bill Clinton. Les derniers résultats donnaient 207 sièges aux républicains, 192 aux démocrates et 34 indéci, les indépendants conservant deux sièges.

PROBABLES RÉCLAMATIONS

L'étrétesse des résultats devrait entraîner des réclamations et les voix seront certainement recomptées dans plusieurs circonscriptions. D'autant que l'impact du vote par correspondance, qui prend du temps à être dépouillé, pourrait changer des résultats *a posteriori*. L'acharnement des républicains à préserver leur majorité et celui des démocrates à la leur contester explique aussi le coût exorbitant de la campagne électorale pour le Congrès.

Les républicains l'ont emporté, mais sans marge de sécurité, en particulier au Sénat. Il serait difficile à un président républicain d'appliquer sa politique dans toute sa rigueur. Il devra faire preuve de diplomatie, de sens du compromis. Ce qui ne devrait pas faire l'affaire de l'aile droite du Grand Old Party et de la droite chrétienne, qui s'étaient tenues tranquilles pour ne pas effrayer l'électorat modéré, et qui espèrent que la reconquête de la Maison Blanche rendra possible l'arrivée d'un « grand soir » conservateur.

Patrice de Beer

Une nuit à rebondissements devant les caméras de CNN...

Les derniers sondages laissaient présager un scrutin serré, mais qui aurait pu imaginer une soirée électorale aussi longue et indéci ? « Je n'ai jamais vu une élection comme celle-ci », constatait sur CNN un vétéran de la politique américaine, Howard Baker, ancien chef de la majorité républicaine au Sénat. Et Ann Richards, ancienne gouverneure démocrate du Texas, avait ce commentaire : « Même si George W. Bush est élu président, pourra-t-il prétendre avoir reçu un mandat pour privatiser les retraites ? » A 1 heure du matin sur la Côte est des Etats-Unis (7 heures du matin à Paris), le suspense se poursuivait, la seule certitude étant que les républicains gardaient le contrôle de la Chambre des représentants...

L'incertitude était apparue dès la fermeture des bureaux de vote. A 19 heures, mardi (1 heure du matin à Paris), selon les estimations de CNN, quatre Etats seulement avaient fait leur choix, l'Indiana, le Kentucky et la Caroline du Sud pour George W. Bush, et le Vermont pour Al Gore. La forte participation de la communauté noire était considérée comme un avantage pour le candidat démocrate. Plusieurs commentateurs notaient que les médias, en répétant à satiété ces derniers jours que les jeux n'étaient pas faits, avaient probablement incité des électeurs, qui autrement ne se seraient pas déplacés, à accomplir leur devoir électoral. La BBC, non sans condescendance, rappelait que, tout compris, cette élection revenait au chiffre astronomique de 3 milliards de dollars ! Pour les Britanniques, qui ont des campagnes brèves et peu coûteuses, les extravagances de leur ancienne colonie dans ce domaine sont l'objet d'une véritable fascination qui n'exclut pas un brin de mépris, comme celui que l'on réserve outre-Manche au mauvais goût des nouveaux riches.

Une heure plus tard, premier coup de théâtre

d'une soirée qui en comptera d'autres, CNN annonçait que la Floride avait basculé dans le camp d'Al Gore. La nouvelle était d'autant plus mauvaise pour George W. Bush que son propre frère, Jeb, est le gouverneur de cet Etat. Les 25 voix de la Floride au collège électoral chargé d'élire le futur président des Etats-Unis, selon l'anachronique mode de scrutin indirect toujours en vigueur, étaient-elles donc irrémédiablement perdues ? George W., en bras de chemise, entouré par ses parents (l'ancien président et son épouse Barbara) et son frère Jeb à Austin (Texas) le contestait aussitôt vigoureusement. Selon CNN, l'Illinois était également acquis au candidat démocrate. La consternation s'emparait du quartier général républicain à Austin. Lorsque le Michigan était acquis à son tour par Gore, le journaliste vedette de la BBC, John Simpson faisait état d'une confiance recueillie à l'état-major démocrate, à Nashville (Tennessee) : cette fois-ci, c'était fait, Al Gore était assuré d'entrer à la Maison Blanche.

Les pas de danse esquissés par le candidat démocrate, généralement plus guindé, étaient cependant prématurés. A 4 heures du matin (heure de Paris) CNN annonçait, un peu piteusement, que, finalement, la Floride était encore indéci. Un journaliste de la chaîne expliquait laborieusement que les estimations de CNN étaient basées à la fois sur des sondages à la sortie des urnes et l'examen, dans chaque Etat, de circonscriptions considérées comme reflétant l'ensemble de cet Etat. Il n'empêche, CNN avait péché au moins par précipitation. Larry King, l'intervieweur vedette de la chaîne, se faisait sévèrement remonter les bretelles par un haut responsable républicain indigné. Larry King encaissait l'algarade sans broncher.

Dominique Dhombres



Breguet. La passion laisse des traces.

Chronographe "Marine" pour dame en or gris 18 carats. Mouvement automatique avec date et petite seconde. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Étanche.

Breguet
Depuis 1775

Boutique Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, téléphone 01 47 03 65 00.

Les grands dossiers du futur président sur la scène internationale

La politique étrangère a été absente de la campagne électorale américaine, mais les questions délicates, du Proche-Orient aux Balkans, s'imposeront à la nouvelle administration. Un autre défi majeur sera celui de l'atterrissage en douceur de l'économie

LES QUESTIONS de politique étrangère n'ont été qu'à peine évoquées dans la campagne électorale mais les commentateurs étrangers ne donnaient généralement pas leur préférence à George W. Bush dans ce domaine. A la lumière des positions prises par les républicains au Congrès ces dernières années, ils redoutaient un repli américain sur des intérêts nationaux étroitement définis en cas de victoire de leur candidat à la présidence. En toute hypothèse, le Congrès influe sur les nombreux dossiers dans lesquels les Etats-Unis ont un poids déterminant.

● **ÉCONOMIE** : piloter l'atterrissage en douceur de l'économie est un des défis majeurs de la future administration. La croissance américaine connaît une période de hausse inégalée depuis près de dix ans et malgré un léger ralentissement constaté en septembre, le risque de surchauffe, c'est-à-

dire d'un regain d'inflation, pourrait conduire les Etats-Unis à mener une politique de taux élevés, mettant en péril la croissance mondiale, essentiellement tirée par l'Amérique.

● **COMMERCE** : avec un déficit commercial de 265 milliards de dollars en 1999 qui pourrait atteindre 350 milliards cette année, la politique commerciale américaine est particulièrement agressive. Pour défendre leurs exportateurs, les Etats-Unis ont à leur disposition tout un arsenal législatif qui leur permet d'imposer des sanctions en cas de concurrence jugées déloyales : (lois anti-dumping, l'article 301 (qui permet aux Etats-Unis d'imposer des représailles unilatérales en cas de différend commercial) ou les sanctions tournantes comme c'est le cas dans le dossier de la banane. Washington a l'Europe en ligne de mire que ce soit à propos de la politique agricole commune,

la position européenne sur les OGM ou les subventions aéronautiques.

● **OTAN** : la réforme de l'Organisation atlantique est en cours, de même que la redéfinition des liens avec une Europe en train de construire une politique commune de sécurité. George W. Bush a provoqué quelque inquiétude en suggérant que les Américains pourraient retirer leurs troupes participant aux forces internationales en Bosnie et au Kosovo et que des Européens devraient les remplacer. Il a tenu ensuite à rassurer George Robertson, le secrétaire général de l'OTAN : une administration républicaine ne procédera pas à un retrait brutal et unilatéral. Cependant, pour les Républicains, les Etats-Unis doivent concentrer leur puissance militaire sur des objectifs précis, liés à leurs intérêts vitaux immédiats, en évitant de disperser leurs forces sur de

trop nombreux théâtres, comme l'a fait, à leurs yeux, le gouvernement Clinton.

● **DÉFENSE AMÉRICAINE** : le nouveau président des Etats-Unis aura à faire face aux demandes du Pentagone, qui souhaite accroître très sensiblement la part du produit intérieur brut consacrée aux dépenses militaires. Il s'agit d'engager des projets aussi coûteux que, par exemple, le bouclier antimissiles (60 milliards de dollars), mais aussi plusieurs programmes d'avions de combat et de sous-marins nucléaires d'attaque. **La Russie** fait du projet de bouclier anti-missiles, que les Républicains ont vigoureusement défendu ces derniers mois, un de ses différends majeurs avec Washington. La Chine et la plupart des pays européens y sont également hostiles.

● **BALKANS** : l'éviction de Slobodan Milosevic du pouvoir à Belgrade ne suffit pas à stabiliser

la région. Cinq ans après l'accord de Dayton, la Bosnie n'est toujours pas assez stable pour que soit envisageable un retrait de la SFOR, à laquelle participent des soldats américains. D'autre part, le statut du Kosovo n'est pas fixé pour l'éternité par la résolution 1244 qui place la province sous protectorat de l'ONU. Les Etats-Unis pèseront sur le choix du moment où il sera décidé de mettre un terme à cette tutelle internationale et sur ce qui peut lui succéder : droit à l'auto-détermination des Kosovars ou non ? Si oui, à quelles conditions, moyennant quelles garanties internationales pour la stabilité régionale ?

● **IRAK et IRAN** : contenus par les Etats-Unis dans un « double endiguement » (dual containment) pendant de longues années, Bagdad et Téhéran ont été dissociés depuis l'accession, en 1997, à la présidence iranienne du réformateur Mohamad Khatami. Seul l'Irak est désormais considéré par les républicains et les démocrates comme un « Etat paria ». Dix ans après la guerre de libération du Koweït, Saddam Hussein est toujours au pouvoir. Les sanctions plurielles auxquelles Washington demeure attaché sont de plus en plus contestées. L'opposition demeure divisée. L'aide que les Etats-Unis accordent à ceux des opposants qui leur sont proches en vertu de l'Irak Liberation Act est jugée dérisoire par les intéressés. Quant à l'Iran, il s'est engagé à l'initiative de son président, dans un rapprochement à pas de fourmi avec les Etats-Unis pour briser le mur de méfiance réciproque qui les a séparés depuis le renversement du Chah en 1979.

● **ASIE** : la rive opposée du Pacifique recèle plusieurs dossiers délicats pour l'Amérique post-Clinton. **Corée** : la priorité du nouveau président sera la gestion

du rapprochement entre les deux Corées, la neutralisation d'un régime du Nord jusqu'à récemment qualifié de « terroriste », et la modification de la donne stratégique en Extrême-Orient liée à l'évolution de la situation dans la péninsule. **Taiwan** : le deuxième défi est constitué par les relations entre la Chine et Taiwan, et par la montée en puissance de Pékin, qui se voit en concurrent régional des Etats-Unis. **Inde** : le troisième point sensible pour Washington est la discordance permanente entre les deux puissances nucléaires de l'Asie du Sud : **le Pakistan**, qui ne parvient pas à trouver un équilibre, et l'Inde, plus sûre d'elle-même ces dernières années, et avec laquelle Bill Clinton a entrepris de renouer des liens étroits.

● **AFRIQUE** : adepte de « l'école réaliste » qui ne veut s'engager à l'étranger qu'en fonction de l'intérêt national, George Bush a plaidé pour une politique africaine minimaliste qui, eu égard à son entourage, pourrait bien être pétrolière. Au détriment du « partenariat stratégique » avec l'Afrique du Sud, bâti par l'administration Clinton, il pourrait, s'il devenait président resserrer les liens avec, notamment, l'Angola et le Nigeria, qui fournissent près de 20 % des importations pétrolières américaines.

● **ENVIRONNEMENT** : l'élection du nouveau président pèsera lourdement sur l'issue de la conférence de La Haye sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, qui s'ouvre lundi 13 novembre. George W. Bush s'est dit opposé à la ratification du Protocole de Kyoto, qui engage les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En revanche, Al Gore a placé la question climatique « au sommet de son agenda ». Il soutient la ratification du Protocole de Kyoto.

La relation spéciale américano-israélienne demeurera

JÉRUSALEM

de notre correspondant

S'il a de la chance, le successeur de Bill Clinton n'aura pas à dépenser beaucoup de son temps dans le règlement du dossier proche-oriental : le président sortant devrait le faire pour lui. C'est du moins ce qu'espèrent les dirigeants israéliens, selon lesquels M. Clinton pourrait consacrer ses dix dernières semaines à tenter d'obtenir à marche forcée un accord final de paix. Pour effacer le souvenir d'un douloureux échec, comme pour améliorer ses chances de décrocher un prix Nobel auquel on le dit très attaché. Les Palestiniens ne sont d'ailleurs pas loin de penser de même, qui voient parfois en Bill Clinton un possible « M. Proche-Orient » américain, émissaire spécial de son successeur pour régler un dossier où il s'est investi comme aucun.

La relation spéciale qui lie Israël aux Etats-Unis demeurera, et c'est bien là une partie du

problème politique posé à la direction palestinienne. Aucun président américain, démocrate ou républicain, n'envisagerait aujourd'hui de desserrer ses liens militaires, financiers et politiques avec l'Etat hébreu, considéré comme l'allié le plus fiable dans la région. Yasser Arafat et les siens le déplorent, parfois le dénoncent, mais ils ne peuvent l'ignorer.

MÉDIATEUR INÉVITABLE

En dépit de ses appels à une intervention européenne plus résolue, le président de l'Autorité palestinienne sait que, sur ce dossier, le Vieux Continent, même s'il est parfois autorisé à faire acte de présence, ne joue pas dans la cour des grands. Il sait aussi que sa revendication d'une force d'interposition onusienne a toutes les chances de se heurter au veto américain. Toute amertume ravalée, Yasser Arafat commencera donc, jeudi 9 novembre, une nouvelle visite à Washington pour évaluer avec ce médiateur iné-

vitabile les chances d'un insaisissable accord.

Depuis l'échec de Camp David, en juillet, et l'explosion de la nouvelle Intifada le 29 septembre, la position américaine n'a globalement pas changé. Pour Washington, parfaitement en phase là-dessus avec Jérusalem, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a fait de significatives concessions pour obtenir un accord de paix, tandis que Yasser Arafat, dépeint comme crispé sur de vieux schémas, voire animé de desseins héroïques saugrenus, sinon dangereux, porte globalement la responsabilité de l'échec, puis des violences qui l'ont accompagné.

C'est, vraisemblablement, toujours dans ce cadre conceptuel fondamental qu'agira le nouveau président, même s'il s'efforcera de récupérer son statut d'« honnête médiateur » aujourd'hui mis en cause par beaucoup de Palestiniens.

Georges Marion

Le clan Bush et Dick Cheney sont de longue date proches des pétroliers texans

LONDRES

de notre correspondant à la City

Kenneth Lay avoue de bon cœur l'« affection » qu'il éprouve pour George W. Bush tandis que celui-ci confie un chaleureux « c'est un copain » à propos du PDG du conglomérat énergétique Enron. Pendant la campagne, les deux hommes se sont téléphoné plusieurs fois par semaine. La première compagnie américaine de gaz naturel a mis gratuitement ses avions à la disposition du candidat républicain et de son entourage pour parcourir les Etats-Unis d'un bout à l'autre. Cet homme d'affaires de cinquante-neuf ans préside le tout premier cercle, le plus mystérieux, du gouverneur du Texas : les « oil men » qui, par son intermédiaire, ont versé 1,7 milliard de dollars aux caisses de « W » (contre un maigre 100 000 dollars à son adversaire démocrate). Dans la fratrie des pétroliers du Texas, ce super-conservateur mince et secret appartient à la bande des « cinq » regroupant également les frères Hunt, la famille Bass, David et Charles Koch et les associés du puissant cabinet de Houston Vinson & Ikins, spécialisé dans la défense des intérêts des majors de l'or noir.

Dès le départ, le magnat a cru dans le destin présidentiel du gouverneur du Texas. Qui sera aussi le sien car M. Bush, si son élection se confirme, ne manquera pas de faire de son grand argentier un très haut seigneur de la nouvelle administration. « Ken est un des rares qui puissent parler de tout et en toute franchise avec le gouverneur », es-

time un journaliste du *Houston Chronicle*.

A l'évidence, entre M. Bush et Lay, c'est l'amitié, l'intimité, la confiance qui dominent. En soutenant le rejeton d'une famille patricienne, le fils de petit agriculteur du Missouri, docteur en économie surdoué, cède-t-il à la fascination du *self-made-man* pour l'héritier dynastique ? Le cliché certes s'impose.

Financé par le lobby de l'énergie, le républicain sait renvoyer l'ascenseur

Mais il ne faut surtout pas oublier les liens d'affaires entre Houston, la Mecque de l'énergie, et Austin, la capitale de l'Etat. Les pétroliers, qui avaient déjà soutenu la carrière de l'ancien président Bush ont délié les cordons de la bourse quand « W » est entré en politique, en 1978. Comme l'attestent ses sévères critiques contre l'administration sortante, tenue responsable à ses yeux de la cherté du prix de l'essence, dans la course à la Maison Blanche, le républicain n'a eu cesse de renvoyer l'ascenseur à ses soutiens texans.

Il s'est dit par exemple prêt à réduire la dépendance des Etats-Unis envers le pétrole importé. Quitte à autoriser des forages pétroliers dans une réserve naturelle d'Alaska malgré les risques que cette exploi-

tation pose pour la faune. George W. Bush s'est aussi engagé à lever les obstacles à la construction de nouvelles raffineries, de centrales électriques et d'oléoducs de gaz. Il s'oppose de surcroît au compromis de Kyoto obligeant les Etats-Unis à réduire les gaz à effet de serre négocié par Al Gore. Sans oublier sa promesse de faire pression sur le gouvernement du Mexique pour qu'il libéralise un marché gazier sur lequel lorgne Enron.

En bon cow-boy du Sud-Ouest, George W. Bush défend la liberté et la réussite individuelles. Ce credo libéral, le conglomérat Enron, né il y a seulement quinze ans, l'illustre jusqu'à la caricature. A coups de flair et de risque, M. Kay peut se targuer d'avoir transformé une entreprise moyenne spécialisée dans le transport de gaz naturel en un véritable supermarché énergétique mondial. Son rouleau compresseur a traversé les chasses gardées des protectionnistes de tout poil, d'abord aux Etats-Unis, ensuite en Europe et aujourd'hui en Asie.

Le pétrole est une activité chère au clan Bush. Après ses études à Yale, Bush Jr s'y est lancé. Comme son père, la chance et l'assiduité en moins. Quant à Dick Cheney, le nouveau vice-président, il fut président du groupe de sous-traitance pétrolier Harrington. Sous sa houlette, cette compagnie de Houston est devenue numéro un du secteur grâce aux contacts tissés pendant la guerre du Golfe avec les milieux d'affaires proche-orientaux.

Kenneth Lay n'a pourtant rien à reprocher à la politique énergétique de l'équipe Clinton. La déréglementation de l'électricité, l'approbation des fusions des mastodontes pétroliers, les détaxations en faveur de l'exploration en eaux profondes dans le golfe du Mexique ont servi les intérêts des milliardaires texans. Enron, d'ailleurs, appuie financièrement certains parlementaires démocrates favorables à la libéralisation du marché. Tel un certain sénateur Joe Lieberman, avant que ce dernier ne soit désigné comme colistier d'Al Gore, le croisé de la lutte contre le réchauffement climatique.

Marc Roche

Les candidats démocrate et républicain se partagent les Etats de l'Ouest

LOS ANGELES

correspondance

Avec la Californie, l'Etat du Washington, le Nouveau-Mexique et Hawaï, l'Ouest américain a porté la majorité de ses suffrages sur Al Gore. Le vice-président démocrate s'est facilement adjugé les cinquante-quatre grands électeurs de la Californie, le bloc de grands électeurs le plus important de tous les Etats américains, ainsi que les 11 voix de l'Etat du Washington. Le Nouveau-Mexique, considéré comme incertain a basculé dans le camp démocrate avec ses cinq grands électeurs. Hawaï, traditionnellement démocrate, a accordé ses quatre voix à Al Gore. Dans l'Oregon, qui a sept grands électeurs, les premiers résultats du dépouillement ne permettaient pas de départager les candidats.

Pour la troisième fois consécutive, le Golden State a donc préféré un candidat démocrate à la présidence, malgré les efforts de dernière minute de George W. Bush, l'opposant républicain qui a tenté sans succès de ravir un Etat qui avait pourtant préféré Bill Clinton, en 1992 et 1996. Et finalement Ralph Nader, le candidat du Green Party, avec 4 % des voix n'aura pas trop inquiété le candidat démocrate en Californie, selon les premières estimations (Gore oscille autour de 51 % et Bush 44 %).

FORT TAUX DE PARTICIPATION

La popularité de Ralph Nader dans le nord-ouest du pays, une région particulièrement sensible aux questions d'environnement, n'a pas été fatale à Al Gore dans l'Etat de Washington, comme les analystes le craignaient. En revanche, les 4 % de suffrages remportés par Ralph Nader dans l'Oregon où le candidat vert avait mené une campagne énergique auront pu coûter cet Etat à Al Gore, qui y remportait environ 47 % des voix, un écart très faible par rapport à George W. Bush, qui comptait 48 % (avec la moitié des suffrages dépouillés). Comme prévu, les autres Etats de l'Ouest, traditionnellement républicains, ont apporté leurs grands électeurs à George W. Bush : 8 pour le Colorado, 3 pour le Wyo-

ming, 3 pour le Montana, 4 pour l'Idaho, et 5 pour l'Utah.

En Californie, les élections ont été marquées par un taux de participation important. Reflétant la tendance nationale de cette élection, près de 20 % des 15,7 millions d'électeurs californiens inscrits ont choisi de voter par correspondance, un mode de scrutin qui semble encourager la participation électorale. La proportion de votants par correspondance était encore plus élevée dans l'Etat du Washington, et dans l'Oregon, le vote par correspondance est désormais le seul mode de scrutin offert aux citoyens.

En Californie, le sénateur démocrate sortant Dianne Feinstein a facilement assuré sa réélection face au challenger républicain Tom Campbell. Parmi les initiatives mises aux voix, les Californiens ont très nettement rejeté la Proposition 38, qui aurait introduit un programme de « school vouchers », combattu par le gouverneur démocrate Gray Davis en personne. Ces bons scolaires auraient été accor-

dés aux enfants, afin qu'ils puissent s'inscrire dans une école privée.

Cette défaite (ainsi que celle d'une initiative identique dans le Michigan) indique que le mouvement en faveur des bons scolaires pourrait rencontrer de sérieuses résistances à l'échelle nationale. Enfin dans le comté de Los Angeles, Gil Garcetti, le procureur sortant démocrate, qui avait conduit le procès ayant mené à l'acquiescement d'O. J. Simpson, a été battu par son propre assistant, le républicain Steve Cooley, à l'issue d'une campagne marquée par son ton agressif.

Dans l'Etat du Washington, la démocrate Maria Cantwell a ravi son siège sénatorial au candidat sortant républicain Slade Gorton. Cette course était particulièrement suivie parce que Maria Cantwell a quitté la politique en 1984 pour faire fortune dans l'Internet, et sera l'un des premiers patrons de la nouvelle économie à siéger au Sénat américain.

Claudine Mulard

Le «tout pouvoir» sur votre bureau

LE
DU GUIDE
POUVOIR 2000

Biographies, photos
et coordonnées !

3 volumes 990 frs
Editions Jean-François Doumic
Tél 01 42 46 58 10

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT
SUP'ENM

Cours par correspondance :
novembre/juin ou janvier/juin

Session semestrielle
sur place : janvier/mai

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Pour comparer les assurances
vous pouvez aller voir
15 compagnies d'assurance

ou
cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.

Près de trois milliards de dollars dépensés par les candidats et leurs partis

• PRINCIPAUX DONATEURS POUR FINANCER LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

	CONTRIBUTIONS TOTALES		
	POUR LE PARTI RÉPUBLICAIN	POUR LE PARTI DÉMOCRATE	
ATT	62%	38%	4 321 339 \$
AFSCME	2%	98%	4 090 764 \$
Service Employees Intern. Union	3%	97%	3 548 024 \$
Microsoft Corp.	54%	46%	3 454 594 \$
Comm. Workers of America	1%	99%	3 135 014 \$
Citigroup Inc.	47%	53%	3 129 283 \$
Intern. Brotherhood of Electrical Workers	3%	97%	2 979 740 \$
Verizon Communications	63%	37%	2 762 118 \$
Goldman Sachs Group Inc.	27%	73%	2 657 842 \$
United Parcel Service Inc.	77%	23%	2 582 464 \$

Sources : Federal Election Commission, Center for Responsive Politics

La campagne la plus chère de l'histoire politique américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Les élections de 2000 ont battu tous les records de financement. Jamais, dans l'histoire, un scrutin national n'avait attiré autant d'argent. Les montants sont nettement supérieurs à ceux de 1996, quand la campagne acharnée de Bill Clinton et d'Al Gore pour noyer l'adversaire républicain sous un flot de dollars avait suscité de vives critiques. Celles-ci semblent bien dépassées aujourd'hui alors que George W. Bush a ramassé 100 millions de dollars pour sa seule campagne à l'investiture républicaine contre le sénateur McCain. Les réunions pour collecter des fonds – « *Fund Raising* » – se sont multipliées de manière exponentielle et les candidats ont aligné les dollars ramassés comme des trophées symbolisant le soutien populaire dont ils disposaient.

Selon le Center for Responsive Politics, organisme indépendant, près de 3 milliards de dollars auraient été dépensés par les candidats et leur parti pour arracher la

capitale fédérale. Cet hommage n'était pas désintéressé car, peu après, arrivait un somptueux Bristol invitait à un dîner avec des personnalités du Grand Old Party, pour la modique somme de 1 000 dollars par tête... Dick Gephardt, leader de la minorité démocrate dans la Chambre sortante, s'est aussi adressé à nous pour solliciter des dons. Et pourtant, l'argent en provenance de l'étranger n'a pas officiellement cours dans une campagne électorale aux États-Unis !

D'où viennent donc les dollars, alors que les candidats s'étaient engagés, en recevant 67,6 millions d'argent public, à ne pas en dépenser plus pour leur campagne ? Tout simplement de la « *Soft Money* », cet argent qui n'est pas directement versé à un candidat, mais qui permet, par exemple, de financer des campagnes publicitaires. Rien n'empêche les partis de collecter des sommes considérables et de les utiliser, principalement, en spots télé dénonçant leur adversaire ou louant leur porte-drapeau, tant qu'ils n'appellent pas explicitement à voter pour lui. Rien n'empêche non plus des groupes ou des individus indépendants de ramasser des dollars ou de dépenser les leurs pour faire valoir leurs vues. Premier amendement oblige – celui qui garantit la liberté d'expression. La National Rifle Association a ainsi investi 15 millions à 20 millions sur le gouverneur du Texas, le plus favorable aux armes à feu, l'Association pour le Planning familial 10 millions sur Al Gore, favorable à l'avortement.

DES DONS INTÉRESSÉS

Les corporations sont les principaux donateurs, suivis de loin par les syndicats (le montant de leurs dons ne représentent qu'un quinzième de ceux des corporations). Si les républicains sont les premiers bénéficiaires, les démocrates ne sont pas oubliés. Certaines sociétés votent avec leur cœur, ou plutôt celui de leur PDG, qui a son candidat préféré. D'autres choisissent leurs intérêts : l'industrie de la cigarette boude ainsi les démocrates, qui font campagne contre le tabac (Philip Morris a financé les républicains à hauteur de 1,5 million de dollars, contre seulement 0,3 million pour les démocrates). L'informatique, dont les contributions politiques sont passées en dix ans de 1 million à 24 millions, les répartit en parts égales entre les deux partis, s'assurant ainsi un soutien parlementaire dans tous les cas de figure. Car les milieux d'affaires, en échange de leur générosité, attendent avant tout un appui du Congrès ou de la Maison Blanche.

La décision à la Maison Blanche et au Congrès (contre 2,2 milliards il y a quatre ans) ; 4 milliards, si l'on ajoute le coût des campagnes au niveau des États. Le coude-à-coude entre George W. Bush et Al Gore y est sans doute pour quelque chose, ainsi que le laxisme d'une législation plus que jamais ouvertement contournée et le boom économique actuel.

Pour y parvenir, les machines électorales ont fait feu de tout bois, sollicitant avec beaucoup d'insistance la contribution d'individus et de sociétés les plus divers. Ainsi, le correspondant du *Monde* à Washington a-t-il reçu du courrier des républicains comme des démocrates. Au début de l'année, une missive d'un papier élégant, signée par le sénateur Trent Lott, chef de la majorité républicaine à la Chambre haute, présentait son destinataire comme une des cent personnes les plus influentes de la

Selon un autre calcul, effectué par le *Washington Post*, les montants mobilisés pour la campagne se répartissent ainsi : 236 millions de dollars pour le financement public de la campagne présidentielle, 269 millions pour la campagne présidentielle elle-même, 300 millions pour les spots publicitaires de groupes d'intérêt, 801 millions pour la campagne pour le Congrès et 877 millions ramassés par les partis, soit 2,483 milliards de dollars.

P. de B.

Des stock-options de la Silicon Valley pour financer les batailles électorales

NEW YORK

de notre correspondante

On les croyait enfermés dans leur tour de silicone, totalement accaparés par l'évolution de leurs stock-options ou la préparation de leur introduction en Bourse, hermétiques aux préoccupations sociales du monde qui les entoure, mais ces clichés sont dépassés : non seulement les millionnaires de la nouvelle économie sont de plus en plus actifs dans le secteur de la philanthropie, mais plusieurs d'entre eux se sont lancés dans la politique, participant sous des formes diverses aux élections du 7 novembre.

La bataille la plus médiatisée a été celle pour le poste de sénateur de l'Etat de Washington, sur la Côte ouest, qui a opposé un sénateur républicain âgé de soixante-douze ans, Slade Gordon – si lié à la défense des intérêts de l'industrie du logiciel et à Microsoft qu'on le surnomme « *le sénateur Microsoft* » –, à Maria Cantwell, une dirigeante de RealNetworks, jeune société de Seattle spécialisée dans la technologie audiovisuelle sur Internet. Candidate du Parti démocrate – et, selon les estimations de CNN qui la donnaient gagnante dans la nuit, futur sénateur de l'Etat de Washington –, Mme Cantwell, âgée de quarante-deux ans, a financé sa campagne électorale à l'aide de la fortune qu'elle a amassée en quelques années grâce à RealNetworks,

une fortune estimée à environ 40 millions de dollars.

C'est « *la première grande bataille sénatoriale de l'ère Internet* », commente le magazine de la nouvelle économie, *The Industry Standard* : non seulement RealNetworks et Microsoft sont concurrents, mais RealNetworks a été fondée par un transfuge de Microsoft, ancien proche de Bill Gates, Rob Glaser ; les relations entre les deux hommes se sont beaucoup rafraîchies depuis.

Pour financer sa campagne, Maria Cantwell a touché 10 millions de ses stock-options personnelles – heureusement avant la chute du Nasdaq. Elle relève beaucoup de points communs entre la gestion d'une start-up et celle d'une campagne électorale, avec cette différence : « *Dans une campagne, il y a le jour du scrutin et c'est fini. Tandis que, dans une start-up, c'est tous les jours du scrutin* ».

Dans la Silicon Valley, en Californie, des grands noms du capital-risque ont investi dans le financement de référendums sur l'éducation. John Doerr, associé de la célèbre entreprise de Sand Hill Road KPCB, appuie la Proposition 39 qui vise à renforcer l'école publique. M. Doerr et sa femme ont déboursé 6 millions de dollars pour cette campagne et ont récolté dans les milieux de la high-tech 12,9 millions de plus. Ils se sont heurtés à la

compétition d'un autre millionnaire de la Silicon Valley, Tim Draper, également capital-risqueur, qui a décidé de financer, lui, la Proposition 38 : celle-ci propose, au contraire, d'offrir à chaque élève de Californie un bon de 4 000 dollars pour qu'il puisse faire sa scolarité dans l'école de son choix, privée s'il le souhaite.

Tim Draper a mis 20 millions de dollars de sa poche dans cette campagne et a trouvé sur son chemin le syndicat des enseignants du secteur public, prêt à dépenser la même somme pour faire échec à son référendum.

A Denver, un chef d'entreprise âgé de vingt-cinq ans, Jared Polis, était candidat au conseil de l'éducation du Colorado, où il se présentait contre le candidat sortant, âgé de cinquante-deux ans, qu'il accuse d'être trop à droite. Il y a quatre ans, Jared Polis avait persuadé ses parents, propriétaires d'une société de cartes de vœux, de le laisser créer un site Internet pour fabriquer et vendre des cartes de vœux électroniques : ensemble, ils créèrent donc BlueMountainArts.com. L'an dernier, les Polis ont vendu BlueMountainArts.com à ExciteAtHome pour 350 millions de dollars en cash et 430 millions en actions. De quoi justifier, après tout, un siège au conseil local de l'éducation.

Sylvie Kauffmann

Des millions de dollars pour un siège dans le Montana

Si le résultat de l'élection présidentielle est demeuré incertain jusqu'à l'annonce de la victoire de George W. Bush en Floride, il en a été de même pour les élections législatives où les démocrates espéraient ravir aux républicains la majorité qu'ils ont perdue pour la première fois depuis quarante ans, en 1994. Cette bataille pour le contrôle du Congrès explique l'explosion des sommes dépensées au cours de cette campagne électorale et s'est vérifiée dans le Montana, un Etat du Nord-Ouest, où il ne s'est jamais dépensé autant d'argent en aussi peu de temps pour aussi peu de votants.

Si, avec un peu moins d'un million d'habitants, le Montana ne désigne qu'un seul membre à la Chambre des représentants (le républicain Dennis Rehberg), les deux candidats qui étaient en lice ont collecté plus de 2,5 millions de dollars de fonds hors de l'Etat. Le Montana est ainsi devenu un Etat-clé pour le contrôle du Congrès où les républicains ne disposaient que d'une majorité de six sièges à la Chambre des représentants. Toujours dans le Montana, les partis eux-mêmes ont dépensé 4 millions de dollars pour emporter la décision aux élections du Congrès.

La décision à la Maison Blanche et au Congrès (contre 2,2 milliards il y a quatre ans) ; 4 milliards, si l'on ajoute le coût des campagnes au niveau des États. Le coude-à-coude entre George W. Bush et Al Gore y est sans doute pour quelque chose, ainsi que le laxisme d'une législation plus que jamais ouvertement contournée et le boom économique actuel.

Pour y parvenir, les machines électorales ont fait feu de tout bois, sollicitant avec beaucoup d'insistance la contribution d'individus et de sociétés les plus divers. Ainsi, le correspondant du *Monde* à Washington a-t-il reçu du courrier des républicains comme des démocrates. Au début de l'année, une missive d'un papier élégant, signée par le sénateur Trent Lott, chef de la majorité républicaine à la Chambre haute, présentait son destinataire comme une des cent personnes les plus influentes de la

Pour la première fois, valeur rime avec valeurs.

- La Société Générale lance en Bourse de Paris le premier Bull Certificat sur un panier de valeurs européennes éthiques.
- La Société Générale et l'agence de notation AReSE se sont alliées pour sélectionner 12 valeurs pour leur solidité financière et leur respect des critères éthiques, garantie de leur potentiel de valorisation.
- Pour en tirer tous les bénéfices, n'oubliez pas son code : 48334 et appelez le 0 810 30 20 20.

Demandez votre documentation
Contactez-nous :
N°AZUR : 0 810 30 20 20 (prix appel local)



La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur le fait que la valeur des titres peut être à tout moment inférieure à sa valeur nominale. Le remboursement des titres étant lié à l'évolution des actions retenues comme actifs sous-jacents des titres, le détenteur de ces titres peut ne pas retrouver son investissement initial. Ce produit fait l'objet d'un prospectus visé par la COB : n°001727 du 25/10/00. La notice légale a été publiée au Balo du 27/10/00.

La nécessité d'accueillir de nouveaux immigrants relance en Allemagne la question de l'intégration

La CDU déclenche un débat sur la « culture de référence »

Alors que le gouvernement du chancelier Gerhard Schröder souhaite faire adopter avant la fin de la législature une nouvelle loi

sur l'immigration, l'Allemagne s'interroge sur la notion d'intégration. L'opposition chrétienne-démocrate, qui a fait connaître mardi

7 novembre ses propositions, a lancé une vive polémique sur l'idée d'une « culture de référence » allemande.

BERLIN

de notre correspondant

L'Allemagne est un pays d'immigration : plus personne ne le conteste, pas même les chrétiens-démocrates qui clamaient le contraire du temps de Helmut Kohl. Dans un pays à faible natalité, qui a besoin selon l'institut économique de Berlin DIW de faire venir au moins deux cent mille immigrés par an, le débat, que la CDU vient une nouvelle fois de relancer, porte désormais sur deux questions : de quelle immigration l'Allemagne a-t-elle besoin ? Comment intégrer les étrangers ?

Le chancelier Schröder avait brisé un tabou au début de l'année en proposant d'accorder des visas à des informaticiens étrangers, notamment les Indiens, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur. Il a alors montré à la population que les immigrés ne sont pas nécessairement des pauvres venus de l'Est ou des réfugiés de Yougoslavie, comme ce fut le cas dans les années 90, mais aussi des personnes qualifiées, parfois plus que les Allemands, dont le pays a besoin. La CDU s'était divisée sur le sujet, un de ses dirigeants affirmant qu'il valait mieux former des enfants plutôt que des Indiens (*Inder statt Kinder*). Mal lui en a pris. Même son aile bavaroise, la CSU, à la fois plus conservatrice mais apôtre du tout high-tech, avait défendu « l'importation » de cerveaux, tout en prônant en contrepartie la restriction du droit d'asile pour les autres catégories d'immigrés.

Une nouvelle loi régulant l'immigration est prévue par le gouvernement du chancelier Schröder avant la fin de la législature. Le débat porte désormais sur la manière d'intégrer les nouveaux venus. L'Allemagne ne veut pas recommencer l'erreur commise dans les années 60, lorsque les immigrés, en particulier turcs, ont été considérés comme des travailleurs invités, des *Gastarbeiter*, appelés à retourner chez eux. Trente ans après, les Turcs sont toujours là, mal intégrés, vivant souvent en ghetto et parlant mal l'allemand.

DROIT DU SOL

Friedrich Merz, le jeune président du groupe CDU-CSU au Bundestag, a enflammé la discussion en expliquant courant octobre, dans un entretien, que « les immigrés qui veulent vivre durablement ici doivent s'adapter à la culture de référence allemande [deutsche Leitkultur] ». L'idée d'une nécessaire adaptation des étrangers n'est pas neuve. Même les Verts, qui ont plaidé pendant des années pour une société multiculturelle, ont tempéré leurs propos, à l'image de leur député Cem Özdemir, d'origine turque, qui plaide aujourd'hui pour la maîtrise de la langue allemande. Mais l'idée de culture de référence a déclenché une vaste polémique.

Dans un mémorandum sur l'immigration rendu public lundi 6 novembre à Berlin, la CDU introduit prudemment les termes de nation allemande et de patriotisme. Pour sa présidente, M^{me} Merkel, on ne peut pas être ouvert sur l'étranger, si l'on

n'est pas conscient de son identité. Le nouveau secrétaire général de la CDU, Laurenz Meyer, a résumé le débat dans le quotidien berlinois *Tagesspiegel* en expliquant qu'il veut atteindre la « normalité » et pouvoir « aller assister à des matchs de foot avec des drapeaux nationaux comme le font naturellement les Français, sans être regardés de travers », pouvoir « ensuite chanter tous ensemble l'hymne national comme le font naturellement les Français ».

Seul problème, être allemand, c'est aussi endosser une histoire marquée par le nazisme. Autre difficulté, la religion : la droite allemande se définit comme chrétienne et le rôle des Églises, même s'il est en recul, est encore important dans un pays sans tradition laïque. Dans ces conditions, l'intégration d'une communauté musulmane est à la fois plus facile qu'en France – l'affichage religieux est plus accepté outre-Rhin, et la CDU n'est pas hostile à l'introduction de cours sur l'islam à l'école pour les musulmans – et plus difficile : la référence à une civilisation chrétienne et germanique reste importante. Les étrangers qui renoncent à leur nation-

nalité d'origine et acceptent de n'être qu'allemands sont souvent encore regardés comme des étrangers, le pays ayant conservé des traces de sa conception ethnique de la nationalité. Les Allemands d'origine turque sont ainsi bien souvent qualifiés de « Turcs avec un passeport allemand ».

Certes, l'Allemagne a modernisé en 1998 son code de la nationalité, régi auparavant par une loi de 1913 et fondé sur le droit du sang. Le gouvernement Schröder a introduit un peu de droit du sol. Mais cette nouvelle situation de droit, imposée à une population réticente, ne correspond pas à la réalité. La responsable fédérale pour l'intégration des étrangers, Marie-Louise Beck (Verts) a dans son bureau la photo d'un homme métis vêtu d'un tee-shirt sur lequel est inscrit en caractères gothiques : « Je suis fier d'être un Allemand ».

Cette campagne de publicité révèle deux aspirations de l'Allemagne moderne : pouvoir être métis et allemand ; pouvoir être allemand et fier de l'être.

Arnaud Leparmentier

L'afflux de clandestins sera un thème central des élections en Italie

ROME

de notre correspondante

Il était un peu plus de 7 heures, mardi 7 novembre, dans les eaux d'Otrante (province de Lecce, dans les Pouilles), au sud du pays, quand commença le sauvetage d'un navire en perdition depuis quelques heures dans la mer déchaînée. A bord du *Professor Kolesnikov* se débattaient près d'un millier de réfugiés, dont beaucoup de femmes et d'enfants, une majorité d'Asiatiques, et aussi des Kurdes d'Irak. Certains déclarèrent être montés à bord à Istanbul après avoir payé 4 000 dollars. « Bonjour, l'Italie ! », s'exclama, enfin sauvé, un jeune Kurde.

Le décompte des immigrés s'établit finalement à huit cent soixante-dix-sept, et non mille deux cents, comme on l'avait estimé tout d'abord. Depuis le conflit au Kosovo, par familles entières, sur une barcasse, un Zodiac ou un bateau de pêche, des dizaines de milliers de pauvres hères ont tenté la traversée de l'étroit détroit entre leur terre natale et le rivage italien, grâce aux bons soins de passeurs dûment contrôlés par les mafias albanaises ou autres. En Calabre, par exemple, en huit mois, plus cinq mille personnes sont arrivés ainsi par la mer.

Ce 7 novembre, le maire d'Otrante, à bout de ressources face à ce nouvel exode, craque. « Nous nous sentons ignorés de tous, ça ne peut plus continuer comme ça, c'est au gouvernement maintenant d'agir pour endiguer ce flux intarissable ! », s'écrie Francesco Bruno, l'édile infortuné. Je n'aimerais pas devoir fermer le port comme je le fis en 1997 parce que trop de bateaux clandestins débarquaient. » Les pêcheurs du lieu sont contraints d'abandonner leur filets. Déjà, le 11 octobre, ils avaient dû suspendre leur pêche à l'arrivée du *Diver*, qui reste encore aujourd'hui amarré sur place. Et aujourd'hui, comme désormais à chaque débarquement, les ambulances emmènent les plus touchés vers les cinq hôpitaux de la zone.

Francesco Bruno lance un cri d'alarme, face à une situation qui devient, pour sa bourgade, intenable. Mais sans attendre, et depuis septembre, les leaders de la droite, La Ligue du Nord en tête ainsi qu'Alliance nationale ont multiplié les alertes au supposé « trop-plein d'immigrés menaçant l'identité italienne ». Le week-end dernier, pour ne reprendre que les déclarations les plus récentes, Umberto Bossi, dans un rassemblement à Padoue mettait en accusation une fois de plus l'islam.

De fait, le thème de l'immigration clandestine, voire de « zéro immigration » pour les extrémistes, nombreux au nord de l'Italie, est, depuis l'automne, le thème central dans la

campagne pour les prochaines législatives. Et l'année du Jubilé est l'occasion pour les conservateurs de la Curie d'affirmer des positions à la limite du racisme. Ainsi l'archevêque de Bologne, le cardinal Biffi, répéta-t-il en septembre et en octobre ses attaques contre les musulmans, qu'il accuse de vouloir imposer l'islam aux Italiens. Le pape a réaffirmé à plusieurs reprises son refus du racisme et son respect du pluralisme, pas plus tard que dimanche dernier. Umberto Bossi, interrogé sur-le-champ par un journaliste, se s'en émeut guère : « Le Pape fait son métier, et moi le mien ! », rétorque-t-il.

EXPULSIONS ILLÉGALES

Dans la réalité, près de 20 % d'immigrés ont vu, en deux ans, leur situation régularisée. Ce taux paraît élevé par rapport à celui de la France, mais le nombre total d'étrangers en Italie y est beaucoup plus faible. Le gouvernement de centre gauche se préoccupe du problème, rendu plus épineux par la décision d'un magistrat de Milan de refuser en fin de semaine huit expulsions, les jugeant illégales, comme il trouve illégaux les centres de rétention avant expulsion.

Enzo Bianco, ministre de l'intérieur, s'est inquiété de cette décision, alors qu'à l'inverse Livia Turco, sa collègue du ministère de la solidarité, souhaite que la Cour constitutionnelle, saisie de ce jugement, se prononce « rapidement ».

Danielle Rouard

Les opérations de récupération du « Kursk » sont achevées

La marine russe n'a pu remonter à la surface que douze des corps des marins disparus dans le naufrage

L'OPÉRATION de récupération, par la marine russe assistée de Norvégiens et de Britanniques, de l'équipage du sous-marin nucléaire d'attaque *Koursk*, disparu le 12 août en mer de Barents, s'est achevée, mardi 7 novembre, avec le départ de la plate-forme norvégienne *Regalia* qui servait de bâtiment-base aux plongeurs chargés du sauvetage. Douze corps, sur un équipage de 118 hommes, ont été ramenés à la surface.

Depuis Severomorsk, c'est un porte-parole de la Flotte du nord, à laquelle le sous-marin appartenait, qui a indiqué que la remontée des corps touchait à sa fin. Des plongeurs devaient procéder à une ultime inspection de la coque du *Koursk* en prévision de la réunion, mercredi 8 novembre, de la commission gouvernementale chargée d'enquêter sur le naufrage et ses causes éventuelles. Selon l'amiral Vladimir Kouroedov, chef d'état-major de la marine russe, le rapport final sera présenté à cette occasion par l'amiral Viatcheslav Popov, chef des opérations au commandement de la Flotte du nord, qui a contrôlé la remontée des corps des sous-marinières depuis le début des opérations en mer de Barents.

Le sous-marin repose par 108 mètres de fond. Toutes les ouvertures pratiquées dans la coque par les sauveteurs, à quelque niveau que ce soit des différents compartiments du *Koursk*, ont été refermées, y compris le premier d'entre-eux, à l'avant, qui est le

118 sous-marinières disparus

● 12 août 2000 : le *Koursk*, avec 118 hommes, des missiles et des torpilles à bord, coule par 108 mètres de fond en mer de Barents. La marine russe annonce que le sous-marin a été victime d'une « collision » avec un navire étranger.

● 16 août : Vladimir Poutine accepte l'assistance de la Norvège et du Royaume-Uni qui envoient des plongeurs.

● 21 août : suite à l'ouverture des sas, Moscou annonce que tout l'équipage a péri, instaure un deuil national et promet une aide financière aux familles.

● 24 octobre : les plongeurs pratiquent une ouverture dans la coque et, le lendemain, un plongeur russe pénètre pour la première fois dans le *Koursk*. Quatre corps sont remontés à la surface. Identification de celui de Dmitri Kolesnikov, porteur d'un message révélant que seuls 23 hommes ont momentanément survécu en se réfugiant à l'arrière.

● 28 octobre : les plongeurs russes remontent huit corps.

● 5 novembre : la marine russe relance la thèse d'une collision avec un sous-marin étranger.

plus endommagé et qui abritait les torpilles. L'arrêt des opérations a vraisemblablement été décidé quand les plongeurs ont pu constater qu'il leur était devenu impossible de pénétrer, sans risques pour eux-mêmes, à l'intérieur du sous-marin dont les courbes intérieures sont obstruées par différents débris.

L'ultime inspection, mardi 7 novembre, a consisté, semble-t-il, à permettre aux sauveteurs d'examiner à quelles conditions pourrait avoir lieu le renflouage du sous-marin s'il devait avoir lieu l'an prochain. La plate-forme *Regalia* était positionnée sur zone depuis le 20 octobre.

Pour l'instant, le mystère demeure sur les causes du naufrage qui s'est produit pendant des exercices de grande envergure de la marine russe en mer de Barents, mobilisant, entre autres bâtiments, le croiseur-amiral de la Flotte du nord, le *Pierre-le-Grand*, qui est à propulsion nucléaire et qui est armé de missiles porte-torpilles SSN-16 conçus pour atteindre des sous-marins évoluant à moyenne profondeur.

DEUX EXPLOSIONS

Les responsables de la Flotte du nord continuent de privilégier l'hypothèse d'une collision du *Koursk* avec un sous-marin de l'OTAN. Seuls les Etats-Unis ont, à ce jour, admis qu'ils avaient déployé, mais très loin de la zone d'exercice, deux de leurs sous-marins qui, depuis, sont rentrés à leur base sans ennuis.

En Occident et, singulièrement, outre-Atlantique, les experts avancent le scénario d'une double déflagration à bord du *Koursk*, consécutive à l'explosion accidentelle d'un nouveau modèle de torpille embarquée.

Les rares images sous-marines, prises après le naufrage, montrent des brèches importantes dont les bords sont tournés vers l'extérieur, ce qui semble témoigner d'une déflagration interne. Des centres d'écoutes, notamment norvégiens, ont fait état de deux explosions enregistrées à un peu plus de deux minutes d'intervalle de temps, l'une d'elles ayant été de forte intensité.

L'hypothèse de l'explosion d'une torpille, suite à une mauvaise manipulation ou à une erreur de navigation et entraînant celle de torpilles voisines dans les tubes à l'avant du *Koursk*, a été souvent émise par les spécialistes occidentaux. Il se pourrait que le sous-marin ait été chargé de tester une nouvelle version de torpilles russes, la Squall ou « bourrasque » en russe, qui file à une grande vitesse sous l'eau avant de toucher sa cible. Cet engin fait appel à une propulsion extrêmement instable et volatile.

Cette thèse est formellement récusée par Moscou, qui s'en tient à celle d'une collision. — (AFP, Reuters.)

Le Royaume-Uni a aidé la France à concevoir sa bombe H

LES BRITANNIQUES ont aidé les Français à trouver la formule de la bombe H. Avec le consentement tacite des Américains. Intitulé *Histoire secrète de la bombe atomique française*, un livre à paraître, écrit par André Bendjebbar, détaille les aspects de cette aventure qui a abouti à l'explosion, en août 1968, de la première bombe H française sur l'atoll polynésien de Fangataufa. Cela faisait déjà onze ans que le Royaume-Uni, lié aux Etats-Unis par un pacte stratégique secret, avait fait exploser sa première bombe H, au voisinage des îles Christmas, dans le Pacifique.

Depuis plusieurs années, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) peinait à concevoir une arme thermonucléaire de conception nationale. Il était en panne pour trouver la recette de la maîtrise de la fusion, hésitant entre plusieurs formules possibles à partir d'une idée d'un ingénieur, Michel Carayol, qui ne faisait pas l'unanimité au départ.

« LA SOLUTION SOUS LE NEZ »

En avril 1967, les experts du CEA avaient, de fait, sous les yeux, la solution théorique de la bombe H, mais ils tergiversaient. En septembre de la même année, sir William Cook, un savant britannique — francophile — chargé des dossiers scientifiques au cabinet du ministre de la défense, est approché par le général André Thoulouze, attaché de défense

auprès de l'ambassade de France à Londres. « Sir William Cook était le personnage idéal, écrit André Bendjebbar, pour que le gouvernement britannique livrât clandestinement les secrets thermonucléaires à la France sans que les Etats-Unis trouvent à y redire, tout en contentant les Français. »

Si les premières tractations commencèrent à Londres, Sir William vint aussi en France. Le rumour dit qu'il séjourna sur la Côte d'Azur, aux frais de la République, et qu'il accepta de répondre, après, probablement, le feu vert de responsables américains et britanniques, à toutes les questions de ses interlocuteurs français. La bonne solution était bien celle de Michel Carayol. « Les Français avaient la solution sous le nez, mais ils ne l'avaient pas vue », écrit l'historien de la bombe française.

Le général Thoulouze a agi, croit savoir André Bendjebbar, « en accord complet avec le général de Gaulle ». Mais il devait mourir dans « un étrange accident d'hélicoptère ». En réalité, il quitte son uniforme en 1970 et représente, à Londres, les intérêts de la Société nationale industrielle aérospatiale (Snias), la future Aerospatiale associée, à ce jour, à Matra et à DASA. Le 6 avril 1978, le général Thoulouze se tue, en France, lors d'un vol d'hélicoptère Ecureuil présenté à un client.

Jacques Isnard

PREFECTURE DE LA MAYENNE

Direction Départementale de l'Équipement de la Mayenne

Aménagement RN 162 Laval-Mayenne 2^e Avis d'enquête

Enquête conjointe portant à la fois sur l'utilité publique du projet situé sur les communes de St-Fraimbault de Préfres, Aron, Mayenne, Moulay, Commer, Marrigné sur Mayenne, Sacé, Louverné et Chargé et sur la mise en compatibilité des POS des communes de St-Fraimbault de Préfres, Aron, Mayenne, Moulay, Commer, Marrigné sur Mayenne, Sacé, Louverné et Chargé et à la préfecture du département de la Mayenne à Laval, sur la réalisation des installations nécessaires à l'exploitation de la route express, ainsi que sur le classement en route express de la RN 162 entre le giratoire de "Coudonges" Pr 364-853 de la RN 12, et le giratoire "Bestier" sur la rocade est de Laval. Pr 41-030 sur la RN 162.

Conformément au code de l'urbanisme pour cause d'utilité publique et à l'arrêté préfectoral n°2000 E 648 du 03/10/2000 de prescription d'ouverture d'enquête conjointe, le public est informé de l'enquête publique susvisée. Elle se déroulera sur le territoire des communes de St-Fraimbault de Préfres, Aron, Mayenne, Moulay, Commer, Marrigné sur Mayenne, Sacé, Louverné et Chargé et à la préfecture du département de la Mayenne à Laval. Les dossiers constitués conformément aux articles R 113.1 et R 114.2 du code de l'urbanisme et les registres d'enquêtes seront déposés dans les mairies concernées et à la préfecture, pendant 32 jours consécutifs, du mardi 7 novembre 2000 au vendredi 8 décembre 2000 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivants : Préfecture de la Mayenne : lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h30 ; St-Fraimbault de Préfres : lundi 8h-12h et 13h30-18h ; mardi, vendredi 8h-12h ; mercredi, jeudi 8h-12h et 13h30-18h30 ; samedi 9h-12h ; Aron : lundi, mardi, jeudi 9h-12h ; mercredi, vendredi 9h-12h et 15h-17h30 ; samedi 9h-11h30 ; Mayenne : lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h ; Moulay : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h ; mercredi, samedi 10h-12h ; Commer : lundi au jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-17h ; samedi 10h-12h ; Marrigné-sur-Mayenne : lundi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-18h ; mardi, jeudi, samedi 9h-12h ; Sacé : mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 ; Louverné : lundi, samedi 8h30-12h ; mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h et 13h30-18h ; vendredi 8h30-12h et 13h30-17h ; Chargé : lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h ; samedi 8h30-12h.

Les personnes intéressées, ainsi que les chambres consulaires pourront prendre connaissance du dossier et signer leurs observations portant à la fois sur l'utilité publique du projet, sur la mise en compatibilité des POS et sur le classement en route express de la RN 162, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit à M. le président de la Commission d'enquête dans les mairies concernées et à la préfecture, lieux de l'enquête. Elles sont tenues à la disposition du public.

La commission d'enquête nommée par décision du Tribunal Administratif de Nantes du 19/09/2000 se compose comme suit :

Président : M. René Le Tallec, ingénieur divisionnaire des TPE, chef d'arrondissement, en retraite, demeurant, 12 avenue du Sergent Maginot - 35000 Rennes.
Commissaires-enquêteurs : M. Serge Leclerc, ingénieur en retraite, demeurant, 26, rue de Betagne 53230 Lorient, qui en cas d'empêchement de M. Le Tallec, assurera son remplacement, M. Michel Ravez, officier supérieur des télécommunications de l'armée de terre, en retraite, demeurant, 7, rue du Pré Perché - 35000 Rennes.
Commissaire-suppléant : Mme Maria Gormier, infirmière diplômée d'Etat, en retraite, demeurant, 8, place de l'Hôtel de Ville - 53500 Erné, qui en cas d'empêchement de M. Leclerc ou de M. Ravez, assurera leur remplacement.

Les permanences de la commission d'enquête, pour y recevoir le public sont assurées dans les lieux, jours et heures suivants :

Préfecture de la Mayenne : les lundis 13/11 et 04/12 de 9h à 12h, Aron : mercredi 22/11 de 9h à 12h, Commer : mercredi 8/11 de 9h à 12h, Marrigné sur Mayenne : mercredis 8/11 et 22/11 et lundi 4/12 de 14h à 17h, Mayenne : mardi 7/11, jeudi 23/11 de 14h à 17h et vendredi 8/12 de 15h à 18h, Moulay : mardi 7/11, jeudi 23/11 et vendredi 8/12 de 9h à 12h.

La commission d'enquête dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour adresser à M. le préfet de la Mayenne, les dossiers d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées relatifs à l'utilité publique du projet, à la mise en compatibilité des POS des communes concernées et au classement en route express de la RN 162. Une copie, du rapport et des conclusions, sera déposée à la préfecture - bureau de l'environnement, à la sous-préfecture de l'arrondissement de Mayenne, dans les mairies concernées, à la direction départementale de l'équipement de la Mayenne, service des routes, cité administrative à Laval, pour y être tenue à la disposition du public pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 8 décembre 2001 inclus.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet dans les conditions prévues au titre 3^e de la loi du 17 juillet 1978.

Un commando de l'ETA démantelé près de Madrid

MADRID. Neuf personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA ont été arrêtées, mardi 7 novembre, lors d'une rafle à Azuqueca de Henares, près de Madrid. Le commando comprenait deux femmes, Ainara Esterranz Cruz, 24 ans, identifiée en juillet à Saragosse lors du démantèlement du « commando Aragon » et Nerea Garro Perez, 26 ans. Elles avaient été repérées par la police le 30 octobre, jour du dernier attentat de l'ETA à Madrid, mais elles n'étaient pas encore passées à l'action selon le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja. Les deux militantes de l'ETA ont été arrêtées à leur sortie de l'ambassade de Cuba où elles avaient demandé l'asile politique. Les deux hommes qui avaient mis la police sur leur piste, Asier Urretavizcaya et Victor Goni Martinez, ont été interpellés. - (AFP)

Au Venezuela, les pouvoirs spéciaux au président Hugo Chavez

CARACAS. L'assemblée nationale du Venezuela a approuvé, mardi 7 novembre, une loi donnant des pouvoirs spéciaux au président Hugo Chavez, afin de promulguer 38 lois, d'ordre économique et financier en particulier. Cette loi d'habilitation avait été approuvée en première lecture le 3 octobre par 114 des 165 députés. Le chef de l'Etat vénézuélien avait demandé le 22 septembre à disposer de pouvoirs spéciaux pendant un an, afin de procéder à « la modernisation des aspects juridiques du pays et rendre efficace l'administration publique ». - (AFP)

La « Déclaration de Bamako » pour la démocratie dans l'espace francophone

BAMAKO. Le symposium sur le « bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone », qui s'est tenu les 4 et 5 novembre dans la capitale malienne, a adopté une série de recommandations qui seront transmises au neuvième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, prévu à Beyrouth en octobre 2001. La « Déclaration de Bamako » considère que « *francophonie et démocratie sont indissociables* » et se prononce pour des sanctions en cas de « *rupture de la démocratie* » et de violations graves des droits de l'homme. Elle recommande la suspension « *automatique* » de l'Organisation internationale de la Francophonie d'un pays où un coup d'Etat a été commis, de même que des restrictions d'octroi de visas aux autorités « *de fait* » des pays concernés. Le symposium de Bamako, auquel ont participé le président malien Alpha Oumar Konaré et le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, a réuni durant trois jours plus de 300 participants. - (AFP)

Deux sœurs siamoises ont été séparées en Angleterre

MANCHESTER. Au terme d'une opération qui a duré vingt heures et mobilisé vingt spécialistes, les chirurgiens de l'hôpital Saint Mary de Manchester (Angleterre) ont séparé les deux jumelles siamoises, désignées par les prénoms fictifs de Mary et Jodie. Comme cela était prévu, Mary est décédée, tandis que l'état de sa sœur Jodie, d'abord critique, s'est amélioré. Les deux sœurs, dont les parents sont originaires de l'île de Malte, sont nées le 8 août unies par l'abdomen. Mais l'une d'entre elles, Mary, avait un cœur, des poumons et un cerveau défaillants et n'était maintenue en vie que par les organes vitaux de sa sœur. Les chirurgiens souhaitaient les séparer, au prix de la mort de Mary, afin de permettre à Jodie de vivre, mais les parents s'y opposaient pour des raisons religieuses. Après de longues péripéties judiciaires et un débat dans le pays, une décision en appel avait autorisé la séparation. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **SERBIE : une vague de mutineries s'étend dans les établissements pénitentiaires.** Dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 novembre, une mutinerie avait éclaté dans une prison de Sremska Mitrovica, les détenus exigeant de meilleures conditions de vie et le limogeage de la direction. Depuis, des centaines de détenus se sont mutinés à Pozarevac, dans l'est du pays, et à Nis où est mort un détenu mardi 7. Une centaine d'Albanais de souche ont été évacués de la prison de Nis par mesure de sécurité. - (Reuters.)

■ **ALGÉRIE : Amnesty International effectue une deuxième mission d'information** depuis un an. La délégation, arrivée à Alger lundi 6 novembre, enquête sur des cas de violation des droits de l'homme par les milices d'autodéfense (appelées « patriotes ») luttant aux côtés de l'armée contre les islamistes armés. A Lausanne, au siège de la section francophone d'Amnesty, un communiqué publié mardi reproche aux autorités de n'avoir pris « aucune mesure concrète pour régler l'énorme problème de l'impunité qui règne dans le pays » et dénonce l'absence d'« enquêtes indépendantes et impartiales sur les homicides et autres atteintes aux droits de l'homme ». - (AFP, Reuters.)

■ **EGYPTE/IRAK : Le Caire a rétabli ses relations diplomatiques** avec l'Irak, mardi 7 novembre, au niveau des chargés d'Affaires « ayant rang d'ambassadeur », neuf ans après une rupture, à l'initiative de Bagdad, liée à la guerre du Golfe en 1991. Depuis, c'est l'Inde qui représentait les intérêts de l'Irak en Egypte et ceux de l'Egypte en Irak. - (AFP)

■ **IRAK/ÉTATS-UNIS : les forces aériennes américaines et britanniques ont pris des mesures** pour éviter d'abattre accidentellement des avions civils dans les zones d'exclusion aérienne au nord et au sud de l'Irak, a annoncé mardi 7 novembre le Pentagone. Suspendu depuis la guerre du Golfe, le trafic aérien civil irakien a repris depuis dimanche dans ces deux zones sous surveillance d'avions militaires américains et britanniques, qui bombardent régulièrement des sites de défense anti-aériens irakiens, jugés menaçants par Washington. - (AFP)

L'Europe définit sa position avant la conférence de La Haye sur le climat

BRUXELLES. Les ministres de l'environnement des Quinze se sont réunis, mardi 7 novembre, pour arrêter la stratégie de l'Union européenne avant la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui doit décider à La Haye des moyens de mettre en œuvre le Protocole de Kyoto adopté en novembre 1997. L'Union juge qu'une ratification rapide du Protocole est nécessaire. Elle rappelle que « *ce sont avant tout des mesures prises au niveau national* » qui permettront de tenir les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les ministres ont noté les « *incertitudes scientifiques* » attachées à la prise en compte des puits de carbone, c'est-à-dire à l'importance que les forêts pourraient avoir pour absorber le gaz carbonique. - (Corresp.)

Formation de la commission chargée d'établir l'origine de la crise israélo-palestinienne

Pour Washington, l'arrêt des violences demeure prioritaire

Des heurts ont encore opposé l'armée israélienne et des manifestants palestiniens, mardi 7 novembre, en Cisjordanie et à Gaza, mais l'in-

tensité des violences continue de baisser sensiblement. A quarante-huit heures d'une rencontre à Washington avec le président

palestinien Yasser Arafat, le président Bill Clinton a annoncé la composition de la commission chargée d'établir l'origine de la crise.

LES ÉTATS-UNIS ont annoncé mardi 7 novembre la composition de la commission chargée d'« *établir les faits* » sur les violences dans les territoires palestiniens, à deux jours d'une relance de leurs efforts pour y ramener un calme durable et ranimer le processus de paix.

En annonçant le nom des cinq personnalités qui composeront cette commission, présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, la Maison Blanche a souligné, dans un communiqué, que l'arrêt des violences en Cisjordanie et Gaza demeurerait sa « *priorité immédiate* ». « *Pour que la commission puisse mener à bien sa tâche, les deux parties doivent accomplir un effort sérieux et de bonne foi pour mettre en œuvre les engagements pris au sommet de Charm el-Cheikh dans le but d'apaiser les violences* », ajoute le communiqué.

Pour seconder le sénateur Mitchell, qui avait joué un rôle de médiateur crucial dans l'aboutissement du processus de paix en Irlande du Nord, le président Bill Clinton a désigné, en consultation

avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, l'ancien président turc Suleyman Demirel, dont la présence était souhaitée par les Palestiniens, le haut représentant de la diplomatie de l'Union européenne, Javier Solana, le ministre norvégien des affaires étrangères, Thornbjörn Jagland, et un ex-sénateur américain, Warren Rudman, spécialisé dans les questions de sécurité. Ce dernier préside le bureau consultatif de la présidence pour les questions de renseignements.

DÉBUT D'ACCALMIE

La commission devrait entamer ses travaux assez rapidement et disposer d'au moins quelques semaines pour présenter ses conclusions. Sa création avait été décidée en octobre, lors du sommet de Charm el-Cheikh (Egypte). M. Clinton retrouvera, jeudi à la Maison Blanche, M. Arafat, puis, dimanche, M. Barak. Les discussions s'avèrent délicates, bien qu'un début d'accalmie soit perceptible depuis plusieurs jours en

Cisjordanie et à Gaza. Le gouvernement israélien a reconnu cette évolution, mais exigé de Yasser Arafat qu'il fasse davantage pour mettre « *complètement fin aux violences. Ceci est un préalable à la poursuite du processus de paix* », a déclaré mardi un porte-parole du gouvernement d'Ehoud Barak, Nachman Shaï.

Depuis plusieurs jours, M. Arafat insiste sur le déploiement en Cisjordanie et à Gaza d'une force internationale de l'ONU pour assurer la protection des populations palestiniennes. Cette revendication a été totalement rejetée par M. Barak, et M. Clinton a admis, lundi, lors d'une interview à une radio de Chicago, que cette exigence n'avait aucune chance de rentrer dans les faits. « *Les Israéliens y sont fermement opposés et donc elle ne pourra aboutir* », a déclaré M. Clinton. Il a ajouté qu'il pensait que les Palestiniens cherchaient désespérément un mécanisme pour arrêter la violence et qu'il ne pouvait « *les en blâmer* ».

Sur le terrain, un Palestinien a été tué par balle, mardi, par l'ar-

mée israélienne, lors d'incidents entre lanceurs de pierres et soldats devant la tombe de Rachel, un lieu saint du judaïsme situé à l'entrée de la ville de Bethléem, au sud de Jérusalem. Deux autres Palestiniens sont décédés des suites de leurs blessures, ce qui porte à 185 le nombre des morts, en quasi-totalité des Palestiniens.

Dans la soirée, des échanges de tirs nourris ont eu lieu entre le quartier de peuplement juif de Gilo à Jérusalem-Est et la localité palestinienne voisine de Beit Jala, proche de Bethléem en Cisjordanie. Huit personnes ont été blessées à Beit Jala et au camp de réfugiés d'Aïda près de Bethléem par des brûlures, des éclats d'obus et des balles, selon le Croissant-Rouge palestinien.

Dans un communiqué, les principaux mouvements palestiniens ont affirmé que l'Intifada « *doit continuer et s'amplifier afin d'inclure les villages et les camps de réfugiés* ». Ces mouvements ont notamment annoncé des journées d'action mercredi, vendredi et dimanche. - (AFP)

ALSTOM

PREMIER SEMESTRE 2000/01

1^{ER} AVRIL - 30 SEPTEMBRE 2000

Carnet de commandes record :	€ 36.9 milliards
Commandes reçues :	€ 10 814 millions
Chiffre d'affaires :	€ 10 651 milliards
Résultat opérationnel :	€ 494 millions
Marge opérationnelle :	4,6 %
Résultat net :	€ 103 millions

Nouveaux progrès

Commentant les résultats présentés au Conseil d'Administration du 6 Novembre 2000, Pierre Bilger, Président Directeur Général d'ALSTOM a déclaré :

« Centré à 80% sur Power, Transmission & Distribution et Transport, ALSTOM a continué à progresser au cours du premier semestre 2000/01. Les actions menées pour remédier aux difficultés rencontrées dans le lancement des turbines à gaz GT24/GT26 sont mises en œuvre activement et la provision correspondante est comptabilisée. Dans la ligne du premier semestre, l'ensemble de l'exercice 2000/01 devrait faire apparaître de nouveaux progrès en terme de commandes et de marge opérationnelle par rapport à l'année dernière. La crédibilité de notre objectif de marge opérationnelle de 6% pour 2002/03, que je confirme, s'en trouve encore renforcée. »

Au cours du premier semestre clos le 30 septembre 2000, ALSTOM a reçu des commandes d'un montant total de € 10 814 millions (+32%), le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à € 10 651 millions (+41%). Cette augmentation par rapport à la même période de l'année dernière, est principalement due à la consolidation à 100% de Power.

Le résultat opérationnel s'est élevé à € 494 millions (+35%). La marge opérationnelle de 4,6%, est le résultat combiné d'une marge de 5,9% hors Power et de 3,2% pour Power, conforme à l'objectif précédemment annoncé pour ce dernier Secteur.

Afin de couvrir les coûts correspondants aux difficultés rencontrées dans le lancement des turbines à gaz

GT24/GT26, une provision de € 903 millions est incluse dans les comptes à fin septembre dans le cadre de la comptabilisation de l'écart d'acquisition de Power (purchase method).

Perspectives

Sur l'ensemble de l'année 2000/01, dans le contexte d'une croissance soutenue des marchés de l'énergie et du transport, le management s'attend à une confirmation de la forte croissance du niveau des commandes enregistrée sur les six premiers mois de l'année.

L'objectif de marge opérationnelle de 6% pour l'ensemble d'ALSTOM en 2002/03 est confirmé et le management anticipe pour l'ensemble de l'exercice 2000/01 de nouveaux progrès vers cet objectif.

CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2000/01	1 ^{er} semestre 1999/00
Commandes reçues	10 814	8 214
Chiffre d'Affaires	10 651	7 531
Résultat Opérationnel	494	365
Marge Opérationnelle	4,6% (5,9% hors Power et 3,2% pour Power)	4,8%
Résultat net	103	227*

* inclut une plus value de cession exceptionnelle nette après impôt de 158 millions d'euros.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

En millions d'euros	Commandes		Chiffre d'affaires	
	1 ^{er} semestre 2000/01	1 ^{er} semestre 1999/00	1 ^{er} semestre 2000/01	1 ^{er} semestre 1999/00
Power	4 647	2 453	5 091	1 834
Transmission & Distribution	1 578	1 275	1 276	1 272
Transport	2 616	1 939	1 767	1 933
Contracting	1 491	1 153	1 160	1 053
Power Conversion	337	224	279	316
Marine	36	639	933	722
Autres	109	531	145	401
TOTAL	10 814	8 214	10 651	7 531

© ALSTOM 2000 * On a de plus en plus besoin d'ALSTOM

Relations Investisseurs

www.alstom.com
investor.relations@chq.alstom.com
N° Vert 0 800 50 90 51
25, avenue Kléber 75795 PARIS Cedex 16

MORE AND MORE PEOPLE NEED ALSTOM*

Découvrez les solutions innovantes que vous apporte chaque jour le spécialiste global de l'énergie et du transport.
www.alstom.com

VACHE FOLLE Une trentaine d'organisations syndicales et professionnelles de la filière viande ont décidé, mardi 7 novembre, de proposer au gouvernement de ne plus

introduire dans la chaîne alimentaire des bovins nés avant le mois de juillet 1996. Luc Guyau, président de la FNSEA, a rendu publique cette proposition et l'a transmise à Jean

Glavany, qui la fait étudier. ● LA CHUTE brutale des achats de viande bovine, provoquée par la crainte d'une forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob imputable à la consom-

mation d'aliments contaminés par la maladie de la vache folle, fait redouter un « cataclysme » à tout le secteur économique concerné. ● JACQUES CHIRAC a reproché au

gouvernement, dans une intervention télévisée, de ne pas avoir déjà interdit l'usage des farines carnées dans l'alimentation animale, ni généralisé le dépistage.

Les professionnels de la viande tentent de rassurer les consommateurs

Luc Guyau, président de la FNSEA, propose d'exclure de la chaîne alimentaire les animaux nés avant les mesures prises en 1996 pour « sécuriser » l'usage des farines carnées dans l'alimentation des bovins. Le gouvernement veut prendre son temps pour interdire leur emploi

APRÈS UNE RÉUNION de crise, mardi 7 novembre, à laquelle étaient représentées une trentaine d'organisations syndicales et professionnelles de la filière viande, Luc Guyau, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a créé la surprise en proposant une mesure radicale : la suppression de l'introduction dans la chaîne alimentaire de tous les bovins nés avant le mois de juillet 1996. C'est à cette date, en effet, que le gouvernement français a décidé de « sécuriser » les farines animales de viandes et d'os en excluant de leur fabrication les matériaux bovins à haut risque infectieux. Ces farines étaient interdites dans l'alimentation des bovins depuis 1990, mais outre l'existence de circuits frauduleux, on estime que des contaminations ont pu se produire, des aliments destinés aux porcs ou aux volailles – pour lesquels les farines sont autorisées –

pouvant se mélanger à des aliments destinés aux ruminants.

Cette mesure a été initialement proposée par la Fédération nationale bovine (FNB), l'une des principales branches de la FNSEA. Elle a rencontré l'unanimité des partenaires et a été soumise mardi soir à Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, qui devait la faire expertiser dans les plus brefs délais. Elle vise, clairement, deux objectifs : rassurer les consommateurs, à un moment où l'offre de viande de bœuf risque d'être pléthorique par rapport à la demande ; et prévenir une chute catastrophique des cours. L'exclusion de la chaîne alimentaire concernerait, pour l'essentiel, les vaches laitières « de réforme », trop âgées pour continuer à être performantes comme « usines à lait », ainsi que les génitrices de veaux et de génisses d'un âge compris entre huit et dix ans.

La FNSEA estime que ce plan d'urgence, qui pourrait être étalé sur 5 à 6 ans, concernerait environ 1,5 millions d'animaux et coûterait environ 7 milliards de francs, les éleveurs réclamant en effet des indemnités pour chaque animal ôté du circuit commercial classique. L'indemnisation unitaire serait comprise entre 4 000 francs à 8 000 francs selon la valeur du bovin. Pierre Chevallier, président de la FNB, a déclaré au *Monde* que le coût de cette mesure devrait pouvoir être financé au moins à 50 % par le budget européen, à l'instar de ce qui a été fait par l'Union pour la Grande-Bretagne lorsque Londres a décidé, en 1996, de retirer de la chaîne alimentaire les bovins de plus de trente mois. Selon M. Chevallier, le retrait des vaches nées avant l'été 1996 permettrait de retirer 300 000 tonnes de viande, donc d'étaler à peu près une chute de consommation d'environ 30 %.

La Confédération paysanne, par la voix de Marjolaine Maurette, responsable du secteur bovin dans ce syndicat et agricultrice dans la Creuse, estime qu'il « s'agit d'une mesure spectaculaire mais complètement disproportionnée. Nous demandons, en attendant une éventuelle interdiction totale des farines, d'obliger les abattoirs à baisser leurs cadences de travail pour pouvoir préparer correctement la viande et de placer davantage d'inspecteurs vétérinaires pour surveiller l'application de la réglementation ».

Pour l'heure, la Confédération paysanne propose d'autres mesures pour prévenir les risques de transmission à l'homme de l'agent de l'ESB. « Nous proposons depuis plusieurs mois aux pouvoirs publics de ne plus procéder à l'abattage de la totalité des troupeaux dans lesquels un cas d'ESB est détecté mais de mettre en place un abattage sélectif par tranche d'âge, explique au *Monde* José Bové,

l'un des porte-parole de ce syndicat, mais nous souhaitons aussi différentes mesures complémentaires concernant l'identification des troupeaux qui ont été exposés au même risque alimentaire et l'intensification du dépistage. Sur le fond, je suis d'accord avec les deux mesures préconisées par Jacques Chirac quant aux farines animales et au dépistage. » La Confédération paysanne, qui devait être reçue mercredi au ministère de la justice, entend que la justice puisse au plus vite établir la responsabilité de tous ceux – professionnels de l'agroalimentaire, administrations, ministres – qui ont laissé des farines britanniques contaminer le cheptel bovin français.

Si elle devait être acceptée par le gouvernement, la mesure réclamée par la FNSEA viendrait grandement compliquer la gestion du dossier de la destruction par incinération des farines animales et de l'impact environnemental de cette destruction.

Alors même qu'aucune solution pratique n'est en vue pour détruire les centaines de milliers de tonnes de farines qui ne seraient plus utilisées dans l'alimentation des porcs, des volailles et de poissons, viendraient en effet s'ajouter celles issues de la destruction par incinération de l'ensemble des bovins nés avant 1996.

Le gouvernement est, d'autre part toujours, confronté à la question du remplacement des protéines animales par des protéines végétales puisque, depuis 1992 et les accords de Blair House, signés par l'Europe sous la pression des Etats-Unis, les Quinze « s'autolimitent » dans la production de protéines végétales et sont obligés de s'approvisionner en tourteaux de soja américains, en majeure partie issus de plantes génétiquement modifiées.

François Grosrichard et Jean-Yves Nau

Un secteur économique menacé de « cataclysme »

« CA VA ÊTRE un cataclysme. Vous connaissez beaucoup de secteurs qui pourraient supporter une baisse brutale de 30 % à 40 % de leur activité ? » Jean-Luc Marres, le patron de la Soviba, la société d'abattoirs par qui le scandale est arrivé (à son corps défendant), est peut-être enclin à plus de pessimisme que ses collègues de la profession. Depuis ce funeste 10 octobre où un négociant en bovins de l'Eure a présenté – malencontreusement ou frauduleusement – une vache contaminée à son abattoir de Villers-Bocage (Calvados), la Soviba a enregistré un ralentissement dramatique dans ses cinq sites de production.

Celui de Villers « ne tourne plus qu'à 60 % de ses capacités », dit M. Marres. Et il a fallu fermer le site de Chemillé, en Maine-et-Loire, qui employait 120 personnes et travaillait notamment pour l'Italie, « dont les commandes sont en baisse d'environ 50 % depuis le début de la crise ». L'Italie est le premier marché de la viande bovine française, dont il absorbe à lui seul 55 % des exportations, loin devant les deuxième et troisième clients, la Grèce et l'Espagne (11 % chacun). M. Marres craint qu'avec cette nouvelle psychose, la France ne soit « en train de se tailler une réputation internationale égale à celle de la Grande-Bretagne il y a quatre ans. C'est plus grave qu'en 1996, car c'est une perte de confiance dans le système lui-même qui est en train de se produire. »

Un comble !, s'insurge Louis Orenge, président du Comité interprofessionnel des viandes, organisme qui fut à la pointe du combat pour l'étiqetage et la traçabilité depuis 1996 : « Quand vous voyez des pays qui n'ont pas pris le tiers du quart des mesures que nous avons prises et qui décrètent un embargo sur notre viande... »

LES « CHEFS » S'INQUIÈTENT

Mais les incantations des professionnels n'y feront rien, les chiffres sont là. Au Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, mardi 7 novembre, on observait une baisse de « 37 % par rapport à la moyenne des cinq derniers mardis », indiquait Guy Eschalier, le président du Syndicat des grossistes en viandes du MIN.

La psychose se répand inexorablement dans le pays. Mardi, prenant le pas des cantines scolaires, le chef cuisinier le plus étoilé de France, Alain Ducasse, faisait savoir à l'AFP qu'il prendrait « dans les jours qui viennent » une décision quant au retrait éventuel du

bœuf des cartes de ses restaurants. « Je n'aime pas ne pas savoir et je suis favorable au principe de précaution. Devant l'absence de certitudes scientifiques, la décision finale pourra nous appartenir ». Plus « vieille école », le vétérinaire Paul Bocusse affirmait de son côté qu'il continuera « à servir du bœuf tant qu'il n'y a pas de directive contraire ». « Je ne suis que cuisinier. C'est aux autorités sanitaires et scientifiques de nous informer », estime-t-il.

La question est maintenant, pour la filière, d'anticiper les dégâts à venir. Chez Socopa, numéro un industriel de la viande en France (280 000 bovins abattus chaque année), la baisse d'activité observée depuis le début de la semaine est de « 50 % sur la viande bovine », qui représente environ la moitié des 12 milliards de francs de chiffre d'affaires. « Nous enregistrons tous les jours des arrêts de commandes de nos clients, explique un porte-parole. Les deux tiers de nos 17 sites de production sont passés au chômage technique et nous envisageons des mesures de fermeture qui pourraient être définitives si la crise perdure. »

TRANSFERT VERS D'AUTRES VIANDES

Pierre Perrin, le président de la Confédération française de la boucherie charcuterie traiteur, qui fédère 22 000 entreprises artisanales, représentant 33 milliards de chiffre d'affaires, ne veut pas céder à la panique, se refusant à « lâcher des chiffres non vérifiés ». Il rappelle que « comme en 1996, on observe dans les crises aiguës un regain de confiance dans les bouchers de quartier ». La chute de la viande de bœuf se traduira d'abord, pour ses adhérents, par « un transfert de ventes au profit d'autres viandes, comme l'agneau ». Favorable à « l'interdiction totale des farines animales, mais dans toute l'Europe », il prévient d'emblée que la boucherie artisanale « n'a pas la capacité financière de prendre en charge les coûts de collecte et de destruction des animaux nés avant le 15 juillet 1996 ».

Pas question, non plus, de répercuter ces surcoûts dans les prix au consommateur, « nous sommes dans un marché extrêmement concurrentiel ». Allusion aux grandes surfaces, qui, à l'instar de Carrefour, se proposent de faire dépister systématiquement, à leurs frais, les bêtes abattues pour elles.

Pascal Galinier

Interdire les farines ? Généraliser les tests ?

EN S'EXPRIMANT solennellement, mardi 7 novembre, en faveur de l'interdiction « sans retard », en France, de l'usage de farines animales de viandes et d'os ainsi que pour le « dépistage systématique de la maladie » chez les bovins, le président de la République a choisi d'aborder directement deux des dossiers essentiels de la gestion de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle.

● **Les farines animales.** De l'avis quasi unanime du monde scientifique spécialisé dans l'épidémiologie des maladies à prions, ces farines, dites de viandes et d'os (FVO), sont directement à l'origine de l'émergence, en 1986, en Angleterre, de l'ESB. Après l'apparition en 1986 des premiers cas de la maladie de la vache folle, une enquête épidémiologique britannique avait permis de déterminer, dès 1988, que cette épidémie sans précédent avait pour origine ces farines animales. On devait rapidement découvrir que des modifications dans les méthodes de fabrication mises en œuvre, pour des raisons économiques, au début des années 80 en Grande-Bretagne, avaient conduit au recyclage de l'agent pathogène, ainsi qu'à sa dissémination massive dans le cheptel bovin de ce pays. Peu après la découverte de cet inquiétant phénomène, les responsables britanniques avaient décidé d'interdire, dès le 18 juillet 1988, ces farines dans l'alimentation des ruminants. Quelle fut, à la fin des années 80, l'attitude des responsables français ?

Faute d'une décision de Bruxelles, la France décidait le

2 août 1989 une interdiction de principe des importations mais formulait en août et en décembre de la même année deux « avis aux importateurs » expliquant que des dérogations pouvaient être obtenues dès lors que les importations des farines de viande en provenance du Royaume-Uni étaient destinées à des établissements a priori contrôlés par les directions des services vétérinaires. La direction des douanes françaises parlait alors de « prohibition relative ».

Le 20 février 1990, Jean Nestor, alors directeur du cabinet d'Henri Nallet, ministre de l'agriculture, écrivait au président du Syndicat des protéines et corps gras animaux : « Les autorités de Grande-Bretagne ont pris des mesures pour protéger leurs consommateurs, et les fabricants de farines de viande de ce pays ont cessé de s'approvisionner en abats de bovins. Toutefois, ces mesures ne paraissent effectivement pas avoir été poussées jusqu'à leur terme puisque l'exportation des farines n'est pas interdite à ce jour. »

IMPORTATIONS FRAUDULEUSES

Les industriels français de l'équarrissage, dans un courrier du 7 février 1990 adressé à M. Nallet, avaient souligné que la République fédérale d'Allemagne et le Danemark n'avaient pas craint, eux, d'interdire ces importations. « Ils sont beaucoup moins vulnérables que nous car les barrières sanitaires mises en place de longue date dissuadent déjà toute tentative de prospection des marchés », écrivaient-ils au ministre. Tout indique aujourd'hui que, au-delà des dérogations accordées, des impor-

tations frauduleuses ont eu lieu dans les années qui suivirent, comme en témoignent les chiffres des douanes britanniques et l'émergence et le développement de l'épidémie d'ESB sur le sol français (lire ci-contre les explications de M. Nallet). L'incorporation des farines britanniques dans les aliments pour animaux a d'autre part, selon toute vraisemblance, pu s'accroître après le 1^{er} janvier 1993 et l'instauration du marché unique.

En 1996, le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'ESB concluait que des farines britanniques avaient sans aucun doute été importées en France via la Belgique, pays jouant le rôle de plaque tournante internationale. On peut dès lors penser que les farines animales n'ont commencé à cesser d'être un vecteur de l'agent de l'ESB qu'après l'été 1996, quand le gouvernement Juppé, à la demande insistante des spécialistes français des maladies à prions, a demandé la mise en place d'une double sécurisation en excluant les abats les plus concernés par le risque. C'est sur cette hypothèse que se fondent les pronostics de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, qui prévoit une quasi-disparition des cas d'ESB à partir de 2001.

● **Le dépistage.** La France est le seul pays de l'Union européenne à avoir mis en œuvre, comme la Suisse, un programme de dépistage de l'ESB qui permet de commencer à mieux cerner la réalité épidémiologique de l'ESB dans le cheptel bovin et, ainsi, les risques humains de contamination humaine par voie alimentaire. Ce programme portera sur 48 000 bovins et devrait s'achever au début de 2001. Il est effectué chez des animaux âgés de plus de deux ans, retrouvés morts (à cause d'une maladie ou d'un accident) ou, pour diverses raisons, abattus d'urgence. Les analyses sont effectuées sur des tissus nerveux prélevés au niveau du tronc cérébral, juste en arrière du cervelet. En cas de résultat positif du test (obtenu dans un laboratoire d'analyse agréé) une confirmation est demandée au laboratoire de référence de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Près de 30 cas positifs ont été identifiés de la sorte.

Le souhait du chef de l'Etat d'une généralisation de ces tests est en totale opposition avec les conclusions des experts réunis au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire. Pour ces experts, une telle mesure, d'un coût considérable, n'apporterait, en l'état actuel des connaissances et des limites de la technique, qu'une dangereuse illusion de garantie sanitaire.

Michel Noblecourt

J.-Y. N.

La filière bovine française

● Emplois :

– 240 000 exploitations d'élevage et de négoce « produisent » 1,65 million de tonnes de viande par an.
– 447 abattoirs et sites de découpe assurent 44 000 emplois.
– 22 800 boucheries-charcuteries traiteurs emploient environ 80 000 personnes, et réalisent en moyenne 59 % de leur activité en viande bovine (bœuf, veau...).

● Chiffres d'affaires :

– Production (élevage, reproduction) : 34 milliards de francs
– Abattage-découpe : 75 milliards de francs.
– Consommation des ménages français : 39 milliards de francs.
– Restauration et collectivités : 10 milliards de francs.
– Industrie de transformation : 2,5 milliards de francs.
– Exportation de viande :

6,7 milliards de francs.

– Exportation de bêtes sur pied : 7,7 milliards de francs.
– Importations : 6,7 milliards de francs (dont 700 millions de francs d'animaux vivants).

● Principaux marchés d'exportation :

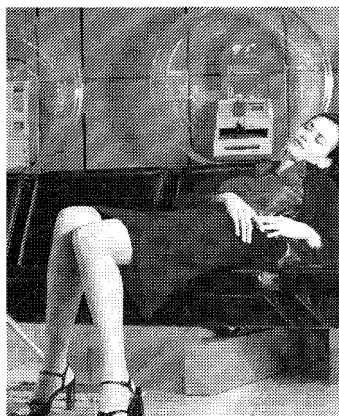
– Italie : 55 %
– Grèce : 11 %
– Espagne : 11 %
– Allemagne : 8 %
– Hors Union européenne : 13,6 %

● Consommation en France :

les Français consomment environ 1,4 million de tonnes de viande bovine par an (hors produits industriels). Depuis 1980, la consommation par personne et par an est passée de 38,8 kilos à 28,4 kilos (chiffre 1998).

● Canaux de distribution :

– Grandes surfaces : 73 %
– Boucheries traditionnelles : 18 %
– Marchés et autres circuits : 9 %



• 90.000 hôtels
• Prix exceptionnels - actualisés quotidiennement
• Connexion directe sans frais pour les entreprises

www.hrs.com
+49 (0) 221 / 20 77-600 (7-24 h)

HRS HOTEL RESERVATION SERVICE



Lionel Jospin juge démagogique l'attitude du chef de l'Etat

LIONEL JOSPIN se hâte... « dans les meilleurs délais », tandis que Jacques Chirac dit « de nouveau » qu'il faut « sans retard interdire les farines animales ». Soumis, le 6 novembre, à la pression de son cabinet, mais cueilli à froid et rendu furieux, mardi 7 novembre, par la déclaration du chef de l'Etat, le premier ministre se résout pas à parler comme l'Elysée et comme l'ancienne ministre de l'environnement, Corinne Lepage. Il avait d'ailleurs l'intention de parler à M. Chirac, mercredi matin, avant le conseil des ministres, de son intervention de la veille.

M. Jospin avait compris, depuis le début de la semaine, qu'il devait infléchir sa position. Il a d'autant moins apprécié le rappel à l'ordre de M. Chirac que, dit-on dans son entourage, les termes du débat étaient sur la table et que le président savait quelle était la direction que le gouvernement allait prendre. Le premier ministre a déclaré, mardi, devant les députés, que « les Français se de-

« Sans retard »

Dans son allocution télévisée, mardi 7 novembre, Jacques Chirac a déclaré : « Tout doit donc être mis en œuvre pour parvenir à une sécurité maximale. (...) Nous devons sans retard interdire les farines animales et prendre le cap du dépistage systématique de la maladie, afin de limiter, autant qu'il est techniquement possible, les risques de contamination. » « C'est sans retard, mais en veillant à l'applicabilité réelle de sa décision et en cherchant à prévenir d'autres risques possibles, que le gouvernement arrêtera prochainement les décisions qui s'imposent », a répliqué, deux heures plus tard, Lionel Jospin, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

mandant se demandent s'il est raisonnable de nourrir des animaux avec des farines animales ; mais il ne veut pas à donner l'impression qu'il cède à M. Chirac - qu'il juge « démagogique », répète-t-il à ses collaborateurs depuis la première intervention du chef de l'Etat, le 25 octobre - et pas davantage à « l'irrationnel ».

Le 2 novembre, le sujet était à l'ordre du jour de la réunion de ministres, autour des trois membres du gouvernement que Lionel Jospin confirme dans leur mission d'explication : Jean Glavany, ministre de l'agriculture, en chef de file, mais aussi Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, et François Patriat, le nouveau secrétaire d'Etat chargé, notamment, de la consommation.

Le débat, ce jour-là, s'est déjà installé. Pour le premier ministre, suivi par M. Glavany, aucun élément scientifique nouveau ne permet de justifier un changement de cap et, partant, l'interdiction des farines animales. « Si on sur-réagit, on accroît les peurs », explique-t-il. Laurent Fabius et M^{me} Gillot font tous deux entendre leur petite musique. Le ministre de l'économie rappelle, implicitement, l'affaire du sang contaminé et recommande l'application la plus ferme du principe de précaution. La secrétaire d'Etat à la santé va annoncer de nouvelles mesures pour améliorer l'efficacité de la surveillance épidémiologique. C'est M. Patriat qui est chargé d'expliquer, à la sortie, que le gouvernement dit oui au principe de l'interdiction des farines animales, mais que cette dernière ne pourrait intervenir au plus tôt « que dans quatre mois ».

Depuis cette réunion, de nou-

veaux « éléments médiatiques » ont fait leur apparition. Le 3 novembre, Libération annonce que, selon des collaborateurs de M. Glavany, un arrêté devrait être pris dans le courant de la semaine suivante pour interdire la côte de bœuf telle qu'elle est découpée aujourd'hui - information aujourd'hui démentie. A quelques jours de la rentrée scolaire, des maires expliquent qu'ils vont interdire la viande de bœuf dans les cantines. « Un léger affolement s'installe durant le week-end », confirme-t-on à Matignon. Lundi matin, plusieurs conseillers de M. Jospin soulignent vivement devant le directeur du cabinet, Olivier Schrameck, l'incompréhension qui risque de s'installer si le discours reste trop « scientifique ». Une réunion interministérielle est convoquée pour l'après-midi même.

Mardi matin, lorsqu'il reçoit les responsables socialistes à Matignon, M. Jospin ne sait pas encore que M. Chirac va prendre le gouvernement de vitesse. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, évoque l'émission de M 6, où les Français ont découvert pour la première fois l'image d'un malade. « Restons rationnels ! Ce sont les scientifiques qui doivent nous dire ce qu'il est sage de faire », répète M. Jospin. Il ne faut pas alimenter la psychose. M. Valls fait remarquer que M^{me} Gillot, en expliquant dans *Le Parisien* du matin, qu'« avec l'augmentation du nombre de cas de la maladie de la vache folle en France, il est fort probable que nous ayons plusieurs dizaines de cas de Creutzfeldt-Jakob » et qu'« il faut s'y préparer », n'y contribue pas beaucoup.

Dès 12 h 40, sur France 3, la secrétaire d'Etat à la santé nuance ses propos. M. Jospin, lui, apprend à l'heure du déjeuner la « séquence Elysée » qui se met en place. Dans l'hémicycle, c'est lui qui va répondre : un « homme d'Etat responsable devait aussi faire en sorte que ces choses soient connues par nos concitoyens », décoche-t-il, de manière improvisée, alors que l'opposition s'agite sur ses bancs. La « séquence Jospin », pour le moment, est close : à Matignon, on fait savoir que l'on « travaille » toujours à l'interdiction, « dans les meilleurs délais », des farines animales.

Ariane Chemin

Jacques Chirac met en cause le gouvernement en rappelant ses propos du 25 octobre

LE PRÉSIDENT de la République n'a pas mis très longtemps à mesurer l'ampleur et la gravité du sujet. Dès lundi, constatant la montée de l'inquiétude populaire, les décisions spectaculaires de plusieurs dizaines de maires interdisant la consommation de bœuf dans les cantines scolaires et les difficultés du gouvernement pour répondre de façon cohérente et nette à cette inquiétude, Jacques Chirac a décidé d'intervenir.

Le chef de l'Etat l'avait déjà fait, le 25 octobre, lors de la réunion du conseil des ministres, puis au SIAL (Salon international de l'alimentation), en réclamant « l'interdiction des farines animales » et l'instauration d'un « test de dépistage systématique » sur les troupeaux bovins. Mais ses conseillers ont vite jugé que ces interventions n'avaient pas eu l'impact désiré auprès des Français. L'intervention en conseil des ministres est souvent perçue comme trop politique, et le public du SIA est avant tout composé de professionnels.

La montée médiatique de la crise de la vache folle, ces deux dernières semaines, a donc été regardée avec attention. Et le visionnage, par plusieurs membres de l'équipe présidentielle, d'un reportage de M 6, le 6 novembre, montrant non seulement le cas d'un jeune homme atteint de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, mais aussi les errements des pouvoirs publics dans l'affaire de la vache folle, a

achevé de convaincre l'Elysée qu'une intervention du chef de l'Etat serait, cette fois, entendue et remarquée. Plusieurs réunions ont été organisées avec des scientifiques ; l'ancienne ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a apporté ses conseils politiques et techniques. Coups de fil, petit déjeuner politique, rendez-vous du week-end ont suffi pour mettre au point, avec les chefs de l'opposition, le relais concerté des propos du chef de l'Etat et la mise en cause du gouvernement, accusé de trop tarder à prendre une décision.

DEVANCER LIONEL JOSPIN

Mardi matin, très discrètement, l'Elysée a donc constitué un pool de caméramen de télévision et de techniciens radio pour enregistrer, à l'Elysée, une allocution solennelle destinée à être diffusée dès les journaux télévisés de 13 heures

et, surtout, à devancer toute annonce ou réponse de Lionel Jospin, l'après-midi même, à l'Assemblée nationale. « La gravité des développements récents de la crise de la vache folle m'amène à intervenir de nouveau pour rappeler les principes qui doivent guider notre action, les objectifs que nous devons nous fixer et les mesures qui doivent être prises, a donc commencé le président. Les principes sont clairs. Dans cette crise, aucun impératif ne peut être placé plus haut que l'exigence de la santé publique. Aucune autre considération ne saurait inspirer l'action des pouvoirs publics. La confiance de nos concitoyens dans la sécurité de leurs aliments et des aliments de leurs enfants doit être rétablie. »

Recevant depuis plusieurs mois des représentants d'associations d'éleveurs catastrophés par l'effondrement prévisible de leur acti-

tivité et qui viennent chercher un soutien auprès du président - et ancien ministre de l'agriculture -, M. Chirac a insisté : « L'avenir lui-même de la filière bovine est entièrement subordonné à la réponse qui sera apportée à cet impératif majeur de santé publique. » Puis, prenant date à l'intention d'un gouvernement jugé trop lent dans ses décisions, le président a lancé : « Les objectifs, je les ai indiqués il y a maintenant quinze jours. Nous devons sans retard interdire les farines animales et prendre le cap du dépistage systématique de la maladie, afin de limiter, autant qu'il est techniquement possible, les risques de contamination. »

« S'agissant des farines animales, une expertise a été à juste titre demandée à l'Agence de sécurité alimentaire. J'estime pour ma part que, sans attendre les résultats de cette expertise, il faut suspendre l'utilisation de ces farines dans tous les élevages en attendant de prendre une décision définitive, au vu des dires d'experts. » Enfin, afin de ne pas être accusé d'alimenter une psychose qu'il dénonçait lui-même il y a quelques années, le président a ajouté : « Mes chers compatriotes, je comprends parfaitement vos inquiétudes, mais il ne faut pas céder à des peurs irrationnelles. Nous devons sortir au plus vite de cette crise, et nous pouvons le faire en appliquant de la manière la plus rigoureuse le principe de précaution. »

Raphaëlle Bacqué

En 1996, la « presse folle »

Au conseil européen de Turin, le 29 mars 1996, consacré au financement communautaire du programme d'abattage des bovins britanniques, Jacques Chirac avait dénoncé l'« irresponsabilité » des médias dans la crise de la vache folle. Prenant la formule du chancelier autrichien Franz Vranitzky, selon lequel « il faudrait parler de presse folle plutôt que de vaches folles », M. Chirac avait affirmé qu'il n'existait « aucun témoignage scientifique fiable » permettant d'affirmer qu'il y avait un risque de transmission à l'homme.

Le chef de l'Etat avait ajouté, à l'intention de la presse : « Je ne saurais trop vous conseiller un peu de modération et de responsabilité », en dénonçant l'attitude de certains médias qui, « pour vendre du papier et des images, alimentent systématiquement l'irrationnel dans l'opinion publique ».

Jean-François Mattei, président du groupe DL de l'Assemblée « Un pouvoir faible s'abrite derrière l'avis des experts »

« La réponse de Lionel Jospin au sujet de la vache folle vous satisfait-elle ?

- Non. Il a lu un texte convenu, qui ne répond pas à la question que j'ai posée, et il n'a apporté aucune réponse nouvelle par rapport à ce que nous savions déjà. Le gouvernement est confronté à des difficultés insurmontables, sauf à prendre des décisions drastiques. Il a affaire, en effet, à des incertitudes scientifiques, à des industriels parfois peu scrupuleux, à des enquêteurs souvent impuissants et à des inerties administratives, notamment européennes.

» Dans un tel contexte, prendre des décisions rapides et efficaces relève de la gageure. Or, dans une situation de crise, il faut prendre des décisions immédiates. Je ne veux pas être polémique, car la santé publique n'est ni de gauche, ni de droite ; je reconnais aussi que la tâche est difficile, car nos sociétés ne sont pas préparées à la gestion des crises. Mais je ne suis prêt à aucune concession : le gouvernement pouvait beaucoup mieux faire, et plus vite.

- Quelles décisions attendez-vous de lui ?

- On est confronté à une grande inquiétude de l'opinion publique, qui procède à la fois de l'irrationnel et du bon sens. On ne pourra apaiser l'irrationnel qu'en répondant au bon sens des gens. On sait que les farines britanniques sont à l'origine de la contamination et que la Grande-Bretagne les a totalement interdites dès 1996. Le ministre de l'agriculture avait envisagé leur interdiction totale, en juin 1999, et on attend encore l'avis d'un comité d'experts, dont je peux penser que les conclusions ne seront pas déterminantes.

» Je suis convaincu de la nécessité d'interdire toutes les farines animales. Cette décision ne sera peut-être pas justifiée dans la durée, mais elle empêchera les fraudes et les contaminations, et permettra de contourner l'inertie européenne.

- Le gouvernement objecte que la destruction

des farines comporte un risque considérable pour l'environnement...

- C'est vrai qu'il faut mettre en place un dispositif lourd, filtrer les dioxines... Depuis que Jean Glavany a évoqué le retrait de toutes les farines animales, le gouvernement a laissé s'écouler dix-huit mois sans agir. Si la France ne peut résoudre ce problème, c'est à désespérer ! Il faut aussi trouver les substituts alimentaires. On nous dit qu'il faudra importer des Etats-Unis du soja génétiquement modifié, alors que la France est en surproduction d'oléagineux et que des terres sont inutilisées ! Si on nous oppose alors les accords commerciaux avec les Etats-Unis, il faut répondre que ceux-ci ne tiennent plus quand il y a de la santé publique.

- Qui doit, selon vous, gérer cette crise : le ministre de l'agriculture, celui de la consommation ou celui de la santé ?

- Il faut une unité de commandement. Ces derniers jours, nous avons eu deux voix discordantes : celle du ministre de l'agriculture, plutôt posée et rassurante ; et celle, plus inquiétante, de la secrétaire d'Etat à la santé, qui a prévenu qu'il faut s'attendre à des dizaines de cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Je pense qu'il faudrait une cellule de pilotage autour du ministre le moins soumis aux pressions corporatistes, celui de la santé ; mais il faudrait alors un ministère de plein exercice.

- Finalement, les politiques doivent-ils suivre les avis des scientifiques ou bien les devancer au nom du principe de précaution ?

- C'est devenu une question majeure. Quand le pouvoir est fort, il utilise les scientifiques ; quand il est faible, il s'abrite derrière leurs avis. Nous ne sommes pas dans une république des experts, mais dans une république politique, et ce ne sont pas les experts qui nous gouvernent. L'incertitude scientifique ne peut pas justifier l'indécision politique. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

De nombreux maires interdisent le bœuf dans les cantines

STRASBOURG retire les boulettes, Decazeville promet des steaks de « vaches végétariennes », Paris bannit les tomates farcies et les fonds de sauce ; tandis que Blois consulte sa population, que Roanne défend le charolais, et que Brest envoie des élus manger du steak haché dans une école... Mardi 7 novembre, face à la question de la viande de bœuf dans les cantines scolaires, une certaine confusion régnait dans les municipalités.

De nombreux maires ont décidé, au nom du principe de précaution, de bannir le bœuf ; d'autres se sont contentés de retirer des menus la viande hachée et les aliments les plus sujets à caution, tels que saucisses ou raviolis ; d'autres, enfin, mettant en avant leurs efforts en matière de surveillance alimentaire, ont opté pour le maintien des produits bovins dans les assiettes des écoliers.

La Ville de Paris, qui a réuni les vingt maires d'arrondissement, a choisi une solution de compromis, censée ménager électeurs comme fournisseurs : elle recommande aux caisses des écoles une suppression du bœuf dans les écoles maternelles

et son maintien, assorti de menus optionnels, dans les écoles primaires, ces dernières disposant de self-services. « Cette recommandation permet de répondre aux inquiétudes des parents et des maires ; elle s'inscrit dans le provisoire », a précisé Vincent Reina (RPR), adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires

GARANTIR LA TRAÇABILITÉ

Quelle que soit la solution qu'ils ont retenue, les élus locaux attendent de l'Etat une marche à suivre ou, à tout le moins, une clarification. De nombreuses communes ont mis en place, avec leurs fournisseurs de viande ou les sociétés de restauration avec lesquelles elles travaillent, des chartes de qualité prévoyant une traçabilité des aliments ; mais, pour les élus, ces mesures ne sont plus synonymes d'un risque zéro. « Une charte de transparence garantissant la traçabilité de la viande fournie a déjà été mise en place ; toutefois, afin de garantir la sécurité alimentaire totale, nous retirons jusqu'à nouvel ordre le bœuf des restaurants scolaires », justifie Michel Pajon (PS),

maire de Noisy-le-Grand et député de Seine-Saint-Denis.

« Je maintiendrai cette mesure tant que le gouvernement tolérera la présence de 0,3 % de traces de farines animales pour l'alimentation pour bétails », ajoute le maire de Yerres, Nicolas Dupont-Aignan, député (RPR) de l'Essonne, qui ne sert plus non plus de viande bovine dans ses maisons de retraite. « Depuis 1996, des décisions ont été prises pour retirer certains morceaux du marché ; elles permettent de dire que la viande distribuée dans les écoles ne présente pas de risque. Reste, en amont, un problème de traçabilité », juge M. Reina, dont les services vont éplucher les cahiers des charges passés avec les fournisseurs, « afin que tous leurs documents soient transmis dans les caisses des écoles pour l'année prochaine ».

Les réponses de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, leveront-elles ces inquiétudes ? « Nous ne conseillons pas de prendre ces mesures [de retrait du bœuf dans les cantines], qui ne reposent sur aucune réalité scientifique », a-t-il indiqué à l'Assemblée nationale. En outre, répondant à une question de Gérard Ha-

mel (RPR, Eure-et-Loir), maire de Dreux, le ministre a précisé que le gouvernement n'a pas l'intention de « donner des consignes aux préfets pour qu'il y ait une harmonisation » des décisions en matière de cantines scolaires. Les ministres de l'agriculture, de l'éducation nationale, de la santé et de la consommation doivent se réunir prochainement afin d'adopter une position susceptible d'éclairer les parents d'élèves. Moins inquiète que la PEEP, la FCPE avait déjà appelé à ne pas céder à la panique (*Le Monde* du 8 novembre).

Dans le même sens, Marie-José Nicoli, présidente de l'Union fédérale des consommateurs (UFC-Que choisir ?), a déclaré, mardi, que les interdictions décidées par les élus locaux sont des mesures de « période électorale », qui « exploitent la peur des parents ». Christian Cabrol (RPR), adjoint au maire de Paris, chargé de l'hygiène alimentaire et professeur de médecine, assure que « médicalement, il n'y a pas de risque, c'est clair ». « Politique-ment, c'est différent », ajoute-t-il.

Nathalie Guibert

« FAIRE AVANCER LE DÉBAT »

Il est rare que l'opposition fasse aboutir une demande de commission d'enquête. La majorité, prise de vitesse, pourra difficilement la lui refuser, à moins de présenter sa propre résolution. « Tout ce qui peut faire avancer le débat est utile », a commenté Raymond Forni (PS), président de l'Assemblée, en reconnaissant qu'il faut, « de temps en temps », tenir compte des initiatives de l'opposition. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, ne voit, lui non plus, « aucune raison de s'opposer à une commission d'enquête », à condition qu'il ne s'agisse pas d'un « jeu politicien », qui serait « déplacé » sur des sujets « aussi graves ». « Je n'ai pas l'intention de faire de récupération politique », assure M. Douste-Blazy, qui souhaite que l'enquête porte sur 1990-2000, période pendant laquelle droite et gauche se sont succédé au pouvoir.

J.-M. B.

La question des retraites ne sera pas traitée avant l'élection présidentielle de 2002

Le Conseil d'orientation créé par Lionel Jospin ne remettra son rapport que fin 2001

Tandis que la droite présentait, mardi 7 novembre, ses propositions sur les retraites, le Conseil d'orientation des retraites, rattaché à Matignon, continuait

ses travaux sur le sujet. Son rapport final n'est pas attendu avant la fin de l'année 2001, soit quelques mois à peine avant l'élection présidentielle. Les re-

traitements pourraient ainsi devenir l'un des thèmes majeurs de la campagne. D'ici là, le gouvernement cherche à affiner des hypothèses.

AU TRAIN où vont les choses, les retraites ont toute chance de fournir un de ses principaux thèmes à la campagne pour l'élection présidentielle... Chacun, en tout cas, s'y prépare. Mardi 7 novembre, tandis que la droite présentait ses propositions en la matière (*lire ci-dessous*), le Conseil d'orientation des retraites (COR), rattaché à Matignon, continuait, le même jour, ses travaux de « déminage ». Le rapport final de cet organisme installé le 29 mai par Lionel Jospin est censé aboutir au « quatrième trimestre 2001 », c'est-à-dire en décembre, quatre mois avant les élections prévues en 2002. D'ici là, le premier ministre espère parvenir à pacifier un dossier plus que sensible.

Chaque semaine, ou presque, entre séances « plénières » et réunions de groupes de travail, le COR remplit discrètement sa mission. Jusqu'en juin 2000, le calendrier de ses travaux a été soigneusement planifié. En janvier, il sera question de préparer les « têtes de chapitre » du rapport et d'aborder les projections financières « à réaliser en fonction des objectifs [assignés] aux régimes ». En février, une « approche internationale » est à l'ordre du jour ; en mars, une comparaison entre ces régimes ; en avril, on discutera des « éléments d'un pacte social sur les retraites » et des « conditions de la confiance » ; en mai, juin, et juillet, on abordera l'âge et les « scénarios d'équilibre ». Le gouvernement aura préparé, parallèlement, la constitution de nouveaux indicateurs.

Mardi, la responsable de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress) du ministère de l'emploi, Mireille Elbaum, est venue décrire

les premiers éléments d'une enquête réalisée auprès de trente-trois personnes aujourd'hui âgées de trente ans n'ont pas dix ans de cotisations derrière elles, soit le triple de la génération précédente. Pour ces dernières, la perspective d'un départ en retraite à soixante est donc déjà fortement compromise.

Cet exposé a mis en joie Jean-Christophe Le Duigou, responsable des retraites à la CGT : le thème du jour - « inégalités de situation en matière de retraite » - n'a pas seulement tourné autour du sempiternel rapport public-privé. « Cela montre que les inégalités sont beaucoup plus compliquées qu'on ne le dit, qu'il y a aussi des inégalités inter-générationnelles et pas seulement actuarielles, comme voudrait le faire croire le Medef », jubile M. Le Du-

gou, en décrivant une « réunion passionnante ». La Dress prépare également la consitution d'un échantillon interrégimes pour étudier les durées de cotisation. « Nous devons essayer de décanter le plus possible les points qui font obstacle et dégager ceux qui font consensus », explique Yannick Moreau, la présidente du COR, pour qui le climat de ces réunions est « plutôt bon ».

Certes, le Conseil, qui comprend des représentants du gouvernement, des partenaires sociaux, des parlementaires et des experts, n'est pas au complet. Contrairement aux autres organisations patronales, le Medef refuse toujours d'y siéger. Mais le feuilleton de l'Unedec étant en passe de s'achever, on ne désespère pas, à Matignon, d'accueillir un jour le Medef, d'autant que les retraites complémentaires sont également à l'ordre du jour de la « re-

fondation sociale ». Une prochaine réunion est prévue, à ce sujet, le 23 novembre au siège de l'organisation patronale, et, pour l'heure, les syndicats rejettent toute augmentation de la durée de cotisation. Une question totalement occultée, pour l'instant, des travaux du COR.

Petit à petit, ce dernier joue ainsi les casques bleus de la retraite. Malgré les rapports qui se sont accumulés sur le sujet depuis des années, malgré la mission du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, qui a déjà étudié sous toutes ses facettes le problème, le gouvernement tente de trouver un nouvel habillage pour présenter « sa » réforme, en appelant, le cas échéant, les Français à trancher par rapport aux propositions de la droite.

Isabelle Mandraud

L'opposition accuse le gouvernement de « mettre la répartition en danger »

LA DROITE est unie et travaille : tel était le message qu'entendaient lancer les responsables de l'opposition parlementaire, mardi 7 novembre, à l'occasion de leurs deuxièmes « ateliers », consacrés aux retraites. « Sur tous les sujets qui intéressent les Français, l'opposition se rassemble autour de propositions communes », s'est réjoui le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. « L'opposition démontre son unité et sa capacité de propositions », a renchéri le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR). « Ce que nous sommes en

train de construire, c'est un tronc commun de l'opposition », s'est félicité à son tour le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, tandis que pour son homologue du Sénat, Jean Arthuis, « l'opposition travaille, unit ses forces, fait progresser ses idées ».

Ce message a été d'autant plus martelé qu'il fallait compenser l'absence de deux des trois chefs de parti, censés intervenir en conclusion des travaux. Le président de l'UDF, François Bayrou, a fait une brève apparition ; le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, est

resté aux abonnés absents. Ce n'est pas la première fois que les deux hommes, qui ont pour ambition de participer à la prochaine élection présidentielle, font faux bond à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. Au terme d'un déjeuner commun, le 23 mai, MM. Bayrou et Madelin étaient ainsi sortis séparément du restaurant parisien où il s'étaient retrouvés, afin d'éviter toute déclaration commune. Aucune rencontre officielle des trois chefs de parti n'a eu lieu depuis, la perspective d'une primaire en 2002 continuant de perturber la préparation des élections municipales. M^{me} Alliot-Marie ne s'est pas démontée, voyant dans cette réunion « la preuve que l'union se démontre [...] en construisant ensemble, loin des déclarations fracassantes devant les caméras de télévision ».

« INERTIE BAVARDE »

Au chapitre des retraites, l'opposition a tout d'abord dénoncé l'inaction du gouvernement, M. Poncelet jugeant notamment que, « par son inertie bavarde », il « met la répartition en danger ». Les responsables de la droite parlementaire ont également pris soin de tirer les enseignements de l'échec de la réforme des régimes spéciaux de retraite inscrite dans le plan Juppé de 1995. Insistant, de façon générale, sur la nécessité du « dialogue » et de la « concertation », le texte commun, présenté par l'ancien ministre des affaires sociales Jacques Barrot (UDF), indique que, s'il « convient de rapprocher les conditions d'ouverture des droits à la retraite des fonctionnaires de celles du régime général des salariés », cet objectif « doit être recherché par la négociation ». De même, les différents orateurs se sont prononcés pour l'instauration d'un système par capitalisation, devant permettre aux salariés du privé de bénéficier des mêmes avantages que les fonctionnaires avec la Préfon, un régime complémentaire facultatif, mais se sont gardés d'employer l'expression « fonds de pension ».

Concernant l'autonomie, les chefs de file de la droite parlementaire proposent de distinguer la « diminution d'autonomie », liée à la vieillesse, et la « perte d'autonomie », liée à une maladie, qui ne dépendrait plus de l'aide sociale mais ferait l'objet d'une « prestation de sécurité sociale ».

Jean-Baptiste de Montvalon

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

CONCOURS 2^e cycle HEC/ESCP

- Session semestrielle
- Stages : Noël, février, Pâques
- Session intensive d'été

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

L'assurance-maladie crée un fonds de restructuration des professions médicales

Les syndicats sont invités à « s'impliquer »

TOUS MÉCONTENTES. En préambule de son troisième rapport sur la régulation des soins, qui devrait être remis au gouvernement le 15 novembre, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) l'affirme : les « professionnels de santé », les « caisses d'assurance-maladie », les « parlementaires » et les « assurés sociaux » sont insatisfaits. Au lendemain du vote, en première lecture à l'Assemblée nationale, du budget de la Sécurité sociale et de la journée « santé morte » organisée par plusieurs catégories de médecins et professions paramédicales, la CNAM constate que « l'insatisfaction est généralisée et croît plus vite encore que les dépenses ». En conséquence, elle a renoncé, mardi 7 novembre, à exercer son pouvoir de sanction. Du moins pour le moment.

Depuis un an à peine, c'est-à-dire depuis le précédent budget de la « Sécu », la caisse dispose pourtant d'une délégation de pouvoir renforcée qui lui confie, sur la base d'un rapport tous les quatre mois, la responsabilité des mesures correctrices à prendre en cas de dépassement des objectifs en matière de dépenses de santé. Cet été, elle a abaissé les tarifs de certains professionnels, déclenchant ainsi la colère des intéressés, avant que le gouvernement décide de remettre les compteurs à zéro, en quelque sorte, pour l'année 2000. « Mon expérience syndicale et mes origines lorraines m'ont fait connaître des journées "Longwy morte", "sidéurgie morte", "mines mortes". De tels slogans montraient toujours qu'un chemin avait été fait, que chacun, consciemment ou inconsciemment, savait qu'une page se tournait », a déclaré le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT). Cette référence permet aujourd'hui à la

caisse de justifier la création de fonds de « restructuration ».

Ainsi, les mesurette qu'elle propose ne généreront « aucune économie nette », mais sont destinées à faire de « l'accompagnement social », à charge pour les syndicats représentant les professionnels de « s'impliquer » et de faire des propositions quant à leur utilisation.

REDISTRIBUTION

Devraient ainsi être redistribués 100 millions de francs récupérés auprès des radiologues, qui perdent un supplément dévolu jusqu'ici aux radios numériques ; 48 millions du fait d'une harmonisation des honoraires de surveillance entre toutes les disciplines médicales ; ou bien encore 7,6 millions grâce à la légère baisse de la lettre-clé des gastro-entérologues. La CNAM propose même de revenir, dès le premier trimestre 2001, sur les mesures prises à l'encontre des masseurs-kinésithérapeutes et des orthophonistes qui s'étaient fortement mobilisés. Désormais, il s'agit « d'explorer » avec eux « les voies d'un accord conventionnel permettant de rétablir la valeur de leur lettre-clé », moyennant un accord volume-prix.

Sans attendre, la rémunération des médecins généralistes engagés dans le système dit du médecin référent, un système d'abonnement entre le praticien et ses patients fortement critiqué par la Cour des comptes, sera revalorisée et portée forfaitairement à 300 francs. De même, un forfait pour les actes d'urgence effectués pendant leur garde va être instauré. « Nous mettons un bémol sur la régulation mais, demain, on ne vas pas raser gratis », prévient le directeur de la CNAM, Gilles Johanet.

I. M.

Jacques Chirac refuse de recevoir Jean Tiberi

LE PRÉSIDENT de la République ne recevra aucun candidat aux élections municipales, a annoncé l'Elysée mardi 7 novembre. A plusieurs reprises et notamment après son exclusion du RPR, le 12 octobre, le maire de Paris, Jean Tiberi, avait exprimé le souhait de rencontrer le chef de l'Etat, « pour lui dire ce que je pense » avait-il précisé. Les deux hommes doivent se retrouver, jeudi matin, pour l'inauguration d'une statue du général de Gaulle, sur les Champs-Élysées, à l'occasion du 30^e anniversaire de sa mort. « Aucune demande de rendez-vous n'a été faite », a souligné l'Elysée ajoutant qu'il n'est ni dans la « vocation » ni dans l'« intention » du chef de l'Etat « d'intervenir dans les candidatures aux élections municipales ». Le maire de Paris a été reçu pour la dernière fois, par Jacques Chirac, à l'Elysée, le 1^{er} juillet 2000.

DÉPÊCHES

■ GAUCHE : les dirigeants des cinq partis de la gauche plurielle (MDC, PCF, PRG, PS, Verts) qui ont adopté, mardi 7 novembre, des propositions communes pour les deux prochaines années (*Le Monde* du 8 novembre), sont convenus de se revoir plus régulièrement. Trois sommets sont prévus en 2001 : au printemps, après les élections municipales, au début de l'été et à l'automne.

■ BUDGET : le déficit budgétaire français s'établit, à la fin du mois de septembre, à 147,1 milliards de francs, contre 174,9 milliards de francs l'année dernière à la même date, a indiqué mardi 7 novembre le ministère de l'économie et des finances. Les recettes du budget ont, sur les neuf premiers mois de l'année, augmenté de 3,3 % par rapport à fin septembre 1999. Les dépenses, elles, sont stables, à périmètre constant. Pour l'année 2000, Bercy annonce un déficit budgétaire légèrement inférieur aux 215 milliards de francs inscrits dans la loi de finances initiale.

Deutsche Bank

Aktiengesellschaft
Frankfurt am Main

En vertu de l'autorisation qui lui avait été donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 1996, le Directoire de la Deutsche Bank AG a décidé en date du 17 octobre 2000, avec l'accord du Conseil de Surveillance, de relever le capital social de EUR 5.559.106,56 pour le porter à EUR 1.578.275.957,76 par l'émission de 2.171.526 actions nouvelles de EUR 2,56 avec droit au dividende pour l'exercice 2000 (coupon n° 67 attaché) et au prix de EUR 55,11 par action. Ces actions sont exclusivement réparties aux employés actifs et retraités et à ses filiales allemandes et étrangères de la Deutsche Bank AG qui avaient accepté l'offre d'achat d'actions d'août 2000.

Les nouvelles actions sont cotées en Bourse de Luxembourg à partir du 13 novembre 2000.

La notice légale, ainsi que les statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal de Luxembourg.

Le Directoire

QUE CHERCHE LA DIRECTION D'ALSTOM ?

- La France a besoin d'énergie propre.
- La France a besoin d'indépendance énergétique et d'installations sûres.
- La France a besoin de transports publics confortables et nombreux, qui décongestionnent nos centres-villes, nos routes et nos autoroutes.

Chez ALSTOM, nous construisons des centrales énergétiques fiables, économes en énergie et respectueuses de l'environnement, des TGV, des TER, des rames-fret, des tramways...

Chez ALSTOM, nous savons réduire l'effet de serre.

Pourquoi la Direction veut-elle casser nos équipes, nos outils et brader nos établissements ?

Permettez-nous, MM. Les dirigeants d'ALSTOM, de répondre aux besoins de la population !

Permettez-nous de construire un Groupe enfin compris de tous !

Pour l'avenir de la France et de ses enfants, MM. les dirigeants d'ALSTOM, Retirez vos Plans de démolition !

Les syndicats CGT, CFDT des établissements de Lys lez Lannoy, la Courneuve et Vélizy
Le syndicat CGT ALSTOM Belfort.

More and more people don't understand ALSTOM.

Pour tout contact : CCE ALSTOM Power Boilers
19/21, avenue Morane-Saulnier - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY

SANTÉ Un colloque, organisé vendredi 10 novembre sous l'égide du ministère de l'éducation et du secrétariat d'Etat à la santé, se propose de débattre de la prévention et du

dépistage de la dyslexie. ● **CE TROUBLE** de l'apprentissage, défini par une difficulté à apprendre à lire, place l'enfant en situation d'échec scolaire et peut, s'il n'est pas dépisté et

traité à temps, déboucher à l'âge adulte sur illettrisme et exclusion sociale. ● **JEAN-CHARLES RINGARD**, inspecteur d'académie, qui a rendu en février un rapport commandé par

Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire, préconise le dépistage des troubles de l'apprentissage, notamment de l'acquisition du langage oral, dès la

maternelle, avant l'âge de quatre ans, ● **LE TRAITEMENT** de la dyslexie passe par un traitement orthophonique qui le plus souvent devrait pouvoir se faire en milieu scolaire.

La dyslexie reste très peu prise en charge en milieu scolaire

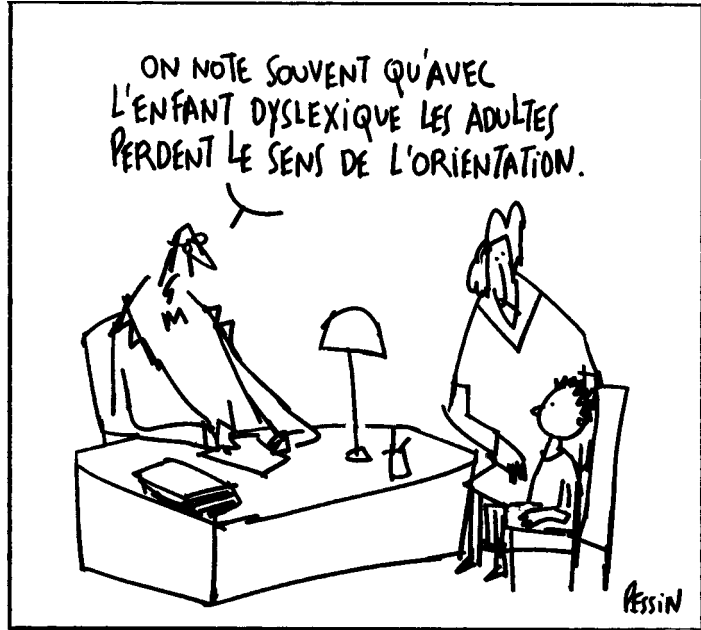
Un colloque, organisé vendredi 10 novembre sous l'égide du ministère de l'éducation et du secrétariat d'Etat à la santé, se propose de débattre de la prévention et du dépistage de la dyslexie, ce trouble de l'apprentissage pouvant se révéler un véritable handicap pour l'enfant et son devenir

VENDREDI 10 novembre se tiendra, sous l'égide des ministères de l'éducation et de la santé, un colloque consacré au dépistage des troubles du langage chez l'enfant, à l'origine de la dyslexie. Les spécialistes réunis évoqueront les causes de ce handicap majeur - défini par une difficulté à apprendre à lire - ses modes de diagnostic et sa prise en charge. Un dernier volet qu'ils aborderont sans doute la mine grise, tant le suivi de cette pathologie apparaît aujourd'hui déficient.

Spécialiste de la dyslexie et des troubles de l'apprentissage, Lucien Castagnéra, médecin à Bordeaux, fulmine. Son constat recouvre l'expérience vécue par les parents d'enfants dyslexiques : « Des enfants d'intelligence normale ou supérieure sont en situation d'échec scolaire faute d'avoir fait l'objet d'un diagnostic et d'un traitement appropriés. »

Pour ces derniers, tout commence à l'école : un enfant sans aucun problème mental, sensoriel, socio-culturel ou affectif particulier, connaît de grosses difficultés pour apprendre à lire. Il accumule deux ans ou plus de retard, peine à apprendre l'orthographe. Ces troubles sont bien connus des professionnels spécialisés. Mais ils le sont nettement moins du reste du monde de la santé, moins encore du grand public, ce qui entraîne absence ou retard de traitement.

« Dans le système actuel, un enfant dyslexique de CM2 avec un niveau de lecture de CE1 est confronté durant tous ses cours de français à des problèmes insolubles pour lui, qui ne font qu'accroître son sentiment d'échec », insiste Catherine Billard, neuropédiatre responsable à l'hôpital de Bicêtre de l'unité des troubles des apprentissages.



Au total, on estime entre 5 % et 15 % la proportion d'enfants souffrant de troubles des apprentissages. Le profil du dyslexique varie du « mauvais lecteur » jusqu'au « non-lecteur ». En milieu scolaire normal, un enfant atteint de cette forme sévère ne pourra apprendre à lire. Elle frappe entre 1 % et 2 % des enfants.

Si le diagnostic n'en est porté définitivement qu'une fois commencé l'apprentissage de la lecture au cours préparatoire (CP), il est possible de repérer plus tôt les enfants à risque. Car la dyslexie s'accompagne souvent d'autres troubles des apprentissages tels que l'acquisition de la coordination des mouvements et du langage. Un traitement précoce donne à l'enfant des stratégies qui lui permettent rapidement de suivre un cursus scolaire normal. Telle est pour-

tant la réalité, en dépit des multiples rapports ministériels. Le dernier en date, remis en février au ministre de l'éducation nationale, fait le point de la situation et des recommandations (lire ci-dessous).

Sur l'échec scolaire viennent se greffer au fil du temps des problèmes d'ordre psycho-affectif, social et familial. « Après une scolarité primaire difficile, les enfants atteints arrivent en 6^e sans savoir vraiment lire ni écrire et ne peuvent alors qu'être en situation d'échec », déplore Isabelle Ferrand, du Haut Comité de la santé publique. D'après le groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, 7 à 13 % des enfants d'une classe d'âge n'acquiescent jamais le langage écrit et se retrouvent en totalité dans le groupe des chômeurs de moins de 24 ans.

Mais l'école, là où se manifeste l'échec, est aussi le seul lieu où peut être organisé un dépistage systématique et préventif des troubles des apprentissages, en particulier un déficit du langage oral. Actuellement, un bilan est pratiqué par la médecine scolaire sur les enfants de 6 ans. Mais ces bilans ne sont pas pratiqués de façon systématique. Une fois le diagnostic posé, l'instituteur ou le directeur d'école peut s'adresser au Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) dont relève l'établissement. Un maître spécialisé ou un psychologue scolaire peut alors intervenir pour concevoir avec l'instituteur, l'enfant et ses parents une forme appropriée d'aide spécialisée. Mais ces réseaux ne disposent que rarement de professionnels de santé spécialistes de la dyslexie.

STRUCTURES INADAPTÉES

Dans d'autres cas, l'école saisit la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES) qui recherche une prise en charge et statue sur l'attribution de l'allocation d'étude spéciale. « La commission plénière de la CDES comprend des représentants des différentes institutions et des représentants des familles, mais n'y figure aucun représentant des professionnels de disciplines déterminantes pour la conduite diagnostique ou thérapeutique de la dyslexie. En outre, la plupart des structures existantes sont inadaptées à la prise en charge de tels enfants, ce qui entraîne parfois des catastrophes », estime Lucien Castagnéra.

Les inégalités sociales se superposent à ces défauts structurels. Les enfants appartenant aux couches les plus éduquées de la population sont beaucoup plus souvent pris en charge par des orthophonistes libé-

raux contactés directement par les parents. Il n'existe en France qu'un petit nombre de centres de consultation spécialisés. Un projet existe pour couvrir l'agglomération parisienne. Il s'agirait de créer un réseau de professionnels spécialisés : orthophonistes, médecins de

les harmoniser avec la pédagogie et assurer les soins. « Il faut surtout favoriser les intégrations partielles dans l'unité neuropsychologique sous forme de demi-journées de rééducation où leur sont enseignées les bases de la lecture et de la langue. Dans leur école, ils apprennent les autres

Une origine inconnue

Aucune lésion cérébrale matérialisable n'a pu, à ce jour, être mise en évidence pour expliquer la dyslexie. Mais les progrès de la neuro-psychologie ont permis de mieux appréhender les troubles des enfants dyslexiques et de les soigner. Les troubles du traitement de la parole en sont le principal fondement : la segmentation des mots entendus en leurs sous-unités, en particulier syllabiques, la discrimination de sons proches - je/che - et leur traitement acoustique et phonologique sont autant de fonctions indispensables pour l'acquisition de la lecture. C'est pourquoi la dyslexie est fréquente chez les enfants qui ont présenté un retard d'apprentissage du langage oral. Ces études ont fait avancer le dépistage des signes prédictifs et devraient permettre de lancer de nouvelles techniques de rééducation.

l'enfance de la Ville, unités hospitalières neuropsychologiques et pédopsychiatriques, médecins scolaires, médecins de PMI et inspecteurs d'académie. Les cinq unités existant dans les hôpitaux, à Paris (Robert-Debré, Trousseau et Saint-Vincent-de-Paul), au Kremlin-Bicêtre, à Garches, seraient ainsi reliées.

« Un lien très étroit entre les différents acteurs, à tous les niveaux, centré sur l'enfant, reste le point fondamental, seul garant de l'efficacité de la prise en charge, insiste Catherine Billard. Il permettra, en pratique, à l'enfant dyslexique d'avoir une pédagogie adaptée à son trouble neuropsychologique précis. »

Pour les enfants les plus sévèrement atteints, les unités spécialisées sont indispensables pour conduire des projets pluridisciplinaires,

disciplines », ajoute Catherine Billard, dont le service hospitalier a l'originalité de comporter deux classes (l'ouverture de deux autres est annoncée).

Le scandale de la non-prise en charge de la dyslexie serait-il ainsi en voie de règlement ? Les rares initiatives restent très locales et les structures adaptées font largement défaut. Reste aussi à faire connaître le problème aux professionnels. La dyslexie est absente de l'enseignement dispensé aux futurs instituteurs dans les IUFM. Comme elle est absente de celle des médecins, y compris des neuropédiatres...

Elisabeth Bursaux

★ Association Coridys : www.coridys.asso.fr

Les conséquences possibles d'un dépistage tardif : illettrisme et exclusion sociale

EXISTE-T-IL un lien entre une dyslexie de l'enfance et l'illettrisme de l'adulte ? Une équipe de chercheurs s'est interrogée sur la situation socioprofessionnelle des dyslexiques non traités dans leur enfance, qui entrent, à l'âge adulte, dans la catégorie des illettrés. L'Institut régional pour la santé (IRSA) de La Riche (Indre-et-Loire), dirigé par le docteur Jean Tichet, et des neuropédiatres de Tours ont étudié les capacités de lecture de jeunes qui connaissent des problèmes d'insertion sociale.

« Il est frappant de constater que, parmi une population de jeunes de seize à vingt-cinq ans, totalement scolarisés en France, en situation de précarité sociale, 64 % ont des difficultés graves de lecture et 36 % sont des dyslexiques sévères, avec un âge d'acquisition en lecture-déchiffrement de huit ans, alors que leur proportion est inférieure à 3 % dans la population générale », explique Marc Delahaie, qui recherche les symptômes de la dyslexie chez les jeunes adultes illettrés avec l'IRSA. « Leurs capacités de lecture sont testées pour le déchiffrement - le sujet lisant à voix haute des mots isolés - et pour la compréhension. Les résultats aux épreuves phonologiques et aux tests de lecture ont montré que la dyslexie liée au développement [indépendante de l'environnement et de troubles sensoriels ou psychologiques] constituait, pour 49 % d'entre eux, le cadre explicatif du retard d'acquisition », indique le chercheur.

CURSUS CHAOTIQUE

L'altération du traitement phonologique constatée affecte la mémoire verbale à court terme et la discrimination des sons. Ce qui entraîne, selon les études d'Isabelle Springer-Charolles, chercheur au CNRS, l'incapacité de transformer les sons en un élément transcribable.

Le cursus scolaire de ces jeunes, qui connaissent aujourd'hui des difficultés d'insertion, a été singulièrement chaotique. Ils ont tous redoublé au moins une classe et, en particulier, le cours préparatoire (CP). Plus de 90 % des mauvais lecteurs quittent le système scolaire sans qualification professionnelle.

L'échec scolaire précoce, contemporain de la phase initiale d'apprentissage de la lecture, ainsi que la plus forte fréquentation des classes spécialisées constituent des données socio-éducatives habituelles en matière de dyslexie. La mise en œuvre de tests fins permettant d'analyser la discrimination auditive et la conscience des sons a permis de poser, a posteriori, le diagnostic de dyslexie de développement. Et de montrer ainsi qu'il existe un lien fonctionnel entre dyslexie de développement et illettrisme.

« Il faut souligner le rôle aggravant de la dyslexie, en termes de dif-

ficultés d'insertion sociale et professionnelle : les difficultés spécifiques d'apprentissage du langage écrit sont un puissant producteur de handicaps socio-économiques », insiste Marc Delahaie.

« IL N'EST JAMAIS TROP TARD »

Ce constat montre l'importance, si l'on veut lutter contre la précarisation, du dépistage de la dyslexie. En effet, le traitement est possible. Mais, pour cela, il faudrait créer des structures spéciales et mettre en œuvre des programmes de rééducation pour jeunes adultes. « Nous mettons en œuvre pour ces jeunes un programme de traitement de leur dyslexie », explique M. Delahaie. Il n'est jamais trop tard pour une rééducation. Les premiers résultats sont très encourageants, même si nous n'avons la possibilité de traiter qu'un petit nombre de personnes, faute de structures suffisantes. »

E. Bx

« Dans le système scolaire traditionnel, j'étais dépassée, engloutie »

LE PARCOURS des anciens dyslexiques comme celui de leurs parents est semé d'embûches : s'apercevoir des difficultés de l'enfant, trouver le bon médecin, pouvoir financer les traitements. En voici deux témoignages (les prénoms ont été changés).

● Thierry, père de Cédric, neuf ans.

« Quand Cédric est entré en cours préparatoire, nous n'avons rien remarqué. Au bout de quatre mois, son institutrice nous a convoqués en nous disant que notre fils était caractériel et qu'il fallait voir un psychologue. Nous n'avons pas compris. A la maison, il s'exprimait parfaitement et était très sage. L'orthophoniste nous a dit qu'il était dyslexique et dyscalculique. Nous avons refusé de le faire redoubler mais les choses ne s'amélioraient pas en classe et, à la maison, il devenait agressif, colérique. Nous n'avons contacté l'association Corydis qu'au début du CE2, où l'on nous a conseillé d'effectuer un bilan neuropsychologique. A la fin du CE2, nous avons constaté de légères améliorations.

Depuis la dernière rentrée, Cédric a retrouvé le goût de l'école. Le neuropsychologue reprend les choses à la base, lui réapprend par exemple à se repérer dans le temps. J'emmène mon fils tous les lundis matin pour ses séances d'orthophonie et de neuropsychologie. L'école a été d'accord. »

« Je suis chef d'entreprise. Sans cela, je n'aurais pu lui offrir tout ça. Le bilan à lui seul nous a coûté 6 000 francs et chaque séance d'une demi-heure revient à 500 francs. »

● Paule, cinquante ans.

« Jusqu'au lycée, j'ai fréquenté l'école Decroly, qui utilisait des méthodes dites actives, c'est-à-dire par l'expérience. Personne ne s'est aperçu que j'avais un problème. Mes parents avaient une confiance absolue dans cette école et ne se sont pas posés de questions. Je pense aujourd'hui que c'est ce qui m'a sauvée. Jusqu'à quinze ans, je n'étais pas angossée par ce problème. J'ai même eu mon certificat d'études, avec un zéro en orthographe. C'est en rejoignant le système scolaire traditionnel, en

L'ÉCHEC des dyslexiques n'est pas une fatalité. A la demande de Ségolène Royal, ancienne ministre déléguée à l'enseignement scolaire, l'inspecteur d'académie Jean-Charles Ringard a examiné les réponses apportées par le système éducatif aux divers troubles de l'apprentissage. Présenté en février 2000, il présente des recommandations pour atteindre le premier objectif de « développer dès l'école maternelle des actions de prévention et de repérage des enfants à risque ».

La responsabilité confiée au système éducatif relève tout autant du système de santé, indique d'abord le rapport. La dysphasie, trouble de l'acquisition du langage, la dyspraxie, trouble de l'acquisition des gestes, et la dyslexie, trouble de l'acquisition de la lecture, sont tous trois des troubles de l'apprentissage « par nature durables dans le temps, résistants pour partie aux remédiations ». Selon le rapport, l'éducation nationale devrait organiser deux dépistages : avant quatre ans pour

les enfants que l'enseignant estime à risque, et à cinq ans pour tous les autres. Le premier dépistage, réalisé par les médecins de protection maternelle et infantile (PMI), ferait l'objet d'une convention de partenariat entre les conseils généraux et l'éducation nationale. Le second trouverait sa place dans l'examen de santé dit « de la sixième année ». A l'issue de ce bilan, « il importe qu'une réunion de synthèse soit organisée avec l'enseignant, les parents, un membre du Rased [réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté] et le médecin de l'éducation nationale, pour apprécier les mesures à prendre ». Mais le rapport souligne aussi l'importance d'inciter les pédiatres de ville ou les généralistes à dépister « d'éventuels troubles langagiers dans le cadre des consultations régulières ». Pour atteindre ce but, il conviendrait que le secrétariat d'Etat à la santé et l'Anaes (Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé) recommandent des batteries de tests spécifiques. Il faut

ensuite organiser un diagnostic précis, ce qui suppose de « créer dans chaque région un réseau de santé et de centres agréés ». Avez-vous ces réseaux n'existent pas encore...

Quant à la prise en charge, le rapport conseille qu'elle n'ait lieu dans les établissements spécialisés que pour les cas très sévères. Il conseille en outre d'« aménager les examens et les concours [pour] contribuer à contourner le handicap de l'enfant face à la langue écrite et/ou orale ». En recommandant de « préciser dans la composition réglementaire des équipes techniques des commissions spécialisées la présence souhaitée d'un orthophoniste et d'un pédiatre à titre consultatif selon les dossiers », l'éducation nationale semble indiquer qu'elle est prête à ouvrir sa forteresse.

E. Bx

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRECA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvioler - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Stéphanie Pichon

Une série de lapsus a troublé le procès en appel de Xavière Tiberi

Devant la cour d'appel de Paris, Xavier Dugoin et Alain Aubert ont accumulé les confusions verbales au cours de l'audience de mardi 7 novembre, qui n'a guère fait progresser les débats sur le fond

L'INCIDENT est presque passé inaperçu dans le brouhaha de l'audience et dans une morne indifférence. Xavier Dugoin, l'ancien président du conseil général de l'Essonne, a indiqué, mardi 7 novembre, d'une voix terne, qu'il avait offert un emploi fictif à Xavière Tiberi « à la suite d'une demande faite par le maire de Paris de l'époque, début 1994 ». L'avocat général n'a pas levé le nez, la présidente de la cour a embrayé sur les problèmes administratifs des emplois de cabinet. Stupeur dans la salle : le maire de Paris, en 1994, s'appelait Jacques Chirac, et la moitié des journalistes sont partis téléphoner avant que Xavier Dugoin ne s'avise de la boulette. Il voulait parler de Jean Tiberi, bien sûr, mais le lapsus, réitéré, est troublant, surtout chez un homme qui s'efforce à ce point de ne pas trop en dire.

M^r Thierry Herzog, l'avocat de M^{me} Tiberi, a, lui, tout de suite compris, mais ne se voyait pas trop aller arracher au sénateur la confirmation du nom du président de la République. Et c'est, un bon quart d'heure plus tard, M^r Jean-Marc Fedida, pour la partie civile, qui a demandé au prévenu s'il confirmait bien avoir parlé « du maire de l'époque ». « J'ai compris », a répondu avec un brin d'agacement Xavier Dugoin, *je sais ce que j'ai dit, je ne suis pas idiot.*

Une demi-heure plus tard, le prévenu est descendu en sursaut de son nuage et a précisé : « Quand je parlais du maire de Paris, c'était

Jean Tiberi, il n'y a pas de scoop. » Effectivement, l'ancien homme fort du département n'a rien ajouté de neuf.

Pour le reste, Xavier Dugoin a répété dans les mêmes termes ce qu'il avait déclaré devant le tribunal d'Evry en octobre 1999. S'affirmant « dans une logique de vérité », il reconnaît deux emplois fictifs sur les trois qui lui sont reprochés : Bruno Tellenne, dit Basile de Koch, par amitié, et Xavière Tiberi, parce qu'il y a « une logique de solidarité militante et politique » au RPR. En revanche, il assure qu'Alain Aubert, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, a rendu de réels services. « J'ai eu la chance d'être élu en 1988 plus jeune président du conseil général du dixième département de France, a indiqué modestement le sénateur et maire. Et il ne s'agissait pas d'une sous-préfecture, le budget du département était de 4,5 milliards, celui du ministère de la jeunesse et des sports est de 3 milliards. »

« JE VEUX RENDRE HOMMAGE »

Il avait besoin d'un conseiller avisé et bien en cour qui lui aurait permis de décrocher des subventions. Malheureusement les enquêteurs n'ont trouvé que des notes de conjoncture très générales chez Alain Aubert, qui n'a pas beaucoup mis les pieds en Essonne et a laborieusement tenté de prouver mardi sa parfaite connaissance des problèmes du département. En trébuchant à son tour deux fois sur un lapsus. « Je veux rendre hommage à M. Dugoin », s'est écrié Alain Aubert avec une poignante émotion, *c'est lui qui a fait pendant dix ans des Hauts-de-Seine un département qui compte.* Rictus du sénateur et mai-

re de l'Essonne. Nouvel essai cinq minutes plus tard : « M. Dugoin a fait décoller le département des Hauts-de-Seine et n'a jamais été battu à une élection. »

Du coup M^r Herzog s'est inquiété pour Xavière Tiberi du nuage psychanalytique qui planait sur l'audience, et a jugé qu'il serait salutaire qu'elle en dise le moins possible. Il est vrai que M^{me} Tiberi a toujours l'air de se demander de quoi on parle, et son interrogatoire est resté passablement brouillon.

« On m'a confié un travail, je l'ai fait, je l'ai envoyé par la poste à M. Dugoin et j'ai démissionné », a assuré la dame, qui a bredouillé que ses compétences en matière de francophonie provenaient « d'une expérience de terrain depuis trente-cinq ans » et qu'elle avait « rencontré des personnes » pour se documenter.

M^r Herzog a stoppé le naufrage quand la présidente a noté que le rapport avait été jugé « peu convaincant ». « Moi je pense le contraire, a coupé l'avocat. La cour parle d'une pièce dont elle n'a pas connaissance. M^{me} Tiberi a décidé de ne plus s'exprimer sur des pièces annulées. » La présidente a fait observer que la question s'adressait à sa cliente. « Je suis son porte-parole, a tonné l'avocat, et même son porte-voix. » Xavière Tiberi, soumise et ravie, s'est rassise, et les débats se sont clos mardi soir, avant les plaidoiries, dans une certaine gêne. Xavier Dugoin, qui ne veut pas passer Noël en prison, garde pour lui ses secrets encombrants ; Xavière Tiberi semble à peu près sûre d'échapper aux poursuites pour vice de procédure. La vérité ne sortira pas du puits.

Franck Johannès

Festina : la défense plaide l'indulgence au nom de la généralisation du dopage

Le jugement sera rendu le 22 décembre

Les avocats des prévenus ont réclamé l'indulgence des juges, mardi 7 novembre, lors de la dernière audience du procès Festina devant le tribunal correctionnel de

Lille. L'un des défenseurs a salué le travail de la justice, qui, avec ce dossier, a contribué à briser l'omerta régnant dans le monde du cyclisme au sujet du dopage.

LILLE

de notre envoyé spécial

Les prévenus du procès Festina seront fixés sur leur sort judiciaire le 22 décembre, date à laquelle l'affaire a été mise en délibéré par le président de la septième chambre du tribunal correctionnel de Lille, Daniel Delegove. Lors des plaidoiries, mardi 7 novembre, M^r Thibault de Montbrial, avocat de Bruno Roussel, l'ancien directeur sportif de la formation, a exhorté les juges à ne pas conférer une quelconque « exemplarité » aux peines qui devraient être prononcées. Il les a invités à réserver cette « exemplarité » à leurs attendus, qui, selon l'avocat, en visant l'ensemble des responsabilités - institutionnelles ou individuelles -, pourraient permettre au monde du cyclisme, frappé par le dopage, d'envisager une « reconstruction ».

« Bruno Roussel ne rejette pas sa responsabilité », a expliqué M^r Thibault de Montbrial. Mais il vous demande de l'apprécier en connaissance du contexte [de la généralisation du dopage] et de modérer la condamnation. »

« UNE OMERTA SÉCULAIRE »

L'avocat a rappelé que, dès sa garde à vue en juillet 1998, l'ancien directeur sportif avait décidé de ne rien cacher des pratiques illicites dans son équipe. Il a relevé que celui-ci, contrairement aux « directeurs sportifs Ponce-Pilate » d'autres formations, avait choisi, « la mort dans l'âme », de gérer, avec suivi médical, le dopage des coureurs « pour éviter l'approvisionnement parallèle et sauvage » et qu'il avait, en vain, tenté de trouver des solutions « alternatives », en engageant un ergonome et un nutritionnis-

te. « La force de la justice, c'est d'avoir cassé une omerta séculaire », a déclaré M^r de Montbrial, ajoutant que cette conspiration du silence avait été tant le fait des professionnels de ce sport que de la presse spécialisée. Il a aussi violemment fustigé la « duplicité » de l'Union cycliste internationale (UCI).

Traitant son président, Hein Verbruggen, de « parrain », il a affirmé que la lutte contre le dopage instaurée par l'UCI n'était qu'une « pantalonnade ». Aux yeux de l'avocat, « le cadre institutionnel [du cyclisme] était un cadre très permis-

que de sanctions disciplinaires infligées par les instances sportives. Pour éradiquer le phénomène, il a suggéré de restaurer le délit de dopage, « véritable délit de tricherie », qui avait été supprimé en 1989. Prenant argument que nul, comme son client, ne s'était battu contre le dopage depuis l'affaire, il a demandé la relaxe.

Enfin, M^r Vincent Speder et Eric Hemmerdinger ont rappelé la faiblesse des charges qui pèsent sur Richard Virenque, le coureur vedette de l'équipe Festina, poursuivi pour « incitation au dopage » (le

Les coureurs de l'US Postal auraient pris du sang de veau

L'équipe cycliste américaine US Postal, dont le leader, Lance Armstrong, a remporté les deux dernières éditions du Tour de France, aurait utilisé, lors du Tour 2000, des ampoules d'Actovegin, un médicament d'origine norvégienne composé d'extraits de sang de veau. Selon *Le Canard enchaîné*, qui livre cette information dans son édition du 8 novembre, ce produit très peu connu, qui ne figure pas sur la liste des substances prohibées, aurait des propriétés comparables à celles de l'érythropoïétine (EPO), l'hormone de synthèse interdite qui facilite l'oxygénation du sang. Le 18 juillet 2000, en marge de l'étape Courchevel-Morzine, des journalistes de France 3 avaient surpris les occupants d'une voiture, ayant accès au périmètre d'US Postal, en train de se débarrasser de sacs contenant des médicaments, compresses et autres tampons usagés. Cette affaire fait l'objet, depuis le 18 octobre, d'une enquête préliminaire confiée à la brigade des stupéfiants, à Paris (*Le Monde* du 8 novembre).

sif, voire incitatif ». Il a estimé que la Fédération française du cyclisme (FFC), « impuissante », s'était retrouvée « coincée entre l'UCI et la loi française ».

S'en prenant pour sa part à la responsabilité des coureurs dans la prise de produits dopants, M^r Jean-Louis Bessis, avocat de l'ex-soigneur Willy Voet, s'est étonné que le dopage ne relève, pour ceux-ci,

procureur a lui-même demandé la relaxe au bénéfice de Richard Virenque. « Moi, je reproche au médecin et au soigneur la première piqûre », a dit M^r Eric Hemmerdinger, en plaidant à son tour la relaxe. « Là est le paradoxe du dopage lorsque l'on est coureur : en est-on l'auteur ou en est-on victime ? », a conclu l'avocat.

Jean-Michel Dumay



Le secret de l'investisseur serein ?

La gestion complète et modulable dexiplus.

Parce que vous êtes client. Parce que c'est votre argent. Parce que vous avez le droit de le gérer où, quand et comme bon vous semble. Voici dexiplus, la nouvelle banque directe de Dexia, particulièrement active en gestion de patrimoine financier. La première à vous donner accès à une gestion complète (espace Bourse, espace sicav, épargneplus) et modulable en ligne, adaptée à votre profil d'investisseur. Bref, de quoi garantir votre sérénité.

dexiplus.fr

Le secret de l'investisseur serein, c'est l'expertise financière de Dexia.

Syndrome du Golfe : révélation d'un haut responsable militaire

CHEF D'ÉTAT-MAJOR des armées pendant la guerre du Golfe, le général Maurice Schmitt a apporté une précision importante, mardi 7 novembre, lors de son audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les risques sanitaires auxquels ont été alors exposés les militaires français. « L'ordre de cesser de prendre les cachets n'a jamais été donné », a déclaré le général au sujet de la prise de pyridostigmine, un antidote dont la dangerosité est aujourd'hui largement reconnue. Il a estimé, sans certitude, que cette consommation avait pu durer « cinq jours ». Une semaine plus tôt, le général Roquejeoffre avait contredit la version officielle jusqu'alors présentée par le ministère de la défense en révélant aux parlementaires que l'ordre de prendre de tels cachets avait été donné à 9 000 militaires par le haut commandement (*Le Monde* du 2 novembre). Le général Schmitt a recommandé que les dossiers des militaires malades à leur retour du Golfe soient « examinés avec bienveillance ».

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : le plan pluriannuel programmant les recrutements d'enseignants portera sur les trois prochaines années, a indiqué Jack Lang, mardi 7 novembre, devant l'Assemblée nationale. Le budget 2001, discuté par les députés le 13 novembre, en constituera la première étape.

■ **JUSTICE** : la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a annoncé, mardi 7 novembre, à l'Assemblée nationale, une « réforme de fond de l'aide juridictionnelle », permettant la prise en charge des frais de justice et d'avocats. Depuis plus d'un mois, les avocats multiplient les actions dans tous les barreaux de France pour obtenir la revalorisation de cette aide.

■ **L'ancien maire RPR de La Grande-Motte (Hérault), Serge Durand, a été condamné**, mardi 7 novembre, à six mois de prison ferme et cinq ans de privation des droits civiques pour « détournement de fonds publics » par la cour d'appel de Montpellier. Il va se pourvoir en cassation.

■ **VIOL** : un ancien sacristain de La Cavalerie (Aveyron) a été condamné par la cour d'assises de l'Aveyron à dix ans de prison pour des viols et agressions sexuelles sur un mineur, au début des années 80. Claude Artières, 72 ans, avait été mis en cause en 1997 par sa victime, devenue majeure.

■ **NAUFRAGE** : le corps d'un homme de 27 ans, disparu en mer le 19 octobre dans le naufrage d'un bateau de pêche, a été retrouvé mardi 7 novembre à Plouescat (Finistère). Un premier corps avait été repêché le 31 octobre. Les deux marins-pêcheurs remontaient leurs casiers lorsqu'ils ont été emportés par une déferlante.

Une année d'application de la loi sur le pacs permet de mesurer ses insuffisances en droit

Dix associations critiquent le régime successoral, l'accès à la nationalité et l'information

L'Observatoire du pacs a dressé, mercredi 8 novembre, un bilan mitigé après une première année d'application de la loi sur le pacs. Ce n'est

pas le bien-fondé de ce texte, jugé « une formidable réussite politique et symbolique », mais des lacunes en termes d'information sur le

régime successoral, d'accès à la nationalité d'un pacsé étranger et d'individualisation des droits sociaux ainsi que de droit du travail.

LA PREMIÈRE ANNÉE d'application de la loi sur le pacs, promulgué en novembre 1999, a clairement fait apparaître « des problèmes de droit qui doivent être résolus, notamment en matière d'accès à la nationalité des partenaires, d'individualisation des minima sociaux, de régime des biens, de signature du pacte, de droits pour les coparents, de droit à la filiation reconnue par l'Etat ».

Dressé, mercredi 8 novembre, par l'Observatoire du pacs, qui réunit dix associations d'« usagers » du Pacte civil de solidarité (Act Up, AC!, Aides, APGL, Ardhis, Centre gai et lesbien, Prochoix, LDH, Sida info-service, SOS Homophobie), ce bilan en demi-teinte vient confirmer les craintes exprimées dès le printemps 2000 dans un premier rapport établi par ce collectif d'associations (*Le Monde* du 26 avril).

« Ce ne sont pas des problèmes qui remettent en cause le bien-fondé de ce texte, qui est une formidable réussite politique et symbolique, tiennent à préciser les membres

du collectif. Raison de plus pour inviter le législateur à poursuivre cet effort, en lui faisant savoir comment améliorer encore un peu plus cette loi ».

Première lacune soulignée : l'absence de politique d'information. « Cette loi a suscité tant d'espoirs que ses usagers ne mesurent pas toujours les droits et les obligations qu'elle implique. » Selon le collectif, la majorité des personnes qui se lient par un pacs sont persuadées qu'elles sont ainsi dispensées de testament ; d'autant qu'une fiche d'information du ministère de la justice, distribuée fin 1999-début 2000 dans les tribunaux d'instance, accréditait officiellement cette idée fautive.

Pour avertir les pacsés induits en erreur, et dont les dispositions testamentaires sont donc nulles, l'Observatoire du pacs demande au gouvernement d'adresser à chaque couple pacsé « un courrier nominatif l'informant que, le cas échéant, il doit rédiger un testament dans un acte séparé du pacs qui, lui, reste valable dans toutes ses autres

dispositions ». Et l'enjoint d'organiser une vaste campagne d'information afin de familiariser les Français avec cette nouvelle législation.

« Source potentiellement intarissable de litiges » : voilà comment l'Observatoire définit le régime des biens choisi pour les pacsés, celui de l'indivision. Tous les biens non meublants achetés après la conclusion du pacs sont présumés indivis chaque fois que les partenaires n'ont pas prévu, dans l'acte d'acquisition ou de souscription, d'écarter ce régime.

« AU MILIEU DU GUÉ »

« Voulat à tout prix éviter de fixer le sort des biens d'une manière qui rappelle un tant soit peu les régimes matrimoniaux, le législateur a enfermé les usagers du pacs dans un régime d'indivision particulièrement contraignant, et qui requiert au moins, pour s'y retrouver, les compétences d'un juriste professionnel. » Cette complexité, lit-on encore dans le rapport de l'observatoire, « exclut presque tout à fait la possibilité de pouvoir mettre fin au pacs sans recourir à un juge ».

Le droit du partenaire étranger d'un pacsé est le « reflet d'un droit des étrangers étriqué, inadapté à la réalité », souligne l'Observatoire,

qui mentionne deux exemples de refus de titres de séjour à des étrangers pacsés avec des citoyens français. « Les partenaires pacsés doivent être clairement mentionnés dans une nouvelle mouture de l'ordonnance du 2 novembre 1945, comme bénéficiaires des mesures permettant l'obtention d'un premier titre de séjour, de la carte de résident, de la naturalisation, au même titre que les conjoints. »

Réclamant une individualisation des droits sociaux, l'Observatoire du pacs rappelle que « les personnes souhaitant se pacser ignorent les implications du pacs sur leurs prestations sociales ». Or, indique le rapport, « non seulement le pacs fait perdre un grand nombre de droits individuels, mais en outre il ne donne pas accès à l'ensemble des droits sociaux des couples mariés ». Le droit du travail maintient des différences, notamment en ce qui concerne les congés pour événements familiaux, entre couples mariés et pacsés. Et les avantages fiscaux dont bénéficient ces derniers sont « notablement inférieurs » à ceux que procure le mariage.

Pour les associations, donc, le pacs « s'arrête au milieu du gué de l'égalité entre les citoyens ».

Pascal Krémer

S O R T I E L E 9 N O V E M B R E

Le Monde
NOVEMBRE 2000

numéro 1

ISRAËL JOURS DE PLOMB À JÉRUSALEM, IMAGES DE GUERRE À RAMALLAH, MAJED, MILICIEU TANZIM ET POLICIER À NAPLOUSE, LA PALESTINE EN MIETTES. MILOSEVIC PORTRAIT INÉDIT, COMMENT IL JOUAIT LES CHARMEURS, L'HOMME DU MALHEUR SERBE, SA CHUTE ÉTAIT UN COUP MONTÉ.

LIRE ET VOIR
ÉTATS-UNIS LES QUATRE PILIERS DE L'HYPERPUISSANCE, TROIS ANNÉES À LAWRENCE, KANSAS ; CHRONIQUE D'UNE AMÉRIQUE PROFONDE, CLICHÉS ET VÉRITÉS ; LA VIE CHEZ LES SHUNK, FAMILLE HEUREUSE. ET AUSSI... DE GAULLE INTIME. TINTIN ANTISÉMITÉ. DANS LES BARS À EAU MAL FAMÉS DE TOKYO. LE TOUR INFERNAL : DES VÉRITÉS SUR LE CYCLISME ET LE DOPAGE. DÉMOCRATIE FRANÇAISE : LE RENOUVEAU OU LA MORT. VIVRE AU SUD POUR VIVRE VIEUX. LA VRAIE NATURE DE MANET.

Photo : Jean Lanivière

Une association gay s'est créée au sein de la SNCF : Gare !

UNE NOUVELLE ASSOCIATION de cheminots sera très officiellement présentée à la presse, jeudi 9 novembre : Gare !, l'association (loi 1901) des « gays et lesbiennes du rail ». C'est au sein de la SNCF qu'émerge donc, en France, la seconde association d'homosexuel (le) s en milieu professionnel, après celle fondée, en mars 1999, par les salariés de Canal+ (CGay).

Alors que, depuis 1997-1998, ce même type d'associations est apparu, de façon plus ou moins formelle, dans bon nombre de campus ou de grandes écoles (*Le Monde* du 24 juin 2000), le nouveau territoire de la « visibilité » désormais revendiquée par les homosexuels semble être le monde du travail, sur le modèle des Etats-Unis et sous l'impulsion du pacs.

« Le pacs crée une nouvelle situation de famille qui n'est pas pour l'instant prise en compte dans l'entreprise. Or les salariés concernés n'ont pas forcément, sur ce sujet qui touche à l'intime, envie de s'adresser aux syndicats », résume Jean-François Fievet, le président de Gare !. D'une rencontre fortuite de cheminots sur le parcours de la Gay Pride est donc née Gare !, avec son point d'exclamation « revendicatif ». Avant même sa présentation officielle, l'association, par le simple bouche-à-oreille, a déjà réuni une cinquantaine de salariés de tous horizons.

En tête des objectifs qu'ils se sont fixés, les membres de Gare ! ont placé la lutte pour l'égalité des droits entre salariés pacsés et mariés. En termes d'accès au logement, de congés pour raisons familiales, de réversion de la retraite, de mutations pour rapprochement familial, et surtout de « facilités de circulation » : les conjoints comme les concubins de salariés bénéficient de la gratuité du transport ferroviaire, quand les concubins homosexuels et les partenaires en pacs en sont exclus.

Est-ce le premier succès de l'association ? Mardi 7 novembre, Alain Deloubes, responsable des relations humaines, annonçait que l'octroi de ces « facilités » aux concubins homosexuels et aux pacsés, en attente d'une homologation ministérielle, n'était sans doute plus qu'une question de semaines.

Gare ! entend lutter contre l'homophobie, à laquelle les premiers adhérents de l'association affirment quasiment tous avoir été confrontés. « La SNCF est entreprise masculine, technicienne, à forte hiérarchie, ce qui favorise le sexisme et l'homophobie », relèvent les fondateurs de l'association, décidés à se montrer « très vigilants, et assez

radicaux sur ce sujet, quitte à débarquer à cinquante dans une direction régionale ou à prévenir les médias ». Un « travail de visibilité » (ouverture d'un local, site Internet, <http://www.asso-gare.net>) doit par ailleurs permettre de faire évoluer les mentalités en profondeur.

Autres chantiers envisagés, l'accompagnement des cheminots atteints du VIH, la prévention-santé (MST, toxicomanie, suicide) auprès des milliers de jeunes embauchés dans le cadre des 35 heures ; et des fêtes pour « rompre l'isolement des homosexuels de province, qui n'ont pas toujours de lieux de rencontre ». Des antennes devraient rapidement se monter à Dijon, Nantes, Toulouse, Marseille. « Avec nos 18 000 homosexuels estimés, puisque la population globale est de 200 000 personnes, nous pourrions devenir l'une des plus grosses associations gaies en France », s'amuse Norbert Wolgust, cadre et administrateur de Gare !.

Contact a été pris il y a peu avec CGay, l'association créée en mars 1999 au sein de Canal+, et forte elle aussi d'une cinquantaine d'adhérents. Ses fondateurs, inspirés par une émission narrant l'existence d'une association gaie au Parlement européen, réclament, eux aussi, syndicats à l'appui, les mêmes avantages pour les pacsés que pour les mariés — dont la prime de 5 000 francs et les six jours de congés accordés en cas de mariage.

SE SENTIR MOINS SEUL

La direction de l'entreprise, opposée à l'utilisation de « Canal+ » ou du « plus » dans la dénomination de l'association, prête volontiers des locaux de réunion dans les différents sites du groupe, et a annoncé la fête fondatrice de CGay via tous les moyens de communication internes. Si « l'on s'assume plus facilement à Canal+ qu'ailleurs », reconnaît volontiers Marco Martin, conseiller artistique, « des gens nous ont tout de même raconté qu'ils mentent, ou se taisent, quand, le lundi matin, chacun raconte son week-end avec les gosses ». « Grâce à l'association, ces personnes vivent mieux leur homosexualité, sans forcément en parler, poursuit-il. Tout simplement parce qu'elles ne se sentent plus seules. »

Pour se sentir encore moins seuls, Gare ! et CGay envisagent d'ores et déjà des lendemains associatifs en réseau. D'autant qu'à la RATP, à l'AP-HP, à la Mairie de Paris, chez Air France ou à France Télévision, d'accusés songent déjà à suivre l'exemple.

P. Kr.

magazine mensuel - 164 pages - 20 F (3,05€)

«Rencontre entre l'écrit et l'image, *Le Monde2* vous propose tous les mois la qualité d'un grand magazine photo et le meilleur d'un grand quotidien. Dans *Le Monde2*, l'image épouse et enrichit un choix de textes de référence publiés le mois précédent dans *Le Monde* : une façon nouvelle de dérouler le film de l'actualité, avec recul et distance, mais aussi avec plaisir et désir.»

Jean-Marie Colombani

Sécurité maritime : la Commission envisage des restrictions à la navigation

Dans un entretien au « Monde », Loyola de Palacio, commissaire européenne aux transports, juge impossible d'interdire le rail d'Ouessant en cas de tempête, comme le demande le ministre français. Mais elle souligne la volonté de Bruxelles de mettre chaque Etat devant ses responsabilités

BRUXELLES

de notre bureau européen

« Afin de lutter contre le risque de pollution marine, le ministre français des transports vient de proposer à la Commission européenne d'interdire aux pétroliers d'utiliser le rail d'Ouessant en cas de forte tempête. Qu'en pensez-vous ?

— Nous ne pouvons pas faire cela pour le moment. L'interdiction d'un rail, cela relève du droit maritime international, qu'il faudrait alors revoir et, comme vous le savez, c'est quelque chose qui avance très lentement. Ce que nous proposons, en revanche, c'est d'envisager qu'un navire puisse être interdit de sortie d'un port européen lorsqu'il transporte une cargaison potentiellement dangereuse en cas de forte tempête. Dans les travaux sur cette question, nous parlons de vents d'environ force 10. On peut aussi étudier le principe de l'organisation de convois, d'un suivi spécifique pour les cargaisons parti-



LOYOLA DE PALACIO

culièrement dangereuses, etc. Mais une chose est la situation dans un port de l'Union, une autre est la navigation : cela relève de deux niveaux différents.

— **Le gouvernement français a reproché à la Commission de ne pas avoir été assez rapide pour adopter le renforcement de la réglementation maritime. Vous avez de votre côté critiqué la présidence française. A-t-on vraiment perdu du temps et où sont les responsabilités ?**

— Je me limite aux faits. L'Erika, c'est la fin décembre 1999. En mars 2000, il y avait sur la table des ministres et du Parlement trois propositions (le « paquet Erika 1 »), ayant une portée très concrète. Cela montre la capacité de la Commission à réagir dans des situations d'urgence. Comme vous le savez, le Parlement européen va bientôt examiner ces propositions. Le problème tient au fait qu'en octobre, les ministres des transports sont parvenus à un accord politique sur des bases minimales nettement moins ambitieuses que celles de la Commission, et qui étaient donc pour moi inacceptables. C'était en particulier le cas pour le nombre de bateaux à risque qui doivent être inspectés dans les ports de l'Union européenne. Le Conseil prétendait en réduire le nombre de façon excessive.

— **Ce que vous reprochez au Conseil, c'est de ne pas avoir voté sur vos propositions à la majorité qualifiée, ce qui aurait permis de**

passer outre à l'obstruction des pays soucieux de ne pas pénaliser leurs armateurs ?

— Effectivement, je pense qu'au bout du compte il faudra en venir à un vote, si vraiment nous voulons obtenir un accord satisfaisant. En tous cas, je ne suis pas prête à faire semblant : ou bien on aura des bons résultats, ou je suis décidée à retirer les propositions de directives de la Commission...

— **Ce qui veut dire qu'on perdra beaucoup de temps !**

— Eh bien oui, mais on ne peut pas éternellement se contenter de mauvaises solutions. Ce n'est pas la première fois qu'un bateau provoque une catastrophe. Et cela a toujours été la même histoire : l'opinion s'est émue, les gouvernements aussi, et le temps passant, on a rien fait. On bute toujours sur les intérêts concrets de quelques-uns. Il faut être conscient que la sécurité maritime, la protection de nos côtes, demande un effort financier important de la part des Etats membres.

— **Mais en cas de vote, n'y aura-t-il pas une minorité de blocage contre vos propositions ?**

— Je ne crois pas. Si on met l'ensemble des propositions sur la table avec un vote global, nous parviendrons à un résultat positif. On va le vérifier lors de la prochaine réunion des ministres des transports le 22 décembre.

— **Quel est la part du lobbying dans l'attitude indulgente de certains pays ?**

— S'agissant des double-coques, il est sûr que la question du renouvellement de la flotte pose plus de problèmes à certains pays qu'à d'autres. Ensuite, les tâches d'inspection qui incombent aux administrations nationales ne sont pas toujours effectuées avec beaucoup de zèle, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce n'est pas seulement un problème d'intérêts particuliers mais aussi un problème budgétaire. Enfin, certaines flottes européennes abusent des pavillons de complaisance. Il est vrai que les mesures que nous proposons auront un coût, non seulement pour les budgets nationaux, mais aussi pour le fret. Mais cela en vaut la peine : dans la plupart des cas, si les précautions nécessaires avaient été prises, on aurait pu éviter la catastrophe.

— **Tout cela est lié à la dépendance énergétique de l'Europe. Vous allez bientôt présenter un « Livre vert » pour inviter l'Europe à réduire cette dépendance. Or les tentatives précédentes n'ont pas été couronnées de succès...**

— Lors de la dernière flambée des cours du pétrole, ce fut lamentable de voir nos pays réagir de manière désordonnée, pour ne pas dire contradictoire. En outre, nous avons pris des engagements, en particulier afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre : ils doivent être tenus.

— **Est-ce que cela veut dire que vous pensez politiquement possible d'annoncer qu'il faut préserver le nucléaire ?**

— Mais je vais le faire ! Il faut expliquer aux gens la raison de nos choix, et décrire la situation telle qu'elle est : dans le domaine énergétique, quelles sont nos possibilités ? Bien sûr, il faut faire un effort en faveur des énergies renouvelables, mais c'est cher. Il faut économiser l'énergie, mais cela suppose aussi des efforts financiers. Les énergies fossiles ? Nous avons là un problème de dépendance énorme, et de plus à l'égard de pays sensibles. Alors le nucléaire ? Il ne pose pas de problèmes d'émissions polluantes, mais celui des déchets, et il faut en parler. Nous sommes énergétiquement dépendants à 50 %, demain à 70 % et si nous maintenons le nucléaire, nous serons moins dépendants. Ce que je prétends à ce stade, c'est uniquement lancer le débat.

— **Parlant des déchets nucléaires, la Commission tolère-t-elle que la fosse des Casquets, non loin de l'endroit où le *Levoli-Sun* a coulé, soit devenue la poubelle nucléaire de l'Europe ?**

— Couler les déchets nucléaires à 180 mètres de fond ne me tranquillise pas du tout. Donc, quand je dis qu'il faut présenter de manière différente le nucléaire aux opinions publiques, cela signifie notamment de pouvoir leur garantir qu'on ne va pas déverser nos poubelles dans leur environnement. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Jean-Claude Gayssot veut fermer le rail d'Ouessant en cas de tempête

CHERBOURG et BREST
de nos correspondants

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a proposé à l'Union européenne, mardi 7 novembre, l'interdiction de la navigation sur le rail d'Ouessant, la Manche et la mer du Nord, en cas de tempête. L'idée sera également soumise à l'Organisation maritime internationale (OMI). « C'est toujours sur nos côtes que les dégâts [se produisent] et [que] l'environnement [est] détruit », a argumenté le ministre.

Près de 600 navires passent quotidiennement sur cet axe. Mais Daniel Marrec, président de l'Association française des capitaines de navire (Afcan), affirme : « Cela me paraît irréaliste. Je ne sais pas comment on pourra gérer une telle inter-

diction. En cas de tempête, les navires vont arriver en même temps dans un mouchoir de poche autour du rail. On risque de déplacer le problème et de multiplier les dangers. »

Le ministre des transports, qui doit rencontrer Domenico Ievoli, l'armateur italien du navire, mercredi, a convoqué pour jeudi une réunion d'experts afin de définir les modalités de traitement du *Levoli-Sun*. La préfecture maritime de Cherbourg se voulait rassurante mardi : « L'équipage du navire allemand de lutte antipollution *Neuwerk* a commencé les analyses au droit de l'épave du *Levoli-Sun* dès lundi soir. Il les a poursuivies toute la journée de mardi et n'a rien relevé d'anormal, précisait-elle. Aucune odeur de styrène n'a été perçue. » « Les deux vols de reconnaissance

opérés mardi (...) ont permis de détecter la présence de nappes argentées », ajoutait cependant la même source.

Affrété par l'armateur du *Levoli-Sun*, le *Northern Prince*, un navire britannique équipé d'un robot capable de filmer la coque, devait rallier Cherbourg mercredi. De son côté, Greenpeace, qui n'aura finalement pas l'autorisation d'embarquer son matériel, espère pouvoir hélicoptérer un de ses experts à bord du *Neuwerk*. « Il n'est toujours pas possible de déterminer l'ampleur [des] fuites [de styrène] et d'élaborer un plan de récupération de cette dangereuse cargaison », estime l'association.

Jean-Pierre Buisson et Vincent Durupt

espoir

pour plus de justice et de fraternité entre les hommes

Protestation contre la désinvolture des pouvoirs publics

Nous, membres du Conseil d'administration et de l'équipe de travail de l'Association ESPOIR à Colmar,

- protestons solennellement contre la désinvolture avec laquelle les pouvoirs publics n'honorent pas leurs engagements financiers.
- exigeons que les dotations exceptionnelles promises par l'Etat, de 700 000 F pour 1999 et de 700 000 F pour 2000, soient versées pour garantir l'existence de notre Centre d'adaptation à la vie active (CAVA) et des 50 postes de travail créés au profit de personnes menacées d'exclusion sociale et professionnelle.
- constatons avec amertume et colère que les financements publics nécessaires au bon fonctionnement de structures d'accueil et d'hébergement pourtant agréées et dûment conventionnées ne sont plus assurés en totalité.
- avons le pénible sentiment que le travail des Associations auprès de personnes en grande difficulté n'est pas reconnu et que le sort de ces personnes elles-mêmes ne préoccupe guère les autorités publiques, malgré les déclarations qu'elles multiplient à travers de nombreux textes de loi.
- dénonçons la volonté des pouvoirs publics de réduire les politiques d'insertion à des mesures stéréotypées et de durée trop limitée et de n'avoir aucune compréhension pour des pratiques d'accompagnement dans le long terme, indispensable pour les hommes et les femmes les plus pénalisés et les plus marginalisés par le durcissement des règles du jeu économique et social.
- déplorons le silence du Premier Ministre en réponse à notre lettre ouverte du 25 août 2000.
- n'acceptons pas que la fracture sociale soit renforcée par un déplorable et inexcusable manque de solidarité.

Fait à Colmar, le 24 octobre 2000

Association Espoir

78a, avenue de la République B.P. 148 - 68003 COLMAR cedex
Tel. 03 89 41 50 93 Fax 03 89 23 12 46 - CCP 35581 K Strasbourg

(Publicité)

Les courants préservent Aurigny de la pollution

AURIGNY
(Iles Anglo-Normandes)
correspondance

Les pêcheurs d'Aurigny ne craignent rien : ni les effluents radioactifs de l'usine de la Cogema à la Hague, ni les 4 000 tonnes de styrène qui gisent désormais au

REPORTAGE

« Tout ce qui tombe à l'eau près d'ici dérive vers le nord, jamais vers le sud »

fond de la Manche. Troisième île anglo-normande après Jersey et Guernesey, Aurigny, 2 000 habitants, est à 10 milles nautiques à peine de l'épave du *Levoli-Sun*. Pendant que les Normands redoutaient la nouvelle menace venue de la mer, les marins d'Aurigny se rassuraient en se persuadant que le vent et les courants ne les précipiteraient pas dans un cauchemar chimique ou radioactif.

Dans sa cabane remplie de cordages, sur le quai de Braye Harbour, Rowland Neal se dit convaincu d'une seule chose : le styrène peut aller en Angleterre, en France ou en Belgique, mais pas sur les plages ou dans les eaux portuaires de son île. Depuis quarante ans, il observe les allers et retours d'une mer belle, violente et dangereuse : « J'ai mis à la mer des centaines de bouteilles avec des messages. Les réponses que j'ai eues sont toujours venues du nord - du Cotentin, de l'Angleterre, de la Scandinavie même -, jamais du sud. Tout ce qui tombe à l'eau près d'Aurigny finit par dériver vers le nord, jamais vers le sud. Même chose pour les cadeaux de

Cogema, même chose pour le styrène de Shell. » Précision macabre mais utile, il ajoute : « Ces dernières années, il y a eu deux navades distinctes au port. Les cadavres des deux victimes ont été récupérés une semaine après dans la baie de Brighton, sur la côte sud de l'Angleterre, tous les deux presque au même endroit. »

Arrivé sur le quai, Julian Harvey, patron pêcheur, laisse admirer deux beaux bars et un turbot. Le travail d'une après-midi. Il y a vingt ans, confie Rowland Neal, la pêche aurait été de vingt beaux bars et d'une dizaine de turbots, tout aussi beaux. Où sont donc passés les poissons ? Décimés par le nucléaire ou le styrène ? Plutôt victimes des pêcheurs français : « Ici, nous travaillons toujours en harmonie avec la nature. Comme nos grands-pères, comme leurs grands-pères. A la long line pour les poissons et au casier pour les tourteaux et les homards. Nous prenons de quoi manger et manger bien et on vend le reste au marché et aux restaurants des touristes. Mais les bateaux normands, plus grands, plus rapides, viennent avec des filets et des chaluts et détruisent tout. Ils sont bien obligés pour pouvoir payer la banque. Ils sont endettés jusqu'au cou. S'ils ne font pas la pêche destructive et industrielle, ils font faillite. Donc ils continuent. Dans quelques années il n'y aura plus de poissons et ils feront faillite. Merci la Normandie ! »

Même s'il n'y a plus de poissons, il y aura toujours des banques. Surtout aux îles Anglo-Normandes, exemptes d'impôts centraux depuis toujours et devenues d'efficaces paradis fiscaux depuis les années 60 : Guernesey accueille cinquante-deux banques du

monde entier, avec l'équivalent de dizaines de milliards de livres dans leurs coffres. Jusqu'ici, Aurigny se livrait à des activités beaucoup moins sophistiquées. Mais l'île commence à apprendre. Aussi exempt d'impôts que Guernesey, mais beaucoup moins peuplée, elle se lance dans les paris électroniques : des dizaines de sociétés « .com » accueillent ceux qui veulent jouer (aux courses, en Bourse, dans les affaires) sur Internet.

UNE TRADITION DE CONTREBANDE

A l'époque où Victor Hugo écrivait *Les Travailleurs de la mer*, les immenses caves sous Saint-Pierre Port, capitale de Guernesey, étaient remplies de milliers de barils de vin. Du bon vin bordelais, parfois du gin de Hollande. Personne ne demandait d'où venait ce vin ou ce gin. « Ask no questions, hear no lies » (« Ne posez pas de questions et on ne vous mentira pas »), disaient les contrebandiers. De nos jours, certaines anciennes caves à vins de Guernesey hébergent une autre sorte de richesse, jaune et brillante...

Mais la disparition des poissons marque aussi celle des pêcheurs, pour Aurigny. Pendant la guerre, les Allemands avaient évacué la totalité de la population, remplacée par des travailleurs forcés, pour la plupart russes et polonais, entassés dans deux camps de concentration. Lorsque les déportés mouraient de maladie ou d'épuisement, les cadavres étaient jetés des falaises, ou bien entassés et brûlés. 20 000 personnes ont péri à Aurigny. A la fin de la guerre, les quelques habitants qui avaient survécu aux camps nazis du continent sont revenus et ont commencé à tout nettoyer.

Ces jours noirs, les vieux d'Aurigny n'en parlent pas. Mais comme beaucoup d'insulaires, ils ont tendance à se méfier de certaines choses en provenance du monde extérieur que leur apporte la mer, que ce soit le styrène, la radioactivité, l'envahissement ou les exigences accablantes du *taxman* européen, si méfiant lui-même vis-à-vis du très réussi *offshore business* anglo-normand.

Tim Finan

L'« Erika » souille toujours la Loire-Atlantique

Onze mois après le naufrage du pétrolier maltais, le littoral de Loire-Atlantique a été à nouveau atteint par du fioul de l'Erika. A Batz-sur-Mer, la situation est jugée « catastrophique » depuis l'arrivée de plaques, dont la largeur atteint 50 centimètres. « Toute notre côte a été à nouveau souillée sur 5 kilomètres par des galettes larges et épaisses », indiquait la mairie, mardi 7 novembre. Plus au sud, au Pouliguen, des taches de 30 centimètres de diamètre ont été observées, et du fioul s'est également échoué à La Bernerie-en-Retz. Ces nouvelles arrivées s'expliquent par le décrochage progressif de nappes collées au fond de l'océan tout près des côtes.

L'histoire de Khéïra, violée par des militaires français

Il se dit « français par le crime ». Il est né d'un viol, le 19 avril 1960, dans le camp de détention de Theniet el-Had, tenu par l'armée française, à cent soixante-dix kilomètres au sud-ouest d'Alger. Son histoire a été établie par trois décisions de justice côté algérien, et a été validée par le tribunal français des pensions militaires, le 14 mars 2000. Pourtant, Mohamed Garne n'a toujours pas obtenu justice.

Sa mère, Khéïra, avait été ramassée dans la montagne par des soldats français en août 1959. Elle avait quinze ans et demi. Ils l'ont amenée à leur caserne, torturée à l'électricité, à l'eau, puis violée. Elle venait de passer une nuit entière réfugiée dans un arbre, essayant d'échapper, épouvantée, aux bombardements et aux combats qui faisaient rage dans tout le secteur. On était en pleine « opération Challe », du nom du général du même nom, qui, avec Bigeard, avait reçu l'ordre du général de Gaulle de bombarder le massif de l'Ouarsenis.

Combien sont-ils à l'avoir violée ? Khéïra pleure et s'effondre dès qu'on évoque ce sujet. « Il n'y en avait pas un seul, mais des tas. » C'est tout ce qu'elle réussit à dire. Ne comprenant pas ce qui lui arrivait ni pourquoi, elle a mis des mois avant de comprendre qu'elle était enceinte. Son calvaire a continué tout au long des neuf mois de sa grossesse. Jusqu'à son accouchement, les militaires l'ont gardée comme esclave et continué à la violer. « C'est à ce moment-là qu'elle a perdu la raison, estime son fils. Même si elle va mieux à présent, elle n'a jamais totalement retrouvé sa santé mentale. »

Dès l'adolescence, Khéïra avait été considérée comme une marchandise. A l'âge de quinze ans, elle avait été vendue pour vingt sous par son grand frère à un homme de trente-quatre ans, Abdelkader Bengoucha, qui en avait fait son épouse. C'était un fellagha très impliqué dans la révolution et qu'elle a très peu connu. Il a été tué dans un combat avec l'armée française juste après qu'elle a été kidnappée. Quand son enfant est né, Khéïra a refusé de lui donner le sein. Un peu plus tard, tous les deux ont été envoyés à l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul d'Alger. Là, ils ont été séparés et ne se sont plus jamais revus. Le petit Mohamed était rachitique, ensuite il est devenu anorexique. On a cru un moment qu'il avait la polio, mais ce n'était que de la malnutrition et sans doute aussi les conséquences des coups qu'il avait reçus quand il était dans le ventre de sa mère.

De son enfance, Mohamed Garne ne garde pas de bons souvenirs. « Il me semble que je suis déséquilibré depuis toujours. Nulle part, en tout cas, je ne me suis senti heureux. Quelques mois après mon arrivée à l'orphelinat, on m'a placé chez une nourrice, mais elle me battait. Elle m'a tellement roué de coups qu'il a fallu un jour m'hospitaliser de toute urgence. J'avais un traumatisme crânien et plusieurs fractures. » La suite n'a pas été meilleure. Après un passage chez une seconde nourrice, l'enfant a été adopté à l'âge de cinq ans, mais sa vie dans sa nouvelle famille a vite tourné au cauchemar. Son père battait sa mère adoptive – un écrivain devenue célèbre – et les faisait dormir à la cave. « Mais ce qui me meurtrissait le plus au fur et à mesure que je grandissais, c'était d'ignorer qui était mon père. Il y avait le nom de ma mère biologique sur mon certificat de naissance, mais sous la mention "nom du père" il n'y avait rien, seulement un grand trait. »

Ses parents adoptifs ont fini par divorcer en 1975. « Et vous savez ce que ma mère adoptive a fait à ce moment-là ? Elle m'a ramené à l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul ! J'étais le chien dont elle ne voulait

plus. » Des années qui ont suivi, il ne se souvient que d'une série de violences ininterrompues. « Je buvais, je me droguais, je volais, j'ai tout fait, y compris de la prison. Ce qui m'a sauvé, c'est ma rencontre avec ma femme. C'est elle qui m'a poussé à tenter de retrouver mes parents, quelques années après notre mariage. » A vingt-six ans, Mohamed Garne s'est décidé à entamer des recherches. Cela devait lui prendre trois ans. Il n'oubliera jamais le jour où il a retrouvé Khéïra. C'était un soir de septembre 1988. Il pleuvait des trombes sur Alger, comme cela arrive rarement. Il faisait nuit quand il est arrivé à l'adresse qu'on lui avait indiquée, dans le quartier d'Hydra, sur les hauteurs d'Alger.

Mais là, déception : sa mère avait déménagé. Il a essayé d'obtenir sa nouvelle adresse tout en restant discret, mais c'était difficile. A chaque fois qu'il demandait : « Connaissez-vous Khéïra Garne ? Savez-vous où elle habite ? », on lui répondait d'un air méfiant : « Qu'est-ce que vous lui voulez ? » Alors, il était obligé de raconter toute son histoire. Qu'il était le fils de Khéïra, qu'il ne l'avait jamais revue depuis sa naissance, que depuis des années il essayait désespérément de la retrouver et s'il vous plaît, je vous en supplie, je n'en peux plus, aidez-moi. Les gens étaient bouche bée, ils connaissaient Khéïra, mais personne ne savait qu'elle avait un fils.

A la fin, quelqu'un lui a dit : « Elle habite là-bas », et il lui a mon-

Si Mohamed Garne est français, c'est par le viol. Un viol perpétré sur sa mère, en août 1959, par des officiers français au sud-ouest d'Alger.

Les juges du tribunal des pensions militaires ont refusé de l'indemniser. Cette affaire sera examinée en appel le 9 novembre à Paris

tré un cimetière tout proche, celui de Sidi Yahia. Sur le coup, Mohamed n'a pas compris. Mais les gens ont insisté : « Si, si, elle habite là-bas depuis des années, mais n'y va pas maintenant, elle peut être dangereuse, d'ailleurs on l'appelle Ghoula, la louve. » Il s'est pourtant dirigé vers le cimetière, en compagnie d'une foule de gens qui avaient entendu son histoire et voulaient voir comment tout ça allait tourner. A l'entrée, le gardien était en train de jouer aux dominos avec des amis. Il les a arrêtés. Il a fallu, une fois de plus, tout raconter. Eux aussi ont été sidérés mais ils les ont laissé passer, en leur recommandant d'être prudents. Conduit par la petite foule, Mohamed est arrivé devant la « maison » de sa mère : il s'agissait d'une grotte sous terre, située dans un endroit tranquille, entre deux tombes. Khéïra l'avait aménagé avec une bâche et de la tôle, et en avait protégé l'entrée avec une porte. Dehors, elle avait installé une ampoule qui brillait d'une lumière jaunâtre. Il a tapé sur la porte. Khéïra est sortie.

Elle était très grande, cela l'a tout de suite frappé. Elle portait un foulard bariolé sur la tête et une petite hache dans une main. D'un air menaçant, elle a crié : « Qu'est-ce que vous faites là ? Fichez le camp ! » Ils ont tous répondu à la fois, mais Mohamed a réussi à se faire entendre. « Je lui ai dit : "Je suis ton fils !" Elle s'est arrêtée, interdite, et puis après un silence elle a dit d'un air méfiant, en me regardant de côté : "Si tu es vraiment mon fils, approche-toi et pose la tête

sur mon épaule." A côté de moi, tout le monde a chuchoté : "N'y va pas, cette femme n'a pas toute sa raison, regarde, elle porte une hache, elle va te trancher la tête dès que tu auras obéi." Mais sans hésiter je me suis approché et j'ai posé ma tête sur son épaule. » Elle l'a flairé. On aurait dit, se souvient-il, un animal humant son petit. Et tout d'un coup, elle l'a embrassé sur le front. Derrière eux, les gens pleuraient.

Mohamed est revenu le lendemain et tous les jours suivants, mais très vite leurs rapports se sont détériorés. Ils se sont disputés de plus en plus souvent, et de plus en plus violemment. La première fois qu'il lui a demandé : « Qui est mon père ? », elle s'est contentée de lui répondre : « Du calme ! » Ensuite, elle lui a montré les papiers d'identité d'Abdelkader, son mari mort au combat, et elle lui a dit : « Voilà ton père ! » Alors, il a rétorqué : « Pourquoi est-ce que

même endroit, au milieu des tombes. « Laisse-moi avec les morts, lui dit-elle souvent, car eux ne me font pas de mal. Les vivants m'ont trop fait souffrir, tu le sais bien, tu en es la preuve éclatante. » Pourtant, elle n'éprouve pas de haine ni de désespoir, selon lui. Elle accuse les militaires du camp de Theniet d'être responsables de son drame, pas la France. Non, pas la France.

Comment imagine-t-elle celui qui est son père, parmi la trentaine ou la cinquantaine d'hommes qui l'ont violée ? « Je crois que mon image s'est substituée à celle de ses tortionnaires et qu'elle ne les voit plus avec horreur. Ils se sont effacés de sa mémoire. L'image qui lui reste, c'est celle de son fils. Je lui donne amour et protection. Elle est un peu mon enfant, vous savez, et c'est ce qui me fait mal. Elle est ma chair, je la porte en moi, je suis l'enfant terrorisé qui tentait de dormir dans un

Elle lui dit souvent : « Je t'aime, je t'aime trop », ou encore : « Tu es l'enfant idéal. Pour moi, tu n'es pas l'enfant d'un viol »

tu ne fais pas les formalités pour que je porte son nom ? Je ne veux plus vivre comme un enfant sans père, j'en ai trop souffert pendant ces vingt-huit ans. » Elle a paru dire oui, mais les semaines ont passé, puis les mois, et elle n'avait toujours rien fait. Mohamed ne comprenait rien, et cela le mettait en fureur.

Ils ont fini par se brouiller et ne se sont plus revus pendant un an. Mais le fils n'avait pas renoncé à son objectif – obtenir le nom de son père – et, en 1991, il a entamé une action en justice contre elle et contre sa belle-famille, qui lui refusait ce à quoi il estimait avoir droit. Il a fallu trois procédures, étalées sur presque quatre années, pour que la vérité éclate. Sa demande est d'abord passée devant le tribunal de Tiaret, dont relevait Theniet el-Had avant l'indépendance, puis devant la cour d'appel de cette même ville, et enfin devant la Cour suprême d'Alger.

Le 22 mars 1994, le monde s'est écroulé et Mohamed ne s'en est jamais remis. Ce jour-là, la cour avait convoqué Khéïra. Elle est venue, enveloppée de son aik blanc. Devant tout le monde, le juge lui a crié : « Ça suffit comme cela, tu nous dis la vérité à propos de la naissance de ton fils, ou je te jette en prison ! » Elle s'est avancée, chancelante, et elle a dit dans un souffle : « Monsieur le juge, ils m'ont violée », avant de s'effondrer sur le sol, évanouie. « C'est à ce moment-là que j'ai compris ce que j'avais refusé d'admettre jusque-là : j'étais l'enfant d'un viol », se souvient Mohamed. Il y avait d'autant moins de doute que l'un de ses oncles paternels avait fait parvenir à la cour une lettre certifiant que son frère avait été marié avec trois autres femmes avant sa mère et qu'il n'avait jamais eu d'enfants. Autrement dit, Abdelkader le moudjahid était stérile, et Mohamed ne pouvait en aucun cas être son fils.

A partir de ce jour, Khéïra a accepté de lui parler de sa vie. Elle n'avait jamais raconté à qui que ce soit son viol, ni la naissance de son enfant. A la suite de cette tragédie, elle avait travaillé comme femme de ménage et vécu de la charité de quelques-uns, avant d'obtenir une pension de veuve de combattant et de se réfugier dans ce cimetière. Malgré tous ses efforts, Mohamed n'a jamais réussi à l'en déloger. Elle lui a seulement permis un peu plus tard de la faire sortir de sa grotte souterraine et de l'installer dans une petite maison avec l'eau et l'électricité, mais construite au

arbre, qui fuyait, qui pleurait... Je suis l'enfant violé. » Elle, il lui semble qu'elle revit depuis qu'elle l'a retrouvé. Elle lui dit souvent : « Je t'aime, je t'aime trop », ou encore : « Tu es l'enfant idéal. Pour moi, tu n'es pas l'enfant d'un viol. »

Elle va mieux, mais lui, non. Il va même de plus en plus mal. Il passe d'un médecin psychiatre à un autre, d'un arrêt de maladie à un autre. En Algérie, il était infirmier. Ici, en France, Mohamed est employé aux poubelles d'un grand magasin. Ce travail le désespère, dit-il. Et pourtant, il reconnaît qu'il a « une femme formidable » et qu'ils ont trois enfants qu'ils adorent. Mais il se sent « devenir fou » à tenter d'obtenir en vain la seule chose qu'il demande et pour laquelle il a quitté l'Algérie, il y a deux ans, laissant Khéïra dans son cimetière : la reconnaissance par les autorités françaises du préjudice qu'il a subi et une pension en tant que victime de guerre. Il a la nationalité française, étant né dans un département français – l'Algérie en 1960 –, d'une mère née également française. Mais on lui refuse ce droit. C'est pourquoi il s'est décidé à entamer une action en justice contre le ministère de la défense. Le tribunal des pensions militaires n'a pas contesté, le 14 mars de cette année, qu'il était né « d'un viol perpétré sur [sa] mère par des officiers français, au camp de Theniet el-Had », mais les juges ont estimé qu'il n'était pas « la victime directe de l'acte de violence invoqué » et qu'il n'était « pas établi » que ses troubles psychologiques soient « en relation certaine, directe, et déterminante avec un acte de violence ou un attentat perpétré durant les événements de la guerre d'Algérie ». Il a donc été débouté de sa demande. Il a fait appel de ce jugement.

Son affaire doit être examinée le 9 novembre par la cour régionale des pensions de Paris. Son avocat, M^e Jean-Yves Halimi, se dit optimiste ; lui l'est moins. « J'ai l'impression de faire face à un iceberg qui ne fond pas. Autour de moi, mes amis me disent : "Mais arrête tout cela, et oublie !" Arrêter ? Oublier ? Jamais. Je ne cherche pas à retrouver mon père, ni à le faire châtier, répète-t-il avec désespoir. Je ne réclame qu'une chose : la reconnaissance du crime dont j'ai été victime. La reconnaissance, vous comprenez ? Nous sommes nombreux en Algérie, nous les enfants violés par l'armée française. Il faut que ce soit dit et reconnu par la France. Sinon, cela restera à jamais comme une saleté dans son histoire. »

Florence Beaugé



Khéïra, la mère de Mohamed Garne, a été violée à de nombreuses reprises par des officiers français au camp de Theniet el-Had, au sud-ouest d'Alger.

Proche-Orient : attachés « par leurs extrémités »

COMME Albert Einstein lui demandait ce qu'il adviendrait des Arabes si la Palestine était donnée aux Juifs, Chaim Weizmann, le chef de l'exécutif sioniste, lui répondit tout simplement : « *Ils comptent pour si peu...* » (cité dans Einstein, *What Price Israël*, Chicago 1953). Les sionistes de Terre sainte savaient que les choses n'étaient pas si faciles. Ainsi d'Arthur Ruppin qui, de Jaffa, dirigea longtemps, au début du siècle dernier, le bureau de l'organisation pour la Palestine. « *Sans un arrangement avec les Arabes*, écrivait-il, *tout notre travail en Palestine est construit sur du sable...* » Et de recommander la plus grande prudence dans l'achat de terres aux Arabes, qui allait devenir l'un des principaux sujets de discorde entre les deux communautés, nombre de Juifs achetant à des latifundiaires absents de vastes domaines à peine cultivés où vivaient des dizaines de milliers de *fellahs*, de paysans pauvres voués à l'expulsion rapide.

La première guerre mondiale allait amener les Britanniques à faire aux uns et aux autres des promesses passablement contradictoires. Aux Arabes, pour prix de leur soulèvement contre les Ottomans, celle d'un vaste royaume, aux frontières pas trop bien précisées, sous le sceptre du chérif Hussein, descendant du prophète et gardien des lieux saints de l'Islam. Aux Juifs, par la fameuse déclaration Balfour de novembre 1917, celle d'un « *foyer national* » en Palestine. Pour compliquer encore les choses, la France réclamait, avec la Syrie et le Liban, sa part du gâteau.

ON SE FROTTE LES YEUX

Le célèbre colonel Lawrence, dont on sait le rôle fondamental dans l'éveil d'un nationalisme arabe orienté vers Londres, réussit à faire se rencontrer Fayçal, le fils aîné de Hussein, auquel avait été promise la couronne d'Arabie, et Weizmann, le chef de l'exécutif sioniste déjà nommé. On se frotte les yeux en lisant aujourd'hui le texte du traité que les deux hommes signèrent le 3 janvier 1919, et plus encore celui de la lettre que Fayçal écrivit deux mois plus tard à Felix Franfurter, membre américain de la délégation sioniste à la conférence de la paix de Versailles, pour lui demander de ne pas prêter trop d'attention aux « *difficultés légales* » qui avaient pu surgir entre Juifs et Arabes.

Par exemple : « *Nous sommes convaincus que les Arabes et les Juifs sont des parents de race très proche, ayant subi tous deux des persécutions de la part de forces supérieures aux leurs. Mais, par une coïncidence heureuse, ils ont été à même de faire le premier pas vers la réalisation de leurs idéaux nationaux. Nous autres Arabes, surtout nos intellectuels, regardons avec la plus grande sympathie le mouvement sioniste... Nous travaillons ensemble pour construire et pour faire revivre le Proche-Orient et nos deux mouvements se complètent. Je crois que chacun des deux peuples a besoin du soutien de l'autre pour arriver à un véritable succès.* » Fayçal aura beau maintenir longtemps le contact avec Weizmann, cet extraordinaire programme ne recevra pas l'ombre d'un début d'exécution. Car lui, qui avait libéré Damas en compagnie du général britannique Allenby et s'y était fait proclamer roi d'Arabie, allait vite en être chassé par les troupes du général Gou-

raud. Il devra se contenter d'un très artificiel royaume d'Irak, créé à son intention par Churchill, alors secrétaire aux colonies, qui voulait surtout mettre ainsi la main sur le pétrole de Kirkouk et de Mossoul. Abdallah, le frère de deyaçal, ayant menacé de prêter main-forte à son aîné contre les Français, on le désintéressa en créant à son intention un royaume de Transjordanie, placé comme l'Irak et comme la Palestine sous « mandat » britannique.

Les Palestiniens étaient les seuls dans cet ensemble à ne pas avoir d'Etat à eux. Ils le ressentait d'autant plus que l'immigration sioniste se poursuivait, à un rythme au demeurant assez lent : 6 000 personnes en moyenne par an, jusqu'à ce que la montée du nazisme vienne soudain gonfler ce chiffre. Dès 1920, en tout cas, s'organise un front du refus, dirigé par le mufti de Jérusalem, et des Juifs sont massacrés, ce qui conduisit le *Yichouv*, la communauté juive de Palestine, à se doter de groupes de protection armés. De graves troubles se produisent à plusieurs reprises, culminant en 1929, où l'on compte 133 morts juifs et 87 palestiniens, ces derniers tombés pour la plupart sous les balles britanniques. En 1939, craignant que les Arabes ne succombent aux chants de sirène de l'Axe, Londres plafonne à un niveau très faible l'immigration juive. Du coup, les sionistes développent leurs formations clandestines pour permettre à leurs frères fuyant les persécutions hitlériennes de déjouer les barrages. Ces barrages sont maintenus après la guerre, scandalisant une opinion internationale encore sous le coup de la découverte des crimes hitlériens. Et l'ONU adopte en 1947 un projet de partage de la Palestine soutenu à la fois par les Etats-Unis, l'URSS et la France, mais que la totalité des pays arabes refuse d'appli-

quer. La Grande-Bretagne, qui lui est elle-même hostile, finit par annoncer qu'elle va déposer son mandat, mais personne n'a d'idée bien précise quant à une solution de rechange, et David Ben Gourion proclame, au moment de l'expiration du mandat, l'indépendance d'Israël.

Cinq armées arabes s'ébranlent pour lui donner l'assaut, sous le commandement d'un général anglais, Glubb « pacha », et l'on ne donne pas cher en général de la longévité de l'Etat hébreu. Les Britanniques sont apparemment convaincus quant à eux que les Juifs devront les appeler à leur secours, et qu'ils pourront reprendre les rênes sans être tout le temps harcelés par leurs revendications. Mais les combattants sionistes, ravitaillés surtout par l'URSS – alors obsédée, avec un temps de retard, par les méfaits de l'impérialisme britannique – et par la France, l'emportent rapidement.

QUI S'EN SOUCIE VRAIMENT ?

La guerre a contraint à l'exil quelque 500 000 Palestiniens. Pas question pour Israël de les laisser rentrer chez eux. Qui s'en soucie vraiment ? En Europe centrale comme aux Indes, des millions et des millions de pauvres gens viennent d'être expulsés. Qu'est-ce de toute façon que cet exode à côté du martyre que vient de subir le peuple juif ? Relus aujourd'hui, les propos que tenait à l'époque le ministre des affaires étrangères – travailliste – de l'Etat hébreu, Moshe Sharett, peuvent paraître scandaleux : « *Les réfugiés trouveront leur place dans la diaspora grâce à la sélection naturelle, certains résisteront, d'autres pas. (...) La majorité deviendra un rebut du genre humain et se fondra dans les couches les plus pauvres du monde arabe.* » Mais, comme le disent Alain Gresh

et Dominique Vidal, à qui nous empruntons cette citation (*Palestine 1947*, Complexe), il ne manquait pas de responsables arabes, à l'époque, pour penser la même chose. Qui se doutait alors que, grâce à un taux de fécondité extrêmement élevé, ils allaient quadrupler leur nombre et que, plus d'un demi-siècle plus tard, des enfants mourraient presque chaque jour, les mains nues pour leur Palestine ?

Quelqu'un, il est vrai, avait présenté l'avenir de la région, le grand philosophe juif Martin Buber : « *Au lieu d'essayer de devenir la communauté qui prend les initiatives dans le cadre d'une fédération du Proche-Orient*, avait-il écrit en 1948, *on se fixe comme but un petit Etat qui courrait le danger de vivre en conflit permanent avec son environnement géopolitique naturel et de devoir consacrer ses forces vives à des questions militaires et non à des questions sociales et culturelles.* »

Rien ne sera possible tant que l'on ne se sera pas, de part et d'autre, mutuellement accepté. Ce qui suppose d'abord, on ne le répètera jamais assez, qu'on laisse de côté mépris, provocations et arrière-pensées. Qui sait pourtant si cette acceptation mutuelle n'est pas en passe de se réaliser peu à peu, pour cette simple raison qu'aucun des antagonistes n'a les moyens de se débarrasser de l'autre ? « *Dieu n'ayant pas pu réconcilier les ennemis*, a écrit Platon dans son *Phédon*, *il les attacha par leurs extrémités.* » L'auteur de la République voulait parler du plaisir et de la douleur. Cette formule, qui nous semblait jadis bien s'appliquer aux deux camps de la guerre froide apprenant petit à petit à coexister, ne vaut-elle pas tout autant aujourd'hui pour les Israéliens et les Palestiniens ?

André Fontaine

Chronique américaine, par Patrick Artinian



CONTACT PRESS IMAGE



James Naismith est né en Ontario, Canada, en 1861. Il a inventé le basket-ball en 1891 à Springfield, Massachusetts, et il est célèbre à Lawrence, Kansas, où il est mort en 1939. Une salle entière lui est consacrée au Musée d'histoire de la ville. En son temps, il a monté l'équipe locale, qui depuis est une des meilleures du championnat universitaire. Ce soir, l'adversaire, Emporia State University, une petite université avec une petite équipe et de petits joueurs, n'est pas de taille. K.U. (Kansas University) l'emporte par 120 à 51.

Avec l'aide du quotidien *Lawrence Journal World*

Gauche « plurielle », droite divisée

LA DROITE ne pardonne pas à Lionel Jospin cette trouvaille de style que fut, au lendemain des élections législatives de 1997, l'invention de la gauche « plurielle ». Parce qu'elle était plurielle, la gauche pouvait afficher ses divergences, laisser les Verts exprimer leur mécontentement et les communistes rendre publiques leurs réserves, autoriser Jean-Pierre Chevènement à critiquer le gouvernement, bref prendre l'opinion à témoin de ses rivalités et de ses querelles : tout était pardonné puisque la gauche se vantait de son pluralisme et prouvait par l'exemple qu'il ne s'agissait pas d'un vain mot.

L'opposition parlementaire, en revanche, se montre incapable de faire vivre la discussion entre ses différents membres sans qu'aus-sitôt celle-ci soit perçue comme le choc d'ambitions irréductibles et l'affrontement d'orientations incompatibles. Philippe Douste-Blazy n'est pas le premier à se plaindre de cette situation lorsqu'il déclare à *Liberation* (daté 7 novembre) : « *Quand la gauche étale ses*

divisions, le premier ministre explique que la majorité débat. Quand l'opposition débat, certains disent qu'elle est divisée. » Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale se dit convaincu du contraire : la gauche, selon lui, croit nécessaire d'organiser « *un sommet qui relève de la politique-spectacle* » afin de masquer sa désunion, alors que la droite, toutes composantes rassemblées, « *travaille, propose et construit* ».

PRÉSERVER L'ESSENTIEL

Faut-il donc croire, avec Philippe Douste-Blazy, que l'apparente cohésion de la gauche relève d'un pur effet d'optique, ou de langage, et que l'apparente fragmentation de la droite a pour causes principales l'habileté de ses adversaires ou la malignité des commentateurs ? Ne faut-il pas plutôt chercher ailleurs les raisons d'une disparité qui chagrinerait les dirigeants de la droite et réjouit les responsables de la gauche ?

Cette disparité ne tient sans doute pas aux idées que professent,

dans chacun des deux camps, les différentes tendances. Les divergences ne sont pas moins grandes entre Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet ou entre Robert Hue et Laurent Fabius qu'entre Philippe Séguin, François Bayrou et Alain Madelin, pour ne citer que quelques-uns des chefs de file des deux coalitions. Les cinq partenaires de la majorité ont réussi à gommer leurs divisions en adoptant un texte commun qui préserve l'essentiel, à savoir leur image d'unité, grâce à « *une cote assez bien taillée* », selon l'expression de Jean-Luc Bennaïmas, secrétaire national des Verts. Il a fallu pour cela accepter des formulations assez générales et mettre à part quelques sujets de désaccord.

Ce n'est pas non plus l'organisation interne des deux camps qui les distingue aujourd'hui. Une partie de la droite a beau appeler à la fusion de ses composantes, elle sait bien que le problème n'est pas là et qu'on ne saurait décider *ex abrupto* l'effacement des formations existantes. La gauche a su

construire une alliance durable des cinq partis qui la constituent sans imaginer de les faire disparaître.

Non, la vraie différence entre la majorité parlementaire et son opposition est que l'une dispose, en la personne de Lionel Jospin, d'un fédérateur efficace quand l'autre ne trouve plus en Jacques Chirac l'homme capable de réconcilier sur son nom les divers groupes qui la composent. « *Depuis trop longtemps*, affirme encore, non sans raison, Philippe Douste-Blazy dans *Liberation*, *l'opposition se déchire sur des questions de personnes.* » Seule l'autorité reconnue d'un « patron » peut mettre fin, ne serait-ce que provisoirement, à ces déchirements : l'échec de Jacques Chirac est de n'avoir pas su imposer son *leadership*.

Lionel Jospin est parvenu jusqu'à présent à faire plier ceux qui pouvaient être tentés de se soustraire à sa tutelle. La majorité est peut-être un peu moins « plurielle » qu'elle ne l'était, mais elle le cache bien.

Thomas Ferenczi

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les crimes et la mémoire

LES sénateurs français viennent d'adopter, après les députés, une proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915 par les Turcs. Il a fallu l'obstination des associations de défense de la mémoire arménienne pour qu'enfin la vérité sur ces massacres soit officiellement proclamée en France en dépit des prudences diplomatiques qui ont longtemps retardé cette déclaration historique. « *Le devoir de mémoire envers les victimes de la barbarie est un devoir sacré* », a rappelé, au nom du gouvernement, le ministre des relations avec le Parlement. Il convient de saluer ce geste, qui met fin à un silence que rien ne justifiait.

Mais, pour la France, il est sans doute plus facile de reconnaître les horreurs commises par d'autres que celles dont elle s'est rendue elle-même coupable. En témoignent le récit que nous publions en page 18 : Mohamed Garne, né du viol d'une adolescente algérienne par des soldats français, en 1960, demande la reconnaissance du crime auquel il doit la vie. Cet homme dont *Le Monde* raconte la longue recherche pour établir ses origines souligne qu'il est loin d'être le seul dans ce cas et que nombreux furent en Algérie les enfants du viol. « *Il faut que ce soit dit et reconnu par la France*, ajoute-t-il. *Sinon, cela restera à jamais comme une saleté dans son histoire.* »

C'est pour que cette « saleté » cesse d'être occultée que douze intellectuels ont lancé il y a quelques jours, dans *L'Humanité*, un appel en vue de « *promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre* ». Les signataires de ce texte, publié dans *Le Monde* du

7 novembre, demandent en particulier à la France, par la voix des deux chefs de son exécutif, de « *condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie* ». Le premier ministre a apporté son soutien à cet appel, invitant la France à « *regarder sa propre histoire avec lucidité* » et rendant hommage au discours par lequel Jacques Chirac a reconnu, en 1995, la responsabilité de l'Etat dans les persécutions subies par les Juifs sous l'Occupation.

Ainsi peu à peu la France se penche sur ses pages sombres de son histoire, au nom de ce devoir de mémoire qui, comme l'a dit à juste titre Lionel Jospin, « *n'affaiblit pas la communauté nationale* » mais « *la renforce en lui permettant de mieux tirer les leçons de son passé* ». Avec Vichy, la guerre d'Algérie est en effet la zone sensible de la mémoire nationale et on ne saurait accepter qu'elle continue de demeurer dans l'ombre. On pouvait à la rigueur comprendre ceux qui n'iaient la responsabilité de la France dans les crimes de Vichy en rappelant, comme l'avaient fait le général de Gaulle et François Mitterrand, que l'Etat français de Pétain n'avait rien à voir avec la République. L'excuse ne vaut pas pour l'Algérie où les crimes commis au nom de la France l'ont été sous une République, la IV^e du nom. Même si des progrès ont été accomplis dans la reconnaissance de la vérité depuis que les opérations dites de pacification ont été officiellement qualifiées d'actes de guerre, il reste beaucoup à faire pour que toutes les informations soient rendues publiques et qu'enfin la France cesse de se mentir à elle-même.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (*Éditoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Pénurie de HLM dans l'agglomération parisienne

LES HABITATIONS à bon marché ont assez mauvaise presse. Cette expression évoque d'immenses bâtisses édifiées sur le modèle des casernes.

Il serait injuste d'en rester à ces clichés. Certaines habitations à bon marché – on les appelle maintenant habitations à loyer modéré – sont des modèles pour les maisons de rapport par leur aménagement intérieur et les proportions de leurs façades.

En dehors des villes et des lépreuses banlieues on trouve des cités-jardins aérées, ensoleillées, entourées d'espaces verts, comparables aux plus célèbres réalisations étrangères. Il est regrettable que de pareilles constructions ne soient pas plus nombreuses.

Les premières victimes de la pénurie de logements sont les jeunes ménages ou des salariés qui ne peuvent bénéficier de la récen-

te législation sur l'aide à la construction (primes, prêts et allègements fiscaux), car ils ne disposent pas des mises de fonds indispensables.

Malheureusement les crédits octroyés aux HLM sont loin d'être à l'échelle des besoins, surtout dans l'agglomération parisienne. A l'Office d'habitations de la Seine, cinquante mille demandes ont été déposées ; vingt-cinq mille par des prioritaires, tous plus « intéressants » les uns que les autres ; mille cent nouvelles sont présentées chaque mois.

En un an d'octobre 1949 à octobre 1950, treize mille trois cents familles ont sollicité leur admission dans une HLM et cent quarante et une seulement se sont vu attribuer un logement.

Emile Touati
(9 novembre 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Europe de la culture : danger immédiat

par Dominique Wolton

DES trois Europe, l'Europe de l'économie, de la politique, de la culture, la troisième est, de loin, la plus difficile à réaliser. Quel est le danger immédiat ? Le passage, à l'occasion de la conférence intergouvernementale de décembre 2000, du vote à l'unanimité au vote à la majorité qualifiée pour les décisions communautaires.

Quel rapport avec la culture ? Aucun apparemment. Beaucoup en réalité. Ce changement de règle est peut-être un moyen pour faire avancer l'Europe à quinze, et demain à plus, pour les secteurs où existe une réelle politique commune. Ce n'est pas le cas pour la culture ; beaucoup de divergences existent, et l'action y est limitée.

Il a fallu attendre 1992, et Maastricht, pour que la culture, par l'article 3, soit rappelée dans les objectifs de la Communauté (contribuer à une éducation et à une formation de qualité, ainsi qu'à l'épanouissement des cultures des membres). L'article 151, très général, encourage la coopération culturelle entre les Etats et la prise en compte de la diversité culturelle.

Dans les faits, l'action est limitée. Le budget de l'Union européenne pour 2000 est de 93,4 milliards d'euros. Le budget européen de la culture et de l'audiovisuel de 111 millions d'euros, soit 0,1 % du total, contre 1 % en moyenne dans chaque Etat. En outre, la plus grande part de ce budget finance le programme Média, consacré au secteur audiovisuel et cinématographique, pourtant bien modeste dans ses ressources : de 230 millions d'euros pour Média I (1992-1996) à 350 ou 550 millions d'euros, selon les estimations pour Média + (2000-2004). Par simple comparaison, on remarque que le budget de Média est aux alentours de 2 milliards de francs pour cinq ans et 17 pays, alors que le compte de soutien français au cinéma représente 1,3 milliard de francs par an, et pour un seul pays. Il faut ajouter un autre financement faible pour trois anciens programmes, Raphaël, Kaléidoscope, Ariane, et pour la norme Télévision sans frontières.

Que conclure ? Les Européens ne sont pas d'accord entre eux pour agir collectivement dans le domaine de la culture. Ils n'en ont pas la même définition, et n'y voient pas le même enjeu politique. Modifier le système de décision n'y changera rien. Au contraire. Le volontarisme qui a été si utile pour l'Europe économique est dangereux pour l'Europe de la

culture, car, dans un cas, il s'agit d'intérêts et, dans l'autre, de valeurs.

Pour les intérêts, les hommes coopèrent toujours finalement, alors que pour les valeurs ils se battent depuis toujours. Et la culture avec les langues, l'histoire, les religions, les patrimoines, les styles, touche essentiellement aux valeurs. Plus l'Europe se rapproche sur le plan économique, demain politique, plus les différences culturelles joueront un rôle essentiel entre les quinze, les vingt-trois, ou les trente.

Ce n'est pas parce que les villes se ressemblent, les modes de vie se rapprochent, une même monnaie circule, que les différences culturelles s'amenuisent. C'est l'inverse. L'Europe de l'euro, du *blue-jean* et d'Internet ne préfigure absolument pas une Europe de la culture. A nier cette importance de la diversité culturelle, on arrive à des absurdités. Ainsi les mesures nationales, au titre de la subsidiarité, pour défendre les identités culturelles sont attaquées à Bruxelles, au motif qu'elles sont « contrairement aux règles habituelles de la concurrence ». Autrement dit, on fait du marché le seul critère de décision.

D'un côté, Bruxelles autorise les fusions AOL-Time Warner et Vivendi-Universal qui donnent naissance à des multinationales. De l'autre, la Commission s'interroge, une fois de plus, sur le bien-fondé de la politique du prix unique du livre ; reçoit les plaintes des télévisions privées contre le recours au marché publicitaire des télévisions publiques ; s'interroge sur le statut des aides au cinéma. Toute la politique de la Commission est-elle donc gérée par la seule direction générale de la concurrence ?

Que faire ? D'abord, sortir la culture de la seule logique économique et ne pas faire de la direction générale de la concurrence le décideur final de tout ce qui concerne la culture ! A court terme, avant fin 2000, exclure la culture de la réforme de l'article 133 qui va instituer la règle de la majorité qualifiée pour les décisions communautaires. Notamment, dans le cadre des négociations avec l'OMC sur les services, dont la culture est un sous-ensemble.

Conservé, pour le moment, la règle de l'unanimité préserve l'avenir et garantit l'action dans plusieurs domaines essentiels :

- Le financement public audiovisuel pour que l'Europe reste fidèle à sa tradition, celle d'un double

secteur public-privé, pour l'équilibre culturel et le lien social.

- Le renforcement du programme Média et le maintien des aides au cinéma, sans lesquelles il n'y a pas de diversité.

- La réaffirmation du principe du prix unique du livre, déjà adopté par onze Etats sur quinze. D'autant que le commerce électronique et ses conséquences sur le droit d'auteur risquent d'aligner « naturellement » le livre et les nouveaux

siècles de guerre et de haine dans lesquels la culture a au moins autant été un facteur de paix que de guerre. C'est même ce rapport ambigu des Européens à la culture qui explique leur immense difficulté à faire une Europe de la culture : ils savent, par une histoire immémoriale, que cette culture les a autant rapprochés que divisés.

En réalité il faut être empirique,

Le volontarisme, qui a été si utile pour l'Europe économique, est dangereux pour l'Europe de la culture, car, dans un cas, il s'agit d'intérêts et, dans l'autre, de valeurs

médias sur une logique strictement économique.

En un mot réaffirmer que, si la culture est une industrie, elle est aussi beaucoup plus que cela. Le choix n'est pas entre le repli « frileux » sur les industries nationales, et l'aventure « moderne » de la mondialisation. Il est de donner à l'Europe les moyens de construire des industries culturelles de taille

et agir au cas par cas, comme cela s'est fait pour l'OMC. On décide de libéraliser secteur par secteur, sans parler du reste. L'Europe, dans le cadre de la négociation avec l'OMC, accepterait la règle de la majorité qualifiée pour les secteurs ayant fait l'objet d'une libéralisation au sein de l'Union européenne. Aujourd'hui, le poids de l'économisme, le vertige créé par la montée en puissance des industries culturelles mondiales, la fascination pour les nouvelles techniques, tout pousse à abandonner les principes fondateurs de l'Europe pour s'aligner sur une simple logique de marché. De tout cela il faut parler en Europe. Et d'abord valoriser le rôle de la direction de la culture, à la Commission, pour que celle-ci ne soit plus le tout petit supplément d'âme d'une gigantesque construction technico-économique.

Il faut débattre des différentes conceptions de la culture en Europe, sans avoir peur des affrontements - ils existent déjà - et surtout reconnaître que ce débat n'est pas un handicap, mais la grande originalité du projet européen. Qu'est-ce que l'Europe, si ce n'est un projet politique et culturel ? Pour cela, il faut amplifier les connaissances culturelles mutuelles, accélérer les traductions de tous ordres, car il n'y a pas de culture sans traduc-

tion, favoriser les créations, les échanges.

En réalité, défendre la diversité culturelle européenne, c'est tout simplement agir pour rendre possible le projet politique de l'Europe. D'ailleurs, le même débat va s'ouvrir à l'OMC, et au-delà, pour d'autres fonctions collectives essentielles : l'éducation, la santé, la recherche... Le marché ne doit pas tout régir. Défendre la culture en Europe, ce n'est donc pas être « en retard » par rapport à la mondialisation, c'est au contraire être « en avance » !.

Le courage politique, il y a cinquante ans, fut de construire l'Europe par l'économie. Il est aujourd'hui d'éviter que l'Europe ne soit qu'un marché. C'est peut-être par la place de la culture, longtemps parent pauvre de l'Europe, que l'on verra demain ce qui distingue un projet politique d'une simple construction économique. D'autant que l'idée même de l'Europe est une idée culturelle. Œuvrer pour que la culture reste une valeur, et pas seulement un marché, c'est rester fidèle à cette idée même d'Europe.

tion, favoriser les créations, les échanges.

En réalité, défendre la diversité culturelle européenne, c'est tout simplement agir pour rendre possible le projet politique de l'Europe. D'ailleurs, le même débat va s'ouvrir à l'OMC, et au-delà, pour d'autres fonctions collectives essentielles : l'éducation, la santé, la recherche... Le marché ne doit pas tout régir. Défendre la culture en Europe, ce n'est donc pas être « en retard » par rapport à la mondialisation, c'est au contraire être « en avance » !.

Le courage politique, il y a cinquante ans, fut de construire l'Europe par l'économie. Il est aujourd'hui d'éviter que l'Europe ne soit qu'un marché. C'est peut-être par la place de la culture, longtemps parent pauvre de l'Europe, que l'on verra demain ce qui distingue un projet politique d'une simple construction économique. D'autant que l'idée même de l'Europe est une idée culturelle. Œuvrer pour que la culture reste une valeur, et pas seulement un marché, c'est rester fidèle à cette idée même d'Europe.

Dominique Wolton est directeur de recherche au CNRS et directeur de la revue « Hermès ».

Design © 2000 Van Cleef & Arpels. Agency: Avrett Free Giriberg

Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME · FIG ST HONORÉ · CANNES · MONTE-CARLO · GENÈVE · LONDON HARRODS

AU COURRIER DU « MONDE »

DES AVOCATS EN GRÈVE

La grève menée à l'initiative des avocats du barreau de la Seine-Saint-Denis est largement ignorée parce qu'on entretient une image tronquée et souvent négative de cette profession, qui compte deux métiers différents. D'un côté, le secteur du droit des affaires, qui absorbe actuellement, par l'intermédiaire de sociétés d'avocats de type anglosaxon, la grande majorité des jeunes avocats, et, de l'autre, la majorité des justiciables et, malheureusement, de nombreux journalistes. Aucun avocat n'effectue son activité exclusivement au titre de la commission d'office en matière pénale ou au titre de meilleurs au plus mauvais, ces avocats effectuent bien souvent une mission déléguée de service public dans des départements où, compte tenu du nombre de justiciables qui bénéficient de l'assistance de l'Etat, il est devenu impossible de faire survivre un cabinet.

Un avocat travaille en moyenne six à huit heures minimum pour assurer la défense d'un prévenu devant le tribunal correctionnel, il perçoit gracieusement de la collectivité environ 570 francs, qu'il reversera en grande partie en fin d'année à son honorable bienfaiteur, l'Etat.

Ce chiffre permet de comprendre l'urgence sociale de cette situation. Aujourd'hui, des avocats sont en grève non pas pour réclamer uniquement l'élévation de leurs indemnités dégradantes mais surtout pour préserver une

défense de qualité pour les plus démunis. Car, à ce rythme, les avocats, qui ne sont pas des apôtres, n'assumeront plus ce rôle, créant ainsi un accès de la justice à deux vitesses. Il s'agit d'une évidence que ces professionnels du droit souhaitent rappeler.

François Ronget
Paris

TOURISME SEXUEL

La cour d'assises de Paris vient de juger un « touriste sexuel » qui, lors d'un voyage en Thaïlande, avait payé une fillette de 11 ans pour un acte prostitutionnel. L'utilisation des enfants pour la prostitution est insupportable. Tout le monde en est d'accord. Mais limiter le combat à la prostitution infantile, c'est mettre un cautérisant sur une jambe de bois. On ne peut pas fermer les yeux sur le comportement des « clients » en général et s'étonner qu'ils en viennent un jour à abuser de fillettes de 11 ans.

Cet homme est un cas exemplaire. Il s'agit en effet d'un client habituel des femmes prostituées. Pas d'un pédophile, juste d'un « consommateur » encouragé par l'offre abondante du « marché du sexe ». En toute logique, puisque commerce il y a, il en vient un jour à essayer un nouveau « produit ».

Ce qu'il s'agit aujourd'hui de regarder en face, c'est ce sacrosaint droit des hommes (mâles) à s'offrir contre argent le corps d'autrui. (...) Tant qu'il s'agit des femmes, personne n'y trouve à redire. Ne sont-elles pas là pour ça de toute éternité ? (...)

Claudine Legardinier
Paris

Chambres régionales des comptes : réforme ou sabotage ?

par Georges Raquin

On a, ces derniers temps, beaucoup parlé des rapports entre les élus et les juges. Il est pourtant un point, très important pour la démocratie locale, qui semble avoir échappé largement à l'attention, celui des bouleversements programmés dans le contrôle exercé par les chambres régionales des comptes (CRC).

Au départ, un simple projet de loi statutaire, demandé depuis des années par les magistrats des CRC. Par cette redéfinition de leur statut, deux objectifs étaient poursuivis : renforcer leur indépendance et l'attractivité de leur corps et leur offrir une revalorisation de carrière équivalente à celle déjà accordée aux autres corps recrutés à la sortie de l'ENA, magistrats des tribunaux administratifs, administrateurs civils ou membres du corps préfectoral.

L'occasion s'est révélée trop belle pour certains parlementaires : une mesure imposant une mutation obligatoire tous les sept ans a été introduite par un amendement devant l'Assemblée nationale examinant le projet en première lecture, mesure contradictoire avec l'inamovibilité des magistrats et vraisemblablement anticonstitutionnelle. Les sénateurs se sont engouffrés dans la brèche ainsi ouverte et veulent maintenant rattacher au projet gouvernemental toutes les mesures con-

tenues dans une proposition de loi visant à redéfinir les missions et les procédures des chambres régionales des comptes.

Les parlementaires, qui souvent sont aussi des élus locaux, disent qu'ils veulent ainsi clarifier la responsabilité de ceux d'entre eux qui sont déclarés gestionnaires de fait, donner une définition plus circonscrite de la mission de contrôle de la gestion exercée par le juge financier, et modifier les procédures afin d'assurer un meilleur respect des droits de la défense. S'ils ont sans

La tentation est forte, à quelques mois des élections municipales, de limiter les pouvoirs d'une institution dont les parlementaires jugent souvent les travaux embarrassants

doute de bonnes raisons pour légiférer sur ces points, les parlementaires en laissent hélas transparaître quelques-unes qui sont plus contestables : la tentation est ainsi forte, à quelques mois des élections municipales, de limiter les pouvoirs d'une institution dont ils jugent souvent les travaux embarrassants, au point que les sénateurs proposent d'interdire aux CRC de publier les résultats

de leurs travaux dans les six mois précédant toute élection générale.

Les vraies bonnes raisons ne manqueraient cependant pas, et les magistrats de CRC eux-mêmes ne se satisfont pas de la situation actuelle qui laisse leur institution encore jeune parfois incertaine sur son rôle exact et ses moyens réels. Mais les problèmes à résoudre sont plus vastes et plus complexes que les mesures ponctuelles, partielles, voire quelque peu partiales, proposées aujourd'hui.

Dès lors, la situation ainsi créée

vous rogner les ailes. De l'autre, le problème de fond va être traité hâtivement, superficiellement, et des pans immenses du chantier à mettre en œuvre vont être occultés.

Laisser cette situation aller à son terme présente de graves dangers, dont tous les protagonistes du dossier devraient mieux mesurer l'ampleur. Danger pour l'institution parce que, si ses missions sont réduites et ses moyens contraints, le métier sera dévalorisé et la qualité du recrutement sera dégradée. Inéluctablement, celle des contrôles en pâti. Danger pour les élus eux-mêmes, parce qu'inévitablement le vide créé par le repli du juge financier sera occupé par le juge pénal, la justice, comme la nature, ayant horreur du vide.

Certes, il serait utile de clarifier certaines procédures. Pour l'essentiel, des mesures réglementaires y suffiraient. Il existe en revanche un certain nombre de problèmes que seul le législateur peut trancher et qui réclament des réformes d'une tout autre ampleur que celles qui nous sont actuellement proposées.

Les conséquences sur le fonctionnement des juridictions françaises de l'application des grands principes de la convention européenne des droits de l'homme n'épargnent pas le juge financier, comme l'a rappelé récemment le Conseil d'Etat. Plutôt que de laisser les juridictions financières imaginer seules des solu-

tions, ne faudrait-il pas que le législateur anticipe ?

Autre problème, celui des rapports entre le juge financier et le juge judiciaire. Le premier est confronté dans ce domaine à une contradiction juridique. En effet, alors qu'il est soumis, en tant que magistrat, au secret de l'instruction et du délibéré collégial, il est par ailleurs tenu, comme tout fonctionnaire, de respecter l'article 40 du code de procédure pénale, qui lui enjoint de dénoncer personnellement au procureur de la République tout crime ou délit dont il aurait eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

A ces questions que les parlementaires n'ont pas abordées, il faut évidemment ajouter la vraie dimension de la question qu'ils ont cru traiter. A cet égard, on ne peut redéfinir les missions des CRC à partir du seul point de vue des contrôlés. Cette tâche doit en effet être menée sous l'angle plus général de la démocratie locale, en s'interrogeant d'abord sur les objectifs qui doivent être assignés aux interventions des chambres régionales des comptes, puis sur les moyens nécessaires pour les atteindre. Nous pensons pour notre part que les moyens actuels, et nous ne parlons pas d'abord des moyens matériels, ne sont à la hauteur ni de la complexité ni des enjeux croissants des dossiers financiers que les chambres régionales doivent aujourd'hui instruire.

A l'ensemble de ces questions, le gouvernement et le Parlement seuls peuvent répondre. Encore faut-il qu'elles soient posées. Elles touchent au cœur même de la démocratie locale, aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales, au dessin général du paysage institutionnel à aménager pour demain. C'est pourquoi elles valent mieux qu'un débat hâtif, aux enjeux biaisés, tel que celui que le gouvernement a laissé s'engager au Parlement, et dont les résultats sont aujourd'hui en suspens. Il n'est pas trop tard. Ce que nous voulons croire possible, c'est que le gouvernement, refusant la pression exercée sur lui, permette aux magistrats financiers d'échapper au chantage dont ils sont victimes, en usant des moyens dont la Constitution l'a doté pour faire passer rapidement le projet de loi statutaire tel qu'il était initialement conçu et que, parallèlement, il lance le vrai débat dont les juridictions financières ont besoin, par la préparation d'un projet de loi ambitieux, qui ne peut s'improviser, et à la construction duquel les magistrats des CRC, nous en sommes convaincus, sont prêts à apporter leur contribution.

Georges Raquin est président du Syndicat des juridictions financières.

L'honneur du président

Suite de la première page

Toute confrontation est impossible mais ses affirmations sont assimilées à des révélations empreintes de vérité. Il s'agit là d'une évolution inquiétante de nos mœurs médiatico-politiques.

Le président de la République actuel, Jacques Chirac, dans l'exercice de sa fonction présidentielle, n'a jamais commis le moindre délit ou crime justifiant une quelconque saisine de la Haute Cour.

Jamais le président ne pourra être accusé de la moindre malversation ou utilisation à des fins personnelles de sa fonction. Arnaud Montebourg peut-il en dire autant de l'ancien président François Mitterrand ?

Reste le problème du financement de la vie politique en dehors de toute législation avant les années 1990. Si l'on prête du crédit à des révélations d'un homme décédé, pourquoi n'entendre qu'une infime partie de ses déclarations alors que Jean-Claude Méry met en cause le RPR, mais aussi le PCF et le PS à un moment où le chef du gouvernement actuel y exerçait d'importantes responsabilités ? Doit-on continuer à jeter le discrédit sur la classe politique ? Je ne mettrai pour ma part jamais en cause la probité de l'actuel premier ministre.

La démocratie a un prix. La loi prévoit et encadre le financement des partis politiques. Nous devrions d'ailleurs nous interroger sur un système qui, outre le fait qu'il favorise les grands partis en tenant compte du nombre de parlementaires, prend aussi en compte le nombre des voix obtenues, ce qui contribue à la création de partis le seul temps de l'élection, ou pire pour l'opposition, contribue, sans que leurs dirigeants acceptent de le reconnaître, à la multiplicité des partis de droite.

Il faut avoir le courage de débattre de la prescription des délits financiers. A l'occasion de la loi sur la présomption d'innocence, aucun parlementaire de l'opposition n'a voté un amendement pour ramener ce délai de prescription à trois ans.

Dans le même temps, il faut renforcer la lutte contre les agissements frauduleux, alourdir les peines, rendre plus transparentes les procédures d'appel d'offres, réformer le code des marchés publics, exiger de tout candidat un casier judiciaire vierge de toute condamnation.

Le budget de la justice doit donner aux magistrats les moyens de leur mission. La création des pôles financiers va dans ce sens, mais à quoi servent-ils à l'heure où la cybercriminalité ne connaît pas les frontières ? La France, qui préside l'Union européenne, doit faire progresser l'espace juridique européen. Le sommet de Tempéré s'est soldé par une déclaration commune. Il est

urgent de concrétiser les propositions car les juges aujourd'hui se heurtent à la délivrance de commissions rogatoires sans lendemain, au secret bancaire, au secret-défense...

Il est impératif que les pays européens de l'Union, du Conseil de l'Europe soient dans l'obligation d'entériner dans leur législation interne les conventions adoptées par les instances internationales. L'appartenance au Conseil de l'Europe a-t-elle un sens quand la convention sur le blanchiment, les conventions pénales et civiles contre la corruption... ne sont toujours pas ratifiées par le Parlement des pays qui le composent.

Il y a urgence à replacer l'éthique au sein même de l'engagement public. Les instances internationales tentent de le faire, comme en témoigne le classement des Etats par le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI), le Forum de la stabilité financière, et incitent les organismes financiers et monétaires à harmoniser les règles qui serviront demain de fondement à un ordre moral international.

L'attaque d'Arnaud Montebourg contre Jacques Chirac s'apparente à un exercice de déstabilisation des fondements mêmes de notre démocratie

La politique ne doit pas être en reste. C'est au prix d'un renouvellement des acteurs de la vie politique mais surtout des comportements que l'on redonne confiance.

A ce jour, aucun de nos compatriotes ne doit douter de l'intégrité du président de la République dans l'exercice de sa tâche. Le combat politique ne permet pas tout. La présomption d'innocence doit être respectée pour chacun.

Le chef de l'Etat est plus qu'un citoyen ordinaire. Il incarne l'Etat, représente la France, est le garant de l'unité de la nation. Quelle que soit notre sensibilité politique, nous avons le devoir de préserver la fonction présidentielle. Le Conseil constitutionnel a eu raison d'affirmer l'immunité dont bénéficie le président de la République dans l'exercice de sa fonction, hormis le cas de haute trahison. La Constitution met d'ailleurs le président à l'abri d'actions qui l'affaibliraient.

A ceux qui se trouvent une âme de procureur, l'avocat que je suis demande de ne pas être les fossoyeurs de la démocratie.

Michel Hunault



CAPITALISME Le groupe familial italien Benetton a mené une diversification à vive allure en l'espace d'une année. L'habillement ne représente plus que 30 % de ses ventes.

● **LES PRIVATISATIONS** engagées au milieu des années 90 ont fourni à Edizione Holding, la société de la famille, l'occasion de se lancer dans une série d'activités de services. ● **CHOISI**

pour constituer le noyau dur d'Autostrade, la principale société d'auto-roues italiennes, le groupe s'est aussi adjugé Grandi Stazioni, qui doit rénover et gérer les espaces commerciaux

des grandes gares. Il a repris la société de restauration rapide Autogrill. ● **LE GROUPE** familial s'interroge sur l'avenir de son engagement dans les télécommunications, au sein de l'opé-

rateur de téléphone mobile Blu, dont il détient 34,4 %. ● **LA CESSION** d'une partie de sa participation pourrait lui permettre de financer de nouveaux projets.

La famille Benetton a bâti un empire au service des voyageurs

L'habillement, qui a fait la fortune de Luciano et de ses frères et sœurs, représente désormais moins du tiers des ventes du groupe. Par une série d'acquisitions récentes, la firme familiale a pris pied dans les autoroutes et la restauration rapide, les gares et le téléphone mobile

MILAN

correspondance

La famille Benetton, premier actionnaire de l'opérateur de téléphonie mobile Blu, s'est retrouvée ces derniers jours au cœur d'une tempête qu'elle aurait préféré éviter. En se retirant brutalement des enchères pour la vente des licences UMTS (téléphone mobile de troisième génération), Blu a provoqué une violente polémique politique (*Le Monde* du 25 octobre). L'affaire est maintenant devant les tribunaux (*lire ci-contre*).

Les Benetton avaient senti le vent tourner : ils cherchaient depuis plusieurs semaines à réduire leur participation dans Blu, mais n'ont pas réussi à trouver un ac-

La filiale Blu menacée d'une lourde sanction

L'opérateur de téléphonie mobile Blu risque de payer cher son désistement précoce des enchères pour les licences UMTS : le gouvernement lui réclame une pénalité de 4 000 milliards de lires (environ 2 milliards d'euros), somme qui servait de base de départ aux enchères, payable vendredi 10 novembre au plus tard. Blu et plusieurs de ses actionnaires (les sociétés du groupe Benetton et British Telecom) ont déposé un recours en justice contre cette mesure, et le tribunal administratif du Latium devait se prononcer mercredi 8 novembre. Ce n'est que le premier acte d'une bataille judiciaire qui s'annonce longue.

La sanction, si elle est confirmée, pourrait se révéler fatale pour Blu : l'administrateur délégué de la société, Enrico Casini, a déclaré, dans une interview publiée lundi par *La Repubblica*, qu'« aucune entreprise en Italie ne peut soutenir une perte de ces dimensions ». « Ce serait un désastre pour l'entreprise, pour le marché et pour l'emploi », a-t-il ajouté, rappelant que Blu compte mille cinq cents salariés.

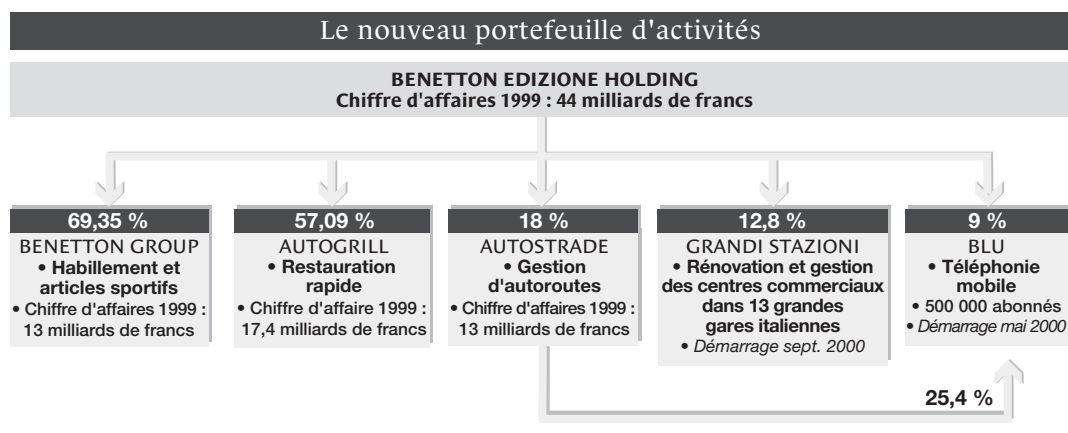
cord avec British Telecom, l'autre grand actionnaire de l'opérateur. Cet épisode est révélateur : Benetton n'est plus simplement synonyme des pulls colorés qui ont fait la fortune de cette famille de quatre frères et sœurs, à l'initiative de Luciano et de Giuliana. En à peine plus d'un an, Edizione Holding, la holding familiale, a réalisé une impressionnante série d'acquisitions.

A l'été 1999, sa filiale Autogrill lance une offre publique d'achat sur l'américain Host Marriott Services, devenant le numéro un mondial de la restauration au service des voyageurs. En octobre 1999, l'Etat choisit un consortium dirigé par Edizione Holding pour constituer le noyau dur d'Autostrade, la plus importante société d'auto-roues du pays. En février 2000, Edizione Holding, Pirelli et la SNCF s'adjugent 40 % de Grandi Stazioni, une filiale des Ferrovie dello Stato (FS, chemins de fer italiens) dont la vocation est de rénover et de gérer les espaces commerciaux des treize plus grandes gares du pays.

ÉLARGIR SES ACTIVITÉS...

Gilberto Benetton, frère cadet de Luciano et président de Edizione Holding, chargé par la famille de diversifier les activités, peut être fier : l'empire qu'il a bâti affiche un chiffre d'affaires de plus de 44 milliards de francs, dont moins d'un tiers proviennent désormais de l'habillement et des articles de sport...

L'idée de trouver de nouvelles activités naît en 1994 : les Benetton veulent rendre leur groupe plus solide et plus puissant, et détiennent les liquidités nécessaires à de gros investissements. Les possibilités de croissance dans l'habillement paraissent désormais limitées puisque le groupe dispose d'un réseau de distribution dans le monde entier. « Nous avons toujours considéré que nous avions la capacité de fournir des services au consommateur, notamment grâce à l'expérience fournie par la gestion de nos six mille magasins. Il nous a semblé que les privatisations des services, qui démarraient alors, pouvaient nous convenir, d'au-



tant qu'il s'agissait d'entreprises uniques en leur genre », explique au *Monde* Gilberto Benetton.

La famille, entourée de plusieurs partenaires, réussit son premier pari lors de la privatisation en 1995 de la société SME, qui comprend Autogrill (*lire ci-dessous*) et la chaîne de supermarchés GS. Elle a alors l'ambition de devenir un leader dans la grande distribution : sous sa houlette, GS réalise des acquisitions et s'allie au groupe français Promodès. « Nous avons démarré avec un chiffre d'affaires de 2 800 milliards de lires (9,5 milliards de francs) dans la distribution, nous en avons réalisé 8 000 (27 milliards de francs) l'an dernier. Mais c'est une dimension insignifiante par rapport aux colosses européens... Nous aurions pu, au mieux, devenir leader en Italie, mais même dans la Péninsule nous aurions dû affronter la concurrence des géants internatio-

naux. Nous avons préféré prendre conscience de la réalité, et céder GS à Carrefour en décembre 1999 », analyse Gilberto Benetton.

Il est encore tôt pour connaître les contours que la société d'auto-roues Autostrade pourra prendre sous le contrôle d'Edizione Holding, qui n'en a pris les commandes qu'en mars. Mais les grandes lignes stratégiques sont tracées : rénovation des aires de services pour en faire de véritables « villes » offrant tous les services possibles, mise en place de services multimédias destinés aux usagers, participation aux privatisations de sociétés d'auto-roues en Europe, investissement dans d'autres types de transport (maritime, ferroviaire, etc.). Quant aux Grandi Stazioni, le contrat est effectif depuis septembre seulement : « Notre ambition, c'est de faire des gares des lieux de ren-

contres commerciaux en centre-ville », résume le président d'Edizione Holding. L'expansion de la famille Benetton dans les services aux voyageurs n'a pas fait l'unanimité : lors de la privatisation d'Autostrade, certains commentateurs ont crié au conflit d'intérêts, puisque la famille gérait déjà Autogrill. Edizione Holding y oppose ses propres arguments : « La commission antitrust a fixé des limites à la présence d'Autogrill sur les autoroutes (notamment un seuil de 73 % des aires de services, et la nécessité pour Autostrade de lancer des appels d'offres publics, avec l'avis d'un conseil indépendant, pour les nouvelles concessions, NDLR). Et nous entendons bien développer les synergies entre nos différentes activités », assure Gilberto Benetton.

La famille a subi un coup d'arrêt à son expansion au printemps 2000, lorsque sa candidature - en

partenariat, encore une fois, avec Pirelli - n'a pas été retenue pour la privatisation des aéroports de Rome. Le groupe n'entend pas pour autant délaissé un secteur prometteur : il a acquis 42 % de la société de gestion de l'aéroport de Turin et attend les prochaines privatisations d'aéroports moins importants.

...MAIS PAS TROP

L'aventure dans les télécommunications est plus complexe. Edizione Holding avait dès le départ une participation de 9 % dans Blu, qui a commencé ses activités au printemps 2000. Mais, en reprenant Autostrade, la holding s'est retrouvée avec 25,4 % supplémentaires dans le quatrième opérateur de téléphonie mobile, dont British Telecom possède 20 %. « 35 % dans une société de ce type pour un groupe comme le nôtre, c'est exagéré : c'est le poids que devrait normalement avoir un opérateur international », déclarait Gilberto Benetton avant même le démarrage des coûteuses enchères pour l'UMTS. Edizione Holding n'était nullement prête à un effort financier disproportionné par rapport au rôle qu'elle entendait jouer au départ dans le téléphone. Les hypothèses restent ouvertes quant à son désengagement, au moins partiel, du secteur. Gilberto Benetton ne cache pas qu'il a d'autres projets, en alliance avec des partenaires, dans un secteur « en affinité » avec les autres participations.

Marie-Noëlle Terrisse

Les ambitions internationales d'Autogrill

MILAN

correspondance

Autogrill constitue probablement la plus belle réussite de la politique de diversification de la famille Benetton. « Nous avons fait d'une société italienne, qui gérait essentiellement des aires d'autoroutes et réalisait un chiffre d'affaires de 1 400 milliards de lires (4,75 milliards de francs), le leader mondial de la restauration au service des voyageurs, qui réalisera cette année un chiffre d'affaires de 6 000 milliards de lires (plus de 20 milliards de francs) », assure Gilberto Benetton, président d'Autogrill.

La croissance de la société repose en grande partie sur l'expansion internationale. L'offre publique d'achat amicale sur Host Marriott Services (aujourd'hui HMS Host) a certes coûté 1 000 milliards de lires (environ 3,4 milliards de francs) à Autogrill et fait plonger le groupe dans le rouge, mais elle lui a permis de doubler son chiffre d'affaires et de mettre un pied aux Etats-Unis.

MS Host a notamment l'exclusivité de la restauration dans dix-neuf des vingt plus impor-

tants aéroports américains, dont ceux de Los Angeles et d'Atlanta.

Autogrill avait déjà commencé à se développer en Europe quelques années auparavant. En France, son deuxième marché après l'Italie, il s'est imposé en rachetant à la SNCF, début 1999, la société Frantour, qui gère une cinquantaine de restaurants dans seize gares. Autogrill dispose aujourd'hui dans l'Hexagone de 86 restaurants, 80 snack-bars et 9 hôtels, soit un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs l'an dernier. Le groupe est aussi présent en Espagne, en Autriche, au Benelux, et Gilberto Benetton ne fait pas mystère de projeter d'autres acquisitions, en priorité en Allemagne et en Grande-Bretagne.

CONCEPT DE PIZZA RAPIDE... EN ITALIE

Pour ce qui est de l'Italie, la Cour des comptes vient de rappeler Autogrill à l'ordre, fustigeant le fait que les services du groupe sur les autoroutes soient offerts dans un contexte de quasi-monopole et incitant à un contrôle majeur sur les tarifs et les services proposés. Ce

à quoi le groupe répond qu'il est limité dans sa croissance sur les aires d'autoroutes par les règles imposées par la Commission antitrust, assurant que les prix y sont les mêmes qu'en centre-ville...

En fait, c'est sur d'autres secteurs qu'Autogrill mise pour assurer sa croissance dans la Péninsule. Il a déjà la concession exclusive de la restauration dans six aéroports, dont le terminal de Milan-Malpensa, et veut s'implanter dans les gares.

Surtout, il a su prendre le tournant de la restauration rapide en ville. Autogrill a imposé - une première en Italie - le concept de la pizza rapide, avec sa chaîne Spizzico, qui dispose aujourd'hui de plus de 150 points de vente. Le concept sera exporté et la France pourrait en constituer le premier banc d'essai. Autogrill a en outre conclu un accord avec Burger King, dont il a déjà ouvert plus de vingt points de vente en Italie. Et d'autres enseignes sont en train d'être expérimentées.

M.-N. T.

Dans le Poitou, « adhérez à la CGT, c'est gratuit » !

CERTAINS y verront un signe de modernité, d'autres un aveu de faiblesse. Alain Lebeau et Fabrice Pion parlent, eux, de « communication ». Pourtant, les deux hommes ne sont pas des « communicants » mais des syndicalistes. Le premier est secrétaire de la CGT de la caisse régionale du Crédit agricole de Touraine-Poitou et le second anime le groupe CGT-jeunes de cette banque. Mine de rien, à l'heure où les confédérations s'interrogent sur leur mode de financement, ces deux hommes viennent de bouleverser bien des habitudes syndicales en proposant aux « jeunes salariés » d'adhérer six mois à la CGT... gratuitement.

Durant six mois, les adhérents reçoivent les informations et sont invités à participer aux réunions. Ce n'est qu'au bout d'un semestre qu'ils sont invités à mettre la main au portefeuille en versant une cotisation comprise entre 55 et 150 francs par mois, selon leur salaire. Ils ne reçoivent leur carte syndicale que lors de cette seconde étape.

L'expérience a été tentée durant le premier semestre. Sur un fichier d'environ deux cent cinquante jeunes, c'est-à-dire ayant moins de sept ans d'ancienneté dans l'entreprise, sept ont demandé à bénéficier de l'adhésion gratuite. A l'issue de cette période probatoire, tous ont accepté d'adhérer en bonne et due forme. Trois autres jeunes sont en train de tenter l'expérience au cours de ce second semestre.

Sept : le chiffre n'est pas énorme dans une

société qui emploie environ mille cinq cents personnes mais rapporté au cent dix adhérents que revendique la section (dont 10 % de retraités), il n'est pas négligeable. Surtout que cette section a le vent en poupe. Lors des dernières élections dans l'entreprise, elle est passée de la troisième à la première place, portée sans doute par un conflit sur les qualifications.

« SIX MOIS À L'ESSAI »

L'initiative de MM. Lebeau et Pion s'inscrit dans une campagne de communication plus large, Intranet à l'appui. Certains, comme Laurent, se sont laissés convaincre : « Je suis dans l'entreprise depuis sept ans. Je voyais que la CGT était le syndicat qui défendait le mieux nos intérêts mais je manquais de disponibilité et j'avais peur pour ma carrière. Ces six mois à l'essai, ça a été le déclic. Finalement, je ne pense plus que ce soit un frein. S'il fallait faire grève, je n'hésiterai pas », explique ce fils d'ouvriers qui se déclare « de gauche » mais « contre les fonctionnaires » et n'aime pas que « Bernard Thibault [le secrétaire général de la CGT] prenne la France en otage en paralysant les transports ». Delphine, vingt-sept ans, n'a pas franchi le pas : « C'est une communication originale. La CGT est le seul syndicat qui se positionne vraiment face aux jeunes. Mais j'ai décliné l'offre. Je ne crois pas que l'argent soit une raison pour ne pas adhérer. »

A l'intérieur de la CGT, la « question fait débat », comme disent les camarades. Le maga-

zine confédéral, *L'Hebdo*, a consacré cet été une double page à « ces jeunes qui ne rejoindront pas la CGT pour des raisons idéologiques mais bien au regard de sa présence et de son efficacité sur le terrain ». En revanche, la presse de la fédération des secteurs financiers est restée muette sur cette expérience. Mais les relations entre les deux structures sont complexes. La « Fédé-banques » fait partie des « modernistes » au sein de la CGT. Malgré les dissensions sur les 35 heures, elle n'a pas hésité, fin 1999, à signer la convention collective des banques avec l'AFB. En revanche, le syndicat Touraine du Crédit agricole est sur une ligne « dure » et n'hésite pas à dénoncer « ce syndicat de permanents où la démocratie ne se pratique que de haut en bas et qui se contente de faire un sondage avant de signer la convention collective, alors que, nous, on ne signe pas mais on gagne de nouveaux adhérents ».

De plus, à l'heure où la confédération pourrait décider au prochain congrès de prélever directement les cotisations des adhérents et d'en reverser une partie au syndicat local, soit l'inverse du système actuel, il n'est pas interdit de penser que la démarche de l'équipe du Crédit agricole constitue aussi un rappel à la centrale de Montreuil. Comme le remarque benoîtement Alain Lebeau : « Les adhérents nous rejoignent davantage à cause du terrain que de la confédération »...

Frédéric Lemaître

“Le passage à l'euro... Est-ce que j'y suis bien préparé ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options...
Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ?
Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :
• 640 pages
• 320 illustrations
• 800 articles

195 €
29,66 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

Carrefour vendra bientôt de l'essence sur les autoroutes françaises

SEPT COMPAGNIES pétrolières et un groupe de grande distribution vont se partager les 70 stations-service d'autoroute que TotalFinaElf s'était engagé à céder à la demande de la Commission de Bruxelles pour que sa fusion soit avalisée. Les groupes retenus sont la compagnie indépendante Avia et sa concurrente italienne Agip, qui obtiennent chacune 21 stations, tandis que Shell et Esso auront quatre stations chacune et BP, trois. Ce ne sont toutefois pas ces pétroliers qui vont créer le plus de changement, mais l'entrée en lice de Carrefour, qui se voit octroyer 17 stations. « L'arrivée de groupes tels que Carrefour devrait garantir aux clients de pouvoir bénéficier d'une concurrence réelle sur les prix des carburants », explique la Commission. En septembre, Bruxelles avait rejeté une première liste d'acquéreurs présentée par TotalFinaElf, estimant que les repreneurs proposés, des petits opérateurs ne disposant pas de réseaux de distribution en France, n'auraient pas été en mesure de « pratiquer une concurrence agressive ». Celle de Carrefour le sera-t-elle ? Le groupe est encore prudent, indiquant qu'il ne connaît pas encore le contenu du cahier des charges (obligations d'horaires et de services) imposé aux stations et qu'il ignore donc la politique de prix qui sera pratiquée. Le grand perdant de cette transaction est Michel-Edouard Leclerc, qui a adressé une lettre à Mario Monti, le commissaire européen à la concurrence, pour déplorer que Bruxelles ait entériné une liste de TotalFinaElf évinçant sa proposition de reprise de 25 stations.

Sophie Fay

Le sud-coréen Daewoo est mis en faillite

L'échec des discussions sur la restructuration a scellé le sort du constructeur

La mise en faillite du constructeur automobile était attendue après l'échec, mardi, de pourparlers entre la direction et les syndicats sur un plan de restructuration

exigé par les banques créancières. Celui-ci devait conduire à la suppression de 3 500 emplois sur les 17 000 que compte le constructeur en Corée du Sud.

IL N'Y A PAS EU de miracle. Le constructeur automobile Daewoo a été déclaré en faillite, mercredi 8 novembre, à l'issue d'une réunion avec ses banques créancières. Le groupe sud-coréen n'a pas pu honorer les 39 millions de dollars de dettes qui arrivaient à échéance mardi.

La faillite paraissait inéluctable après l'échec, mardi, des négociations entre la direction de Daewoo Motor et le principal syndicat de l'entreprise sur un plan de restructuration. Sous la pression des créanciers, celui-ci devait conduire à la suppression de 3 500 emplois sur les 17 000 que compte le constructeur en Corée du Sud. Les représentants des salariés demandaient en échange du plan le versement de près de 100 millions de dollars d'arriérés de salaires. Une requête à laquelle les banques n'ont pas accédé. Le constructeur sud-coréen devrait en principe s'adresser désormais aux tribunaux pour obtenir la nomination d'un administrateur et le gel de tous ses avoirs, emprunts et dettes. Les tri-

bunaux peuvent décider de nommer cet administrateur ou de mettre les actifs de la firme aux enchères afin de diviser le prix de leur vente aux créanciers.

Dimanche 5 novembre, le ministre de l'économie et des finances sud-coréen, Jin Nyum, avait affirmé que Daewoo Motor serait liquidé si les syndicats s'opposaient aux suppressions d'emplois. Outre les 30 milliards de wons qui arrivaient à échéance mardi, le constructeur devait encore payer des billets à ordre pour un montant de 32 milliards mercredi, 35 milliards jeudi et 24 milliards lundi prochain. Pris à la gorge, Daewoo avait annoncé la semaine dernière un plan drastique de compression des coûts pour économiser 789 millions de dollars. Outre les suppressions d'emplois en Corée du Sud, ce plan prévoyait également une large restructuration de sa production dans le reste du monde, notamment en Inde et en Pologne, où Daewoo envisage la suppression de 5 000 postes. Il y a quelques semaines, le tiers des cadres dirigeants de l'entreprise

avaient même proposé de démissionner pour sauver ce qui pouvait encore l'être. Un exemple qui n'a pas été suivi par les salariés.

EN QUÊTE D'UN REPRENEUR

Depuis la banqueroute du chaebol en août 1999, Daewoo Motor est confronté à une dette qui avoisine les 18 000 milliards de wons (16 milliards de dollars), pour des actifs ne dépassant pas 12 000 milliards de wons à la fin de 1999. Désormais aux mains de ses créanciers, le constructeur cherche un repreneur. Trois candidats s'étaient manifestés en début d'année. Mais Ford, désigné « négociateur exclusif », s'est désisté en septembre devant l'ampleur de la tâche, après avoir fait une offre de près de 7 milliards de dollars. Autre candidat, DaimlerChrysler, a finalement abandonné lui aussi la course. Aujourd'hui seul en lice, l'américain General Motors (GM) est en train d'effectuer une évaluation de Daewoo pour faire une éventuelle offre.

L'annonce du dépôt de bilan ne va certainement pas favoriser la reprise du constructeur coréen. Le président de la KDB a précisé mercredi que la décision de placer Daewoo en redressement judiciaire aurait vraisemblablement un impact sur les démarches entreprises pour tenter de céder Daewoo à General Motors. GM, qui dans un premier temps avait proposé d'offrir 3,8 milliards de dollars pour reprendre Daewoo, risque de revoir sérieusement à la baisse sa proposition. Encore faut-il que le constructeur américain fasse une nouvelle offre.

Stéphane Lauer

Fiat accélère sa diversification

Le groupe italien prend General Electric comme modèle et crée une filiale pour développer son offre de services

MILAN

correspondance

A l'aube de son deuxième siècle d'existence, le groupe industriel Fiat accélère sa diversification dans les services avec la création d'une nouvelle filiale, Business Solutions. Cette initiative traduit l'adhésion de la firme turinoise au modèle General Electric (GE), symbole de l'entreprise industrielle traditionnelle qui a su se renouveler grâce à l'internationalisation, au développement des services et à l'intégration d'Internet (*Le Monde* du 20 juin). Sous la houlette de son président, Paolo Fresco, ancien numéro deux de l'américain GE, Fiat s'est fixé pour objectif de réduire le poids de ses activités manufacturières et d'augmenter la part des services à environ 35-40 % de son chiffre d'affaires en 2005, contre 20-25 % actuellement.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Selon l'administrateur délégué de Fiat, Paolo Cantarella, cette stratégie permettra au groupe de compenser les ralentissements cycliques de ses secteurs traditionnels. Business Solutions sera spécialisée dans les services liés aux technologies de l'information et à Internet, à la gestion du personnel et à la gestion du parc industriel et immobilier. La société regroupera des activités existantes au sein du groupe et commercialisera leurs services auprès de sociétés tierces, d'abord en Italie puis à l'étranger, notamment au Brésil et en Pologne. La nouvelle entité s'intéressera aussi au conseil en commerce électronique, domaine où elle s'est associée à Oracle et à Cap Gemini Ernst & Young pour créer eSpin, dont elle détiendra 70 %. Au total, Business

Solutions devrait atteindre un chiffre d'affaires annuel de plus de 3 milliards d'euros dans trois ans, contre 1,8 milliard prévu cette année.

Depuis son arrivée à la présidence fin 1998, Paolo Fresco a mené la réorganisation de Fiat au pas de charge. M. Fresco, qui a passé plus de trente ans à GE et continue à siéger au conseil d'administration du conglomérat américain, a fait entrer son patron emblématique, Jack Welch, au conseil d'administration de Fiat. Il a orchestré la fusion de la filiale d'équipement agricole New Holland avec l'américain Case, créant un des leaders mondiaux du secteur, et le rapprochement Fiat-General Motors, qui ouvre 20 % du capital de Fiat Auto à GM et permet au groupe italien, s'il le souhaite, de vendre le reste du capital.

Sous la présidence de M. Fresco, le groupe a aussi entrepris le rachat de la totalité du capital de la filiale de robotique Comau, du fabricant de composants automobiles Magneti Marelli, de la société d'assurances Toro ainsi que la vente de 51 % de la filiale d'équipement ferroviaire Fiat Ferroviaria au groupe français Alstom. Fiat a aussi lancé en décembre 1999, avec sa maison mère IFIL, le site Internet Ciaoweb destiné au grand public (quelque cinq cent mille abonnés). Les deux années de la présidence Fresco, relève un analyste, ont été caractérisées par une « forte activité de fusions et acquisitions » destinées à renforcer ses activités industrielles. Dans les services, estime ce même spécialiste, le groupe devra prouver qu'il est capable de vendre ses produits à des clients extérieurs.

Philippe Webster

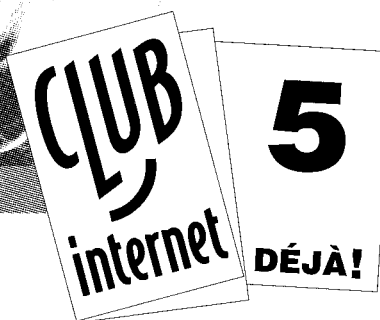
Jusqu'au 22 novembre

Sur
**on gagne
à être ensemble**



www.club-internet.fr

Le Club le plus ouvert de la planète



Chaque jour, jusqu'à
à gagner sur club-internet.fr
Jouez à plusieurs pour augmenter vos chances de gagner.

Règlement du jeu sur www.club-internet.fr

Avec lotree.com

La presse redécouvre le photojournalisme

Le conflit israélo-palestinien a été l'occasion, pour les grands hebdomadaires américains, de financer le travail de photographes. Les journaux français manifestent un regain d'intérêt pour l'image. C'est aussi le cas du groupe Le Monde

LES PHOTOGRAPHES de presse sont revenus déboussolés, en septembre, du douzième Visa pour l'image de Perpignan, rendez-vous mondial de la profession : des agences rachetées par trois groupes – les américains Corbis et Getty, et le français Hachette Filipacchi Média (HFM) –, des reporters qui estiment leur droit d'auteur menacé, des incertitudes liées à la vente électronique des images via Internet... (Le Monde du 6 septembre).

Aujourd'hui, sans tomber dans l'euphorie, ces mêmes photographes affichent des raisons d'espérer.

Il a été beaucoup question, à Perpignan, du conflit entre Corbis, propriété personnelle de Bill Gates, et les photographes de sa filiale Sygma, agence solide de photojournalisme, à propos de nouveaux contrats de travail. Parce que l'enjeu se répète partout dans le monde : statut du photographe, financement des reportages, rémunération, propriété des images.

Or le bras de fer a laissé la place à « un dialogue serré mais constructif », affirme un photo-

graphe, et un accord pourrait intervenir « dans les prochains jours ».

Des contrats aux enjeux similaires sont à l'étude à l'agence Gamma, propriété de Hachette. « Les négociations se passent plutôt bien », affirme un photographe. Nous devrions aboutir avant la fin de l'année. » Gamma a d'ailleurs ouvert un site, le 16 octobre, destiné aux professionnels – 30 reportages quotidiens, 50 000 photos déjà numérisées –, le premier du pôle image de HFM, qui regroupera ses agences et archives sur un site portail.

Pour grossir cette offre, HFM a acquis, le 8 novembre, pour un montant non dévoilé, les archives de Keystone, soit 8 millions de photos d'actualité générale sur la période 1920-1960. HFM a également signé un contrat d'exploitation des archives du magazine *L'Illustration* (7 millions de documents). En revanche, le rachat de Rapho par HFM, annoncé durant l'été, n'est pas finalisé.

Toujours dans ce contexte tendu de défense du droit d'auteur, les photographes de Gamma – et, au-delà, toute la profession – suivront

avec attention le procès intenté par Francis Apesteguy, vingt ans de métier à Gamma, contre son ancienne agence. Ce photographe veut en effet récupérer les milliers de photos qu'il a coproduites avec l'agence. La propriété des images est au cœur d'un procès qui aura lieu, le 13 novembre, au tribunal de grande instance de Nanterre.

ont repris des agences à l'agonie. Les professionnels sont également plus prompts à grogner qu'à constater qu'il y a trop de photographes qui réalisent le même cliché sur un sujet.

Mais ils n'ont pas tort de dénoncer « la frilosité » des journaux et magazines, qui publient peu « d'histoires » journalistiques, leur

Aucun titre, aujourd'hui, ne fait référence. Le photojournalisme de qualité s'est dilué dans une multitude de journaux qui se distinguent, de temps à autre, par un reportage flamboyant

Ces débats professionnels, qui ont néanmoins pour enjeu « l'histoire du monde en images », selon le photographe Frédéric Neema, ont tendance à masquer le piètre état actuel du photojournalisme. Les patrons de Corbis ou de Hachette ont beau jeu de rappeler que le secteur (guerre, grands reportages...) est déficitaire et qu'ils

préférant des « sujets people » (têtes couronnées, personnalités du show-business...) pour lesquels ils cassent leur tirelire ou des photos d'illustration décoratives et sans saveur. « L'offre des journaux reste très éloignée de la production des photographes. Et, quand un reportage est publié, l'espace est réduit », affirme Jean-François Le-

roy, directeur du festival Visa pour l'image.

Est-ce plus qu'un frémissement ? Le conflit entre Palestiniens et Israéliens a remis sur le devant de la scène des photographes marginalisés par la télévision mais qui ont ici bénéficié de publications denses. « Cela faisait longtemps que les magazines américains Time et Newsweek n'avaient pas financé le travail de photographes, comme ils l'ont fait dans les territoires occupés », dit Jean-François Leroy.

Les photographes ont du mal à faire le deuil de l'époque dorée de la presse illustrée, des années 30 à 70, avec *Life* pour référence (le magazine a disparu en mai alors qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même).

Aucun titre, aujourd'hui, ne fait référence. Le photojournalisme de qualité s'est dilué dans une multitude de journaux qui se distinguent, de temps à autre, par un reportage flamboyant. « Il y a des frustrations mais, en même temps, jamais la presse spécialisée n'a été aussi riche, suscitant une nouvelle demande d'images », affirme François Hébel, de Corbis, qui met en place pour Sygma un projet édi-

rial visant à mieux répondre aux bouleversements du marché.

La presse française est néanmoins jugée « à la traîne ». Elle manque d'« audace » et publie des reportages standardisés. Christian Caujolle, directeur de l'agence Vu, se demande pourquoi il a fallu attendre la revue *Egoïste* pour découvrir un sujet sur « la vie de famille des dictateurs ». Si *Paris-Match* reste apprécié pour ses « fulgurances » et *L'Express* pour ses efforts récents, partout on se cherche. « La période est intéressante parce que les responsables de journaux se posent des questions sur l'utilisation de la photographie », affirme François Hébel.

C'est dans ce contexte, où la frustration se mêle aux innovations, que *Le Monde* publie *Le Monde 2*, mensuel qui fait la part belle aux images, qu'elles soient produites ou dénichées dans des archives. Les photographes et les agences photo disent attendre cette publication comme un signe supplémentaire d'une embellie fragile.

Michel Guerrin

« Le Monde » lance « Le Monde2 » Ce mensuel accorde une large place à la photo

LA NOUVELLE PUBLICATION que lance *Le Monde*, le magazine mensuel *Le Monde2*, dont le premier numéro sera en vente jeudi 9 novembre, entend être un espace très largement dédié au photojournalisme. Mais, si la place accordée à l'image est importante, elle viendra en écho à ce qui fait la réputation du quotidien : l'écrit. Ainsi, outre une vaste couverture de l'actualité en photos – de l'international à l'économie, de la société à la culture, des sciences aux sports –, *Le Monde2* reprendra certains des articles de fond publiés le mois précédent par *Le Monde*. Le magazine n'est pas un résumé mensuel du quotidien, ni son édition illustrée ; il ambitionne d'offrir chaque mois une palette d'articles et de reportages photographiques originale couvrant, certes, les grands événements du mois passé, mais composant une sélection relevant aussi du seul plaisir de la lecture : libres opinions, portraits, grands reportages et analyses. C'est de ce mariage entre ce qui fait la force d'un quotidien comme *Le Monde* et le travail des meilleurs reporters-photographes que *Le Monde2* souhaite tirer son originalité. Dans l'éditorial du premier numéro, le directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, parle d'« une rencontre entre le texte et l'image, entre le texte et la photo, entre professionnels de l'un et de l'autre ».

Le Monde2 est publié en association avec la société GS Presse qu'anime François Siégel, ancien

responsable de l'hebdomadaire *VSD* (lire ci-dessous). Les deux équipes, celles de GS Presse et du *Monde*, ont eu le même point de départ : donner un espace à l'immense domaine du photojournalisme, profession dont les conditions d'exercice sont aujourd'hui en pleine mutation, et manifester sa complémentarité avec le travail d'un quotidien. Pour Dominique Roynette, la directrice artistique du *Monde*, qui a créé la nouvelle iconographie du journal, la création de ce magazine est « une évolution naturelle, qui accompagne la place que le quotidien lui-même fait à la photo, de façon posée et réfléchie ».

La société éditrice du nouveau titre, Issy Presse, dont Jean-Marie Colombani est le PDG, dispose d'un capital de 152 450 euros détenu à 65 % par PHM (société associant *Le Monde* à 51 % et Hachette Filipacchi Presse à 49 %) et à 35 % par GS Presse Communication, groupe dirigé par François et Jean-Dominique Siégel.

Magazine à « dos carré », *Le Monde2* paraîtra le premier jeudi de chaque mois. Sur les 164 pages que compte le premier numéro, près des deux tiers sont consacrées à la photo. Ce numéro comprend trois gros dossiers : le Proche-Orient, les Balkans (la chute de Milosevic) et les Etats-Unis à l'heure de l'élection présidentielle. Ils encadrent de nombreux autres sujets couvrant toute la palette de l'actualité. *Le Monde2* est vendu en kiosques ; son prix est de 20 francs.

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS SIÉGEL

1 Ancien directeur de *VSD* et président de GS Communication, vous êtes à l'origine du projet *Le Monde2*. Comment vous est venue cette idée ?

Ce mensuel est né d'une impulsion et d'une évidence. *Le Monde* est un journal qui peut se relire grâce à la richesse de ses enquêtes, de ses reportages et de ses contributions. Cette matière première doit survivre, comme un film proposé en rediffusion. L'originalité de la formule tient dans la rencontre de ces textes avec de grands reportages photographiques, en retrouvant les réflexes de l'investigation visuelle. Ce mariage de deux cultures, celle de l'écrit et de l'image, est susceptible d'intéresser un public qui, sans être pour autant lecteur du quotidien, est attiré par la force de la marque.

2 Selon vous, les newsmagazines actuels ont-ils abandonné cette fonction ?

Homme de presse magazine, j'en connais les réflexes et les frustra-

tions. Les magazines d'information ont abusé d'un flot d'images, parfois tapageuses, au détriment de leur crédibilité. Soumis aux exigences de la couverture de l'actualité et faute de temps pour réaliser une bonne sélection, les hebdomadaires ont tendance à proposer la même matière que l'on retrouve partout. Avec sa formule mensuelle, *Le Monde2* échappe à cette contrainte sans pour autant donner l'impression d'être trop éloigné de l'actualité. C'est le cas dans le premier numéro à propos d'Israël, de la Serbie et des Etats-Unis.

3 Ce mensuel marque-t-il le retour à la tradition des magazines de photojournalisme ?

Même s'il ne ressemble à aucun autre, ce mensuel pourrait s'inspirer de deux formules : *Life magazine*, tel qu'on peut s'imaginer qu'il était dans ses plus belles années, et *National Geographic* ou *Géo* dans une version plus proche de l'information. Cela dit, *Le Monde2*, qui se veut d'une qualité visuelle irréprochable, n'existe que parce qu'il bénéficie de l'apport des textes du quotidien.



UNIQUE

i

LES INDEPENDANTS

Les seuls en progression constante en Audience Cumulée depuis la création de la 75000+.⁽¹⁾

Les seuls puissant sur l'ensemble des grandes cibles.⁽²⁾

Les seuls à être premier en Part d'Audience la semaine et le week-end sur la 75000+ Sept-Juin 2000, de toutes les musicales.⁽³⁾

Les Indépendants, incontournable sur tous les plans

(1) Médiamétrie Janvier 99 6 vagues consécutives l/v 5h/24h cible ensemble - (2) 15/34 ans, 25/49 ans, 25/59 ans, ménagère de -50 ans, RDA -50 ans
(3) Source Laura 75000+ sept/juin 2000 5h/24h cible ensemble (Les Indépendants, Chérie FM, Europe 2, Fun Radio, Nostalgie, NRJ, RFM, RTL 2, Skyrock, Rire et Chansons).

LES INDEPENDANTS, LE **i DE LA RADIO**

56, RUE DE JAVEL - 75015 PARIS - TÉL. : 01 53 95 31 15 - FAX : 01 40 59 99 20
INTERNET : www.lesindependants.com - Audiotel : 08 92 68 68 42 (2,21 F la minute)

ALBIA INFLUENCES - PHOTO - THE STOCK MARKET ©

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ELF-ANTARGAZ** : BNP-Paribas a été retenu par TotalFinaElf pour reprendre Elf-Antargaz, sa filiale spécialisée dans la distribution de butane-propane. La cession de la société avait été exigée par les autorités européennes de la concurrence, lors de la fusion entre TotalFina et Elf.

● **ZANNIER** : une dizaine d'ex-franchisés du numéro un du vêtement pour enfants ont réclamé mardi environ 30 millions de francs de dommages-intérêts à Roger Zannier, devant le tribunal correctionnel de Paris. Les plaignants estiment avoir été ruinés par le système de « prix conseillés », de réapprovisionnement automatique et d'agios qui leur était imposé.

SERVICES

● **BT** : l'opérateur britannique devrait annoncer, jeudi 9 novembre, une grande restructuration, comprenant la mise en Bourse de son activité de téléphonie mobile, la séparation de ses activités dans le fixe et une éventuelle scission de sa branche Internet.

● **LA POSTE** : l'entreprise publique veut ouvrir le capital de Géopost, à filiale logistique, à des partenaires étrangers. « Je pense notamment aux compagnies postales d'Europe du Sud », a déclaré Martin Vial, directeur général de la Poste dans le *Financial Times* du 8 novembre.

● **ACCOR** : le groupe hôtelier et de services aux entreprises va reprendre la participation de 35 % détenue par la Société des hôtels et casino de Deauville (SHCD, Groupe Lucien Barrière) dans sa filiale Accor Casinos. Cette transaction d'un montant de 454 millions de francs permet à Accor de détenir 100 % du capital de sa filiale, qui exploite treize casinos.

● **GÉODIS** : le groupe français de transport et logistique, filiale de la SNCF, a annoncé mardi la prise de contrôle de certaines activités de messagerie de Zuest Ambrosetti, par le biais d'une scission de la société italienne.

● **INTERNET** : Havas (Vivendi) a entamé le développement à l'étranger des portails Internet de son pôle information, à

l'image de son dernier-né *BuildExpert*, un site destiné aux professionnels de la construction, que l'on peut consulter en Grande-Bretagne et en Italie. Le groupe a la même ambition internationale pour le portail 01 Net (informatique et high-tech) concocté par *OI Informatique*, le mensuel *Newbiz* et *Micro Hebdo*.

● **AUDIOVISUEL** : la radio-télévision publique RAI est désormais propriété du Trésor italien. Le transfert de 99,5 % des actions de la RAI, jusqu'alors détenus par la holding d'Etat IRI, en liquidation, au ministère du Trésor a été approuvé mardi 7 novembre.

● **ORANGE** : le conglomérat allemand E.ON, issu de la fusion de Viag et Vebsa, a annoncé mercredi 8 novembre qu'il céderait les 42,5 % du capital qu'il détient dans l'opérateur suisse Orange à France Télécom pour au moins 1,6 milliard d'euros.

● **INTERCALL** : le spécialiste français des cartes téléphoniques prépayées a été placé mardi en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois par le tribunal de commerce de Nanterre.

FINANCE

● **INTERNET** : les trois principales banques françaises, BNP-Paribas, Crédit agricole et Société générale, alliées à Cap Gemini Ernst and Young, ont annoncé, mardi 7 novembre, le lancement d'une plate-forme pour le commerce interentreprises sur l'Internet, permettant aux entreprises de tout secteur de réaliser des économies dans leur politique d'achats. La nouvelle société, baptisée Answork, est dotée d'un capital de 15 millions d'euros.

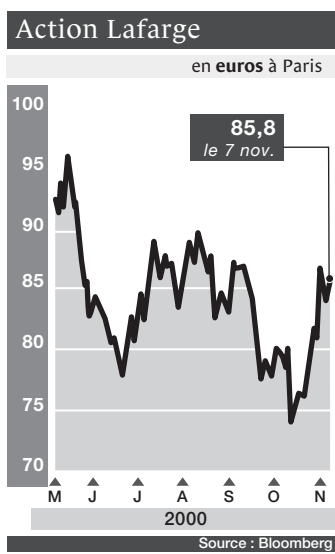
● **WESTLB** : la décision de démanteler la banque publique allemande devrait être prise cette année, écrit mardi 7 novembre le quotidien *Die Welt*. La quatrième banque du pays en termes de volume d'activité serait transformée en une banque privée et en un institut public.

● **SWISS LIFE** : le numéro un de l'assurance-vie en Suisse, a annoncé le lancement au début de l'année prochaine d'un portail financier, baptisé The redsafe.com.

VALEUR DU JOUR

Lafarge n'a pas renoncé à Blue Circle

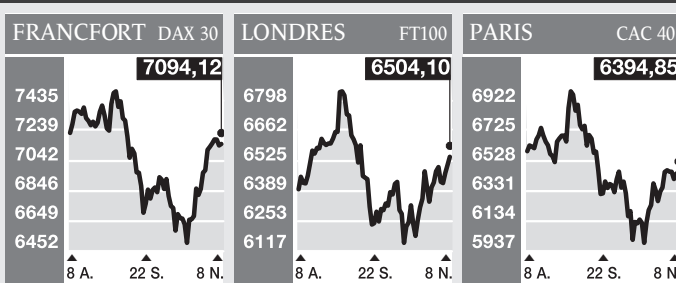
A LA FIN de l'année, Lafarge n'aura plus le même visage. Bertrand Collomb, le président du cimentier, a annoncé, mardi 7 novembre lors d'une réunion d'actionnaires à Lille, sa volonté de mener une importante politique de cession d'ici à fin décembre. Depuis plusieurs semaines, des rumeurs annoncent la vente de la branche « matériaux de spécialité » du groupe (peintures, chaux, aluminates...). Le PDG de Lafarge a refusé de confirmer cette cession. Le groupe Burelle, cependant, a annoncé, la semaine dernière, étudier l'acquisition des activités peintures routières de Lafarge. De leur côté, les sociétés d'investissement CVC Capital Partners et Advent International prépareraient le rachat du reste de la branche. Selon les milieux bancaires, ils ont négocié, fin octobre, un emprunt de 800 millions d'euros pour financer l'opération. Ces désinvestissements permettraient à Lafarge de réduire un endettement devenu conséquent – il représente presque l'équivalent de ses fonds propres –, après une politique agressive d'acquisitions. Le groupe manque de marge de manœuvre financière pour poursuivre son développement. M. Collomb entend que Lafarge devienne « un leader mondial dans chacun de ses métiers, le ciment, les granulats et béton, la toiture et le plâtre ». Parmi les possibles acquisitions, le groupe regarde le cimentier portugais Cimpor, dont il détient 10 % du capital et qui doit être prochaine-



ment privatisé. Mais Lafarge pense surtout à Blue Circle. En dépit de l'échec de son offre d'achat au printemps, le groupe n'a pas renoncé au cimentier britannique. « Le jeu n'est peut-être pas terminé. (...) Cela reste une affaire intéressante à un certain prix », a souligné M. Collomb, rappelant au passage qu'il conserve 23 % de Blue Circle et son banquier (Dresdner Kleinwort Benson) 10 %. S'il veut repasser à l'attaque sur Blue Circle, Lafarge, pour respecter la réglementation boursière britannique, devra attendre jusqu'en mai 2001 et convaincre les marchés boursiers. Ceux-ci avaient sanctionné Lafarge lors de la première attaque. Depuis, l'action ne s'en est pas vraiment remise.

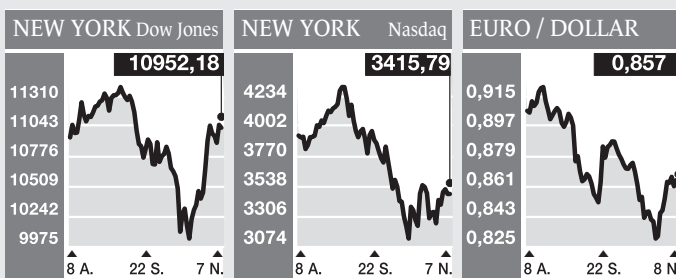
Martine Orange

EUROPE



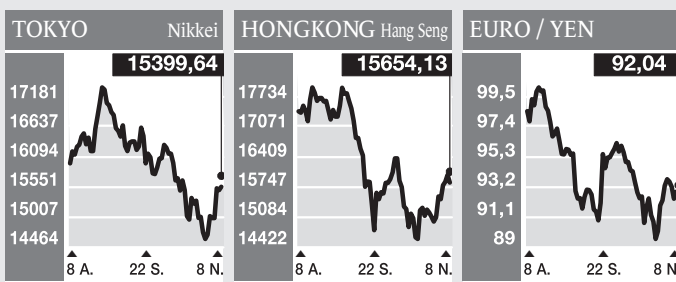
Europe 9h57	Indices sélection	cours 08/11	Var.% 07/11	Var.% 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5110,81	0,67	4,21
EUROPE	STOXX 50	4918,73	0,25	3,72
EUROPE	EURO STOXX 324	424,58	0,55	2,01
EUROPE	STOXX 653	387,68	0,21	2,16
PARIS	CAC 40	6394,85	0,14	7,33
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4315,88	0,14	6,50
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	687,27	0,01	2,36
BRUXELLES	BEL 20	3182,91	-0,06	-4,72
FRANCFORT	DAX 30	7094,12	0,25	1,95
LONDRES	FTSE 100	6504,10	0,58	-6,15
MADRID	STOCK EXCHANGE	10637,20	0,60	-8,63
MILAN	MIBTEL 30	48520,00	-0,01	12,86
ZURICH	SPI	8107,80	-0,22	7,10

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 07/11	Var.% 06/11	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10952,18	-0,23	-4,74
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1431,87	-0,02	-2,54
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3415,79	-0,01	-16,06
TORONTO	TSE INDEX	9576,82	-1,41	13,82
SAO PAULO	BOVESPA	14968,75	-12,42
MEXICO	BOLSA	361,27	1,75	-10,04
BUENOS AIRES	MERVAL	432,36	1,06	-21,46
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,66	0,34	-30,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6440,12	-0,28	18,87

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 08/11	Var.% 07/11	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15399,64	0,39	-18,67
HONGKONG	HANG SENG	15654,13	-1,05	-7,71
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2016,52	-0,24	-18,67
SEOUL	COMPOSITE INDEX	69,77	1,09	-46,34
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3298,20	-0,49	4,62
BANGKOK	SET	21	2,59	-39,55
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4022,20	1,70	-19,65
WELLINGTON	NZSE-40	1988,17	0,47	-9,90

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a terminé en recul de 0,18 % à 10 957,11 points tandis que l'indice Nasdaq s'est effrité de 0,01 % à 3 417,12 points, mardi 7 novembre. Les boursiers ont fait preuve de prudence avant les résultats, qui s'annonçaient serrés, de l'élection américaine.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'établissait à 5,24 % mercredi, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,35 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans était resté stable à 5,85 %, tout comme celui de l'obligation à trente ans à 5,89 %. Le rendement d'une obligation évolue en sens inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO était stable, avant les résultats définitifs de l'élection présidentielle américaine, mercredi 8 novembre aux premières heures de la matinée. La devise européenne s'échangeait contre 0,8608 dollars et 92,29 yens. Elle était brièvement montée dans la nuit, lorsque les télévisions avaient annoncé la victoire du démocrate Al Gore dans l'Etat de Floride. Les cambistes estimaient qu'une victoire du vice-président serait favorable à l'euro parce que sa politique monétaire devrait être plus flexible et favorable aux interventions concertées pour soutenir la devise européenne que celle de son adversaire républicain.

ÉCONOMIE

Remous sur les marchés financiers

L'EURO A PERDU plus de 1 demi-cent, mercredi 8 novembre, en début de matinée, après l'annonce par la télévision de la victoire du républicain George W. Bush à l'élection présidentielle américaine. Il est tombé à 0,8567 dollar, contre 0,8620 dollar auparavant. Il est ensuite légèrement remonté après la contestation des résultats par le candidat démocrate Al Gore (lire pages 2 à 5).

■ **UNION EUROPÉENNE** : le chef de la diplomatie allemande Joschka Fischer a estimé que l'on ne pouvait encore dire si la Turquie serait un jour prête à adhérer à l'Union européenne, dans un entretien au quotidien *Leipziger Volkszeitung* de mercredi, selon un communiqué diffusé avant parution.

■ **Les économies de la zone euro doivent accélérer leurs réformes structurelles**, condition sine qua non à l'appréciation de l'euro, a déclaré mardi Otmar Issing, l'économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), au cours de la réunion annuelle de la Confédération du patronat britannique (CBI).

■ **Le taux de chômage dans les 11 pays de la zone euro est descendu à 9,0 % en septembre 2000**, contre 9,1 % le mois précédent, a annoncé mardi l'office européen des statistiques Eurostat dans un communiqué reçu à Bruxelles. En septembre 1999, le taux de chômage dans la zone euro était de 9,8 %, toujours en données corrigées des variations saisonnières. Le nombre de demandeurs d'emploi a ainsi baissé de 8,2 % en un an dans la zone euro.

■ **L'indice de confiance économique est resté stable en octobre dans la zone euro**, après avoir légèrement fléchi en septembre, a indiqué mardi la Commission européenne. L'indice s'est établi à 103,3 points dans la zone euro en octobre, comme en septembre, après 104,2 en août.

■ **Les prix à la production industrielle ont augmenté de 0,9 % dans la zone euro** en septembre par rapport à août, selon les estimations publiées mardi par Eurostat, l'office statistique de l'UE. Dans l'ensemble de l'Union européenne (UE-15), les prix à la production industrielle ont augmenté de 0,8 % durant la même période.

■ **L'un des dirigeants de la Bundesbank, Hermann Remspenger**, a mis en garde mardi les chefs d'entreprise de la zone euro contre les effets pervers de la fai-

blesse de la monnaie européenne, qui a jusqu'ici largement tiré la croissance en dopant les exportations.

■ **OCDE** : les réformes pour contrecarrer la pression du vieillissement de la population sur les systèmes de retraite dans la zone OCDE ont réussi à freiner la tendance à la diminution du nombre d'années passées en activité, se réjouit l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié mardi.

■ **FRANCE** : le déficit budgétaire français s'établissait fin septembre à 147,1 milliards de francs, contre 174,9 milliards de francs à fin septembre 1999, grâce aux bonnes rentrées fiscales en particulier de l'impôt sur les sociétés, selon les données publiées mardi par le ministère des finances.

■ **Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a réitéré mardi au Cap-d'Agde le « désaccord »** de son syndicat au sujet de la convention d'assurance-chômage en marge de la 6^e Conférence des privés d'emploi.

■ **Le député socialiste Gérard Bapt, rapporteur du budget de l'emploi à la commission des finances**, a estimé mercredi « possibles » des « assouplissements » de la loi Aubry sur les 35 heures, pour les petites entreprises, « sans remettre en cause le cœur du dispositif », dans un entretien aux Echos.

■ **ALLEMAGNE** : le chômage en Allemagne a légèrement baissé en octobre, avec 25 000 demandeurs d'emplois de moins qu'en septembre en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

■ **JAPON** : les réserves officielles de changes du Japon ont légèrement progressé pour atteindre 349 milliards de dollars à la fin octobre contre 348,9 milliards fin septembre, a indiqué le ministère des finances mercredi.

■ **ÉTATS-UNIS** : les stocks américains de pétrole brut sont restés stables, tandis que ceux de produits distillés, dont fait partie le fioul domestique, ont augmenté et que ceux d'essence ont reculé sur la semaine achevée au 3 novembre, selon les dernières statistiques de l'Institut américain du pétrole (API) publiées mardi.

■ **Les crédits à la consommation aux Etats-Unis** ont augmenté de 6,5 milliards de dollars en septembre (+5,2 %) par rapport au mois précédent, contre une augmentation de 12,3 milliards (chiffres révisés) en août, a annoncé mardi la Réserve fédérale (Fed).

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	07/11
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4541
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9785
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,5950
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,6830
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6300
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3126
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,1620
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	340,0100
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	1,6300
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9242

Cours de change croisés

08/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93123	0,85745	0,13067	1,42170	0,56462
YEN	107,38500	92,04000	14,03000	152,63000	60,62500
EURO	1,16625	1,08648	0,15245	1,65885	0,65860
FRANC	7,65275	7,12615	6,55957	10,87685	4,31995
LIVRE	0,70338	0,65520	0,60285	0,09195	0,39720
FRANC SUISSE	1,77110	1,64960	1,51835	0,23145	2,51785

Taux d'intérêt (%)

Taux 07/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,85	4,90	5,35	5,72
ALLEMAGNE	4,83	5,08	5,25	5,63
GDE-BRETAG.	6,25	6,01	5,17	4,57
ITALIE	4,83	5,02	5,61	6,06
JAPON	0,28	0,37	1,82	3,13
ÉTATS-UNIS	6,47	6,41	5,87	5,91
SUISSE	2,60	3,31	3,82	4,25
PAYS-BAS	4,79	5,02	5,38	5,70

Matières premières

En dollars	Cours 07/11	Var.% 06/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1818,50	+0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1498
PLOMB 3 MOIS	487	-0,20
ETAIN 3 MOIS	5370	-0,19
ZINC 3 MOIS	1086,50	-0,14
NICKEL 3 MOIS	7165	-0,62
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,75	-0,63
PLATINE A TERME	158328,50	-0,72
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	263,25	+0,38
MAIS (CHICAGO)	211,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	173,50	+0,12
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	746	+0,40
CAFÉ (LONDRES)	681
SUCRE BL. (LONDRES)	169,60	+2,60

En dollars ▶ Cours 07/11 Var.% 06/11
BRENT (LONDRES)..... 31,64 -0,13
WTI (NEW YORK)..... 0,33 +0,09
LIGHT SWEEET CRUDE.... 33,44 +1,27

Or
En euros ▶ Cours 07/11 Var.% 06/11
OR FIN KILO BARRE 9790 -0,10
OR FIN LINGOT 9890 +0,10
ONCE D'OR (LO) \$ 266,40
PIÈCE FRANCE 20 F..... 56,90 +3,45
PIÈCE SUISSE 20 F..... 55,90 -0,18
PIÈCE UNION LAT. 20 56,50 +2,73
PIÈCE 10 DOLLARS US ... 215 +2,38
PIÈCE 20 DOLLARS US ... 399,50
PIÈCE 50 PESOS MEX..... 362 -1,83

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les prises de bénéfice ont été particulièrement fortes sur les fabricants d'équipements de télécommunications, mardi 7 novembre. L'action du finlandais Nokia a perdu 4,1 %, à 48,30 euros, tandis que son concurrent suédois Ericsson céda à 126,50 couronnes. Selon des rumeurs de marché, le courtier Morgan Stanley Dean Witter aurait révisé sa prévision de bénéfice par action pour l'exercice en cours pour Ericsson. Le britannique Marconi a vu son titre reculer de 0,45 %, à 880 pences. Le néerlandais Philips Electronics, qui fabrique, entre autres produits, des combinés mobiles, a perdu près de 4 %, à 45,60 euros.

tentes, publiés par le fabricant allemand de semi-conducteurs Infineon. L'action de la filiale à 71 % de Siemens a perdu 5,65 %, à 51,45 euros, et celle de Siemens a reculé de 3,70 %, à 148,20 euros. Infineon a fait état d'une éventuelle baisse de la demande de mémoires et de leurs prix au cours du trimestre en cours. Le fabricant néerlandais d'équipement pour les semi-conducteurs ASM Lithography a été affecté par les résultats décevants d'Infineon, son titre a cédé 5,91 %, à 32,46 euros.

Vodafone a gagné plus de 6 %, à 257,5 pence, après ses pertes récentes en Bourse. Selon les analystes, la baisse de la semaine dernière constituait une réaction trop forte aux réductions de prévisions de résultats du groupe.

08/11 10h20 Code pays Cours en euros % Var. 07/11

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, Fiat Priv., Michelin, Peugeot, Pirelli SPA, DR Ing Porsche, Renault, Valeo, Volkswagen.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, ABN AMRO Holding, All & Leics, Allied Irish BA, Alpha Bank, B Pinto Mayor R, Bank Austria AG, Bank of Ireland, Bank of Pireaus, BK of Scotland, Bankinter R, Barclays PLC, Bayer-Hypo-Uver, BCA AG-Mantovan, BCA Fideuram, BCA Intesa, BCA Lombarda, Monte Paschi SI, Bca P.Berg.-CV, Bca P.Milano, B.P.Veronica E.S., Bca Roma, Bbva R, Espirito Santo, Bco Popular Esp, Bcp R, Bipop Carire, Bnl, Bnp Paribas, Bsch R, Christiania Bk, Comit, Comm.Bank of Gr, Commerzbank, Credit Lyonnais, Danske Bank, Dnb Holding-A, Deutsche Bank N, Dexia, Dresdner Bank N, Efg Eurobk Erga, Erste Bank, Foereningsb A, Halifax Group, Hsb Hldg, Ikb, Kbc Bancassuran, Lloyds Tsb, Nat Bank Greece, Natesis Bq Pop, Nordic Baltic H, Nordic Baltic H, RoLo Banca 1473, Royal Bk Scotl, S-E-Banken-A, San Paolo Imi, Standard Charte, Ste General-A, Sv Handbk-A, Swedish Match, Ubs N, Unicredit Ital, Unidamark-A.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stock prices including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, Anglo American, Assidomaen Ab, Bekaert, Billiton, Böhler-Uddehol, Bunzl Plc, Corus Group, Elval, Ispat Internati, Johnson Matthey, Mayr-Melnhof Ka, Metsae-Serla-B, Holmen-B, Outokumpu, Pechiney-A, Rautehaukku K, Rio Tinto, Sidenor, Silver & Baryte, Smurfit Jeffers, Stora Enso-A, Stora Enso-R, Svenska Cellulose, ThyssenKrupp, Union Miniere, Upm-Kymmene Cor, Usinor, Valhalco, Voest-Alpine St, J D Wetherspoon.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel Nv, Basf Ag, Bayer Ag, Bco Group Plc, Celanese N, Ciba Spec Chem, Clariant N, Degussa-Huels, Dsm.

08/11 10h20 Code pays Cours en euros % Var. 07/11

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including D'Ieteren Sa, Azeo, Gbl, Gevaert, Inchcape, Mytilines, Unaxis Hldg N, Orkla, Sonae Sgps, Tomkins.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including Atlantic Teleco, Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Teleko, E.Biscom, Eircom, Elisa Communica, Energis, Equant Nv, Europolitan Hld, France Telecom, Hellenic Tele, Helsteleph E, Kingston Com, Koninkljkje Kpn, Libertel Nv, Mannesmann N, Mobilcom, Panafon Helleni, Portugal Teleco, Sonera, Swisscom N, Tele Danmark-B, Telecel, Telecom Italia, Telecom Italia, Telia, T.I.M., Tiscali, Versatel Teleco, Vodafone Group.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, Acs, Aggregate Ind, Aktor Sa, Uponor-A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues, Bpb, Brisa Auto-Estr, Buzzi Unicem, Caradon, Crh Plc, Cimpor R, Colas, Grupo Dragados, Fcc, Groupe Gtm, Grupo Ferrovial, Hanson Plc, Heidelberger Ze, Helttechno.R, Heracles Genn R, Hochtiess Essen, Holderbank Fina, Imerys, Italcementi, Lafarge, Michaniki Reg, Pilkington Plc, Rmc Group Plc, Saint Gobain, Skanska-B, Taylor Woodrow, Technip, Titan Cement Re, Wienerb Baustof, Williams.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, Air France, Air Tours Plc, Alitalia, Austrian Airlin, Autogrill, Bang & Olufsen, Benetton Group, British Airways, Bulgari, Christian Dior, Club Med, Dt.Lufthansa N, Electrolux-B, Em.Tv & Merch, Emi Group, Euro Disney, Granada Compass, Hermes Intl, Hpi, Klm, Hilton Group, Lvmh, Medion, Moulineux, P & O Princess, Persimmon Plc, Roy.Philips Ele, Preussag Ag.

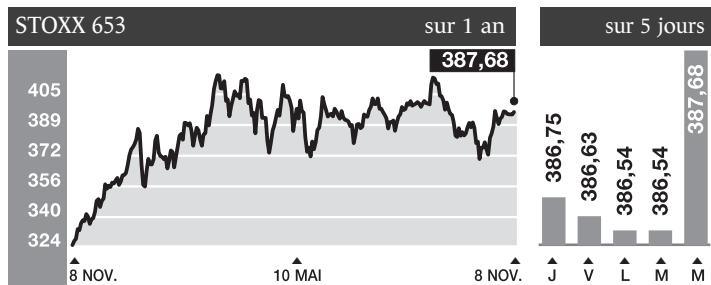


Table of stock prices for RANK GROUP, RYANAIR HLDGS, SAIRGROUP N, SAS DANMARK A/S, Seb, Sodexho Alluanc, Tele Piza, The Swatch Grp, The Swatch Grp, Thomson Multime, Wmww Uk Units, Wilson Bowden, Wm-Data-B, Wolford Ag.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including Allied Domecq, Associat Brit F, Bass, Bb Ag De Brau-Be, Brau-Union, Cadbury Schwepp, Carlsberg-B, Carlsberg As-A, Danisco, Danone, Delta Holdings, Diageo, Elais Oleaginou, Erid.Begh.Say, Heineken Hold.N, Hellenic Bottl, Hellenic Sutta, Kamps, Kerry Grp-A, Montedison, Nestle N, Koninkljkje Num, Parmalat, Pernod Ricard, Raisio Grp-V, Scott & Newcast, South African B, Tate & Lyle, Uniq, Unilever, Unilever, Whittbread.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Actelion N, Altana Ag, Astrazeneca, Aventis, Bb Biotech, Cambridge Antib, Celltech Group, Elan Corp, Essilor Intl, Fresenius Med C, Gambio-A, Glaxo Wellcome, Novartis N, Novo Nordisk B, Nycomed Amersha, Orion B, Qiagen Nv, Roche Holding, Roche Holding G, Sanofi Synthela, Schering Ag, Shire Pharma Gr, Serono-B, Smith & Nephew, Smithkline Beech, Ssl Intl, Sulzer Strat.Sa, Synthos-Fr, Ucb, William Demant, Zeltia.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeroporti Di Ro, Acgreko, Cnq, Cnp Assurances, Corp Mapfre R, Ergo Versicher, Ethniki Gen Ins, Euler, Codan, Fortis (B), Generali Ass, Generali Hld Vi, Interam Hellen, Irish Life & Pe, Fondiaria Ass, Legal & General, Mediolanum, Muench Ruckver, Pohjola Yhtymae, Prudential, Ras, Royal Sun Allia, Sai, Sampo-A, Swiss Re N, Scoring, Seguros Mundial, Skandia Insuran, St James's Plac, Storebrand, Royal Sun Allia, Swiss Life Reg, Topdanmark, Zurich Allied N, Zurich Finl Svc, Bta Group Plc.

Advertisement for Volkswagen Sharan TDI 115, featuring an image of the car and text: 'Nouveau Sharan TDI 115 boîte 6 vitesses. Modèle présenté : Sharan Sport TDI 115. 3615 volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Bg Group, Bp Amoco, Cepsa, Cgip, Cmc, Cookson Group P, Dampskibs-A, Dampskibs-B, Dampskibs Svend, Eon Ag, Eads Sico, Electocomponen, Epcos, Eurotunnel, Exel, F.J. Group, Group 4 Falck, Finmeccanica, Finnlines, Fki, Fls Ind.B, Flughafen Wien, Gkn, Hagemeier Nv, Halkor, Hays, Heidelberger Dr, Huhtamaki Van, Ifil, Imi Plc, Indra Sistemas, Indra Sistemas, Invaerden-A, Investor-A, Investor-B, Iss, Jot Automation, Kinnevik-B, Kobe Nv, Kone B, Legrand, Linde Ag, Man Ag, Mgn Ag, Mgn Technologies, Wartsila Corp A, Metsu, Morgan Crucible, Netcom-B, Nkt Holding, Exel, Pace Micro Tech, Partek, Peninsorient.S, Perlos, Premier Farnell, Railtrack, Randstad Holdin, Rentokil Initia, Rexam, Rexel, Rhi Ag, Rieter Hldg N, Rolls Royce, Sandvik, Saure Arbon N, Schneider Elect, Seat Pagine Gia, Securicor, Securitas-B.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almannj, Alpha Finance, Amvescap, Bhw Holding Ag, Bpi R, British Land Co, Canary Wharf Gr, Capital Shopping, Cattles Ord, Close Bros Grp, Compact, Cobepa, Consors Disc-Br, Corp Fin Alba, Cs Group N, Depfa-Bank, Direkt Anlage B, Man Group, Eurafiance, Fortis (B), Fortis (NL), Gecina, Givm, Great Portland, Hammerson, Ing Groep, RealDanmark, Land Securities, Liberty Intl, Marschollek Lau, Mediobanca, Mecp Plc, Metrovacesa, Perpetual Plc, Provident Fin, Rodamco Cont. E, Rodamco North A, Schroders, Simco N, Slough Estates, Unibail, Vallehermoso, Wcm Beteiligungs, Woolwich Plc.

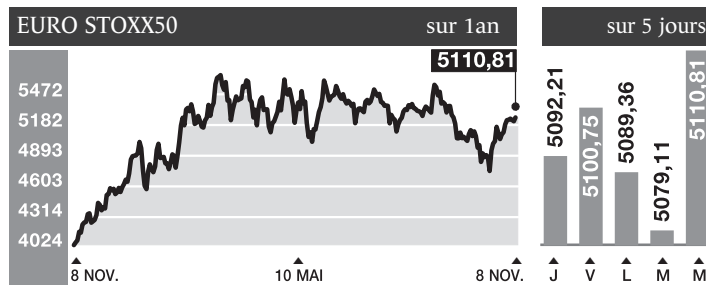


Table of stock prices for Serco Group, Sgl Carbon, Shanks Group, Sidal, Invensys, Singulus Techno, Skf-B, Smiths Ind Plc, Sophus Berend, Spirent, T.I.Group Plc, Tecan Group N, Telefonica, Tpi, Thomson Csf, Tomra Systems, Traffmaster, Unaxis Hldg N, Va Technologie, Vedior Nv, Vestas Wind Sys, Vivendi Environ, Volvo-A, Volvo-B.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stock prices including Alliance Handic, Ava Allg Unic.G, Boots Co Plc, Buhrmann Nv, Carrefour, Carstadt Dubois, Cc Carrefour, Charles Voegelé, Continente, D'Ieteren Sa, Debenhams, Dixons Group, Gal Lafayette, Gehe Ag, Great Univ Stor, Gucci Group, Hennes & Maurit, Karstadt Quelle, Kingfisher, Marks & Spencer, Matalan, Metro, Next Plc, Pinault Print, Signet Group, Valora Hldg N, VenDEX Kbb Nv, W.H Smith, Wolseley Plc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon Nv, Agf, Allianza Ass, Allianz N, Allied Zurich, Asr Verzekering, Axa, Baloise Hldg N, Britannic, Cgnu, Cnp Assurances, Corp Mapfre R, Ergo Versicher, Ethniki Gen Ins, Euler, Codan, Fortis (B), Generali Ass, Generali Hld Vi, Interam Hellen, Irish Life & Pe, Fondiaria Ass, Legal & General, Mediolanum, Muench Ruckver, Pohjola Yhtymae, Prudential, Ras, Royal Sun Allia, Sai, Sampo-A, Swiss Re N, Scoring, Seguros Mundial, Skandia Insuran, St James's Plac, Storebrand, Royal Sun Allia, Swiss Life Reg, Topdanmark, Zurich Allied N, Zurich Finl Svc.

MEDIAS

Table of media stock prices including Mondadori, B Sky B Group, Canal Plus, Capital Shopping, Carlton Communi, Dly Mail & Gen, Elsevier, Emap Plc, Future Network, Gruppo L'Espresso, Gwr Group, Havas Advertisi, Indp News And M, Informa Group, Lagardere Sca N, Lambrakis Press, M6 Metropole Tv, Mediaset, Nrj Group, Pearson, Prisa, Prosieben Vz, Pt Multimedia R, Publicis Groupe, Publicis Groupe N, Reed Internatio, Reuters Group, Smg, Sogecab R, Taylor Nelson S, Telewest Comm, Tfi, Trinity Mirror, United News & M, United Pan-Euro, Vnu, Wolters Kluwer, Wpp Group.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis-A, Amadeus Global, Athens Medical, Austria Tabak A, Avis Europe, Beiersdorf Ag, Bic, Brit Amer Tobac, Casino Gp, Richemont Units, Clarins, Delhaize, Colruyt, Firstgroup, Freeserve, Gallaheer Grp, Giv, Givaudan N, Henkel Kga VZ, Imperial Tobacc, Jeronimo Martin, Kesko-B, L'oreal, L'oreal Nv, Morrison Superm, Reckitt Benckis, Safeway, Stainsbury J. Pl, Stagecoach Hldg, T-Online Int, Terra Networks, Tesco Plc, Tnt Post Groep, Wanadoo, World Online N.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, Asm Lithography, Baan Company, Baltimore Tech, Bookham Technol, Spirent, Bae Systems, Brokat, Bull, Business Object, Cap Gemini, Colt Telecom Ne, Comptel, Dassault Syst., Dialog Semicond, Ericsson-B, F-Secure, Filtronix, Finnatica, Gtronics, Gn Great Nordic, Infineon Techno, Infogrames Ente, Intracom R, Kewill Systems, Logica, Logitech Intl N, Marconi, Misys, Nokia, Royal Sun Allia, Swiss Life Reg, Topdanmark, Zurich Allied N, Zurich Finl Svc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility and services stock prices including Acea, Aem, Anglian Water, British Energy, Centrica, Edison, Electrelab, Electric Portug, Endesa, Enel, Evn, Fortum, Gas Natural Sdg, Hidro Cantabric, Iberdrola, Inergy Holdings, Italgas, Kelda, National Grid G, International P, Oesterr Elektr, Pennon Group, Powergen, Scottish Power, Severn Trent, Suez Lyon Eaux, Sydkraft-A, Sydkraft-C, Thames Water, Fenosa, United Utilitie, Viridian Group, Vivendi.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market stock prices including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Hitt Nv.

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock prices including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, Cardio Control, Hitt Nv.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

L'action Usinor reculait de 1,33 %, à 12,65 euros, mercredi 8 novembre en début de séance, réagissant à la publication des résultats du groupe. Le sidérurgiste, qui a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 21,3 % sur neuf mois, a prévu une baisse de son activité au quatrième trimestre en raison des incertitudes sur le rythme de déstockage.

La valeur boursière de Bouygues cédaït 1,2 %, à 61,5 euros, mercredi matin, malgré l'annonce, la veille, d'une hausse de 21 % du chiffre d'affaires du groupe sur neuf premiers mois.

Le titre PPR était en hausse de 1,01 %, à 210,9 euros, mercredi matin. Selon le quotidien La Tribune, PPR et 9 télécom étudieraient une alliance dans le domaine de l'internet.

Le cours de Bourse de Schneider Electric progressait de 0,33 %, à 75 euros, au début des cotations, mercredi. Le groupe a annoncé avoir renforcé sa participation dans la société turque de distribution électrique, Metesan Lexel Elektrik.

L'action France Télécom gagnait 0,67 %, à 120,5 euros, mercredi matin, à la suite de l'annonce, avant l'ouverture du marché, du rachat des 42,5 % que détient le groupe énergétique allemand E.ON dans le groupe suisse de téléphonie mobile Orange Communications pour « au moins » 1,6 milliard d'euros.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 8 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of market values for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon (t).

Main table of market values for various companies, listing stock names, prices, and percentage changes.

Table of market values for international companies, listing stock names, prices, and percentage changes.

Table of market values for international companies, including a section for 'International' and 'Cours en euros'.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 7 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of market values for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various stock prices and changes.

Table of market values for various companies, including a section for 'COHERIS ATIX' and other stock listings.

Advertisement for www.sgam.fr, featuring the SG logo and text: 'Suivre au quotidien l'évolution de vos OPCVM ? Connectez-vous sur www.sgam.fr'.

Table of market values for the 'SECOND MARCHÉ' section, listing various stock prices and changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 novembre

Table of market values for SICAV and FCP, listing various fund names and their performance.

Table of market values for various companies and funds, including sections for 'Fonds communs de placements' and 'CIC'.

Table of market values for various companies and funds, including sections for 'CIC' and 'Fonds communs de placements'.

Table of market values for various companies and funds, including sections for 'Fonds communs de placements' and 'LÉGENDE'.

SPORTS En battant l'Olympiakos du Pirée (1-0), mardi 7 novembre au stade Gerland, sur un but marqué dès la deuxième minute par Pierre Laigle, l'Olympique lyonnais a obtenu sa qua-

lification pour la deuxième phase de la Ligue des champions. La fin de la rencontre a été houleuse. ● Le tirage au sort de cette deuxième phase, pour laquelle seize équipes seront quali-

fiées, aura lieu vendredi 10 novembre. Le Paris-Saint-Germain, déjà assuré d'y participer, se déplace mercredi chez les Suédois d'Helsingborg pour une rencontre sans enjeu pour les Parisiens.

● L'AS Monaco sera donc le seul des trois clubs français engagés en Ligue des champions à ne pas franchir le premier tour de la compétition. Les Monégasques sont allés tenir en échec

les Glasgow Rangers sur leur terrain (2-2), mais ce bon résultat ne leur permet pas d'échapper à la dernière place de leur groupe. Ils sont éliminés de toutes les compétitions européennes.

L'Olympique lyonnais rejoint l'élite du football européen

Un but marqué par Pierre Laigle a permis à l'OL de se qualifier pour le deuxième tour de la Ligue des champions, aux dépens des Grecs de l'Olympiakos. Cette victoire, qui pèse 40 millions de francs, conforte le club lyonnais dans ses ambitions

LYON

de notre envoyé spécial

C'est un cercle hautement prisé que l'Olympique lyonnais a rejoint, mardi 7 novembre, en l'emportant de justesse (1-0) face à l'Olympiakos du Pirée. Le deuxième tour de la Ligue des champions, qui débute le 21 novembre, a des allures de Davos du football. Il réunit les seize meilleurs compétiteurs européens, leur offre la reconnaissance médiatique et leur ouvre un horizon bleu azur sur fond de francs suisses. En chef d'entreprise avisé, le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, a évalué la plus-value « à environ 40 millions de francs ». Et peut-être davantage si son équipe, rétribuée en fonction de ses résultats, parvient à gagner l'un ou l'autre de ses six matches à venir.

Avant de céder à une douce euphorie, les Lyonnais ont souffert face au champion de Grèce, qui a contesté sa défaite jusqu'au terme d'une rencontre éprouvante pour

les nerfs des 38 000 spectateurs. L'OL s'était préparé à une entreprise de longue haleine, face à un adversaire qu'un résultat nul aurait suffi à qualifier. Le but de la tête marqué par Pierre Laigle dès la deuxième minute, en conclusion d'un centre de Tony Vairelles, a inversé d'emblée la donne. Obsédé par le souci de protéger son acquis salvateur, l'Olympique lyonnais s'est dès lors trop souvent claqué-mur devant son sanctuaire, abusant de longs dégagements approximatifs à destination d'attaquants en panne de réussite. Une frappe sèche de Pierre Laigle faillit y remédier mais la transversale suppléa opportunément le gardien du Pirée, Dimitrios Eleftheropoulos (65^e minute).

Devant son banc de touche, l'entraîneur Jacques Santini a passé la soirée à gesticuler pour replacer ses troupes. Son collègue grec, Yannis Matzourakis, n'a pas été en reste. Pour un geste déplacé à destination de l'un des arbitres assistants, il fut

prié de rejoindre prématurément les vestiaires. Sans doute avait-il encore à l'esprit les vociférations de son meneur de jeu brésilien Giovanni, furieux d'avoir été remplacé avant l'heure de jeu. Si le football au quotidien peut rendre fou, sa compétition cardinale accentue ses travers à l'échelle des enjeux économiques.

UNE SOLIDARITÉ EXEMPLAIRE

Protégé par un cordon sanitaire, l'arbitre autrichien Günter Benkö dut patienter près de cinq minutes après son coup de sifflet final avant de quitter la pelouse. Il fallut l'intervention d'un membre de la sécurité pour calmer les ardeurs belliqueuses de Dimitrios Eleftheropoulos. Il n'y eut personne, en revanche, pour empêcher le défenseur Paraskevas Antzas de jeter son maillot aux pieds de l'arbitre, vilipendé pour ne pas avoir sanctionné d'un pénalty une intervention rugueuse d'Edmilson sur Jorge Alvez. Dans ce contexte électrique, les joueurs lyonnais auront eu le mérite de conserver leur sang-froid et d'afficher une solidarité exemplaire à défaut d'impressionner par leur maîtrise collective. Il est vrai qu'avec un milieu de terrain composé uniquement de récupéra-

teurs, il eut été présomptueux d'espérer un football de salon.

« L'absence d'un créateur nous a incités à balancer les ballons loin devant, nous n'avons pas su construire nos offensives », a reconnu Philippe Violeau. A l'heure des comptes, ce choix étrange n'a plus d'importance. En annonçant à l'orée de la saison son ambition de franchir le premier tour de la Ligue des champions, le président Aulas n'avait pas craint d'afficher ses ambitions. Le voilà conforté dans ses choix et ses préceptes, qu'il a réaffirmés sans états d'âme mardi soir : « Ce n'est pas un hasard si le Paris-Saint-Germain et l'OL ont obtenu leur qualification. Nous disposons des plus gros budgets du championnat de France,

avec environ 450 millions de francs. Ce qui arrive actuellement à Sedan (en tête de la D1 avec un budget d'environ 120 millions) est sympathique, mais pour grandir, il faut tenir le coup financièrement. Nous allons continuer à travailler pour dégager d'autres ressources. »

Si le tirage au sort du deuxième tour, qui sera effectué vendredi 10 novembre, répond aux vœux présidentiels, l'Olympique lyonnais se mesurera notamment à Manchester United, dont Jean-Michel Aulas compte s'inspirer pour meubler un palmarès famélique (trois Coupes de France en cinquante ans d'existence) : « Manchester est le symbole de ce que nous voulons réaliser : en termes d'efficacité écono-

mique et de gestion de la marque, on ne fait pas mieux à l'heure actuelle. Nous travaillons sans relâche pour nous rapprocher de ce modèle, en espérant que la ministre des sports, Marie-George Buffet, fasse adopter sa loi, ce qui nous permettrait de constituer une société anonyme. Ensuite, il faudra nous autoriser la cotation en Bourse. Il s'agit d'un passage obligé si nous voulons concurrencer les meilleures formations européennes. »

En attendant, l'OL entend, très vite, renforcer son effectif. La sérieuse blessure (lésion des ligaments du genou) de son défenseur central et capitaine Florent Laville l'y contraint par la force des choses. Mais au-delà de cet aléa, Jean-Michel Aulas compte accentuer la concurrence au sein de l'effectif, pour se rapprocher à encore des usages en vigueur au sein des clubs de l'élite continentale. « Il faudra que tout le monde accepte de s'installer un moment ou un autre sur le banc des remplaçants, plaide le président lyonnais. Sans un effectif pléthorique, il serait illusoire de viser haut. » Les récalcitrants pourront toujours proposer leurs services à Sedan.

E. B.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE LAIGLE

1 Vous avez marqué le but décisif de l'Olympique lyonnais. Que représente pour vous cette qualification pour le deuxième tour de la Ligue des champions ?

J'ai l'impression de découvrir, à trente ans, que je sais inscrire des buts de la tête. J'avais déjà marqué ainsi à Monaco, vendredi 3 novembre, mais auparavant ce fut extrêmement rare. C'est agréable d'être à l'origine d'une grande joie collective. La poursuite de notre aventure européenne valide les choix des dirigeants. Les joueurs et les supporters se rendent compte que l'OL se trouve dans une spirale positive, se donne les moyens de rivaliser avec les meilleurs clubs français et de se rapprocher de l'élite européenne. Même si notre parcours en championnat n'a pas été linéaire, en raison de quelques contre-performances à domicile, nous ne sommes pas décrochés.

2 Quelles peuvent être vos ambitions pour la suite de la Ligue des champions ?

A partir du moment où l'objectif a été rempli, avec la participation au deuxième tour, nous allons pouvoir jouer d'une manière plus libérée. Face

à l'Olympiakos, nous n'avons pas su développer nos offensives, comme notre potentiel nous l'autorise. Même si nous allons forcément rencontrer des adversaires plus huppés que nous, il n'y aura pas dans nos esprits de sentiment d'infériorité. La saison écoulée, l'Olympique de Marseille et les Girondins de Bordeaux avaient souffert en encaissant plusieurs défaites cuisantes, mais il ne faut pas parler de fatalité. Nous allons relever le défi.

3 Votre entraîneur, Jacques Santini, a décidé depuis le début de la saison de faire tourner l'effectif, et le président, Jean-Michel Aulas, compte encore renforcer celui-ci. Les joueurs sont-ils prêts à accepter d'être relégués sur le banc des remplaçants pour certaines rencontres ?

Nous n'avons pas le choix, mais il n'est pas facile de se retrouver sur la touche. Si les résultats valident le choix de l'entraîneur, il n'y a rien à redire et les joueurs y trouveront leur compte. Ce sont les victoires qui forgent une bonne ambiance et la carrière d'un footballeur. Quand on a la chance d'être titularisé, il faut tout donner. C'est ce que j'essaie de faire, en ayant toujours l'espoir de retrouver l'équipe de France.

Propos recueillis par
Elie Barth

Le parcours européen de l'AS Monaco s'arrête net

L'AS MONACO va pouvoir se consacrer entièrement au championnat de France de première division. Après son match nul (2-2), mardi 7 novembre, sur la pelouse des Glasgow Rangers, le club de la principauté se retrouve en effet privé de toute participation en Coupe d'Europe. Avant son déplacement en Ecosse, trois cas de figure se présentaient à l'équipe entraînée par Claude Puel : une place parmi les deux premiers du groupe D la qualifiait directement pour le deuxième tour de la Ligue des champions ; en terminant troisième, elle était reversée en Coupe d'Europe de l'UEFA ; quatrième, elle n'avait droit à rien. C'est ce scénario-là, tant redouté par les dirigeants monégasques, qui est advenu, mardi soir au terme de la rencontre disputée à l'Ibrox Park de Glasgow.

Les affaires commencèrent de la pire des façons pour les Monégasques : un rebond mal négocié par le défenseur chilien Pablo Contreras permettait aux Ecossais d'ouvrir le score dès la quatrième minute par Kenny Miller. Les Monégasques égalisaient par le Portugais Francisco Da Costa avant la mi-temps, mais cédaient à nouveau, dès le retour des vestiaires, en raison d'une nouvelle erreur de défense dont profitait le Néerlandais Mi-

chael Mols. Un but du capitaine Marco Simone, à un quart d'heure de la fin, ravivait l'espoir, mais les choses devaient en rester là.

« On a fait un gros match ce soir, mais on a encaissé deux buts « casquette » et à ce niveau-là, cela ne pardonne pas, surtout qu'ils ont été concédés en début de chaque mi-temps. Il a fallu courir après le score durant toute la partie », s'est désolé Claude Puel. Les champions de France 1999 sont en droit d'être déçus : des huit poules de la première phase de la Ligue des champions, le groupe D était, de toute évidence, le moins relevé. Le club autrichien de Sturm Graz a d'ailleurs étonné tous les pronostiqueurs en terminant à la première place de ce groupe, alors qu'on le vit s'incliner lourdement à deux reprises au cours de cette première phase, à Glasgow (0-5), puis à Monaco sur le même score. L'équipe turque de Galatasaray, qui a concédé le nul face à Graz mardi soir (2-2), s'est également qualifiée pour la deuxième phase. Les Monégasques, bien que réduits à neuf, l'avaient pourtant largement dominée le 25 octobre (4-2).

F. P.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Tchèque Emil Zatopek, quadruple champion olympique aux Jeux de Londres de 1948 (sur 10 000 m) et d'Helsinki de 1952 (sur 5 000 m, 10 000 m et marathon), se trouvait, mardi 7 novembre, dans un « état grave » suite à l'hémorragie cérébrale qui avait conduit à son hospitalisation lundi 30 octobre à Prague. Agé de 78 ans, celui qu'on surnommait la « locomotive tchèque » avait déjà été hospitalisé trois semaines en septembre pour une infection virale.

■ **RUGBY** : les Barbarians français – une sélection de joueurs évoluant dans le championnat de France – ont battu la Nouvelle-Zélande A sur le score de 23 à 21, mardi 7 novembre, au stade Félix-Bollaert de Lens, devant 30 300 spectateurs. Le trois-quarts samoan de La Rochelle, Filipino Toala, et le troisième-ligne russe de Montauban, Sergueï Sergueev, ont marqué les deux essais des Barbarians.

Offre exceptionnelle
Paris Orly-Madrid (A/R) à 860 FF*

Iberia ne fait pas
encore vos valises...

*Prix aller-retour Paris Orly ouest-Madrid à 860FF TTC. Conditions spéciales d'applications.

Promotion valable jusqu'au 15/11/00, sur les vols jusqu'au 30/11/00 (1110FF TTC à partir du 16/11/00).

Egalement, Paris-Barcelone à partir de 1630FF TTC, Paris-Valence à partir de 1630FF TTC et Paris-Les Îles Canaries à partir de 1975FF TTC. Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,78F la mn) ou www.iberia.com.

IBERIA

N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE.

Destination phare des Caraïbes, la République dominicaine, avec 3 millions de touristes reçus dans l'année sur la moitié orientale d'une île qu'elle partage avec Haïti, déroule au nord-est, à l'écart des hôtels-clubs animés, un rivage demeuré sauvage, au large duquel viennent, en hiver, s'accoupler les cétacés

SAMANA

de notre envoyé spécial

Gauguin aurait aimé la péninsule de Samana. La palette des bleus de la baie, du ciel et de l'Atlantique contraste avec la verdure luxuriante du relief accidenté. Arrivant par la route ou en avionnette sur la presqu'île située au nord-est de la République dominicaine, le voyageur est plongé dans l'un de ses tableaux naïfs aux couleurs foisonnantes. La péninsule, jusqu'à présent piètrement desservie, n'a pas encore vu ses rives défigurées par les coulées de béton qui accompagnent trop souvent le tourisme de masse.

Première puissance touristique des Caraïbes avec 50 000 chambres d'hôtel et près de 3 millions de visiteurs cette année, la République dominicaine voudrait améliorer son image de destination plutôt bas de gamme, où les gros bataillons de touristes allemands, britanniques, canadiens ou italiens viennent se bronzer tout compris et à bon compte. Le ministre du tourisme, Ramon Bordas, a bon espoir avec les Français, « plus curieux et moins disposés à rester enfermés dans un resort », qui n'ont découvert que récemment « le secret le mieux gardé des Caraïbes ». Outre ses plages ourlées de cocotiers et ses criques encore sauvages, Samana offre une alternative aux amateurs d'écotourisme.

« Si vous venez entre le 15 janvier et le 15 mars, vous aurez 95 % de chances de voir les baleines », promet Kim Beddall. Regard clair comme les eaux de Samana, elle a abandonné sans regret, il y a quinze ans, sa ville natale de Toronto et ses études d'éducatrice pour se consacrer aux mammifères marins qui viennent chaque année s'accoupler et mettre bas dans les eaux chaudes à l'embouchure de la baie. La longue migration hivernale des baleines à bosse depuis les côtes de Terre-Neuve, du Groenland ou d'Islande en direction des Caraïbes ne date pas d'hier. En 1493, Christophe Colomb notait déjà dans son journal leur présence au large d'Hispaniola.

De l'avis des scientifiques, qui suivent de près l'évolution de cette espèce menacée, la baie de Samana en est le lieu privilégié d'observation. Entre janvier et mars, plus de mille baleines à bosse s'y livrent à d'étonnants ballets aquatiques. Considérée par Herman Melville, auteur de *Moby Dick*, comme « la plus joyeuse et la plus joueuse de toutes », la baleine



TOMA BAYOVIC/FOTODARCHIV

La ronde nuptiale des baleines autour d'Hispaniola

à bosse, également connue sous le nom de baleine jubarte, mesure entre 12 et 15 mètres de long et pèse jusqu'à 60 tonnes. Cette masse respectable n'empêche pas les mâles de se livrer à d'impressionnants sauts hors de l'eau pour séduire les femelles. Les coups de queue et de nageoires et les demi-plonges, tête la première, frappant avec force la surface de l'eau, sont autant de jeux spectaculaires qui récompensent l'attente à bord des bateaux.

Grâce aux efforts de Kim Beddall, dont le *Victoria II* a été spécialement conçu pour la contemplation des cétacés, et d'une poignée de Dominicains qui animent le Centre pour la conservation et le développement écologique de la baie de Samana (CEBSE), l'observation des baleines est réglementée depuis 1994. Cela n'allait pas de soi, dans ce pays pauvre où la conscience écologique est un luxe face à l'urgence du pain quotidien. « Nous

nous sommes organisés avec la communauté pour protéger tant les baleines que les visiteurs », explique Kim. Les capitaines de la quarantaine d'embarcations assurant l'observation des baleines respectent les règles établies d'un commun accord avec les autorités de la marine, des parcs nationaux et les écologistes du CEBSE : tous les bateaux sont dotés de gilets de sauvetage et de radio marine. Ils ne peuvent s'approcher, à vitesse réduite, à moins de 50 mètres des baleines et doivent mettre leur moteur au point mort lors de l'observation qui ne peut dépasser une demi-heure. Pour ne rien rater des ébats des cétacés, mieux vaut donc se munir de jumelles et pour les photographes, d'un téléobjectif.

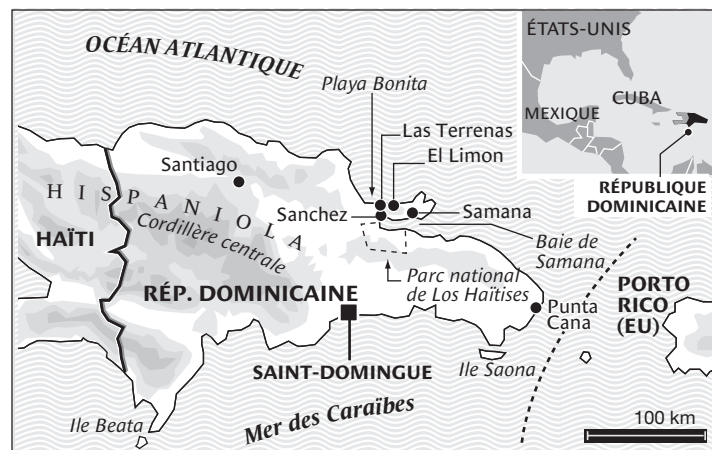
Au sud-ouest de la baie s'étend, sur plus de 200 kilomètres carrés, le parc national de Los Haïtises. Accessible en bateau depuis Samana ou Sanchez, petit port assoupi où subsistent quelques très

belles maisons victoriennes en bois, le parc de Los Haïtises est un régal pour les amateurs de faune et de flore tropicales. L'embarcation glisse au milieu des mangroves. Albatros, frégates, pélicans, perroquets, lamantins et tortues vivent dans cet enchevêtrement de palétuviers, arbres surprenants aux racines aériennes. A la sortie d'un tunnel de verdure, non loin de l'île aux oiseaux, plusieurs grottes permettent de découvrir l'art rupestre des Taïnos, les Indiens exterminés par les conquistadores espagnols.

UNE BELLE BALADE

Halte obligée des « safaris » en 4x4 organisés à travers la péninsule, les cascades de Limon sont le point d'aboutissement d'une belle balade, à pied ou à dos de mulet, sur des sentiers escarpés à travers la forêt tropicale. Au retour de cette expédition sur les traces d'Indiana Jones, les paysans, reconvertis en guides et en restaurateurs, proposent un solide *sancocho*, ragoût subtilement assaisonné de viandes et de légumes tropicaux. « Avec le poisson à la noix de coco, c'est le plat préféré des Français », affirme Balvino Bueno qui raconte fièrement comment la communauté s'est mobilisée pour reboiser les berges de la rivière menacées d'érosion.

Au début du XIX^e siècle, la bourgade de Samana, fondée en 1756 par des paysans venus des îles Canaries, faillit se convertir en Port-Napoléon. Le général Louis Ferrand, qui avait pris le contrôle de la colonie espagnole après la révolte des esclaves de Saint-Domingue et la fondation de la république indépendante d'Haïti dans la partie occidentale de l'île, y tra-



BERTRAND GARDEL/HÉMISPÈRES

ça les plans d'une cité moderne. Celle-ci ne vit jamais le jour, en raison de la défaite des troupes françaises face aux patriotes dominicains appuyés par les Anglais en 1809.

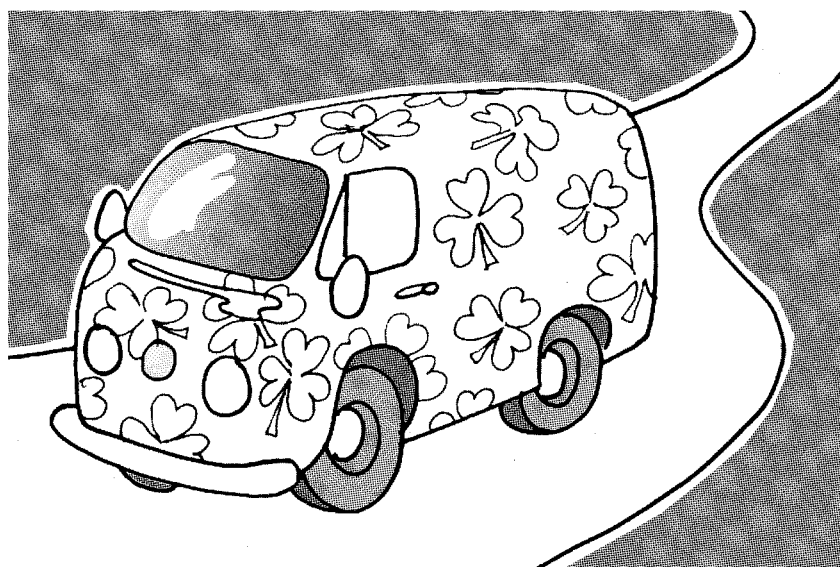
Moins de deux siècles plus tard, les Français sont de retour. Découvert il y a une vingtaine d'années par quelques pionniers en rupture d'Hexagone, Las Terrenas est à la croisée des chemins. Certains rêvent de transformer en un Saint-Tropez caraïbe ce petit coin de paradis, où les pêcheurs grillaient naguère les langoustes sur la plage pour quelques Robinsons

fauchés. Tous, y compris les brasseurs d'affaires, affirment vouloir préserver ce site dont la notoriété doit plus au bouche à oreille qu'aux tour-opérateurs. C'est chose faite à Playa Bonita, à l'écart du village, où Gérard Prysasz et sa femme Véronique ont choisi de jeter l'ancre. Chef à l'Elysée du temps de Mitterrand, Gérard a repris l'Hôtel Atlantis, où il sert une cuisine raffinée sous les cocotiers. Un peu plus loin, la plage de Coson n'a hélas ! pas échappé aux bétonneurs.

Jean-Michel Caroit

Rhum, merengue et carnaval

Il n'y a pas un, mais plusieurs carnivals en République dominicaine. Les festivités carnavalesques s'étalent tous les dimanches de février, pour culminer, le 27, par un grand défilé à Saint-Domingue, à l'occasion de la Fête de l'indépendance. Introduit par les conquistadores espagnols, le carnaval illustre la richesse du métissage culturel dans ce pays où plus de 80 % de la population est mulâtre. Les « comparses », figures traditionnelles, évoquent l'histoire tourmentée de ce pays, depuis l'extermination des Indiens et la traite des esclaves africains jusqu'aux plus récents sujets de l'actualité. Masqués, couverts de clochettes et de petits miroirs, les *diablos cojuelos* fendent à grands coups de vessie de bœuf la foule dont la liesse est entretenue par les flots de bière, de rhum et de merengue. Les plus réputés ont lieu à La Vega et à Bonao, au centre du pays, et à Cabral, non loin de la frontière avec Haïti. Les masques confectionnés en papier mâché sont souvent de véritables œuvres d'art, dont on peut admirer une belle collection au Musée de l'homme de Saint-Domingue.



L'Irlande en toute liberté
avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement par jour.

à partir de

Pour de plus de détails ou d'informations sur nos tarifs Paris/Dublin contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.)

ou votre agence de voyages.



Chaque année, entre le 15 janvier et le 15 mars, les baleines, arrivées des côtes de Terre Neuve, du Groenland ou d'Islande, viennent s'accoupler ou mettre bas dans les eaux chaudes et peu profondes de la baie de Samana : une zone d'observation privilégiée des cétacés, accessible en bateau à moteur (en haut, à gauche). Architecture caraïbe sur l'une des plages qui enserrent le village de Las Terranas (en bas, à gauche). Le Cayo Levantado, un îlot dans la baie, but d'excursion au départ de Sanchez (en haut à droite). Tout autour de la presqu'île de Samana, criques et plages se relaient, certaines désertes, avec lagons et embouchures de rivière, comme Playa Rincon ou Las Galeras.

VALTIER RAYMOND/PHO.N.E.



PETER BIALOBRESKI/IAIF

CARNET DE ROUTE

● **ACCÈS.** Air France assure une liaison quotidienne Saint-Domingue-Paris (à partir de 3 806 F, 580€) tél. : 0820-820-820). Charters Corsair sur Saint-Domingue et Punta Cana de Paris (à partir de 2 463 F, 375 €, mais aussi de Lyon et Nantes. Nouvelles Frontières (NF tél. : 0825-000-825), ● **HÔTELS.** A Samana, surplombant le Malecon, le Tropical Lodge, tenu par un couple de Français, offre des chambres confortables (environ 500 F, 70 €, tél. : 809-538-24-80, juan.felipe@codetel.net.do). Sur la route menant à Las Galeras, l'hôtel-resort Gran Bahia, de style victorien, occupe un site exceptionnel. Vastes chambres, vue sur la baie, plage privée. Dommage que la cuisine ne soit pas à la hauteur (en pension complète avec loisirs à la carte, environ 550 F en basse saison, 81 €, par personne et par jour, tél. : 809-538-31-11, sur

Internet : (www.occidental-hotels.com). Peu avant d'arriver à Las Terranas, El Portillo Beach Resort séduira les amateurs de plongée. Bungalows sur la plage, au milieu des palmiers, barrière de corail (à partir de 600 F, 90 €, par personne et par jour en pension complète avec les activités, sauf la plongée en sus, tél. : 809-240-61-00 et sur Internet portillo@codetel.net.do). A Las Terranas, le Tropic Banana, le plus connu, tenu par les pionniers Annie et René Técher, reste l'un des plus sympathiques : sur la plage, avec club de plongée (environ 500 F, la chambre double, 70 €, tél. : 809-240-61-10, e-mail : hotel.tropic@codetel.net.do). Playa Bonita offre deux très belles options : L'Atlantis, hôtel de charme sur la plage, doublé d'une table de grande qualité (400 F, 57 €, la chambre double, tél. : 809-240-61-11, e-mail : hotel.atlantis@codetel.net.do), et Bahia las Ballenas, aux bungalows joliment décorés (650 F, la chambre double, 98 €, tél. : 809-240 60 66). Deux sites Internet pour cette partie de l'île peu connue

(www.lasterrenas-info.com et www.the-samana-page.com). ● **FORAITS.** Les voyageurs offrent des forfaits « avion-hôtel » pour des séjours « plage » sur la côte caraïbe, au sud-sud-est de l'île, entre Saint-Domingue et Punta Cana : notamment Kuoni, Jet Tours, NF, Austral, Marsans, Vacances Air Transat, dont les brochures sont en agences. Rares sont ceux à sélectionner des étapes au nord, sur la péninsule de Samana, comme Voyageurs (tél. : 01-42-86-16-39) et NF. ● **BALEINES.** Trois tailles de bateaux pour les virées en mer. (environ 250 F, par personne la sortie). Contacter, à Samana, Kim Beddall, chez Victoria Marine (tél/fax. : 809-538-24-94). Et Julio Cesar Baéz, à l'embarcadere-gargote Plaza Simi Baez, au village de Los Yagrumos, sur la route menant à Las Galeras (tél. : 809-538-25-18). Pour toute question sur les baleines à bosse, les scientifiques et écologistes du CEBSE sont joignables au 809-538-20-42. ● **EXCURSIONS.** Pour se rendre au

parc national de Los Haïtises ou aux cascades de Limon, Pierre Fayet, un ancien GO du Club Méditerranée enraciné dans la péninsule de Samana, est le meilleur contact francophone (Casa de Las Terranas, tél. : 809-240-62-51). L'agence Amilka tours, basée à Sanchez, organise également ces excursions (tél. : 809-552-76-64). Pour les amateurs d'aventure, en bonne forme physique, Henri Vergnes, de l'agence Bahia Tours, organise une randonnée de deux semaines jusqu'aux cordillères centrale et septentrionale (tél. : 809-240-60-88, e-mail : bahia.tours@codetel.net.do). ● **LECTURES.** Les Caciquats de l'île de Quisqueya, de Bernardo Vega (Unesco/Union latine) : pour en savoir plus sur les Indiens Taïnos, qui appelaient leur île Quisqueya. Saint-Domingue, un certain regard (L'Harmattan) : par les élèves du Lycée français de Saint-Domingue. Le Manuscrit de Port-Ebène, de Dominique Bona (Grasset), qui fait revivre la colonie de Saint-Domingue au XVIII^e siècle. Et les deux guides pratiques : Le Routard (Hachette) et Le Petit Futé.

Week-end « com-nostalgie » à Budapest

Le communisme est-il soluble dans l'humour magyar ? A vingt minutes en taxi du centre de Budapest, sur la rive droite du Danube, Szoborpark apporte un début de réponse à la question. Dix ans après la disparition du rideau de fer, la capitale hongroise a enfermé dans ce curieux musée en plein air les statues qui célébraient le socialisme réellement existant.

Sur un terrain qui évoque la friche industrielle, mais au terme d'un agréable trajet dans les bois du sud de Buda, le Parc aux statues se veut un « gigantesque monument au souvenir de la dictature communiste ». A l'entrée, honneur aux pères fondateurs, un Lénine de 6 mètres de haut accueille le visiteur, en compagnie d'un bas-relief dédié à Marx et Engels. Au petit guichet d'accueil, une dame entre deux âges vend les tickets d'entrée (200 forints, à peine 5 F), des tee-shirts tournant en dérision les anciennes valeurs du socialisme révolutionnaire, ainsi que diverses babioles (épinglettes, statuettes, etc.), produites en masse entre 1947 et 1989. Une sono diffuse en boucle les tubes d'alors : L'Internationale, La Varsoviennne ou encore L'Appel du Komintern.

En une petite demi-heure, le visiteur, narquois, triste ou un peu effaré (ce sera selon les options politiques de chacun) contemple la statuaire d'un monde englouti. Au vrai, la municipalité de Budapest, qui a regroupé ces trésors du réalisme socialiste en 1994 n'a pas fait de détail. Ainsi, Béla Kun, héros malchanceux de l'éphémère République des soviets de mars 1919, arrêté, torturé puis exécuté sur ordre de Staline en 1938, rejoint dans cet étrange dépotoir de l'histoire un soldat russe à la chapka ornée de l'étoile à cinq branches, mitraillette à camembert en bandoulière. Plus loin, un groupe de volontaires hongrois dans les brigades internationales de la guerre d'Espagne côtoie Lénine (icône inlassablement déclinée) ainsi que des prolétaires brisant leurs chaînes.

Pour qui veut se laisser aller à la « com-nostalgie », ce regret aigre-doux du communisme, Budapest est une ville en or. Si les sculptures à la gloire de l'ancien régime sont en exil à Szoborpark, il est toujours possible d'admirer le panthéon du prolétariat, réservé aux cadres communistes, dans le cimetière Kerepesi temeto (16, rue Fiumei, à Pest) : c'est là que reposent autant Imre Nagy que Janos Kadar, les deux antagonistes de l'insurrection de 1956, enterrés à deux pas du compositeur Béla Bartok et du cardinal Mindszenty. Pour se sustenter, halte à la pizzeria Marxim (23, rue Kis Rokus). Dans un décor d'affiches d'époque (Lénine sur poster indique le chemin des toilettes), on déguste la pizza Goulag ou la Br (Avo), du nom de l'ancienne police secrète. Plus sophistiqué, le KGB (Kaviar Gourmet Bar), lui aussi à Buda, veille tard la nuit, tout comme le faisaient les policiers staliniens. Mais, pour retrouver le fil rompu de l'histoire, on ira boire et se restaurer dans le salon des miroirs de l'Hôtel Astoria, chef-d'œuvre architectural de la Belle Epoque. Sans bien sûr oublier que c'est ici que la République fut proclamée en 1919.



de notre envoyé spécial Marc Coutty

★ Vols Air France (tél. : 0820-820-820) ou Malev (tél. : 01-43-12-36-00) de Paris, à partir de 1 790 F (272,88 €). Hôtels : l'Astoria situé au cœur de Pest, l'Adria Palace, datant de 1913, juste rénové par Méridien. A Buda, le Gellert pour ses bains réputés (confort discutable) et le Hilton. Bien moins onéreuses, les chambres chez l'habitant se réservent auprès de l'agence Ibusz (tél. : 00361/318-39-25 ou dans les gares). Restaurants : Gundel (Allatkerti korut 2), célèbre et élégant, sert un brunch à 100 F (15,24 €) le dimanche ; pâtisserie Gerbeaud, place Vörösmarty ; décor Mitteleuropa et fameux gâteaux. Après Hachette et Gallimard, le nouveau Guide Vert Michelin : Budapest et la Hongrie. Forfaits «-avion-hôtel-» Donatello, Frantour, Euro Pauli, Jet Tours, Nouvelles Frontières, Visit Europe dans les agences.

DÉPÊCHE

■ **RAIL PARISIEN.** En attendant la réouverture de la Petite Ceinture ferroviaire de Paris au trafic voyageurs, un train spécial de découverte circulera, samedi 11 novembre, entre les gares du Nord et de Paris-Bercy, via les Batignolles, les portes de Clichy, Saint-Ouen et Clignancourt, La Villette, les Buttes-Chaumont, Ménilmontant, Charonne, le cours de Vincennes, la porte de Charenton et le pont National. Pour un départ de la gare du Nord, se présenter à 13 h 45 à la sortie « grandes lignes » ou, pour un départ de Paris-Bercy (train-auto), se présenter à 15 h 45 à la sortie gare SNCF. Le trajet, gratuit pour les moins de 12 ans, dure 1 heure 50. Renseignements : Association pour la sauvegarde de la Petite Ceinture de Paris, tél. : 01-40-50-87-07.

Le désert avec Terres d'Aventure, c'est autrement, et c'est unique.

Partez avec Terdav, partagez notre passion des déserts et l'émotion que suscite son approche à pied.

"Prix d'ouverture" (8 jours, à partir de) :
 Maroc : 4/11, 10/11 : 5 400F
 Mauritanie : 6/11, 13/11, 20/11, 27/11, 4/12, 11/12 : 7 100F
 Niger : 18/12, 1/1/01, 8/1/01 : 7 800F

Renseignements et réservations :
 ☎ N° Indigo 0 825 847 800
 Demande de brochures : 01 53 73 77 67

terres d'aventure
 Tous les chemins mènent à l'émotion

B M W

GAP

Nouvelle adresse Internet
www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

vdm.com

Voyageurs DU MONDE

enfin ! Pas que du vol sec et des promos sur le web ...

80 conseillers spécialisés sur 70 pays pour construire un voyage "à votre mesure".

vdm.com

- Réservez vos vols
- Choisissez votre voyage à la carte
- Communiquez avec nos 80 spécialistes pays, "conseillers-Voyageurs du Monde"
- Et quelques promotions originales...
- Commandez nos brochures

Les brochures Asie du Sud-Est, Circuits accompagnés, Inde, Iles, Monde Arabe 2001... sont parues !

PARIS	LYON	TOULOUSE	RENNES
☎ 01 42 86 16 00	☎ 04 72 56 94 56	☎ 05 34 31 72 72	☎ 02 99 79 16 16
☎ 01 42 86 17 88	☎ 04 72 56 94 55	☎ 05 34 31 72 73	☎ 05 99 79 10 00

L'Île-de-France en famille

Des activités et des idées de promenades dans la région parisienne

UN PAON se pavane sur un mur. Dans un fossé, des biches marchent à pas feutrés. Une jeune fille costumée - cape marron et coiffe brodée - glisse vers l'orange. En arrière-plan, la façade XVII^e du château de Breteuil impose son élégance rigoureuse. Tout autour, un parc de 75 hectares structuré en jardin à la française égrène ses notes romanesques : petits ponts de pierre, étangs, lavoir, parterres de cyclamens, pavillons et colombier.

A l'intérieur du château aussi, le temps s'est arrêté. Des personnages de cire, réalisés par le Musée Grévin, interprètent des scènes de la vie quotidienne d'autrefois. Dans les cuisines du sous-sol, tout un petit monde prépare le déjeuner de l'Entente cordiale, servi en ce 3 mai 1905 en l'honneur du roi d'Angleterre, Édouard VII.

Autre pièce, autre époque. Dans un petit salon, Marie-Antoinette, Louis XVI et le baron de Breteuil, leur ministre, devisent. Plus loin, dans la chambre de laque, c'est Marcel Proust que l'on découvre, en robe de chambre, allongé sur le lit. Le château de Breteuil recèle également quelques petites merveilles, notamment une chapelle néo-gothique dont les vitraux du XVI^e siècle proviennent de Chartres. Et un trésor : la table de Teschen dite « table de l'Europe », offerte, en 1779, au baron de Breteuil, par l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse, mère de la reine Marie-Antoinette.

Si le décor s'est ainsi figé pour mieux raconter l'histoire du lieu, l'ambiance du château, elle, reste bien vivante. Le mérite en revient aux propriétaires, le marquis et la marquise de Breteuil, qui, en décidant d'ouvrir les portes de leur domaine, ont notamment privilégié l'accueil des familles. En mettant en scène, par exemple, des personnages chers aux enfants : la Belle au bois dormant et son prince charmant, Barbe-Bleue et une de ses femmes, le Petit Chaperon rouge et sa grand-mère, etc. Et en recréant ainsi, dans différentes dépendances du château, des scènes tirées de six contes de Perrault. Des contes qui,



À l'intérieur du château de Breteuil, des personnages de cire interprètent des scènes de la vie quotidienne d'autrefois.

les dimanches et jours fériés, sont racontés aux plus petits.

Egalement conçus pour les familles, le labyrinthe aux mille buis, un terrain de jeu, un salon de thé et des abris pour les pique-niques.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Autant d'attentions et d'aménagements qui justifient la présence du château de Breteuil dans le nouveau guide *Ile d'enfance*, édité, en collaboration avec les comités départementaux, par le comité régional du tourisme. Une brochure qui a pour ambition d'aider les familles à occuper leur temps libre, à trouver des lieux de loisirs et des idées de promenade. Mais également d'éveiller, chez les Franciliens, ce sentiment d'appartenance qui, contrairement à d'autres régions, n'existe pas ici.

Sont ainsi présentées les nombreuses activités, à caractère éducatif ou ludique, artistique, culturelle, historique, naturel, agricole ou sportif, offertes par l'Île-de-France. Une richesse et une diversité illustrées par ce guide destiné aux 3-12 ans, qui recense plus d'une centaine de lieux spécifiquement

conçus pour les accueillir et les distraire. Une large palette, capable de satisfaire toutes les envies.

Ainsi les artistes en herbe peuvent-ils découvrir l'art pictural, à Barbizon, ou s'initier à des techniques plus insolites : celle du vitrail, de la calligraphie ou du blason, à Provins ; de la gravure antique, de la poterie et de la construction, au Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.

Mains vertes et fermiers en culottes courtes peuvent aller biner, ratisser, planter, récolter ou traire les vaches et nourrir les poules. A la ferme de Gally à Saint-Cyr-l'École, à celle du Piqueur à Saint-Cloud, ou encore à la maison du jardinage du parc de Bercy, à Paris, au potager du roi, à Versailles, ou à la Bergerie nationale, à Rambouillet, les enfants découvrent l'univers de la ferme, travaillent la terre, dégustent leur récolte, cuisinent et s'initient au goût des bonnes choses.

Envie de pêcher en famille ? La forêt domaniale de Meudon invite parents et enfants, munis de cannes, d'hameçons et d'appâts, à

jeter leurs lignes dans l'étang local. Quant aux amateurs de randonnées à cheval, le Vexin français, dans le Val-d'Oise, leur offre près de 2 000 kilomètres d'itinéraires et de chemins balisés. Installés entre les forêts de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency, les Gens équestres de Maffliers accueillent les familles sur un site naturel de 35 hectares où les débutants se voient proposer des promenades et des sorties à poney ou à cheval. Dans le petit village de Follainville, sur le plateau du Vexin, monsieur et madame Rausser, amoureux des ânes, transmettent leur passion aux visiteurs.

La liste des activités proposées en Île-de-France est loin d'être exhaustive et les jeunes épris de navigation, d'escalade, de saut en parachute, de vol à voile, d'astronomie, de parcs animaliers, de balades en train trouveront dans la région de quoi assouvir leurs passions, sur terre comme dans les airs. Quant aux parents, ils pourront donner à leurs enfants la possibilité de devenir, l'espace de quelques heures ou le temps d'un week-end, de petits savants, des cosmonautes, de nouveaux campagnards, des jongleurs, des chevaliers de contes de fées ou de grands navigateurs.

Véronique Cauhapé

★ Château de Breteuil, Choiseil, 78460 Chevreuse, tél. : 01-30-52-05-02. Tous les jours, sauf le mardi. Accès au château, jardins et contes : 58 F (8,84€) plein tarif, 48 F (7,31€) tarif réduit. Jardins et contes seulement : 39 F (5,94€) plein tarif, 30 F (4,57€) tarif réduit. Le guide *Ile d'enfance* est gratuit et on peut se le procurer en appelant le 01-40-45-45-50 ou via Internet (www.pidf.com), un site très complet qui propose notamment huit lieux à découvrir en famille, une sélection en fonction de l'âge de l'enfant, du département et du type d'activités recherchées, un plan détaillé d'accès aux lieux choisis, des formules « week-ends », un calendrier des événements programmés dans la région, des adresses et des informations sur les transports et sur la météo.

GUIDES

Gallimard publie des « cartovilles » pour le voyageur pressé

HUIT ANS APRÈS le lancement, en 1992, des élégants guides de voyage, trois ans après les chatoyants Aller-&Retour, apparus en 1997, voici les « cartovilles » Gallimard. Ignorant la tendance encyclopédique des premiers, ils s'enchantent de la concision des seconds, destinés au voyageur pressé, en affinant encore la sélection. Ce qui donne, précise l'éditeur, des guides « urbains », dans tous les sens du terme : traitant de villes et de consultation aisée. Les deux premières et les deux dernières pages, dédiées aux informations générales, se déplient horizontalement, les autres - des doubles présentant la ville quartier par quartier - verticalement. Dans chacun de ces six ou huit quartiers, figurent les principaux monuments et une vingtaine d'adresses - restaurants, cafés, boutiques, salons de thé. Tout ce qui, en somme, agrément la visite d'une ville.

On déplie la double page afin de situer sur la carte les lieux décrits en dessous. Une formule astucieuse, en passe de devenir indispensable, car l'essentiel est là, en un nombre si restreint de pages qu'il est inutile de les numéroter. Le tout sous une couverture rigide qui met le guide bien en main et dans un format qui s'aplatit pour mieux se glisser dans la poche ou le sac. Au prix de 49 F (7 €) - la modération même. Six titres à ce jour : Bar-

celone, Londres, New York, Paris, Rome et Venise avant Amsterdam, San Francisco, Prague et Madrid, prévus pour le printemps 2001.

Cette première salve à peine tirée, on en annonce une autre : les guides « Spiral », traduits de l'anglais. Leur nom vient de ladite spirale qui permet de les replier complètement, diminuant ainsi l'encombrement. Optant résolument pour le style journalistique du magazine, ils auront l'obligance de nous dire ce que nous devons faire, heure par heure, déjeuner et pause café inclus, dans tel ou tel quartier, développant ensuite dans le détail les incontournables et semant des encarts « astuces », intitulés « De vous à nous », au fil des itinéraires. Autres sections : les « Echappées » (Kew, Windsor, s'agissant de Londres) les grandes promenades en ville (les bords de Seine, Montmartre pour Paris, Greenwich ou Hampstead pour Londres) et les informations pratiques. Pagination et prix plus étoffés : 208 p., 94 F (14 €). Le rythme des parutions, comme pour les « cartovilles », sera de huit par an. Sont annoncés *L'Australie, Majorque, Paris, New York, Londres, Boston et la Nouvelle-Angleterre*. Mais, pour faire connaissance avec ces nouveaux crus, il faudra patienter jusqu'en février 2001.

Danielle Tramard

A tous prix

● 1 990 F (303 €) : le vol Air France Paris - New-York A/R. Un tarif promotionnel également valable vers Boston, Chicago, Cincinnati, Philadelphie et Washington, les vols A/R sur Atlanta, Houston, Los Angeles, Miami et San Francisco étant à 2 490 F (379 €). La réservation doit être faite avant le 15 novembre pour des voyages à effectuer entre le 15 novembre et le 13 décembre ainsi que du 28 décembre 2000 au 15 mars 2001. Autre avantage : le même prix s'applique, que le départ ait lieu de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nice, Strasbourg ou Toulouse. Réservations au 0-820-820-820.

● 3 090 F (471 €) : un séjour 5 jours-3 nuits à Pékin. Ce prix comprend les vols sur Alitalia, avec changement d'appareil à Rome, les transferts et trois nuits dans un trois-étoiles rénové, à dix minutes à pied de la Cité interdite, petits déjeuners (25 F, 4 €) en sus. Il est valable en décembre et janvier, hors vacances scolaires. En février, le forfait est de 3 350 F (510 €). Une formule modulable : on peut prolonger le séjour (100 F, 15 €, par nuit

supplémentaire) ; on peut préférer un quatre ou un cinq-étoiles (3 290 ou 3 490 F, 501 ou 532 €) ; on peut enfin prendre des options : soirée à l'Opéra de Pékin (100 F, 15 €), visite de la Cité interdite et du Palais d'été (250 F, 38 €), excursion à la Grande Muraille (270 F, 41 €), déjeuner inclus. Départs de Paris, Lyon, Marseille, Nice et Toulouse. Réservations auprès de Directours au 01-45-62-62-62, site Internet www.directours.com. Température actuelle à Pékin : de -4 à 4°.

● 6 250 F (952 €) : un week-end rugby à Dublin, pour assister à l'Irlande-France, dans le cadre du Tournoi des six nations, le 17 février 2001, sur la pelouse de Lansdowne Road. Compris dans le forfait proposé par Republic Tours, un voyageur qui programme le Tournoi depuis plus de 30 ans, le vol A/R de Paris, les transferts, 2 nuits en chambre double et petits déjeuners dans un trois-étoiles et l'entrée au stade. Place debout à Dublin mais assise à Rome et à Londres lors des rencontres Italie-France, le 3 mars, et Angleterre-France, le 7 avril (forfaits similaires pour 5 350 F, 815 €). Départs également proposés de Lyon et, pour Londres, de Lille et Calais, en Eurostar. Renseignements dans les agences et au 01-53-36-55-55.

EVA SION
Publicités

DESERTEZ !!!!
venez, vous ressourcer

Promos salars en nov-déc

...sur l'un de nos 150 voyages d'aventure dans les montagnes & déserts à pied ou en 4x4 à prix très malins

NOMADE
AVENTURE

Brochure gratuite : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

Clio
L'art de voyager

partagez notre passion du voyage culturel

clio met aussi à votre disposition son service "à la carte"

Demandez notre catalogue général des circuits Clio.
34 rue du Hameau, 75015 Paris.
Tél : 01 53 68 82 82.
Fax : 01 53 58 82 60.
Mél : information@clio.fr

PROMOTION SPECIALE PEKIN 5J/3N

➤ 3090 F TTC hôtel 3*

➤ 3290 F TTC hôtel 4*

➤ 3490 F TTC hôtel 5*

Vol régulier au départ de Paris et grandes villes de province + Transferts + Séjour en chambre double.
Valable du 01/12/00 au 31/03/01 (sauf périodes de Noël et du Nouvel An).
Réduction enfant : 600 F
Nuits supplémentaires possibles : 3* = 100 F, 4* = 120 F, 5* = 210 F
Possibilité d'extensions à Xian et Chengde.
(Prix à partir de, sous réserve de dispo).

www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2,21 F/min et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e. 01-45-62-62-62

DIRECTOURS
Membre SNAV - Garantie APS

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée ?

pour votre prochain week-end en amoureux !

41 idées coup de cœur au bout du fil :

N° Indigo 0 825 00 21 00
0,99 F TTC/MN

Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

VIENNE @ 1545F	SAN FRANCISCO @ 2750F
LANARCA @ 1895F	LOS ANGELES @ 2750F
NEW YORK @ 1980F	LAS VEGAS @ 2750F
MIAMI @ 2500F	FUNCHAL @ 1690F
POINTE A PITRE @ 2970F	MARRAKECH @ 1190F
QUITO @ 4015F	TUNIS @ 1190F
	LISBONNE @ 1290F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY**

*Taxes par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. **0,99 F/min, ***2,20 F/min

AnyWay Lic 075960011, RCS Paris 8391482452, Caution Bancaire Banque de Boesque de Beau, ARCP : Générali Assurance et APS

Delta Vacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS

Aller retours TTC à partir de :

New York	2 030 F
Miami	2 650 F
Los Angeles	2 760 F
San Francisco	2 760 F

Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure

Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericques.com

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION",
renseig. publicité : 01.42.17.39.63

"L'Amérique du Nord à prix d'ami ?"
"Avec les bons coûts de KLM, bien sûr !"

Toronto	2 275 FF TTC
Montréal	2 275 FF TTC
Orlando	2 645 FF TTC
San Diego	2 760 FF TTC
Dallas	2 870 FF TTC
Memphis	2 870 FF TTC

KLM Réservations :
N°Azur 0 810 556 556
www.klm.fr
3615 KLM (2,21 F/min)

Prix aller et retour par personne, taxes d'aéroport incluses au 06/11/00 au départ de Paris, dans la limite des places disponibles. Période de vente jusqu'au 15/12/00, période de voyage jusqu'au 19/12/00. Départs possibles de Paris, Nice, Lyon et Toulouse via Amsterdam ou Detroit.

The Reliable Airline KLM
Royal Dutch Airlines

Amélioration

JEUDI. La dépression se décale lentement vers la mer du Nord en se comblant. Les précipitations vont s'atténuer sur le pays, excepté sur l'extrême Nord et l'Aquitaine.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est partagé entre nuages et soleil. Quelques averses se produisent avec parfois un coup de tonnerre près des côtes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les intempéries persistent de la Haute-Normandie au Nord-Picardie: pluies soutenues, vent à 60 km/h en rafales.

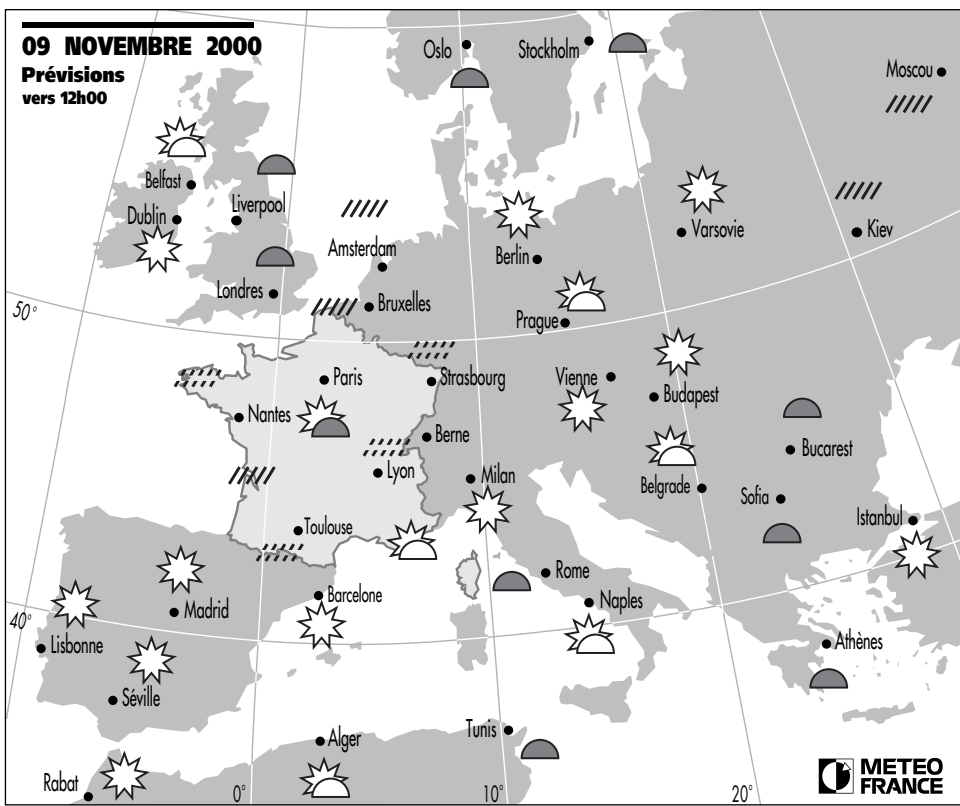
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel reste chargé avec quelques on-

des qui se transforment en neige au-dessus de 900 mètres, voire 700 mètres en début de journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les averses arrosent fréquemment et fortement l'Aquitaine en prenant parfois un caractère orageux.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps reste maussade, notamment en montagne où des giboules de neige sont attendues dès 1000 mètres.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques averses orageuses affectent encore la Côte d'Azur et la Corse. Ailleurs, le temps est sec malgré quelques nuages passagers.



Advertisement for Kelkoo featuring a man's face and the text 'KELKOO COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP'.

PRÉVISIONS POUR LE 09 NOVEMBRE 2000

Table of weather forecasts for various French cities including Nancy, Paris, Lyon, and Marseille.

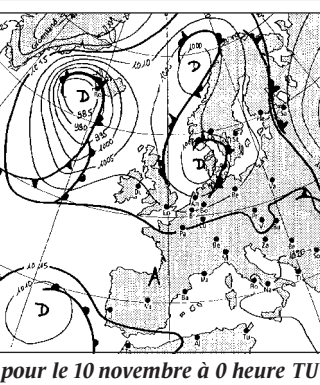
Table of weather forecasts for European cities including London, Amsterdam, Berlin, and Rome.

Table of weather forecasts for American cities including New York, Los Angeles, and Chicago.

Table of weather forecasts for Asian and Oceanian cities including Tokyo, Sydney, and Bangkok.

Table of weather forecasts for African cities including Cairo, Johannesburg, and Lagos.

Table of weather forecasts for other global cities including Moscow, Beijing, and Mumbai.



JARDINAGE

L'eucalyptus, un arbre qui accepte de vivre dans les régions tempérées

DANS LONDRES, qui est une ville plus verte que Paris, de nombreux eucalyptus ont été plantés dans les jardins des villas et des maisons.

Agé, l'eucalyptus se couvre d'innombrables fleurs réunies à l'extrémité de ses branches. Blanches, rouges, jaunâtres, elles sont curieuses en ce qu'elles sont constituées d'une multitude de petits « poils » qui émergent d'une coque dure et collante.

Originaire de l'hémisphère austral, des forêts d'Australie, de Tasmanie, de Nouvelle-Zélande, cet arbre persistant présente un feuillage juvénile différent de celui qu'il arbore quand il vieillit.

Une faculté qui en a fait une peste dans certains des pays où il a été introduit, où il s'est acclimaté si bien qu'il s'y est propagé outre mesure.

Son bois est solide, sert à la construction des maisons, des palissades, au chauffage, et fait une excellente matière première pour la fabrication de pâte à papier.

des petits et des grands. Le plus haut jamais abattu dépassait les cent mètres, et certains auteurs avancent même une hauteur de cent cinquante mètres!

Tous craignent plus ou moins le froid. Ceux qui poussent dans les régions nord de l'Australie sont évidemment plus sensibles au gel que ceux qui croissent dans les montagnes de Tasmanie.

une pousse lente et se développe à la manière d'un gros buisson: il a plusieurs branches qui partent du sol et son port est évasé.

Peu cher à l'achat, mais un peu frileux

Depuis quelques années, toutes les jardineries proposent des pieds d'eucalyptus. Vendus en conteneur, ils sont peu chers quand ils ne dépassent pas un mètre de hauteur.

Si les parties aériennes d'un eucalyptus venaient à geler, la plante sera alors rabattue au ras du sol. Elle repart généralement.

Par chance, ces arbres sont disséminés. Aux grands jardins, le premier, que l'on appelle aussi gommier, et le second, qui résisterait encore mieux au gel.

Attention toutefois au système racinaire puissant des eucalyptus, qui ont tôt fait de créer des désordres dans les fondations d'une maison.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 268

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Grid for a crossword puzzle with numbers 1-12 and letters I-X.

HORIZONTELEMENT

I. En chiffres ou en toutes lettres, il n'est pas à sa place en ville. - II. Qui ont beaucoup servi. Entrait en relations. - III. A peine fini, il recommence.

VERTICALEMENT

1. D'un seul coup, ça fait du monde à la maison. - 2. Barbe pour les vieilles branches.

- 7. Sortie de l'esprit. - 8. Que l'on verra plus tard. - 9. A tous les coups. Sur les bornes en rouge.

SOLUTION DU N° 00 - 267

HORIZONTELEMENT I. Investisseur. - II. Naïves. Ste. - III. Cuticules. Ic (ci). - IV. Ut. Tubule. Le. - V. Bigarade. Ail. - VI. Alosi (isola). Ise. Té. - VII. Tes. Tac. Pieu. - VIII. Puérile. Ss. - IX. Open. Meule. - X. Nul. Déliras.

VERTICALEMENT

1. Incubation. - 2. Nautille. Pu. - 3. Vit. Gospel. - 4. Evitas. Un. - 5. Sécurité. - 6. Tsuba. Arme. - 7. Ludiciel. - 8. Stèles. Lui. - 9. SE. Epelé. - 10. Es. Er. - 11. Utilités. - 12. Recceuses.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1918

LES FRANÇAIS À DEAUVILLE Ce chelem a bien failli éliminer l'équipe de France en la privant ainsi de jouer la finale lors d'un tournoi à Deauville, il y a six ans.

Bridge hand diagram showing cards in spades, hearts, diamonds, and clubs for both players.

Ann.: O. don. Pers. vuln. Sud Ouest Nord Est Chempla Lanz'ti Perron Buratti passe passe 2 3 passe 3 3 contre 3 4 contre 4 5 5 passe 7 7 passe...

vous ne voyez pas les mains d'Est-Ouest? Pourquoi NORD a-t-il chuté? Réponse

Ouest avait certainement contré 3 Trèfles avec le Roi de Trèfle (pour indiquer l'entame), mais son second contre ne montrait pas forcément l'As de Carreau.

malentendu avec six atouts dans les deux mains.

Bridge hand diagram showing cards in spades, hearts, diamonds, and clubs for both players.

Les annonces aux autres tables ont généralement été les suivantes. S. don. N.-S. vuln.

Mais on n'a jamais su comment Sud avait pu atterrir à 4 cœurs! Ouest ayant cru bon d'entamer le 4 de Cœur, comment Sud a-t-il gagné cet horrible contrat de QUATRE CŒURS qu'une défense bien inspirée aurait pu faire chuter?

Note sur les enchères La redemande de « 3 Trèfles » de Nord n'est pas forcing, elle montre six cartes au moins et une dizaine de points.

Le Monde

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Le Monde

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Le Monde

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

Le Monde

Président-directeur général: Dominique Alduy Directeur général: Stéphane Corre

Le Miracle

Cette donne s'est présentée lors d'un tournoi mixte en Irlande. Ce n'est pas un coup de flanc dont il s'agit, mais un étonnant contrat de quatre Cœurs déclaré à la suite d'un

Philippe Brugnon

Philippe Brugnon

MUSIQUES De la house jazzy de St Germain au country rock déprimé des Pernice Brothers, de l'électro-rap excentrique de Gonzales ou Eric Mingus (fils de Charles) aux inquiétantes

rêveries des Islandais de Sigur Ros, en passant par le classicisme pop - JJ72, Phoenix... - et la chanson française - Anna Karina, Keren Ann -, le festival présente sa programmation

la plus variée à ce jour. ● DU 9 AU 14 NOVEMBRE à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, la treizième édition du rendez-vous consacré à la découverte des représentants les plus en pointe

de la culture rock a délaissé son militantisme pop britannique. ● EN TÊTE D'AFFICHE cette année, Coldplay, le jeune quatuor londonien dont le premier album *Parachutes* a créé la sur-

prise cet été. ● LES FEMMOUZES T - Françoise Chapuis, Rita Macedo -, qui allient joutes verbales occitanes et rythmes brésiliens, témoignent de l'ouverture du festival.

House, rap et chanson investissent le festival Les Inrocks

Les organisateurs du rendez-vous rock qui se déroule à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, du 9 au 14 novembre, ont souhaité une treizième édition plus ouverte que jamais. Les jeunes groupes pop britanniques, traditionnellement à l'honneur, ne mobilisent plus la programmation

PAR SUPERSTITION, la nouvelle affiche du festival Les Inrocks, prévu à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, du 9 au 14 novembre, ne dévoile pas le numéro de son édition - treize. Une longévité unique pour un événement consacré à la découverte des représentants les plus en pointe de la culture rock et de ses dérivés. Créé deux ans après *Les Inrockuptibles*, le magazine qui lui a donné le jour, le festival a épousé une évolution rédactionnelle qui, depuis 1986, est passée du militantisme pop britannique pur et dur à une vision plus panoramique de la création musicale.

En 1999, l'hebdomadaire a failli mettre un terme à la formule du festival. « Nous avons pensé nous associer à d'autres partenaires, occuper d'autres lieux, changer de concept, explique Christian Fevret, rédacteur en chef des *Inrockuptibles* et coprogrammateur du festival. Mais nous avons aussi envie d'inviter de plus en plus d'artistes différents. Nous avons donc gardé le même cadre, confiant dans le fait que l'actualité musicale renouvellerait d'elle-même le festival. » De la house jazzy de St Germain au country rock déprimé des Pernice Brothers, de l'électro-rap excentrique de Gonzales ou Eric Mingus (fils de Charles) aux inquiétantes rêveries des Islandais de Sigur Ros, en passant par le classicisme pop - Coldplay, JJ72, Phoenix... - et la chanson française - Anna Karina, Keren Ann -, le festival présente sa programmation la plus variée à ce jour.

L'éclectisme n'était pourtant pas sa vocation première. Les 29 et 30 octobre 1988, une première édition invitait, à la Cigale à Paris, Durutti Column, les Pastels, les Weather Prophets, Julian Cope, House Of Love et James, le *roc plus ultra* d'une certaine pop anglaise de l'époque. « Quand le journal est né, se souvient Christian Fevret, nous avons soutenu des partis pris radicaux, un peu caricaturaux. Ces groupes à l'époque n'étaient pas défendus par la presse rock traditionnelle et on



Coldplay est en tête d'affiche de l'édition 2000, où il succède aux Ecossais de Travis.

ne les voyait jamais en France. » Tout comme avec Bernard Lenoir, animateur de France-Inter, soutien et diffuseur du festival dès l'origine, une vieille complicité unit *Les Inrockuptibles* à Dominique Revert, producteur du festival au sein de la société Alias. Originaire d'Orléans, où il a fait ses premières armes de programmeur et d'agent, Revert a

côté, dès le début des années 80, Jean-Daniel Beauvallet, futur rédacteur en chef adjoint du magazine, qui, à l'époque, organisait lui-même à Tours la venue de ses groupes préférés.

Depuis 1996, Beauvallet vit à Brighton, d'où il gère la rubrique rock de l'hebdomadaire et active la programmation du festival. « Je reçois

souvent les disques avant tout le monde, explique-t-il. Avec Londres à moins d'une heure de route, j'ai accès à une profusion d'informations et de concerts. » Dominique Revert commence à se pencher sur la programmation au début du printemps. « Novembre est une période favorable. Nous n'entrons pas en concurrence avec les gros festivals de l'été. Le

festival est une chambre d'écho formidable pour les artistes en développement. Les agents anglais l'ont intégré dans leurs plannings. »

Le plaisir suprême des programmeurs est de jouer aux précurseurs. Avant leur succès dans leurs pays respectifs, c'est dans les pages et sur la scène des Inrocks que se sont révélés des artistes comme PJ Harvey, Placebo, Divine Comedy, Ben Harper... Meilleur souvenir de l'équipe de programmation ? Pulp. « En 1991, se souvient Revert, impossible de trouver une maison de disques ou un agent anglais capables de nous dire comment les joindre. Tous traitaient Pulp de ringards. Quelques mois plus tard, le groupe devenait une des plus grosses sensations de la pop outre-Manche. » Cette année, Alias a engagé, au printemps, le groupe Coldplay pour un cachet de 5 000 francs. Après leur triomphe de l'été, le groupe vaudrait aujourd'hui dix fois plus.

« DÉSINTÉRÊT POUR LA PROVINCE »

Pour le magazine, le festival est une bonne carte de visite auprès des agents et managers. Pour le producteur, par ailleurs tourneur en France de Lou Reed, Cure, R.E.M. ou Noir Désir, l'intérêt n'est pas immédiatement financier. D'un budget de 2,2 millions de francs, le festival, même faisant le plein, n'est équilibré qu'avec l'aide de partenaires (longtemps la Fnac, cette année Mobicarte). Dominique Revert, qui prend seul les risques financiers, s'y retrouve malgré tout puisque le festival lui permet de tester et de renouveler son catalogue de producteur. Une double casquette programmation-production qui peut susciter des méfiances : on murmure qu'Alias favoriserait outrageusement les artistes qu'il a déjà sous contrat. La rédaction des *Inrockuptibles* affirme rester vigilante.

Le festival Les Inrocks est le seul du genre à proposer sa programmation à d'autres villes de France. Alias revend environ 70 000 francs un plateau réduit à deux jours de

concerts. Si la greffe a bien pris à Lille, Nantes et Toulouse, des critiques se font tout de même entendre. Pour Jean-Michel Dupat, responsable de la programmation de l'Olympic, à Nantes, qui accueille l'événement les 11 et 12 novembre, « on aimerait plus de transparence sur le budget du festival et le rôle des sponsors. De plus, la rédaction des Inrocks ne semble pas du tout s'intéresser à ce qui se passe en province. »

L'obsession de la nouveauté peut mener à l'impasse. Si, dans la première moitié des années 90, le festival fut le premier à inviter en France les piliers de la Britpop (Stone Roses, Oasis, Blur...), on y a aussi vu programmée une pléiade de seconds couteaux (Ocean Colour Scene, Embrace, Salad, Echobelly...). Le journal et son festival ont ensuite essayé de combattre leur monolithisme pop. La programmation s'est ouverte à un groove plus noir et aux artistes français. « Personnellement, reconnaît Jean-Daniel Beauvallet, la pop à guitares m'intéresse beaucoup moins aujourd'hui que le hip hop expérimental ou les expériences électroniques. La scène française, par ailleurs, s'est affranchie des Anglo-Saxons ».

Pour trouver le top du hip-hop progressif et de l'électronique, mieux vaut pourtant aller aux Transmusicales de Rennes (du 29 novembre au 2 décembre), ancêtre pimpant et concurrent. « Nous avons toujours eu beaucoup de mal à faire venir des formations de hip hop, explique Beauvallet. Des groupes comme *Jurassic 5* ou *De La Soul* ont toujours annulé au dernier moment. Nous manquons peut-être de crédibilité dans ce milieu. » Cette année, de nouvelles frustrations se sont ajoutées à la liste des vieux regrets (Radiohead, Beck, Björk n'ont jamais joué au festival). Les Inrocks avaient espéré la venue de Goldfrapp, Badly Drawn Boy, Henri Salvador et Françoise Hardy... Une autre fois ?

Stéphane Davet

Au programme

● Paris. Le 9 novembre, à l'Olympia, 19 heures : St Germain, Eric Mingus, Michel Houellebecq, Tommy Hools (complet). Le 10, à la Cigale, 19 heures : Roni Size, Coldplay, JJ72 (complet). Au Divan du monde, 22 h 30 : Natacha Tertone, It's Jo & Danny, The Pernice Brothers. Le 11, à la Cigale, 17 h 30 : Sigur Ros, Joseph Arthur, Phoenix,

The Go-Betweens, Shawn Lee (complet). Au Divan du monde, 22 h 30 : Tim Hutton, Femmouzes T, Turin Brakes. Le 12, à la Cigale, 18 h 30 : Kelis, Romanthony, Gonzales. Le 13, à L'Européen, 20 heures : Anna Karina, Keren Ann. Tél. : 01-42-44-16-16.

● Lille. Le 9, à L'Aéronef, 20 heures : The Pernice Brothers, Coldplay, JJ72. Le 10, 20 heures : Phoenix, Joseph Arthur, Sigur Ros,

Shawn Lee. Tél. : 03-28-38-50-50.

● Nantes. Le 11, à L'Olympic, 20 h 30 : The Pernice Brothers, Coldplay, JJ72, Tommy Hools. Le 12, à L'Olympic, 20 h 30 : Phoenix, Joseph Arthur, Sigur Ros, Shawn Lee. Tél. : 02-40-43-20-43.

● Toulouse. Le 13, au Bikini, 21 heures : The Pernice Brothers, Coldplay, JJ72, Tommy Hools. Le 14, 21 heures : Phoenix, Joseph Arthur, Sigur Ros, Shawn Lee. Tél. : 05-61-55-00-29.

Les Femmouzes T, du Brésil à l'Occitanie

SI LES INROCKUPTIBLES, la revue et le festival, ont toujours maintenu une sereine fidélité à l'égard d'artistes français, qui, il y a seulement cinq ans, faisaient encore figures d'étrus (rares), leurs goûts musicaux se sont davantage ouverts. En matière de programmation francophone, on trouvera donc cette année Ludovic Navarre (St-Germain), Michel Houellebecq, défendu par l'hebdomadaire en tant qu'écrivain-rockeur depuis son premier roman - en ce sens, il rejoint au panthéon des Inrocks Jean-Louis Murat ou Dominique A -, mais aussi les Femmouzes T, deux jeunes filles - Françoise Chapuis et Rita Macedo - établies à Toulouse qui font de la musique essentiellement latine.

Complices des Fabulous Trobadors, champions des joutes verbales occitanes (dénommées rap pour la simplicité marketing), les Femmouzes T partagent le même goût des mots et commentent sans souci de frontières les événements qui traversent le sud de la France, de Marseille à la Gascogne. Gascons convaincus, Bernard Lubat et André Minvielle viennent d'ailleurs de leur prêter main forte, le temps d'un titre, *Uzeste Festival*, écrit par Claude Sicre (les Fabulous) pour leur nouvel album 2 (Mosaïque/Virgin).

Au contraire des Transmusicales de Rennes, le Festival Les Inrocks a écarté de son identité les musiques dites du monde, un concept de plus en plus flou, auquel il faudra cependant rattacher les Femmouzes T. Françoise Chapuis joue du tambourin, Rita Mace-

do de l'accordéon. A elles deux, elles mettent en pratique les leçons d'ethnomusicologie et de géopolitique de Claude Sicre : l'Occitanie s'est transposée aux Amériques il y a trois siècles, et certaines régions, telle le Nordeste brésilien, en gardent les traces profondes. Les Brésiliens apprécient d'ailleurs la vie à Toulouse, en fréquentent l'université et organisent quelques carnavales croisés.

INÉPUISABLES SUR SCÈNE

Rita Macedo, née à Salvador-de-Bahia, y fut invitée et y resta. Elle est la fille d'un des musiciens les plus célèbres de Bahia, Osmar, vénéré dans les rues de la ville nègre pour avoir inventé ce qui est aujourd'hui le nerf de la guerre carnavalesque, le trio eletrico, grand char électrifié sur lequel se jouent outrageusement frevos et percussions, pour faire danser les dizaines de milliers d'aficionados. Les Femmouzes T chantent en français, en portugais et en occitan (les langues ont de nombreuses similitudes). Elles parlent des femmes, de l'OM, de la musique électronique, et sont, sur scène, inépuisables. Scansions des mots, défis croisés : « *Y'a la rose, y'a le lys/Y'a eu Jaurès et Narcisse, et aujourd'hui comme avant, y'a des nantis et des mendiants...* » Ces deux filles brisent le consensus musical, l'hégémonie des goûts.

Véronique Mortaigne

La beauté fragile de Coldplay

GLASGOW

de notre envoyé spécial

L'expérience nous a appris à nous méfier des coups de foudre, souvent aussi injustifiés que fugitifs, de la presse musicale britannique : le *New Musical Express* et le *Melody Maker* proclament un « groupe de l'année » à peu près chaque semaine. Annoncé comme le messie - traduire : le nouveau (et énième) Radiohead -, Coldplay a donc été d'abord accueilli avec suspicion, avant que la beauté dénudée et fragile de *Parachutes* ne s'impose.

Sorti en juillet, le premier album du quatuor londonien a pris cet été la tête des classements du royaume, s'écoulant à 600 000 exemplaires. Inconnu il y a quelques mois encore, Coldplay débarque aujourd'hui avec sa jeunesse insolente - ils ont entre vingt-deux et vingt-trois ans - en tête d'affiche du festival Les Inrocks, successeur désigné des Ecossais de Travis, invités en 1999.

Dans un hôtel de Glasgow, le groupe savoure son succès avec modestie et professionnalisme. Son leader, le chanteur et guitariste Chris Martin, a déclaré forfait pour l'entretien afin de ménager sa voix, à quelques heures d'un concert. Ses compères, Jonny Buckland (guitariste), Guy Berryman (bassiste) et Will Champion (batter), encore peu rompus à l'exercice promotionnel, peinent à trouver les mots pour décrire leur parcours (classique : quatre copains d'université qui montent un groupe de rock à Londres) et leur musique.

L'étiquette, peu pertinente, de « nouveau Radiohead » les agace. « En tant que nouveau groupe, il faut bien nous comparer à quelqu'un, dit Guy Berryman. Nous sommes comparés à Radiohead parce que nous jouons des chansons, disons, émotion-

nelles, avec guitares, basse et batterie. Il est extrêmement difficile de décrire la musique avec des mots. » D'autant que Coldplay ne revendique aucune influence particulière et ne fantasme pas sur des icônes nationales (comme Oasis avec les Beatles et Blur, à ses débuts, avec les Kinks) en cherchant à les imiter à tout prix dans un réflexe de crispation identitaire qui a provoqué l'effondrement pathétique de la britpop à la fin des années 90. La discographie du groupe est d'ailleurs à dominante américaine, « de Neil Young, Bob Dylan et Tom Waits à la musique classique », précise Will Champion.

L'ALCHIMIE D'UN TANDEM

Après avoir inventé (avec le consentement des intéressés) la rivalité Blur-Oasis, la presse britannique n'a pourtant pas tardé à opposer Coldplay à Muse, autre formation en ascension. Deux visions du romantisme anglais sont censées s'affronter, mélancolie flegmatique contre désespoir rageur. « Il n'y aura pas de "bataille" avec Muse, rassure Jonny Buckland. Nous avons joué ensemble dans des festivals et nous nous apprécions mutuellement. »

Comme les Smiths ou les Stone Roses auparavant, Coldplay puise sa force dans l'alchimie d'un tandem : le sens mélodique, la fine plume et la voix d'archange de Chris Martin qui convoquent le fantôme d'un grand disparu, Jeff Buckley ; le jeu cristallin, en lignes sinueuses, du guitariste Jonny Buckland, illuminé à excellente enseigne - « J'ai été surtout influencé par le Neil Young des premiers albums et Steve Cropper [guitariste des MG's et d'Otis Redding]. » ; le bassiste a choisi son instrument parce qu'il est fan de funk ; le batteur parce que c'était le

dernier qui restait à prendre. Cette association produit une pop riche parce qu'impure, à mi-chemin de la sécheresse terrienne du folk et de la suavité céleste de la soul, une pop qui préfère les secrets d'alcôve aux hymnes pour stades.

Dans la soirée, au Barrowland de Glasgow, pittoresque ballroom à la clinquante façade de néons, Coldplay joue devant l'un des meilleurs publics au monde, jeune, prêt à s'enflammer et à faire voler les pintes de bière. Le thème de *L'Homme à l'harmonica*, d'Ennio Morricone, diffusé par la sono, étire le suspense : auteur d'un des disques de l'année, Coldplay prolongera-t-il la magie sur scène ? Dès *Spies*, mystérieuse ballade aquatique, interprétée ici sans charisme, on sent que Coldplay a plus de plaisir domestique que d'extase scénique à offrir. Chris Martin peut sautiller, tourner autour de sa guitare, rien n'y fait. Accrochés à leur instrument comme à une bouée, les trois autres s'appliquent à réciter scolairement leurs gammes.

Après une demi-heure léthargique, les tubes *Shiver* puis *Don't Panic*, emballé par un harmonica springsteenien, permettent enfin d'insuffler de la ferveur à l'affaire, avant que *Yellow* ne décolle et ne s'embrace sous un déluge de lumières jaunes. On entrevoit enfin ce que pourrait être un bon concert de Coldplay, mais trop tard. La comparaison avec Jeff Buckley, incandescent *showman*, a fait long feu. Le groupe ne résiste guère plus d'une heure, avec un répertoire étriqué et deux nouveautés à présenter d'un deuxième album en préparation. Celui-ci dira si *Parachutes* n'était qu'un heureux accident ou si Coldplay comptera.

Bruno Lesprit

Blues rouge chez Auchan

« La Femme jetable », pièce écrite d'après les témoignages d'employés d'hypermarché licenciés, est jouée au Havre, où s'est noué le drame

LE HAVRE

de notre envoyée spéciale

C'est une pièce de colère et de désespoir qui se joue au Havre, dans le joli Théâtre des Bains-Douches, non loin de l'hypermarché Auchan, rebaptisé « Auchoix », où s'est noué le drame. *La Femme jetable*, pièce en deux actes, *Blouse rouge et Service après-vente*, est née à l'initiative d'anciens employés de la grande surface – des femmes en majorité – regroupées dans l'Association du personnel licencié des hypers (APLH). D'abord créée fin octobre à la Scène nationale de Fécamp, écrite par Ricardo Montserrat, jouée par des comédiens professionnels sous la direction de Colette Colas, la pièce traduit la révolte de salariés ordinaires, sacrifiés sans manières par les grands prêtres des « ressources humaines ».

« Ah, on nous le fait sentir que tout ce qui a été emballé, étiqueté est plus important. L'objet cassé, à la poubelle. Le yaourt périmé, à la poubelle. L'employé indocile, à la poubelle. L'employé trop triste, à la poubelle. »

Les mots de Ricardo Montserrat font écho aux témoignages qu'il a recueillis en février et mars, dans le cadre d'un atelier organisé avec six femmes et un homme licenciés.

Ghislaine Lebourgeois en faisait partie. Mise à la porte en 1996 après dix ans de travail chez Auchan comme employée « bien notée » du restaurant d'entreprise, sans emploi depuis, elle vibre encore de colère. « On nous a accusés de choses ignobles afin de pouvoir nous renvoyer pour faute grave et éviter de verser les

indemnités de licenciement économique. On nous a convoqués à des interrogatoires où l'on se retrouvait seul devant le directeur et plusieurs cadres. Le mien a duré une heure et demi, d'autres jusqu'à quatre heures, avec des intimidations, des coups de poing sur la table. A la fin, il fallait signer une lettre toute prête où l'on reconnaissait nos torts », affirme-t-elle.

Quatre ans après, elle se dit « désintoxiquée » de l'idéologie de l'entreprise, avec son fameux « SBAM » obligatoire – sourire, bonjour, au revoir et merci. Conditionnée par les humiliations, la hantise des résultats, la multiplication des contrôles à l'aide de caméras, elle a ressenti le choc d'autant plus durement qu'elle avait intériorisé les devoirs de l'employée modèle. « On achetait tout chez Auchan. » Une vendeuse trouvée avec un sac Leclerc avait été mise à pied trois



BERNARD HÉBERT

Colette Colas n'a pas voulu céder au réalisme dans sa mise en scène : nulle enseigne lumineuse, nul objet de consommation.

jours en 1995 pour avoir acheté chez le concurrent.

Selon l'Association des personnels licenciés des hypers, près de deux cents salariés du magasin du Havre, sur un total de sept cents, sont partis en 1996 et 1997, licenciés ou contraints à la démission. La plupart des femmes « jetées » se sont d'abord isolées, se sentant écrasées,

coupables. Puis l'idée de créer une association pour tenter une action aux prud'hommes a germé. Plusieurs étaient syndiquées à la CGT, mais d'autres, hostiles au syndicalisme, ont préféré que tous se regroupent dans une structure associative. « On savait qu'en allant aux prud'hommes, on perdait toute chance de retrouver un emploi. De toute façon, la plupart d'entre nous avaient plus de quarante-cinq ans et peu de chances d'être embauchés ailleurs. Mais, en se battant, on conservait notre dignité », affirme Ghislaine Lebourgeois.

ATELIER D'ÉCRITURE

Alertée par une amie syndicaliste, Colette Colas est venue assister aux réunions de l'association. Metteur en scène familière des auteurs contemporains, elle venait de monter *Mickey la torche*, de Nathalie de Pontcharra, et *Agathe*, de Jean-Pierre Renault, deux pièces qui « donnent la parole à des gens de peu », dit-elle. C'est elle qui a eu l'idée de

solliciter Ricardo Montserrat. Venu au Havre animer un atelier d'écriture pour ces femmes, il a transformé le projet en atelier de paroles, devant leur refus d'écrire elles-mêmes leur histoire.

Ni la pièce qu'il a écrite ni la mise en scène de Colette Colas n'ont voulu céder au réalisme. Sur scène, nulle enseigne lumineuse, nul objet de consommation. Seule la blouse rouge de l'employée Lorette Leroux suggère le goût de l'hypermarché pour les couleurs vives. Dans cette première partie, l'enfance de la vendeuse est évoquée par une poupée, l'interrogatoire qui précède le licenciement se déroule en ombres chinoises. Accusée d'un vol qu'elle nie, elle revoit défiler les vexations et les mensonges : « Je les ai vus tricher sur tout, mentir sur la qualité, remballer la viande pourrie, réétiqueter "viande française" du bœuf de Nouvelle-Zélande. » Le second acte, moins nerveux, car le propos des femmes se dilue parfois, fait la part belle au cynisme mystico-commercial du directeur de l'hypermarché.

Pendant que la pièce s'élaborait, la quasi-totalité des cinquante dossiers présentés par l'association ont obtenu gain de cause aux prud'hommes. Celle-ci organise des débats autour des représentations. Des salariés de plusieurs hypermarchés sont venus voir le spectacle. Le jour de la première, au Havre, la section syndicale d'un Auchan situé à l'autre bout de la France a appelé pour demander que *La Femme jetable* soit jouée dans leur région.

Catherine Bédarida

★ *La Femme jetable*, jusqu'au 11 novembre, Théâtre des Bains-Douches, 22, rue Louis-Le Basso, 76600 Le Havre, tél. : 02-35-47-63-09. Débat le 17 novembre à 18 heures, au restaurant Kanel, 64, rue Casimir-Delavigne, 76600 Le Havre, tél. : 02-35-22-06-59. Les 24 et 25 avril, Scène nationale d'Alençon.

F. E.

Ricardo Montserrat, porte-voix des silencieux

Né en France de parents espagnols fuyant le franquisme, Ricardo Montserrat est un écrivain à l'écoute des sans-voix. En 1997, il publie *Zone mortuaire* (Gallimard, coll. « Série noire »), un roman de désarroi et de colère, écrit avec un groupe de chômeurs du quartier de Kervé, à Lorient. Deux ans plus tard, il renouvelle l'expérience de l'écriture collective à Roubaix, avec dix-sept chômeurs. Le livre, *Ne crie pas, paru aussi en « Série noire »*, a débouché sur un film, *Sauve-moi*, de Christian Vincent, le réalisateur de *La Discrète*.

« Je travaille de plus en plus avec des femmes. Leur regard est moins empêtré dans des clichés », estime Ricardo Montserrat après son expérience au Havre avec les militantes de l'Association du personnel licencié des hypers. « Elles parlaient de leur licenciement avec les mots qu'on utilise pour parler d'une rupture amoureuse. J'ai découvert que l'entreprise ne "jette" pas une femme comme elle "jette" un homme. »

L'architecte italien Fuksas récompensé par la France et limogé par Venise

L'ARCHITECTE italien Massimiliano Fuksas a reçu, lundi 6 novembre, les insignes de commandeur des Arts et lettres des mains de la ministre française de la culture, Catherine Tasca, alors qu'une polémique fait rage en Italie sur le bilan de la Mostra d'architecture qui a fermé ses portes à Venise, le 31 octobre, et dont il assurait la direction (*Le Monde* du 23 juin). Malgré le succès de fréquentation et d'estime dont a bénéficié la manifestation – plus de 80 000 visiteurs, dont 70 000 entrées payantes, chiffre inégalé dans cette discipline ; 2 000 journalistes, dont la moitié d'étrangers –, Paolo Baratta, président de la Biennale, a démis le 2 novembre l'architecte italien des fonctions qu'il aurait dû assumer jusqu'à la prochaine Mostra.

Tout en soulignant la qualité de son travail, il a estimé inadmissibles les dépassements financiers de la manifestation. Fuksas, qui a obtenu l'an passé le Grand Prix national d'architecture décerné par le ministère français de la culture, a reçu le soutien public de son confrère Renzo Pia-

no, qui, dans un article du *Corriere della sera*, estime notamment que le « droit à l'excès » est inséparable de toute activité artistique. A l'exception notable de Carolyn Carlson, responsable de la danse, les autres directeurs de la Biennale, Harald Szeemann en tête (arts plastiques), ont apporté leur soutien à Paolo Baratta.

CRITIQUES DANS LES DEUX SENS

Il est vrai que Fuksas, qui a fait de cette Biennale un des rares moments de fête et de rencontre de l'architecture mondiale, n'a pas attendu le « verdict » de Baratta pour remettre en cause l'organisation de la manifestation et la façon dont la gèrerait son président, sans tenir compte, selon lui, « de l'existence du comité scientifique censé dialoguer avec le conseil d'administration ». L'architecte ne ménage pas ses critiques à l'égard d'une administration qui ne l'aurait pas soutenu à hauteur de son attente, ce que conteste Baratta.

Le dépassement financier aurait porté le bud-

get initial de 11 milliards de lires (5,6 millions d'euros) à 13 milliards (6,7 millions d'euros), soit 40 millions de francs. Une somme à comparer avec les 60 millions de francs de l'exposition « La Beauté », présentée l'été dernier à Avignon (*Le Monde* du 3 octobre) et aux 24 millions (tout compris) que devrait coûter l'exposition « Mutations », qui ouvrira ses portes à Bordeaux le 24 novembre.

Fuksas, qui n'a pas fait mention à Paris du conflit vénitien, a cependant confirmé au *Monde* qu'il revendique le fait d'avoir dépensé pour l'architecture l'équivalent de ce dont bénéficient, notamment, les arts plastiques. L'architecte italien met également en avant les sommes importantes engagées par les quelque 240 architectes invités à présenter leurs œuvres. Face à cette situation, Giovanna Melandri, ministre italienne de la culture, a apporté son soutien à Fuksas, rue de Valois, aux côtés de Catherine Tasca.

La Pagode réveille ses écrans pour le cinéma chinois

La salle parisienne ouverte en 1931 ressuscite après trois ans de travaux

LA RÉOUVERTURE du cinéma la Pagode, le 8 novembre, après trois ans de fermeture, sauve le 7^e arrondissement du naufrage. Il y a en effet belle lurette que les autres salles ont disparu du quartier des ministères. Pression foncière et vogue des multiplexes ont fait leur travail, renvoyant les malheureux du quartier à Saint-Germain-des-Prés, Montparnasse ou Grenelle. La Pagode, elle, « entièrement d'époque » et classée monument historique, était devenue intouchable.

C'est au début des années 1890 que l'architecte Alexandre Marcel s'en est allé quérir, au Japon même, une pagode authentique. Il l'achète, la démonte, met le tout, fresques et sculptures comprises, dans une valise qui n'a rien de diplomatique sinon sa taille extensible, et le fait remonter supposément à l'identique dans les jardins d'un hôtel particulier, 57, rue de Babylone, rue au nom joliment exotique. La légende en a fait depuis la salle de bal de l'ambassade de Chine. C'est en fait le cadeau de M. Morin, directeur du Bon Marché, à Madame son épouse. Inauguration fastueuse en octobre 1896. Et comme Chine ou Japon, Babylone ou Tombouctou, tout se vaut, la pagode japonaise servira à la mi-Carême 1897 à singer les Chinois.

En 1927, la fête est finie. On ferme les volets et couvre le mobilier

de son linge de nuit. L'ambassade de Chine, qui s'est installée dans l'hôtel particulier voisin, s'intéresse à un moment à l'édifice pour rompre l'affaire aussitôt. Sur les peintures murales, qui représentent des scènes guerrières, les Japonais bouffent allégrement du Chinois. Aussi, dès 1931, la pagode devient triomphalement cinéma : actualités Fox Movietone (on parle à l'écran depuis 1928) et projection du film *Le Prix d'un baiser*, avec Mona Jaris, femme attractive, et José Mojica, ténor mexicain. En prime une féerie de Helba Huara, danseuse péruvienne.

DEMI-SOMMEIL

Dans ce temps inégalable du voyage imaginaire, on projette surtout des produits d'Hollywood. Elie Faure s'en souvient-il dans un essai sur le rôle intellectuel du septième art, lorsqu'il s'exclame : « Et le cinéma doit être la mosquée, la pagode et la cathédrale à la fois. » *Alea jacta est*, pourrait déjà dire Cecil B. de Mille.

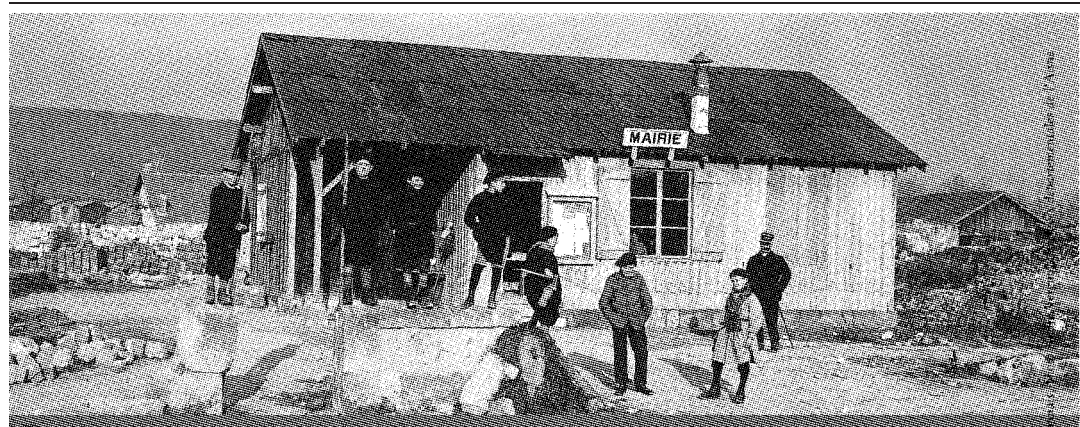
Mise en demi-veille pendant la guerre, la Pagode, qui n'est jamais alors qu'un des 781 cinémas de Paris, reste en demi-sommeil jusqu'en 1951, année où André Gide, voisin de la rue Vanneau, entre dans celui des justes. A partir de 1953, la programmation est confiée à Frédéric Rossif, puis est reprise

par Yvonne Decaris, qui inscrit la Pagode dans le circuit des salles d'art et essai, avant d'en faire, en 1967, un cinéma national populaire.

Mais la Pagode souffre, comme les autres salles. Placée sous l'aile de NEF-Diffusion, qui en confie le sort à Ghislain Uhry, elle fermera une première fois pour travaux en 1973. Les murs d'enceinte tombent, l'architecture retrouve un lien avec la rue, tandis qu'une seconde salle est aménagée en sous-sol. Reprise par Gaumont en 1979, tandis que le conseil régional d'Ile-de-France s'installe dans l'hôtel des Chinois, elle animera agréablement l'angle de la rue Monsieur jusqu'en 1997, année où sa sécurité est remise en cause.

Les travaux lambinent, le Front national fait valoir son souci culturel en interpellant Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, sur le sort du vieux cinéma. Des rumeurs courent sur sa transformation en restaurant. Mais la Pagode résiste, et la voici qui rouvre, ce 8 novembre, confiée par Gaumont à la sagacité de son partenaire Jean Henochsberg. Avec deux films à l'affiche, dont un chinois, *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai, en hommage, sans doute, à l'inspiration japonaise du lieu.

Frédéric Edelmann



Reconstructions en Picardie après 1918

Les expositions du 16 septembre 2000 au 15 janvier 2001

ALBERT Hôtel de Ville
BLERANCOURT Musée de la Coopération franco-américaine
LAON Archives départementales de l'Aisne
NOYON Musées
SOISSONS Musée

Renseignements : 03 23 79 03 48

Site internet : www.rmn.fr

Le catalogue

20X30cm, 312 pages, 223 illustrations dont 73 en couleur, 190F (28,96€) diffusion Seuil.

Cette manifestation bénéficie du soutien de la Commission européenne (fonds européens de Développement régional) de la DRAC Picardie, du Conseil régional de Picardie, du Conseil général de l'Aisne et de la Région des musées nationaux, des villes d'Albert, Noyon et Soissons.

Avec « Wintermärchen », Philippe Boesmans se joue de tous les oukases esthétiques

Le nouvel opéra du compositeur belge convoque trois siècles de musique au Théâtre du Châtelet

WINTERMÄRCHEN, opéra de Philippe Boesmans, sur un livret de Luc Bondy et Marie-Louise Bischofberger, d'après « Le Conte d'hiver », de Shakespeare. Avec Dale Duesing, Susan Chilcott, Cornelia Kallisch, Anthony Rolfe-Johnson, Franz-Josef Selig, Heinz Zednik, Juha Kotilainen, Johanne Saunier, Kris Dane, etc., Aka Moon, chœur et orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, Antonio Papano (direction). Mise en scène : Luc Bondy. Chorégraphie : Lucinda Childs. Théâtre du Châtelet, le 6 novembre. Prochaines représentations : les 9 et 10 novembre, 19 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. De 70 F (10,67 €) à 670 F (102,14 €). Diffusion sur Arte, le 29 novembre.

En sortant de la première parisienne de *Wintermärchen*, on pense à une lettre de Mozart. Le compositeur y écrit qu'il est content de ses trois nouveaux concertos pour piano car les amateurs y prendront du plaisir, tandis que les musiciens y trouveront deux ou trois choses qui les intéresseront. La musique de Boesmans répond à cet objectif qui aura modestement animé tant de compositeurs parmi les plus savants, les plus admirés de l'histoire de la musique. Et ajoutera-t-on, puisque *Wintermärchen* est un opéra, le même souci a été celui de Luc Bondy et de Marie-Louise Bischof-

berger qui ont adapté *Le Conte d'hiver* de façon que la pièce de Shakespeare soit entendue par un public accroché par une histoire d'hommes, de femmes, d'amour, de mort : « *L'opéra, c'est une histoire où le baryton empêche le ténor de coucher avec la soprano* », écrivait George Bernard Shaw, dans ses célèbres chroniques.

Pour être entendue du public, il faut d'abord qu'une œuvre le soit des interprètes qui la font vivre. Ceux qui ont été réunis pour cette reprise étaient de la création bruxelloise (*Le Monde* du 17 décembre 1999) et des représentations lyonnaises données quelques jours plus tard. Ils sont si exceptionnels que cette nouvelle œuvre ne paraît pas en être une. Mais musique et texte permettent aux chanteurs, aux musiciens, au chef de se les approprier pour les faire vivre chaque soir, leur apportant la part d'impondérable, d'inspiration, de faiblesses passagères dont on ne saurait dire si elles ne viennent pas de la vérité même des situations vécues sur scène. Cet opéra est neuf – un an, ce n'est rien – et sa musique a déjà un passé fait de fausses citations qui convoquent trois siècles de musique, de virtuosité polyphonique confondante, de timbres inouïs.

Il est neuf car il ne se soucie d'aucun oukase esthétique. La musique est libre, dominée, intelligente autant que la prosodie d'un

texte chanté qui ose la ligne vocale quasi belcantiste, l'expression de sentiments. Aucune couture n'est visible dans cette partition luxuriante qui porte le plateau à ces degrés d'incandescence vocale et dramatique qui signent le grand opéra. Boesmans glisse une part de rock improvisé dans l'acte bohémien, si difficile à représenter dans la pièce originelle, chanté en anglais, quand le reste de l'ouvrage l'est en allemand.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les librettistes, la chorégraphe Lucinda Childs et lui – *Wintermärchen* est un travail d'équipe – ont situé cet acte sur le terrain de basket d'un quartier nord-américain déshérité. Ce qui pourrait être un *cross over* ringard de plus se mue ici en un acte d'une grâce et d'une violence émouvantes, magnifiées par Johanne Saunier, Perdita à mi-chemin de Björk et de la toute jeune Charlotte Gainsbourg, et par Kris Dane, un Florizel dont le corps, la voix semblent en apesanteur. Dane signe deux ballades fondantes de tendresse. L'une est orchestrée par Boesmans, l'autre accompagnée par le groupe Aka Moon.

Boesmans est né en 1936 ; il a étudié le piano avec Stefan Askenase qui savait tout de la musique, jouait Bach en pointant les rythmes à la française bien avant que Gustav Leonhardt ne se mette au clavecin, admirait la musique de

son temps, connaissait la seconde école de Vienne sur le bout des doigts, avait bien connu Alban Berg qu'il admirait et estimait au point de fermer les yeux sur la liaison de sa femme avec le compositeur. Honnête musicien, Askenase a poussé Boesmans vers la composition. Le jeune compositeur... était jeune : il s'est donc révolté contre l'esthétique dominante pour se jeter dans la musique sérielle. Comme certains de ses confrères, il en est revenu, mais à la différence de certains, il ne renie rien d'une rupture nécessaire en son temps. Et comme il a une oreille, une culture, un savoir nés des milliers de pages qu'il a déchiffrées, il s'est forgé un métier qui lui permet, aujourd'hui, de s'exprimer librement, joyeusement, malicieusement, comme s'il faisait la nique aux idéologues.

Aux esprits déboussolés, rappelons que l'on entend du plainchant grégorien dans la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, des canons, des passacailles, vieilles formes s'il en est, dans *Wozzeck* d'Alban Berg. Si l'on ne détient pas les clés qui permettent de repérer influences et formes dans ces musiques neuves faites avec du vieux, on y entend nettement de la bonne musique. Comme dans *Wintermärchen* de Boesmans.

Alain Lompech

A la chasse à l'ours normand, Fernand Léger

L'OURS NORMAND, FERNAND LÉGER, d'après des textes de Fernand Léger et des extraits d'entretiens de l'artiste avec Dora Vallier. Mise en scène : Arnaud Churin. Avec Arnaud Churin et Thomas Rannou. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M^o Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi 7 au samedi 11, à 19 h 30 ; le dimanche 12, à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 10. 80 F (12,20 €) et 120 F (18, 29 €).

Entrons ! Entrons dans l'univers d'un peintre exceptionnel. Un gars costaud, normand comme Fernand Léger, le cheveu en bataille à l'aplomb d'un visage robuste, nous invite à le faire. Il s'appelle Arnaud Churin, il est comédien et il aime la

peinture. Il aime donc évidemment la lumière, seul artifice de la grande heure que dure la représentation.

Au sol, il a installé en fond de scène une rampe de gros projecteurs aux leurs orangées ; à droite de la scène, un promenoir sur lequel glisse un néon rouge ; à gauche, suspendue à quelques mètres du sol, une batterie de néons de la même couleur derrière une hélice d'avion, réminiscence d'une promenade de Léger au Salon de l'aviation en compagnie de Marcel Duchamp et de Brancusi... A l'aide de ces compagnons lumineux, Arnaud Churin dessine des espaces et des formes, à mesure qu'il prête sa voix et son corps à Léger. Comme un artiste dans son atelier. Peut-être le décor le plus simple, le plus efficace, le plus en adéquation avec la dramaturgie d'un spectacle vu depuis longtemps.

Là s'élève une voix, un peu tonitruante d'abord, quand Arnaud Churin nous fait l'éloge du cirque (extrait de *Fonctions de la peinture*, de Fernand Léger, paru en « Folio-Essais », Gallimard). Puis, petit à petit, Churin se rassure, et nous avec lui, et finit par s'identifier presque totalement à l'homme qu'il incarne, Churin-Léger, puis Léger-Churin pour devenir Léger, tout court, tout simplement.

LA PAROLE DE L'ARTISTE

Alors, les souvenirs du peintre défilent, ses partis pris, ses inventions, ses courages, ses toiles aussi, *Nus dans la forêt*, *La Femme en bleu*, *La Partie de cartes*, *La Lecture*, *Les Toits de Paris*, *Les Grands Plongeurs noirs*, *La Grande Parade* ou *La Joconde aux clés*... A chacune correspond une anecdote, une indication sur le caractère du peintre, sur ses intentions, sur les obstacles qu'il a dû surmonter pour être ce qu'il est devenu : un maître de l'art moderne.

Une nouvelle fois, ce spectacle totalement inattendu présenté au Théâtre de la Bastille permet de vérifier un vieil adage théâtral : il n'est jamais vain de donner la parole aux artistes. Comme ici, il s'avère souvent que leurs mots gagnent à être dits, surtout quand ils sont, comme ici par Arnaud Churin, aussi justement choisis, assemblés et parlés. Et il y a chez Léger un ton, une verve,

un rythme qui n'ont pas grand-chose à envier à l'écriture dramatique. Tout est théâtre dans ses confidences comme dans ses emportements, le récit de ses voyages ou de ses amitiés. Homme de conviction, il s'exprime vivement, et souvent même drôlement. Un exemple ? Ce court extrait d'un souvenir new-yorkais raconté à Dora Vallier (dans un entretien paru en 1950 sous le titre *L'Intérieur de l'art*) : « *Un jour, je suis allé dans une piscine. Qu'est-ce que je vois ? Les plongeurs n'étaient plus cinq, ou six, mais deux cents à la fois. A qui la tête, à qui la jambe, les bras, on ne le savait plus, on ne distinguait plus. Alors j'ai fait les membres dispersés dans mon tableau et j'ai compris qu'en faisant cela j'étais beaucoup plus vrai que Michel-Ange lorsqu'il s'occupe de chaque muscle.* »

L'Ours normand, Fernand Léger multiplie ces saillies qui en disent bien plus long que beaucoup de thèses sur l'invention, l'illustration et la défense de la modernité. Et ceux qui aiment l'art seront récompensés. Non seulement ce spectacle sera pour eux un petit bonheur, mais on leur remettra à la sortie un superbe opuscule, édité par la Comédie de Caen, réunissant toutes les toiles citées dans la pièce et l'essentiel des mots d'un artiste jamais aussi vivant qu'ici.

Olivier Schmitt

MUSIQUES ANCIENNES

dimanche 12 novembre, 17 h 30

Maison de Radio France, salle Olivier Messiaen
tarif 80 F

Autour des intermèdes de Mirtill et Melicerte, attribués à François Couperin

A. FORQUERAY – DAGINCOUR
J.-B. A. FORQUERAY – L.-A. DORNEL
F. COUPERIN – CAIX D'HERVELOIX

Isabelle Poulenard, soprano
Bruno Boterf, ténor
François Fauché, baryton
Florence Malgoire, violon
Marianne Muller, basse de violon
Davitt Moroney, clavecin

les
concerts
de
radio
france
2000
2001

01 56 40 15 16

Fnac

SORTIR

PARIS

Rokia Traoré

Elle a gagné en aisance, en justesse, en générosité et par là même élargi son public, sensible à ses chansons paisibles, ou plus ou moins agitées. Lauréate du concours Découverts Afrique 1997, cette chanteuse qui n'a pas trente ans confirme que derrière les stars, au Mali, une nouvelle génération d'artistes prend ses marques pour le futur. En première partie : Julien Jacob. *La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 19 h 30, le 9. Tél. : 01-49-25-89-99. De 121 F à 132 F.*

Pierre Droulers

Dans sa nouvelle pièce *Ma*, le chorégraphe français Pierre Droulers, bruxellois d'élection, pose la revendication d'un sas de respiration, d'un vide dans le trop plein pour ouvrir un autre espace de réflexion au spectateur. Se glissant dans les pas d'un flâneur en vadrouille dans la ville, les danseurs vont tenter de faire surgir ce champ magique de cohabitation et de partage. La danse comme intelligence de soi et de l'autre.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille, Voltaire. 21 heures, les 8, 9, 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Tél. : 01-53-45-17-00. De 80 F à 120 F.

Grand Orchestre Tarab de Zanzibar

Carrefour très fréquenté au cours de son histoire, Zanzibar est une mosaïque où se sont rencontrés, au fil des courants migratoires,

l'Afrique, l'Inde, la Chine et le monde arabe. Sa musique reflète le visage pluriel de sa population. A Zanzibar, la musique se pratique en clubs, des endroits où l'on se retrouve pour jouer mais aussi perpétuer la culture nationale et notamment la langue, le kiswahili. Le Mila na Utamaduni (Culture Musical Club), qui se produit au New Morning, est l'un des meilleurs orchestres de l'île. (CD Culture Musical Club *Bashraf/Dizim Records - Night & Day*). *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 9. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Pierre Barouh & Mas Trio

Il le dit lui-même et c'est un peu dans cet esprit qu'il a lancé son label Saravah il y a trente ans, ce qui l'amuse c'est provoquer des rencontres, « *bousculer un peu ces cloisons dans lesquelles on s'enferme chacun* ». Ses coups de cœur, ses chansons portent les traces de ce parti pris et celles, aussi, de ses (nombreux) voyages, d'où il ramène mélodies, rythmes et images. C'est un peu de tout cela dont il sera question dans ce tour de chant où il chantera accompagné par le trio de Jean-Pierre Mas, quelques invités et des instantanés filmés de ses errances au Cambodge, au Brésil et au Japon (CD *itchi go itchi e/Saravah Night & Day*). *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 88 F.*

(Publicité)

Un trait de l'esprit

de Margaret Edson

mise en scène Jeanne Moreau

avec Ludmila Mikaël

Anna Gaylor, Anne Le Guernec
Thierry Neuvic, Guilhem Pabegnin
et Guillaume Claysson, Séphora Haymann
Yohann Lucas, Stanislas Saubhanor

du 10 novembre au 23 décembre

location 01 53 65 30 00

Théâtre National de Chaillot

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Chefs-d'œuvre du musée Gulbenkian de Lisbonne
Musée national du château, Versailles (78). Tél. : 01-30-83-78-00. De 9 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Du 8 novembre au 30 janvier. 35 F et 46 F.
M. K. Ciurlionis (1875-1911)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 8 novembre au 4 février. 30 F et 40 F.

Paris au cinéma
avec Alexander Trauner
Fnac Forum des Halles, 1-7, rue Pierre-Lescot, Paris-1^{er}. Tél. : 01-40-41-40-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Du 8 novembre au 13 janvier. Entrée libre.
Raoul Ubac
Galerie Thessa Hérol, 7, rue Thorigny, Paris-3^e. Tél. : 01-42-78-78-68. De 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 9 novembre au 23 décembre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Bertolt Brecht poète
mise en scène de Laurent Terzieff, avec Pascale de Baysson, Philippe Laudembach et Laurent Terzieff.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue rue Saint-Martin, Paris-3^e. Du 9 novembre au 31 décembre. Du mercredi au samedi, 21 heures ; le dimanche, 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. De 65 F à 130 F.

Juste la fin du monde
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Joël Jouanneau.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. Du 9 novembre au 17 décembre. Mardi, 19 heures ; du mercredi au samedi, 21 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

Les Passeurs du siècle
avec le Groupe Rires, Rage et Résistance.
Théâtre international de langue fran-

çaise, parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Le 9, 20 h 30 ; les 10 et 11, 18 heures ; le 12, 15 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F et 80 F.

Voyager, viagem ?
d'après Fernando Pessoa, Henri Michaux, Sophia de Mello Breyner, mise en scène d'Alain Rais.
Théâtre de l'Europe-Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. Du 9 novembre au 1er décembre. Du mardi au samedi, 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 70 F.

Compagnies Hendrick Van der Zee, Anomalie
Et après on verra bien : chorégraphie de Guy Allouche et Laurent Letourneur.

Parc de la Villette, Paris-19^e. Du 9 novembre au 31 décembre. Du jeudi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 90 F à 110 F.

Compagnie Ici maintenant
chorégraphie Ingeborg Liptay. Antony (92). Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier. Les 9 et 10, 20 h 30. Tél. : 01-46-66-02-74. 110 F.

Compagnie IDA
chorégraphie Mark Tompkins.
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-45-92-27-75. De 55 F à 70 F.

Compagnie Larsen
chorégraphies Stéphanie Aubin.
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. Les 9 et 10, 21 heures. Tél. : 01-49-63-70-58. 130 F.

Sinead Mulhern (soprano)
David Zobel (piano)
Œuvres de Chausson, Respighi, Duparc et Berlioz.

Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1^{er}. Le 9, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F.

Orchestre national de France
Hommage à Bernstein. Fazil Say (piano), Yutaka Sado (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Les 9 et 13, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Daniilo Perez quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 9, 10, 11 et 12, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Dante Feijoo
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Paul Personne
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Le 9, 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 170 F.

Urs Karpatz Gipsy Band
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. M^o Voltaire. Les 9, 10 et 11, 20 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. 150 F.

Après "SAITO"

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

du 28 OCTOBRE 2000 au 28 JANVIER 2001

Présente

DISSTER

Le Nouveau Spectacle du Cirque BOUGLIONE

110 Rue Amelot, PARIS 11^e

Réservations : 0 892 680 892*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER
CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96

SCOPE NOSTALGIE France Billet GIRAUDY

DISPARITIONS

Ingrid de Danemark

La reine-mère, veuve de Frederik IX

LA REINE-MÈRE Ingrid de Danemark est morte mardi 7 novembre, entourée de sa famille, au château de Fredensborg, au nord de Copenhague.

Née le 28 mars 1910 à Stockholm, seule fille du roi Gustaf VI Adolf de Suède et de son épouse Margaret, petite-fille de la reine Victoria, Ingrid avait été très vite adoptée par le peuple danois, après qu'elle eut épousé, en 1935, le prince héritier Frederik. Elle-même reconnu plus tard avoir eu quelques problèmes d'adaptation, tant culturels que linguistiques. Les deux peuples ont « beaucoup de choses qui ne sont pas du tout en commun, mais c'était drôle, c'était un défi. Peu à peu, je suis devenue danoise, tout le monde a été si gentil avec moi », raconta-t-elle, dans un danois quasi parfait, lors d'un entretien télévisé.

Une semaine après que la princesse Ingrid eut mis au monde sa première fille – Margrethe, l'actuelle reine du Danemark –, les soldats allemands entraient dans Copenhague. Alors qu'elle aurait pu fuir le pays, en 1940, la famille royale préféra rester sur place, ce dont les Danois lui furent reconnaissants. Certains se souviennent encore des promenades du prince Frederik et d'Ingrid poussant un landau dans les rues de la capitale occupée. Le couple était contrasté : elle, plutôt rigide, se plaisait dans les conversations intellectuelles ; lui, de onze ans son aîné, bon vivant, n'aimait rien tant que la mer et les bateaux.

Antoine Jacob

Georges Rohner

Peintre de la réalité

LE PEINTRE Georges Rohner, membre de l'Institut, est mort vendredi 3 novembre à Lannion (Côtes-d'Armor).

Né à Paris le 20 juillet 1913, Georges Rohner est l'élève de Lucien Simon aux Beaux-Arts de 1929 à 1932. Après une période d'« incubation » de différentes influences contemporaines – post-cubisme de Braque, « retour à l'ordre » et à la tradition selon Derain –, il rejoint en 1935 le groupe Forces nouvelles. Ce dernier se caractérise par son attachement au réalisme et le culte qu'il rend à une peinture française de la vie et des objets quotidiens, dont les frères Le Nain, Chardin et Courbet seraient, diversement, les principaux champions. Cet engagement s'oppose frontalement aux avant-gardes parisiennes du moment, de l'abstraction de Cercle et Carré aux surréalistes. Il exige de ceux qui le mettent en pratique – dont Rohner – le souci d'imiter précisément le monde, au risque de paraître restaurer jusqu'au trompe-l'œil.

La peinture de Georges Rohner

Le colonel Jacques Ballet

Compagnon de la Libération

LE COLONEL Jacques Ballet, compagnon de la Libération et fondateur du mouvement Ceux de la Libération pendant la seconde guerre mondiale, est mort dimanche 5 novembre à Paris.

Né le 19 février 1908 à Neufchâteau (Vosges), Jacques Ballet, ingénieur issu de l'Ecole supérieure du pétrole, est l'un de ces pilotes de l'armée de l'air qui combattirent avec succès contre la Luftwaffe en mai 1940. Il est approché par Maurice Ripoche, lui-même ancien pilote de chasse, qui cherche à développer des antennes à des fins de renseignement militaire. Il passe en Afrique du Nord, dès le 20 juin 1940, dans le but de rallier la France libre, puis rentre en France après le drame de Mers el-Kébir. Avec Maurice Ripoche, qu'il retrouve alors et qui sera arrêté fin 1941 par les Allemands, Jacques Ballet organise le réseau de Résistance Ceux de la Libération (CDLL) qui rassemble des officiers d'active ou de réserve, notamment en Champagne et en Bourgogne, et qui fonctionnera comme un service de renseignement au profit de la France combattante. Le mouvement prendra ensuite le nom de Ceux de la Libération-Vengeance

A la mort du roi Christian X, en 1947, Frederik IX lui succéda et Ingrid devint reine, jusqu'à la mort de son époux, en 1972. Durant ses années sur le trône, cette femme élégante, aux épais sourcils bruns, prit son rôle de reine très au sérieux, insistant sur la précision et sur une certaine discipline. « *Le devoir avant tout* », telle était sa devise, qu'elle avait héritée de son père. Elle alla jusqu'à symboliser la plus vieille monarchie d'Europe.

RÉFORME DE LA CONSTITUTION

On prête à Ingrid un rôle influent dans la réforme de la Constitution danoise, en 1953, qui permit plus tard à sa fille aînée d'hériter du trône. C'est elle aussi qui autorisa, en 1964, une autre de ses trois filles, Anne-Marie, à se fiancer, dès l'âge de seize ans, puis d'épouser le jeune roi de Grèce, Constantin, déchu dix ans plus tard.

Jusqu'à la fin de sa vie, la reine-mère resta active, soutenant maintes organisations caritatives, dont la Croix-Rouge. Une fracture de la hanche, en 1997, la limita néanmoins dans ses mouvements. Cette année-là, elle tint un discours émouvant lors d'une cérémonie marquant les vingt-cinq ans de règne de sa fille, Margrethe II. Se tournant vers elle, elle lui dit : « *Tu as deux fils merveilleux et ils feront de leur mieux pour le Danemark. Je peux donc fermer les yeux en paix.* »

Antoine Jacob

se distingue donc par une facture neutre et lisse, souvent tenue pour froide, une observation minutieuse des motifs, une lumière qui ne fait grâce d'aucun détail. Dans ses natures mortes et ses scènes de genre, Georges Rohner relève ce réalisme d'étrangetés optiques, de sorte que ses compositions les plus singulières peuvent faire songer au style de Giorgio De Chirico. On y relève de nombreuses allusions picturales, où Mantegna, Ingres et Mondrian sont tour à tour ou simultanément évoqués.

L'œuvre de Rohner a bénéficié à ses débuts du soutien de commandes officielles et d'une exposition au Musée de la France d'outre-mer dès 1937. Plus récemment, la curiosité des historiens pour les réalistes dans l'entre-deux-guerres a, à nouveau, attiré les regards sur elle. Professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs à partir de 1963, Georges Rohner avait été élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1968.

Philippe Dagen

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris, le 6 novembre 2000.

Mathias a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Axelle,

ainsi que ses parents,

Marie-Pierre et **Valéry POUCHAIN,**

et ses grands-parents,

Marie-Jo et **Arthur JANVRIN,**
Marie-Odile et **Gérard POUCHAIN.**

Gloria ORIGGI
et **Dan SPERBER,**
ses parents,

Nathan Sperber,
son frère,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Léo,

le 4 novembre, à Paris.

Anniversaire de naissance

– Nous souhaitons un très bon anniversaire à

Marc BODY.

Beau voyage dans le temps...

Léon, Mélanie, Julie, Danny et Cédric.

Décès

– Les enfants et les petits-enfants,
Les familles Angotti, Bezzina, Buhagiar, Baronnat, Porquet et Mazé,
ont la tristesse de faire part du décès de

François ANGOTTI.

né le 9 novembre 1913, à Le Kef (Tunisie).

Une messe, suivie de l'inhumation, aura lieu le jeudi 9 novembre, à 14 heures, à Poy-Quelaure (Gers).

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associent à son deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dominique Angotti,
47, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

– Josiane,
sa femme,
Sylvie, Karine,
ses filles,
Cécile Gottel,
sa belle-mère,
Moune, Marie-Hélène, Pierre et Michel,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Valérie, Julien, Céline,
ses neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de

D' Takis ANAGNOSTOPOULOS,
docteur en médecine,
interne des Hôpitaux de Paris,
docteur ès sciences naturelles,
directeur de recherche à l'Inserm,

survenu le 6 novembre 2000, à l'âge de soixante-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Anagnostopoulos,
5, rue Paul-Doumer,
92340 Bourg-la-Reine.

M^{me} Denise BARRAUD,
née **PARLY,**

s'est éteinte durant son sommeil, le 6 novembre 2000, à son domicile de Saint-Maurice, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Ses enfants et petits-enfants lui diront adieu le 10 novembre, à 13 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Le président de l'université Pierre-Mendès-France,
Le directeur de l'UFR développement gestion économique et société (DGES),
Les personnels de l'IREPD et de l'UFR DGES,
ont le regret de faire part du décès de

Odetta CHASSIGOL-BILLAUDOT,

et tiennent à témoigner toute leur sympathie à Bernard Billaudot et à leurs enfants.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80**

+ **01.42.17.38.42**

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

M^{me} Christiane Herman,
son épouse,
M^{me} Marianne Herman,
sa sœur,
Claire et Richard Bagley,
Anne-Cécile et Xavier Decoux,
ses beaux-enfants,
Ainsi que sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Michaël HERMAN,

membre de l'Académie des sciences de France et du Brésil,
directeur de recherches au CNRS,

survenu à Paris, le 2 novembre 2000, dans sa cinquante-huitième année.

Selon le souhait du défunt, l'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira le vendredi 10 novembre, à 9 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Bercy,
75012 Paris.

– Les membres, anciens membres et visiteurs du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique,
ont appris avec une profonde tristesse le décès soudain de

Michaël HERMAN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
membre de l'Académie des sciences.

Durant plus de vingt-cinq ans au centre, il y avait formé avec enthousiasme et générosité des mathématiciens figurant parmi les plus brillants de l'école française de systèmes dynamiques.

Au-delà d'une personnalité scientifique exceptionnelle, tous se souviennent avec émotion de sa grande rigueur morale et intellectuelle, et de son caractère exigeant et profondément humain.

Ils adressent à tous ses proches, parents et amis, l'expression de leur sympathie et de leurs plus sincères condoléances.

– Michel Delamar,
président,
au nom de l'université Paris-VII,
Christian Peskine,
directeur scientifique adjoint,
au nom du département de sciences physiques et mathématiques du CNRS,
Harold Rosenberg,
directeur,
au nom de l'Institut de mathématiques de Jussieu,
Pierre Vogel,
directeur,
au nom de l'UFR de mathématiques de l'université Paris-VII,
Claude Viterbo,
directeur,
au nom du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique,
Yvon Maday,
directeur,
au nom de l'Ecole doctorale de sciences mathématiques de Paris-centre,
Ses collègues,
Ses élèves,
Et tous ceux qui l'ont côtoyé pendant de nombreuses années,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michaël HERMAN,
directeur de recherche au CNRS,
membre de l'Institut de mathématiques de Jussieu,
ancien membre
du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique,
membre de l'Académie des sciences,

survenu le 2 novembre 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

Mathématicien très original, il a fait profondément évoluer la théorie des systèmes dynamiques, et en particulier les problèmes de petits diviseurs issus de la mécanique céleste.

– Le président du CNRS,
La directrice générale du CNRS,
Le directeur du département des sciences physiques et mathématiques,
Le directeur de l'Institut de mathématiques (UMR du CNRS et des universités Paris-VI et Paris-VII),
Le personnel de l'Institut de mathématiques,
ont le regret de faire part du décès de

Michaël HERMAN,
membre de l'Académie des sciences,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 2 novembre 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les personnels du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique se joignent à eux pour exprimer leur sentiment de profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences
ont la tristesse de faire part du décès à Paris, le 2 novembre 2000, de leur confrère

Michaël HERMAN,
membre de la section de mathématique de l'Académie des sciences,
directeur de recherche au CNRS,
professeur à l'université Denis-Diderot de Paris.

L'œuvre scientifique de Michaël Herman a été consacrée aux mathématiques. La puissance de ses intuitions et l'originalité de ses méthodes ont eu une influence décisive sur l'étude des systèmes dynamiques, notamment celle des problèmes de petits diviseurs associés aux phénomènes de résonance en mécanique.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Son épouse,
Maria,
Ses enfants et gendres,
Marie-Claude et Jean-Claude,
Alberto,
Sandra et Olivier,
Valeria et François,
Ses petits-enfants
Yannick et Lionel,
Diana, Flavia, Alice,
Son arrière-petite-fille,
Maxine,
ont la douleur de faire part du décès de

Eduardo Alberto JONQUIÈRES,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 5 novembre 2000.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e, le vendredi 10 novembre. On se réunira à la porte principale à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simone Labarraque-Marc,
Jean-Pierre et Michèle Labarraque,
Jean-Paul et Michèle Labarraque,
leurs enfants et petits-enfants,
Andrée et Henri Dumazeau,
et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine-Claude LABARRAQUE-REYSSAC,
professeur de lettres
et écrivain,

le 6 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, place Herold, à Courbevoie.

Résidence Ger'Home,
23, rue Jules-Lefèvre,
92400 Courbevoie.

– M^{me} Albert Lebacqz,
née Quinet, son épouse,
M^{me} Colette Lebacqz,
sa sœur,
M. et M^{me} Emile Quinet,
son beau-frère et sa belle-sœur,
M^{me} Antoine Lotthé,
sa tante,
Alain et Sophie Quinet
et leurs enfants,
Sylvie et Bernard Thibaud
et leurs enfants,
Marie-Amélie et François Desvieux
de Marigny
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux,
Les familles Lebacqz, Lotthé, Quinet, Paoli,
Et son fidèle et dévoué entourage,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert LEBACQZ,
officier de la Légion d'honneur,
ancien journaliste parlementaire,
ancien président-directeur général de l'Agence républicaine d'information,
survenu le 30 octobre 2000.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 4 novembre, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil, à Paris-16^e.

59, boulevard Lannes,
75116 Paris.
5, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

– 16 octobre 2000,

Paul RUFF

vient de nous quitter. Ses amis se souviennent...

Alger, 8 novembre 1942. – Les Alliés arrivent... Dans la nuit, la Résistance occupe les points stratégiques et bloque sur place les généraux vichystes opposés au débarquement allié...

A la tête du groupe « D », Paul Ruff s'empare du central téléphonique et coupe toutes les communications...

Vichy paralysé, les Alliés, qui livrent de sanglants combats à Oran et à Casablanca, entrent, sans coup férir, dans Alger, ouvrant la voie à une victoire totale en Afrique du Nord...

Paul, tes amis se souviennent !

Hugues Fanfani.

Anniversaires de décès

– 1^{er} anniversaire de la mort de

Christian MONTANDREAU,
inspecteur d'académie,
diplomate.

« *But he grew old, this knight so bold and o'er his heart a shadow fell as he found no spot of ground that looked like Eldorado.* »
Edgar Poe.

In loving memory from a pilgrim shadow.

Avis de messe

– Le jeudi 16 novembre 2000, à 12 heures, une messe sera célébrée à Notre-Dame de Paris, pour

Madeline DIENER,

décédée le 7 août, en Suisse.

La messe d'enterrement a eu lieu dans l'abbatiale de Saint-Maurice.

Manifestations du souvenir

– Le président de la section Paris-Centre de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, vous convie à l'Eucharistie du souvenir et de la présence des membres de l'Association et des amis, décédés,

le samedi 11 novembre 2000,
à **11 heures,**
en l'église Saint-Roch,
296, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Mgr Pierre Boz, exarque patriarcal pour l'Europe occidentale, membre de l'association, célébrera la Sainte Liturgie.

Conférences

LES CONFÉRENCES DU SALON DE LA COPROPRIÉTÉ

Vendredi 17 novembre 2000

– Les relations copropriétaires, conseil syndical et syndic ;
– Vers un nouveau plan comptable de la copropriété ;
– Les incidences de la loi SRU ;
– Modernisation d'une chaufferie au gaz naturel ;
– Nouvelle fiscalité, nouvelles réglementations : les incidences ;
– La communication en copropriété : un impératif ;
– Le carnet d'entretien de l'immeuble.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 16 au 18 novembre), Paris Expo, porte de Versailles, hall 4-3, adressez votre demande à :

SQUAD international,
17, rue de Choiseul,
75002 Paris.
Téléphonez au : 01-47-42-79-09.

Communications diverses

BETH HALIMOUD
ESPACE D'ÉTUDES JUIVES DE PARIS
Leçon inaugurale jeudi 9 novembre,
à 20 h 30 :

« Grandeur et humilité chez les Sages d'Israël », avec Claude Sultan, sous la présidence du Grand Rabbbin René Samuel Sirat – PAF.
Centre communautaire de Paris.
Renseignements : 01-53-20-52-52.
119, rue La Fayette, 75010 Paris,
M^e Poissonnière.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de novembre

Le nouveau débat fiscal

A l'approche des échéances législatives et présidentielle, que reste-t-il comme ligne de fracture entre la gauche et la droite sur le dossier symbolique des impôts ?

Corse : Le temps du dialogue

Vingt-cinq ans après les révoltes d'Aleria, Paris a décidé, fin 1999, d'engager pour la première fois avec les élus corses « un dialogue » au grand jour.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux

12F-1,83 €

EN VUE

■ « *La chaise électrique mène* », répondait au téléphone, mardi 7 novembre, Serge, le barman du Harry's Bar à Paris, en annonçant aux journalistes les premiers résultats d'une simulation de vote parmi ses clients américains.

■ Un tirage au sort désignera, mercredi 8 novembre, le gagnant du calibre 12 Benelli Super Black Eagle d'une valeur de 1 000 dollars, mis en loterie dans les bureaux de vote d'une banlieue d'Atlanta pour appâter les électeurs.

■ L'écrivain américain Stephen King, qui fait passer de 1 à 2 dollars le téléchargement des futurs épisodes de son roman *The Plant* diffusé sur son site Internet (stephenking.com), avertit sa clientèle : « *J'interromprai ma rédaction en cas d'achats insuffisants.* »

■ « *Ici, le planning familial n'a plus de raison d'être* », affirme Aitemad Muhanna, responsable des programmes du « Women's Empowerment Project », une organisation non gouvernementale basée à Gaza où, « *les mères palestiniennes souhaitent avoir beaucoup d'enfants désormais.* »

■ « *Malheureusement, malgré tous les efforts de l'équipe médicale, Mary est morte* », a déclaré Yvonne King, porte-parole de l'hôpital Saint Mary de Manchester où ont été séparées par décision de justice, lundi 6 novembre, deux siamoises qui n'avaient qu'un cœur.

■ Robert Moss, atteint d'une sévère hypertrophie cardiaque, greffé du cœur, a fait don de son organe énorme au Musée de la science de Londres, où, exposé à la curiosité du public, il palpitait à l'aide d'une pompe artificielle.

■ Michel Henry, cardiologue de la clinique d'Essey-lès-Nancy, accuse la direction d'avoir entravé son travail en interdisant d'accès à la salle de soins, Michèle Hugel, son infirmière quinquagénaire, qui « *circule en trottinette dans les couloirs.* »

■ Un Sicilien superstitieux préfère annuler son mariage : sa fiancée était passée devant l'écran au moment précis où l'équipe adverse, jusque-là mal en point, égalisait ; puis, à la seconde où, en pleurs, elle revenait pour s'excuser, son club avait encaissé le but de la défaite.

■ Après quatre jours d'intenses recherches, un Serbe de Prijedor en Bosnie a finalement retrouvé, grâce à l'aide de l'armée équipée d'engins spéciaux, les 25 000 marks qu'il avait par mégarde recouverts de terre en labourant son champ.

■ De l'Allemand vraisemblablement tombé, samedi 4 novembre, dans le Stromboli en activité, les carabinieri ont retrouvé au bord du cratère les lunettes et le sac à dos.

Christian Colombani

Réflexions sur l'état du monde

Sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, l'IFRI publie son « Ramsès 2001 », panorama thématique de la situation internationale. L'IRIS, sous la conduite de Pascal Boniface, présente « L'Année stratégique 2001 »



Celui de l'IFRI – le Ramsès 2001 – contient un « Panorama détaillé de l'actualité internationale » organisé pays par pays, par

grandes régions, enfin par grands sujets (euro, défense européenne, pétrole, etc.). Il est précédé de trois grands axes d'articles et réflexions sur les thèmes suivants : « Mondialisation, innovation, exclusion » à l'heure de la nouvelle économie ; « La gestion des ressources mondiales » (eau, agriculture, environnement) ; « Souveraineté et gouvernance » (criminalité internationale, le point sur les Balkans, droit d'ingérence). Un index détaillé de fin de volume permet de s'y retrouver facilement dans un ouvrage de 374 pages qui se termine sur une série de tableaux alignant les principales données démographiques et économiques de presque tous les Etats membres de l'ONU.

Le bilan annuel de l'IRIS est bâti sur le même principe. Mais la divi-

sion géographique précède les axes thématiques, le tout complété par des fiches pays, un index bibliographique et une recension très utile des sites Internet qui s'intéressent à la politique étrangère.

DÉFENSE EUROPÉENNE

Dans sa préface, le directeur de l'IRIS, Pascal Boniface, a centré son tour d'horizon de l'année écoulée sur l'Europe et plus particulièrement sur la défense européenne, qui lui paraît être, à juste titre, le principal événement, du moins vu de ce point-ci de la planète. Il souligne que la guerre du Kosovo a joué dans la politique européenne de défense à la fois comme un effet et comme une cause. Un effet, parce que le Kosovo a été l'occasion pour l'Europe de tenter

la démonstration de son existence, et une cause, parce que le conflit a mis en évidence l'insuffisance des moyens européens.

La guerre du Kosovo a eu une conséquence supplémentaire sur de nombreux partenaires de la France, qui jusqu'alors ne pouvaient envisager une action militaire en dehors de l'OTAN. Elle a montré que, selon l'expression du ministre de la défense Alain Richard, cité par Pascal Boniface, « *les Etats-Unis étaient le pays le moins intégré dans l'OTAN* », puisqu'ils se permettaient d'agir en dehors des structures alliées. L'optimisme de Pascal Boniface le pousse même à voir dans cette politique européenne l'émergence d'un monde multipolaire, dans lequel « *deux pôles de puissances démocratiques* » ne seront pas de trop pour apporter de la stabilité dans les relations internationales.

Troisième panorama de l'état du monde, *L'Annuaire économique et géopolitique mondial 2001* dresse, lui aussi, un portrait de la situation géostratégique et économique mondiale : près de 700 pages d'articles, cartes, tableaux, statistiques et chronologies.

Al. F. et D. V.

★ *Ramsès 2001, les grandes tendances du monde*, Dunod, 374 p., 179 F. *L'Année stratégique 2001, analyse des enjeux stratégiques, démographiques et économiques*, Michalon, 830 p., 135 F. *L'Annuaire économique et géopolitique mondial 2001*, La Découverte, 688 p., 149 F.

SUR LA TOILE

MAFIA BOY

■ Le pirate canadien de seize ans qui avait paralysé plusieurs sites américains en février, et qui se fait appeler Mafia Boy, va plaider coupable. Son nom n'a pas été divulgué car il est mineur. Il comparait devant un tribunal pour enfants de Montréal le 8 décembre. Puisqu'il reconnaît les faits, il pourrait être condamné sans qu'un procès soit nécessaire. Il risque deux ans de prison. – (AFP.)

RAPATRIEMENT

■ Suite aux procédures judiciaires lancées à son encontre par des grandes marques de parfums, la société Parfumsnet, distributeur de parfums et de cosmétiques sur Internet, a fermé son site français et créé une version en langue française de son site international hébergé en Espagne. www.parfumsnet.com/france

MICROSOFT

■ L'un des serveurs du quartier général de Microsoft à Redmond (Etat de Washington) a été piraté à nouveau le 3 novembre, par un hacker résidant sans doute aux Pays-Bas, qui signe ses exploits « *Dimitri* ». Selon la société, cette intrusion est moins grave que celle de la semaine précédente. – (AP.)

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ La vache folle affole la France. (...) On peut comprendre que Jospin et ses ministres souhaitent garder leurs distances avec la « *démocratie d'opinion* », qui donne préséance à l'émotivité sur la rationalité et ne connaît d'autre temps que celui de l'urgence, voire de la panique, loin de la sérénité que demandent l'enquête scientifique et une juste administration des choses. Pourtant, en cette affaire, ces bonnes raisons sont déraisonnables. L'interdiction des farines, recommandée d'un point de vue hygiénique, serait également bien accueillie par l'opinion et fort

utile pour éviter une Berezina à un secteur économique déjà gravement atteint. Même si les effets éventuellement bénéfiques de cette interdiction ne se manifesteront qu'à long terme, c'est dans les jours qui viennent qu'on a besoin d'un signal fort qui contrecarre les dérapages irrationnels.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ Les Français qui se croyaient à l'abri ont découvert qu'ils ne l'étaient pas. La confiance a été rompue et, à partir de ce jour, ils sont devenus totalement réceptifs à des allégations auxquelles ils ne portaient jusqu'alors guère attention. (...) Dès lors, il ne s'agit plus de dissenter sur la réalité scientifi-

que du phénomène, mais de stopper la panique. Que valent les objections financières ou techniques en face d'une telle observation ? Et si c'est le sort de la filière viande française qui préoccupe le gouvernement, croit-il qu'elle survivra longtemps à l'état de défiance généralisée qui s'est installé ?

RFI

Jacques Rozenblum

■ De deux maux, les Américains ont donc choisi le pire. (...) Bush a gagné et donc Gore a perdu, perdu une élection impossible à perdre malgré un bilan économique exceptionnel du tandem qu'ils constituait avec Clinton, malgré vingt-quatre années passées à Washington dont huit comme vice-prési-

dent et malgré une vie entière consacrée à cet objectif ultime : la présidentielle. Là aussi, c'est une défaite de peu mais une défaite sans appel, une défaite historique. Car il n'y a tout simplement aucun précédent dans l'histoire américaine où l'on ait vu un parti au pouvoir chassé alors que le temps était au beau fixe.

RTL

Alain Duhamel

■ Le paradoxe de l'élection américaine, c'est que la politique étrangère n'a joué pratiquement aucun rôle dans le choix des électeurs mais qu'elle aura nécessairement des conséquences concrètes sur la vie internationale, à commencer par l'Europe.

www.amigoingdown.com

S'amuser à calculer ses chances de périr dans un accident d'avion



opérant dans les ex-républiques soviétiques : « *Nos calculs sont effectués directement sur la base des statistiques fournies par l'aviation civile* », assure Kip Parker, cofondateur du site. « *Nous prenons en compte le taux de mortalité sur l'ensemble des vols que nous ajustons à*

vos destinations, les données spécifiques à votre compagnie aérienne... Notre base de données prend en compte les statistiques des années précédentes, et elle est constamment mise à jour. »

Ce projet insolite est né au cours de l'été, dans un pub londonien :

Alexandre Lévy

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N°rue.....			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville.....		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue.....			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville.....		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mois)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Exception culturelle

par Luc Rosenzweig

PERSONNE n'a pensé à nous inviter à faire partie de la grande migration qui a fait passer l'Atlantique à tout le gratin médiatique français, qui a reconstitué, pour quelques heures, le microcosme parisien aux alentours de Central Park. France 2, à la différence de TF 1 qui est restée sagement repliée sur sa base hexagonale, nous joue le grand jeu du style : « On n'est pas des blaibreaux, on est tous venus vous montrer l'Amérique parce que c'est vachement important qu'ils changent de président. Gore-Bush, c'est le suspense politique d'enfer, on va s'éclater, etc. » Nous ne sommes pas vexés d'avoir été laissés à l'écart, et restons donc fermement ancré dans notre sphère géographique et philosophique, à savoir au cul des vaches de la race d'Abondance, quelque part au fond des Alpes françaises. Et nous nous autoproclamons, en l'absence de tant de beau monde

parti courir le guilledou aux *States*, gardien provisoire des valeurs de l'exception culturelle. Nous renouons, quoi qu'il puisse nous en coûter, à admirer Sérillon sur fond de coupole du Congrès, à écouter les heures de Gershwin balancées par toutes les radios (et pourtant nous aimons Gershwin). De notre guérite, transi de froid mais fidèle au poste, nous perçûmes, ravi, le duel ô combien épique entre le président de la République et le premier ministre sur le thème de la bouffe qu'il convenait de donner à Fanchette. Nous apprécîâmes comme il se doit l'apostrophe du valeureux Noël Mamère lançant à l'opposition : « *La droite surfe sur la psychosé !* », en essayant, sans grand succès toutefois, de visualiser cette métaphore. Pour toutes les « *Maison Blanche* » du monde nous n'aurions voulu manquer l'édition de ce jour de « *C'est mon choix* » consacrée aux « *grandes gueu-*

les » féminines. Evelyn Thomas, animatrice que le monde entier nous envie, avait rassemblé une collection de harpies dont nous sommes sûr que l'Amérique serait jalouse, comme cette coiffeuse de Voiron (Isère) qui n'hésite pas à déclarer : « *Au niveau de la main au cul, alors là, s'il y en un qui s'y essaye, j'me retourne et j'lui en mets une qu'il s'en souviendra !* » « *C'est mon choix* » est, de l'avis d'une des « *grandes gueules* » présentes sur le plateau, « *une émission populaire, mais pas vulgaire !* », jugement auquel nous souscrivons volontiers, car nous sommes pour l'exception culturelle française, inconditionnellement et en toutes circonstances. Et ce n'était pas terminé : pendant que le gratin de la télé publique nationale se gava de hamburgers en se rongeant les ongles devant CNN, nous avions droit, chez Dechavanne, au strip-tease de Philippe Candeler. Vive la quille !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.05 Spécial votations. Rétraite des soixante-deux ans : souhaitable ? **TSR**

MAGAZINES

18.15 Union libre. **TV 5**
 18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Johnny Rotten ; Philippe Monet. **Canal +**
 19.15 Mercredi, c'est Julie. **France 2**
 19.30 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. **TV 5**
 20.00 Passeport pour la danse. Flamenco. **Muzzik**
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les hommes de la Maison-Blanche [1/3]. **Arte**
 20.55 Ce qui fait débat. Harcèlement moral et sexuel : l'enfer au boulot. **France 3**
 21.05 Strip-tease. La couette du bonheur. Terre promise. **TV 5**
 22.30 Ça se discute. Artistes, sportifs, anonymes : comment gère-t-on une célébrité soudaine ? **France 2**
 22.30 Paris dernière. **Paris Première**
 23.10 Capital. **M 6**
 23.20 Howard Stern. Blockbuster Awards. Invités : Mariah Carey ; le Wack Pack. **Paris Première**

MUSIQUE

0.00 Le Club. Claude Lelouch. **TMC**
 0.20 La Lucarne. City in Motion. Prix international de l'art multimédia 2000. **Arte**
 0.55 Des mots de minuit. Le Carrefour des littératures à Bordeaux. Invités : Laurent Mauvignier ; Alex Suzanna. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps. [3/4]. **Arte**
 21.00 Le XX^e siècle. La Guerre civile d'Espagne. [4/6]. **Histoire**
 21.45 Música. Louis Moreau Gottschalk. Compositeur des Amériques. La Fille de Shiva. La danse indienne. **Arte**
 22.20 Le Qat. Drogue légale du Yémen. **Planète**
 22.35 Passions d'enfants. Niam, le jali de la Kora. **Canal J**
 23.25 Profil. Rosemarie Trockel. J'en ai rien à cirer ! **Arte**
 23.45 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [8/12]. **Planète**
 0.50 Mémoire vivante. La Ballade de Billy Brown ou les images inconnues de la guerre du Vietnam [1/3]. **TSR**
 0.55 Maudite soit la guerre. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e journée) Groupe F : Helsingborg - PSG. 22.45 Les autres rencontres de la soirée. **TF 1**

MUSIQUE

20.15 « Sonate pour alto seul », de Hindemith. Avec Agathe Blondel, alto. **Mezzo**
 23.45 Georgie Fame & The Blues Flames. **Muzzik**
 0.50 Jazz at the Smithsonian. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.55 Mémoires en fuite. François Marthouret. **France 2**
 22.30 Betty Ford, femme de président. David Greene. **Téva**

SÉRIES

20.40 Homicide. Amour fraternel. **Série Club**
 20.50 Ally McBeal. Sauvez le père Noël. **M 6**
 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Extase. **Canal Jimmy**
 21.25 Profiler. [1/2]. Une vieille connaissance (v.o.). **Série Club**
 22.35 Sex and the City. Vingt ans et des poussières. **M 6**
 22.40 New York District. Le pouvoir de l'argent (v.o.). Criminelle ou victime ? (v.o.). **13^{ème} RUE**
 23.25 Taxi. Latka's Revolting (v.o.). **Série Club**
 23.30 Les Soprano. Full Leather Jacket. **Canal Jimmy**
 23.45 The Practice. Confessions (v.o.). **Série Club**

FILMS

15.50 Le Don du roi. Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 120 min). **Cinéstar 2**
 16.25 Wild Man Blues. Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 1**
 17.35 Rude journée pour la reine. René Allio (France - Suisse, 1973, 100 min). **Cinétoile**
 18.15 La Fête à Henriette. Julien Duvivier (France, 1952, N., 105 min). **Ciné Classics**
 19.20 Nénette et Boni. Claire Denis (France, 1996, 100 min). **Cinéstar 2**



20.30 Ma petite entreprise. Pierre Jolivet. Avec Vincent Lindon, François Berléand, Roschdy Zem (France, 1999, 86 min). **Canal +jaune**
 20.45 Il faut sauver le soldat Ryan. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). **Cinéstar 1**
 21.00 Pas de scandale. Benoît Jacquot (France, 1999, 100 min). **Canal +**
 21.00 Le ciel est à vous. Jean Grémillon (France, 1943, N., 105 min). **Cinétoile**
 22.25 Poussière d'ange. Edouard Niermans (France, 1987, 90 min). **Ciné Cinémas 1**
 22.35 L'Enjeu. Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas 3**
 23.40 Sans retour. Walter Hill (Etats-Unis, 1981, 105 min). **Cinéstar 1**
 0.35 Starship Troopers. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, v.o., 130 min). **Cinéfaz**
 1.35 Deux. Claude Zidi (France, 1988, 100 min). **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 17.30 Sunset Beach. 18.20 et 0.55 Exklusif. 18.55 Etre heureux comme... 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.35 Football. Ligue des champions. 20.45 Helsingborg - Paris-SG. 22.45 Les autres rencontres. 0.20 Minuit sport.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 17.55 Friends. 18.25 JAG. 19.15 Mercredi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Mémoires en fuite. Téléfilm. François Marthouret. 22.30 Ça se discute. 0.35 Journal, Météo. 0.55 Des mots de minuit.

FRANCE 3

16.05 Saga-Cités. 16.30 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix... ce soir. 20.55 Ce qui fait débat. Harcèlement moral et sexuel : l'enfer au boulot. 22.40 Météo, Soir 3. 23.10 Ciné mercredi. 23.15 Le Dossier 51. Film. Michel Deville.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
 18.20 Les Simpson. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Pas de scandale. Film. Benoît Jacquot. 22.40 Rage. Film. David Cronenberg. 0.25 Rembrandt. Film. Charles Matton.

ARTE

19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [5/6]. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps [3/4]. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les hommes de la Maison-Blanche [1/3]. 21.45 Música. Louis Moreau Gottschalk, compositeur des Amériques. 22.45 La Fille de Shiva, la danse indienne. 23.25 Profil. 0.20 La Lucarne.

M 6

18.15 Drôles de filles. 19.00 Charmed. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.39 Conso le dise, Jour J. 20.50 Les Filles du mercredi. Ally McBeal. Sauvez le père Noël. 21.45 Ally McBeal. Le cadeau. 22.35 Sex and the City. Vingt ans et des poussières. 23.10 Capital. 0.55 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Fiction 30. Remue-ménage, de Nicole Sigal. 21.00 Mesures, démesures. Le Conte d'hiver, de Philippe Boesmans et Luc Bondy. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Concert. Par l'Orchestre symphonique de la SDR, dir. Heinrich Schiff. Œuvres de Schubert, Berg, Mahler, Strauss. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Invité : Pierre Charvet.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Académies musicales de Saintes 2000. 22.50 Les Rendez-vous du soir.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Mémoires en fuite. Premier film du comédien François Marthouret, qui a cumulé plusieurs récompenses au récent Festival de la fiction de Saint-Tropez, Mémoires en fuite raconte la découverte par un biochimiste de renom (finement interprété par Bernard Le Coq) d'un secret de famille lié à son père et à la Résistance, sur fond de mensonges collectifs. Interprétation de talent et excellent suspense.

CINÉTOILE

21.00 Allons au cinéma sous l'Occupation. Soirée spéciale sur la période de l'Occupation qui mérite d'être vue. Avec notamment un film méconnu de Jean Grémillon, Le ciel est à vous (1943), et le documentaire d'André Halimi, La Délation sous l'Occupation, scandé par des témoignages et des documents d'époque, analysés par divers historiens (Pascal Ory, Jean-Pierre Rioux...).

PLANÈTE

22.20 Le Qat : drogue légale. Il est en vente libre sur les marchés de Sanaa, la capitale du Yémen, et 80 % des habitants de ce pays, dont, dit-on, le chef de l'Etat, le mâchent régulièrement. On estime que plus de treize millions de personnes en consomment dans le monde. La caméra de John Miles explique le rôle de cette herbe, resencée en Occident au tableau des stupéfiants, au même titre que l'héroïne.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club LCI. **LCI**
 21.00 Les Raz de marée. **Forum**
 22.00 Tiers monde, de l'eau pour tous. **Forum**
 22.25 et 23.30 Le Concorde. **Odysée**
 23.00 Quand on est seul face à soi-même. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : La sclérose en plaque. Invitée : Marie Dubois. **La Cinquième**
 15.20 Procès Barbie : introduction. **Histoire**
 16.00 Le Vrai Journal. Interview de Marylise Lebranchu, Garde des Sceaux. Règlement de comptes au RPF. Enquête sur les conditions de vie des détenus. Procès Festina. Naufrage du « Levoli Sun ». **Canal +**
 16.15 TV 5 l'Invité. Christian Poncelet. **TV 5**
 16.30 Les Ecrans du savoir. Pierre qui roule [9/13] : Les Vosges. Net plus ultra : La technologie nous transporte. **La Cinquième**
 17.00 Les Lumières du music-hall. Juliette Gréco. Alain Souchon. **Paris Première**
 18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Attali ; Guy Ritchie, réalisateur ; Sade, chanteuse ; Roni Size Reprazent. **Canal +**
 19.15 Jeudi, c'est Julie. **France 2**
 19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
 20.55 Envoyé spécial. Les servantes du sexe. Pétroliers du sang. P.s : Vive les mariés. **France 2**
 21.50 Le Club. Invité : Claude Lelouch. **Ciné Classics**
 22.20 Pulsations. Quand les reins ne fonctionnent plus... **RTBF 1**
 23.05 Courts particuliers. Avec Monica Bellucci. **Paris Première**
 23.15 Pièces à conviction. L'affaire Dils. **France 3**
 23.15 Si j'ose écrire. Les mots pour « la » dire. Invités : Emmanuelle Marie ; Marie Nicolai ; Elisa Brune. **RTBF 1**
 23.55 Howard Stern. Invités : Wayne Gretsky ; Lauren Holly. **Paris Première**
 0.25 Vol de nuit. Le métier d'écrivain. Invités : Pascal Lainé ; Nathalie Heniche ; Patrick Pesnot. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Le Retour des chiens sauvages. [13/13]. **La Cinquième**
 18.30 L'Actors Studio. Jerry Lewis. **Paris Première**
 19.00 Voyages, voyages. Syrie. **Arte**
 20.00 Médecine traditionnelle en Afrique. [5/7]. **Planète**
 20.00 Embarquement porte n° 1. Malte. **Odysée**
 20.15 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps. [4/4]. **Arte**
 20.30 Les Ailes de légende. Le Lynx, un hélicoptère à tout faire. **Planète**
 20.46 Thema. Nous n'irons pas la faire ! M. le président, je vous fais une lettre. On tire et on pleure. Nous ne sommes pas des traîtres. **Arte**
 21.05 Les Hommes varans d'Allah. **TV 5**
 21.25 Les Colères de la Terre. [4/4]. Les raz-de-marée. **Planète**
 22.30 Les Couples légendaires du XX^e siècle. William Randolph Hearst et Marion Davis ; Barbara Stanwick et Robert Taylor. **TMC**
 22.45 Passions d'enfants. Xiao Feng, petit Zéphir et le Lu sheng. **Canal J**
 23.05 Légendes. Diahann Carroll ; Jean Harlow. **Téva**
 0.10 Les Envahisseurs. **Odysée**
 0.20 Un siècle d'écrivains. Georges Perec. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon (4^e jour). **Eurosport**
 15.00 Golf. Championnat du monde (1^{er} jour). **Pathé Sport**
 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour) Match retour : MTK Budapest - Nantes. **Eurosport**
 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour) Match retour : Inter Bratislava - Lokomotiv Moscou OU Stuttgart - Tirof Innsbruck. **Pathé Sport**
 20.30 Basket-ball. Suprolique (1^{re} phase, 4^e journée) Poule B : Pau - Orthez - Ostende. **Eurosport**
 20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (4^e journée) Groupe C : Ovarense - Olympiakos. **Pathé Sport**
 20.45 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour) Match retour : Celtic Glasgow - Bordeaux. **Canal +**

MUSIQUE

17.05 « Viola », de Maderna. Avec Agathe Blondel, alto. **Mezzo**
 19.10 « Symphonie n° 3 », de Copland. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. L. Bernstein. **Mezzo**

DOCUMENTAIRES

20.00 « Symphonie n° 94 », de Haydn. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
 21.00 Récital Hélène Grimaud. Lors du Festival Piano aux Jacobins, en 1999. **Mezzo**
 21.00 « La Passion selon saint Luc », de Penderecki. **Muzzik**
 23.00 « Sonate en si mineur », de Chopin. Avec Daria Fadeeva, piano. **Mezzo**
 23.10 Cecil Taylor au piano solo. Lors du Festival de Munich, en 1984. **Muzzik**
 23.45 « Orphée et Eurydice ». Opéra de Gluck. Mise en scène de Robert Wilson. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique et le Monteverdi, dir. J. Eliot Gardiner. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.15 Louise et les marchés. Marc Rivière [2/2]. **TV 5**
 20.30 Le Jardin des plantes. Philippe de Broca. **Festival**
 21.00 Les Epées de diamant. Denys de la Patellière. **Histoire**
 22.10 Eté brûlant. Jérôme Foulon. **Festival**
 22.40 36 heures pour mourir. Yves Simoneau. **TF 1**
 0.20 Stirn et Stern. Peter Kassovitz. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

20.40 Tuez-moi. Eric Valette. **O. 13^{ème} RUE**

SÉRIES

18.20 Les Simpson. Tais-toi et danse ! **Canal +**
 18.30 Dharma & Greg. Qui suis-je ? **M 6**
 18.55 L'Homme de fer. Tuez-le. **13^{ème} RUE**
 20.30 It's Like, You Know... Usurpation (v.o.). **Canal Jimmy**
 20.50 X-Files. Hollywood. Doubles. **M 6**
 20.55 Sandra et les siens. Premières armes. **TF 1**
 21.25 Outsiders. The Stork Club (v.o.). **Série Club**
 22.15 Roswell. The Toy House (v.o.). **Série Club**
 23.25 Taxi. Elaine's Secret Admirer (v.o.). **Série Club**
 23.45 The Practice. Sans rime ni raison (v.o.). **Série Club**
 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Abus de confiance. **M 6**
 0.55 Nikita. Réintégration difficile. **France 2**

FILMS

13.00 The Gingerbread Man. Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min). **Ciné Cinémas 2**
 15.10 Le Don du roi. Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 115 min). **Cinéstar 1**
 15.45 I comme Icare. Henri Verneuil (France, 1979, 125 min). **Cinétoile**
 16.00 Simon du désert. Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min). **Ciné Classics**
 17.50 L'Aventure de madame Muir. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). **Cinétoile**
 19.00 Bernard et Bianca. Wolfgang Reithermann, John Lounsbery et Art Stevens (Etats-Unis, 1977, 90 min). **Disney Channel**
 20.30 Daybreak. Compton Bennett (GB, 1947, v.o., 80 min). **Ciné Classics**
 20.30 La Fleur de mon secret. Pedro Almodovar (France - Espagne, 1995, 105 min). **Ciné Cinémas 1**
 20.45 Jungle Fever. Spike Lee (Etats-Unis, 1990, 135 min). **13^{ème} RUE**
 20.45 Starship Troopers. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 130 min). **Cinéfaz**



20.55 Gremlins. Joe Dante. Avec Hoyt Axton, Zach Galligan, Phebe Cates (Etats-Unis, 1984, 110 min). **France 3**
 21.00 La Grande Evasion. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 95 min). **Paris Première**
 22.30 Wild Man Blues. Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 3**



22.45 Pour l'exemple. Joseph Losey. Avec Dirk Bogarde, Tom Courtenay (Grande-Bretagne, 1964, N., v.o., 85 min). **Arte**

23.00 La Ligne rouge. Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, v.o., 164 min). **Canal +**

23.25 Boule de Suif. Christian-Jaque (France, 1945, N., 110 min). **Ciné Classics**

0.40 Martha. Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1973, v.o., 110 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 13.55 Les Feux de l'amour. 14.50 Rick Hunter, inspecteur choc. 15.45 Les Dessous de Palm Beach. 16.35 7 à la maison. 17.30 Sunset Beach. 18.20 Exklusif. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 Sandra et les siens. Premières armes. 22.40 Made in America. 36 heures pour mourir. Téléfilm. Yves Simoneau. 0.25 Vol de nuit. Le métier d'écrivain. 1.25 Exklusif.

FRANCE 2

13.55 Rex. 15.35 Tiercé. 15.50 La Chance aux chansons. 16.40 Des chiffres et des lettres. 17.15 Un livre. 17.20 Qui est qui ? 17.55 70's Show. 18.25 JAG. 19.15 Jeudi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. Les servantes du sexe ; Pétroliers du sang ; Vive les mariés. 23.05 Garçon ! Film. Claude Sautet. 0.35 Journal, Météo. 0.55 Nikita. 1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix. 14.58 Question au gouvernement. 16.05 Chronique d'ici. 16.35 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.09 Consomag. 20.15 Tout le sport. 20.25 C'est mon choix. 20.55 Gremlins. Film. Joe Dante. 22.45 Météo, Soir 3. 23.15 Pièces à conviction. L'affaire Dils. Téléfilm. Georges Perec.

CANAL +

14.05 Docteur Patch. Film. Tom Shadyac. 16.00 Le Vrai Journal. 16.50 La Ville des légendes de l'Ouest. Téléfilm. Ulrich Edel. ► En clair jusqu'à 20.45
 18.20 Les Simpson. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.40 Football. Coupe de l'UEFA. 20.45 Celtic Glasgow - Bordeaux. 23.00 La Ligne rouge. Film. Terrence Malick (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 100 % question. 14.35 La Cinquième rencontre... La sclérose en plaque. 16.00 Consommateurs, si vous saviez. 16.30 Les Ecrans du savoir. 17.25 100 % question 2^e génération. 17.55 Familles. 18.30 Le Monde des animaux. Le Retour des chiens sauvages. 19.00 Voyages, voyages. Syrie. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. Ascètes hindous, privations extrêmes. 20.45 Thema. Nous n'irons pas la faire ! Les déserters. 20.46 M. le président, je vous fais une lettre. 21.50 On tire et on pleure. 22.45 Pour l'exemple. Film. Joseph Losey (v.o.). 0.10 Nous ne sommes pas des traîtres. 0.40 Martha. Film. Rainer W. Fassbinder (v.o.).

M 6

13.35 Petites soirées entre amis. Téléfilm. Gary Leva. 15.30 The Practice. 16.20 M comme musique. 17.45 Kid et compagnie. 18.30 Dharma & Greg. 19.00 Charmed. 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.39 Conso le dise. 20.40 Décrochages info, Passé simple. 20.50 X-Files. Hollywood. Doubles. 22.35 Le Chat à neuf queues. Film. Dario Argento. 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Série, de Patrick Bouvet [1/2]. 21.00 Le Gai savoir. Pascal Nouvel. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Dans la nuit des objets, suite. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Hommage à Leonard Bernstein. Concert donné par l'Orchestre national de France, dir. Yutaka Sado : Œuvres de Bernstein. 22.30 Jazz, suivez le thème. Bemsha Swing. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Invité : Francis Lai, compositeur.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Concert donné par l'Orchestre de Paris, dir. Yakov Kreizberg, Vadim Repin, violon. Œuvres de Tchaïkovski, Mahler. 22.03 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Loewe, Beethoven.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Thema : Nous n'irons pas la faire ! Soirée sur la désertion, le plus fort moment de cette semaine télévisuelle et l'un des plus actuels, l'appel à la dénonciation de la torture ven

De mémoire

par Pierre Georges

SOUVENT vache folle varie... Tout de même, tout de même. Nous avons la mémoire prionée. Mais pas à ce point-là ! Qui eut, en 1996, à un sommet européen à Turin, ce mot définitif : « *Il n'y a pas de vache folle, il n'y a qu'une presse folle* » ? Le chancelier autrichien. Et qui surenchérit vivement, diplomatiquement, dénonçant « *l'irresponsabilité de tous ceux qui commentent cette affaire* » ? Qui affirma qu'il n'y « *a aucun témoignage scientifique fiable permettant d'affirmer qu'il y a un risque de transmission à l'homme* » ? Qui dit aux journalistes : « *Je ne saurais trop vous conseiller un peu de modération et de responsabilité* » ? Qui enfin dénonça vivement l'attitude des médias qui, « *pour vendre du papier et des images, alimentent systématiquement l'irrationnel dans l'opinion publique* » ? Qui ? Jacques Chirac, président de la République française.

On pourrait tenir ce rappel pour mesquin. Ou pour vachard. Il n'empêche ! Entre hier, mardi, cet appel solennel et élyséen à la nation en danger contre un ennemi identifié, le prion, et avant-hier, Turin, quel changement, cap sur cap ! Plus de farines animales (d'ailleurs interdites depuis dix ans mais avec dérogations !) tout de suite, maintenant, immédiatement et sans délais ! Test pour tous les bovidés ! C'est impossible immédiatement ? Impossible n'est pas agricole !

Certes, il n'est pas impensable et encore moins critiquable que le président de la République ait pu changer d'avis sur le sujet et d'appréciation sur le risque sanitaire. Simplement retenons qu'en 1996, des experts britanniques avaient donné l'alerte scientifique sur la possible transmission. Qu'en 1989, le gouvernement britannique avait interdit

l'utilisation dans l'alimentation bovine des farines animales, quitte d'ailleurs à les exporter massivement, vers la France notamment. Et qu'aujourd'hui encore, dans ce grand labyrinthe scientifique, agricole, sanitaire et politique qu'est le dossier de la vache folle, l'irrationnel fonctionne à plein régime. Il n'est plus une ville, élections municipales approchant, où, sous la pression des parents d'élèves, les maires ne s'interrogent sur l'urgence rouge d'interdire le bifteck aux têtes blondes en danger. Pourtant les scientifiques sont d'accord sur ce point, au moins sur ce seul point : le muscle bovin ne comporte aucun risque d'infection au prion et donc de transmission.

C'est ainsi, il faut mettre autant d'ardeur et d'urgence aujourd'hui, à gauche comme à droite, à dénoncer l'éventuel fléau que l'on en mit hier à en nier l'éventualité. 1996-2000. Qu'est-ce qui a changé ? Rien, tout ! Et surtout l'approche politique et cohabitationniste du principe de précaution.

Dans le fond, cela nous ramène très directement au rapprochement que nous avons fait, dans une chronique précédente, entre l'ESB et le dopage, entre la vache folle et le coureur cinglé. Le dopage lui aussi fut nié, la tête sur le billot ! Puis il fut admis, avoué. Certains coureurs, en véritables repentants, s'admirent « *chaudières* ». Et voici aujourd'hui que la grande boucle se boucle. Que des informations filtrent, ici, dans *Le Monde*, et là, au *Canard enchaîné*, sur un éventuel recours de l'équipe de l'américain Lance Armstrong à un produit dopant nouveau, inédit et formidable. A quoi ? Au sang de veau ! A chaudière, chaudière et demi !

Le Sénat a voté la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915

Le texte a été adopté par 164 voix contre 40. Il doit être examiné de nouveau par l'Assemblée nationale

DEBOUT dans les tribunes de l'hémicycle, au Sénat, une centaine d'Arméniens entonnent *La Marseillaise* et applaudissent les sénateurs qui viennent de voter la reconnaissance du génocide arménien. Dehors, devant le Palais du Luxembourg, la présidente du groupe communiste, Hélène Luc, juchée sur un camion, dans la nuit noire, se félicite de cette « *date historique* » devant les Arméniens en liesse... et les caméras. Il est 5 heures et demie, mercredi 8 novembre : la proposition de loi dont l'article unique stipule que « *la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915* » a été adoptée par 164 voix (71 PS, 17 PCF, 24 Républicains et indépendants, 20 RPR, 19 Union centriste, 13 Rassemblement démocratique et social européen) contre 40 (5 RPR, 25 UC, 9 RI, et 1 non-inscrit). Trois élus RI et un centriste se sont abstenus et, surtout, 113 sénateurs n'ont pas pris part au vote : 74 RPR, 6 PS, 7 centristes, 10 RI et 6 non-inscrits.

Le suspense aura duré jusqu'au bout. La proposition de loi avait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 29 mai 1998. Le gouvernement, qui y est hostile pour des raisons diplomatiques et commerciales avec la Turquie, a toujours refusé de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat, sous l'œil approbateur de l'Elysée.

Après maints épisodes, et la perspective des élections municipales aidant, la majorité sénatoriale, de droite, s'est finalement ralliée à la gauche pour réclamer la « *discussion immédiate* » du texte identique à celui adopté par les députés mais signé par un sénateur de chaque groupe politique (*Le Monde* du 8 novembre). Cette procédure permet au Sénat d'inscrire un texte en complément de son ordre du jour. Elle se découpe en trois étapes : un, la demande est d'abord faite par 30 séna-

teurs répondant à l'appel de leur nom dans l'hémicycle. Deux, les sénateurs débattent, puis votent, sur le principe de la discussion. Trois, ils se prononcent sur le fond du texte.

Mardi, vers 16 heures, la première étape est franchie. Le reste aura lieu une fois que le Sénat aura épuisé l'ordre du jour. Celui-ci étant très chargé, la discussion sur le génocide arménien démarre... dans la nuit de mardi à mercredi, à deux heures. Du moins dans l'hémicycle. A la buvette parlementaire, mardi soir, les Arméniens, accoudés au bar, et les journalistes de la presse turque, assis autour d'une table, parlent de la définition du génocide, là des conditions de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Les Arméniens boivent déjà le champagne mais chacun se garde de crier victoire.

« PAS COMPÉTENT »

Jacques Delong (RPR, Haute-Marne), président du groupe d'amitié France-Turquie du Sénat, a prévu de défendre une exception d'irrecevabilité visant à montrer que le Parlement n'est « *pas compétent* » pour se prononcer. D'autres veulent étendre la reconnaissance du génocide aux Tibétains, aux Tziganes, aux Tutsis...

Enfin, à 2 heures, le débat commence. Un orateur « *pour* » et un « *contre* » se succèdent, mais on attend surtout le point de vue du gouvernement, représenté par Jean-Jack Queyranne. Elu à Bron, près de Lyon, où vit une importante communauté

arménienne, le ministre des relations avec le Parlement incarne l'opposition *soft* de Matignon. Sans prononcer le mot génocide, M. Queyranne évoque la « *barbarie programmée* » qui a laissé « *une blessure ineffaçable* » même s'il

droite et ont reconnu le génocide arménien à une écrasante majorité.

Le texte adopté par le Sénat n'est pas « *juridiquement* » le même que celui voté par l'Assemblée, même s'il est identique « *sur le fond* », a constaté

Vive réaction du vice-président du Parti de la mère patrie

Le vice-président du Parti de la mère patrie (ANAP, centre-droit), membre de la coalition gouvernementale, Bulent Akarcali, a vivement dénoncé, mercredi 8 novembre, l'adoption par le Sénat d'une proposition de loi reconnaissant le génocide arménien, et dénoncé « la lâcheté du président de la République et du premier ministre » français. « C'est une honte pour le Sénat français, a-t-il déclaré à l'Agence France-Presse. Le Sénat a voulu nettoyer sa conscience sale en employant la Turquie comme un détergent pour les crimes commis par la France, que ce soit en Indochine, en Afrique ou ailleurs. »

Le député d'Istanbul a aussi déploré le fait qu'à quelques exceptions près les sénateurs ont refusé de recevoir la délégation de cinq parlementaires turcs, dont lui-même, qui était venue à Paris pour exposer leur point de vue. - (AFP)

renonce à « *témoigner* » en tant qu'« *élu de la région de Rhône-Alpes* », comme il avait prévu de le faire dans son discours initial. « *Redevenu* » ministre, M. Queyranne souligne que « *la conduite de la politique extérieure* » doit tenir compte de « *la réalité du monde d'aujourd'hui* ». Que la France est l'amie de l'Arménie mais aussi de « *la Turquie moderne* ». Que cette position « *est partagée* » par « *l'ensemble* » des autorités françaises. Rien n'y a fait : les sénateurs ont repoussé l'exception d'irrecevabilité, les amendements de la

Jean-Claude Gaudin (DL, Bouches-du-Rhône), qui a œuvré en faveur de la discussion du texte au Sénat. Du coup, le texte n'est pas considéré comme définitivement adopté. Mercredi matin, Alexis Gocvyan, président du comité du 24 Avril, qui regroupe l'ensemble des organisations arméniennes, a cueilli M. Queyranne à la sortie de l'hémicycle pour lui demander quand l'Assemblée va examiner de nouveau le texte...

Clarisse Fabre

Entre 1,2 et 1,5 million de morts, selon les Arméniens

● **Histoire.** De 1915 à 1917, les déportations vers la Syrie, alors province de l'empire ottoman, et les massacres d'Arméniens ont fait entre 1,2 million et 1,5 million de morts, selon les Arméniens, entre 300 000 à 500 000, selon les Turcs. La Turquie actuelle conteste que les massacres aient été organisés ou commandités par l'Etat.

● **Génocide.** La notion de génocide apparaît, pour la première fois, en 1945, dans l'acte d'accusation contre les criminels de guerre nazis traduits devant le tribunal de

Nüremberg. Elle est définie sur un plan juridique par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée à l'unanimité en 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies.

● **Avril 1984.** Le génocide arménien est reconnu pour la première fois par le tribunal permanent des peuples, qui a fait suite au tribunal Bertrand-Russel. Après vingt ans de procédure, pendant lesquels la Turquie profite du contexte de la guerre froide, l'ONU reconnaît le génocide le 29 août 1985, par

l'intermédiaire d'un rapport présenté par sa commission des droits de l'homme, rapport adopté notamment par le représentant de la France. En juin 1987, le Parlement européen adopte une résolution allant dans le même sens, qui est perçue par la Turquie comme un refus à sa demande d'adhésion à la Communauté européenne.

● **Reconnaissance.** Au sein de l'Union européenne, seuls le Parlement grec et le Sénat belge ont reconnu le génocide arménien. La Douma de la Fédération de Russie a adopté une résolution reconnaissant le génocide le 14 avril 1995.

Des irrégularités sur les marchés publics ont motivé les perquisitions à l'AP-HP

LES PERQUISITIONS au siège parisien de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), mardi 7 novembre, sont les premiers pas d'une information judiciaire ouverte pour « *favoritisme* », le 29 mai, qui vise des irrégularités dans la passation de marchés publics entre 1993 et 1999. L'enquête menée par le juge d'instruction Henri Pons avait été diligentée après la dénonciation au parquet de Paris, par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), de l'existence d'irrégularités dans les marchés de l'AP-HP. D'autres perquisitions ont eu lieu, mardi, à la Pharmacie centrale des hôpitaux ainsi que dans les locaux de l'Approvisionnement central hôtelier et alimentaire (ACHA), situé à Orlytech, à Wissous (Essonne).

« *Dès lors qu'une enquête est ouverte, il est tout à fait logique que la justice se saisisse des copies originales des marchés incriminés* », a réagi

Jean-Pierre Carbuccia-Berland, directeur des affaires juridiques de l'AP-HP. « *Les dérives pointées par l'IGAS en matière de passation de marchés publics révèlent des pratiques propres aux années 90 au cours desquelles la désorganisation de la fonction Achat était fort répandue dans les établissements publics.* » Le responsable de l'AP-HP a précisé : « *Nous avons informé notre ministre de tutelle sur ces dysfonctionnements en juin 1998, et la mission IGAS a été envoyée dans nos locaux deux mois après.* » Cette démarche avait été notamment motivée par la mise en examen pour « *corruption passive, trafic d'influence et favoritisme* », au tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines), du directeur du service de l'ACHA, soupçonné d'avoir perçu près d'un million de francs en échange d'un important marché relatif à l'approvisionnement en poulets.

Dans leur rapport, les inspecteurs

des affaires sociales dénonçaient la structure même des achats et de l'organisation des appels d'offres au sein de l'AP-HP. L'Assistance publique avait déconstruit la direction des achats au sein de chacun de ses cinquante hôpitaux. Or le code des marchés publics indique que chaque établissement public doit, au contraire, centraliser les achats et la passation des marchés au sein d'une seule commission.

SANS AUCUN CONTRÔLE

L'IGAS stigmatisait aussi la nature des marchés qui ne respectaient pas, pour une centaine d'entre eux, les règles en vigueur. L'achat de véhicules, de matériel médical, de médicaments, de fournitures de bureau ou de lits était effectué par chaque hôpital, de gré à gré, selon un usage échappant à tout contrôle et à toute mise en concurrence. Enfin, le rapport relevait le manque de vigilance des organismes de contrôles publics. En 1998, 5 208 marchés avaient été passés, cumulant ceux de la centrale d'achats de l'AP-HP et des directions locales, pour un montant de 11,6 milliards de francs.

Selon l'AP-HP, aucun élément de corruption n'a été mis en lumière par l'IGAS. Il reviendra à l'enquête judiciaire de le vérifier pour la période allant de 1993 à 1999. « *Si des faits de corruption étaient découverts, nous nous constituerions partie civile, comme dans le cas de Versailles* », a souligné M. Carbuccia-Berland, en ajoutant que l'AP-HP a lancé, dès 1997, « *une vaste remise en ordre du mode de passation de ses marchés ainsi qu'un renforcement des contrôles.* »

La Canadienne Margaret Atwood reçoit le Booker Prize

LA ROMANCIÈRE canadienne Margaret Atwood a remporté le Booker Prize 2000, pour son dixième roman *The Blind Assassin* (« *L'Assassin aveugle* »), paru à Londres chez Bloomsbury. L'auteur de *La Servante écarlate* était la favorite du plus prestigieux prix littéraire anglais, face à Kazuo Ishiguro (« *Le Monde des livres* » du 13 octobre). *The Blind Assassin* relate le retour sur son passé d'une octogénaire qui mêle histoire d'amour, secrets de famille, rapports sociaux à la fin des années 30. Le prix est doté de 21 000 livres sterling (229 000 francs). Lors de la cérémonie de remise du prix, mardi 7 novembre à Londres, Margaret Atwood a expliqué : « *Je crois que ce qu'il y a de bien avec les prix, c'est que cela aide beaucoup de lecteurs à lire des livres dont ils n'auraient pas entendu parler autrement.* »



RENAULT SERVICES

Forfaits Sécurité Freinage

Vous êtes maître de votre précision.

53,36€

140,25€

Prix maximums conseillés incluant les pièces d'origine et la main-d'œuvre pour une Clio RN, RL, 1.1 litre-05.92 et Super 5, 1.1 litre.



PUBLICIS FIDELITY F&O

www.renault.fr

DANS LE RÉSEAU RENAULT

Concessionnaires et Agents participants